TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 142 — 36 PAGES — JEUDI 8 SEPTEMBRE 1977

A WASHINGTON

« Sommet » interaméricain pour la signature du nouveau traité sur le canal de Panama

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

LA JORDANIE ET LA FRANCE pour un règlement au Proche-Orient

Conformément aux vœux du président Giscard d'Estaing, le communiqué conjoint publié le mardi 6 septembre, à l'issue de la visite du roi Hussein à Paris, est consacré à ce que devrait être la substance d'un règlement israélo-arabe, en passant sous silence les questions de procédure que le chef de l'État français considère comme stériles, voire préjudiciables à la recherche de la paix.

Le texte ne se réfère en aucune manière aux controverses autour de la convocation de la conférence de Genève, des pourparlers « à proximité » proposés par Israël, de la volonté de certains États arabes d'amender en faveur des Palestiniens la résolution 242. Il énumère, en revanche, les éléments indispensables à un règlement en mettant l'accent sur le droit de tous les États de la région « sans exception » — nouvelle formule suggérée par M. Giscard d'Estaing — « à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres, reconnues et garanties ».

Les deux parties étant d'accord qu'Israël devrait se retirer sur les frontières de 1967, et que les Palestiniens devraient « disposer d'une patrie », elles ont tout naturellement condamné la colonisation juive en Cisjordanie, « contraire aux résolutions des Nations unies ».

Ce n'est pas le « plan de paix » annoncé mardi soir par M. Begin qui peut faire changer d'avis les gouvernements français et jordanien. Les propositions du premier ministre israélien seront présentées prochainement par le général Dayan [au] président Carter, sous la [for]me d'un « traité global de [paix] », lequel, paradoxalement, [déc]rit dans le détail la nature [de]s futures relations israélo-[ar]abes, y compris l'échange d'am[ba]ssadeurs, mais laisse dans le [va]gue la question des frontières, [v]itale pour les Arabes, ainsi [que] celle de l'avenir des Palestiniens.

[A] en juger par les déclarations [du] président Giscard d'Estaing [et] du roi Hussein, ainsi que par [le]ur communiqué conjoint, les deux pays estiment que toute manœuvre dilatoire aggraverait très rapidement une situation jugée « lourde de menaces ». Un nouveau conflit au Proche-Orient risque sinon de prendre les proportions d'une « conflagration mondiale », comme l'a indiqué le souverain jordanien, du moins de porter un nouveau et sérieux coup aux économies européennes, qui auraient à subir les effets d'un nouvel embargo pétrolier.

Les signes de nouvelles tensions ont déjà fait leur apparition au Proche-Orient. L'une d'elles, qui risque de diviser dangereusement le monde arabe, a trait au fossé qui se creuse entre la Syrie et la Jordanie, d'une part, l'Égypte et l'Arabie Saoudite, de l'autre. Devant l'impasse, Damas a pris la tête d'une virulente campagne contre les États-Unis, accusés de soutenir en sous-main la « politique expansionniste » d'Israël. Le dirigeant palestinien, d'obédience syrienne, M. Zoheir Mohsen, a lancé, pour sa part, une violente diatribe contre le président Sadate, comparé au « valet de l'impérialisme » que fut l'ancien premier ministre irakien, M. Noury Saïd (assassiné lors de la révolution de 1958), et contre les « États pétroliers réactionnaires » (lire : l'Arabie Saoudite) qui ont poussé le chef de l'État égyptien à rompre avec l'U.R.S.S.

L'alliance entre Moscou, Damas et l'O.L.P. en se consolidant pourrait servir de fer de lance contre les régimes pro-américains de la région. De telles confrontations, comme l'expérience l'a amplement démontré, se transforment parfois en conflits armés. Ce n'est pas seulement par souci de rhétorique que M. Zoheir Mohsen, qui ne s'exprime jamais sans l'accord préalable des dirigeants de Damas, dénonce le « complot arabo-américain » qui consisterait à relancer la guerre civile au Liban afin de « mettre la Syrie à genoux ».

(Lire nos informations page 36.)

MALAISE EN ALLEMAGNE DE L'OUEST

L'opinion s'inquiète de l'impuissance des autorités à prévenir le terrorisme

Selon M. Kurt Rebmann, procureur général fédéral, les membres du commando qui a enlevé lundi 5 septembre M. Schleyer, président du patronat ouest-allemand, appartiennent au groupe qui s'était formé autour de l'ancien avocat d'Andreas Baader, Siegfried Haag, actuellement emprisonné à Bochum.

Les auteurs de l'attentat réclameraient la libération de onze membres de la « Fraction armée rouge » incarcérés dans trois Laender et à Berlin-Ouest.

La discrétion que s'impose le gouvernement de Bonn accroît le malaise en R.F.A. Une partie de l'opinion reproche aux pouvoirs publics et à la police, impuissante à prévenir le terrorisme, d'être dépassés par les événements. Au cours d'une conférence de presse à Berlin-Ouest, M. Helmut Kohl, chef de l'opposition chrétienne-démocrate, a exigé que « l'Etat démocratique use de toute sa puissance et de tous les moyens dont il dispose *» pour combattre le terrorisme. Il n'y a plus de place, a-t-il ajouté, pour la tolérance à l'égard de ceux qui manifestent de la sympathie pour des « bandes d'assassins enragés ».*

De notre envoyé spécial

Bonn. — Le chancelier Helmut Schmidt a réuni tard dans la soirée de mardi 6 septembre, l'« état-major de crise » qu'il a constitué pour faire face à la situation créée par l'enlèvement, lundi après-midi, à Cologne, de M. Hans Martin Schleyer, président du patronat ouest-allemand. Cet état-major comprend les présidents des trois grands partis et de leurs groupes parlementaires, le procureur général et le chef de l'Office criminel fédéral, ainsi que des personnalités de l'industrie, dont le président de la firme Daimler-Benz, dont M. Schleyer est administrateur. Un organisme du même genre avait déjà été constitué lors de l'enlèvement à Berlin-Ouest de M. Peter Lorenz, député chrétien-démocrate, en février 1975.

Aucune indication n'a été donnée sur ce que comptait faire le chancelier lorsque, peu avant 2 heures ce mercredi matin, ses conseillers se sont séparés (l'état-major devait d'ailleurs se réunir à nouveau dans la journée). L'impression générale à Bonn est que le gouvernement fédéral, qui a la preuve que M. Schleyer est toujours en vie, n'est pas disposé à céder aux exigences des ravisseurs. Celles-ci, il est vrai, sont mal connues, le plus grand secret entourant les négociations. Il semble que les membres du commando réclament en échange de la libération de leur otage celle de quatorze terroristes actuellement emprisonnés dans trois Länder : Bavière, Rhénanie-à Berlin-Ouest. Parmi ces détenus Wesphalie, Bade-Wurtemberg, et à Berlin-Ouest. Parmi ces détenus figurerait Andreas Baader, le fondateur de la Rote Armee Fraction (Fraction Armée rouge, dite groupe Baader-Meinhof).

Le résultat des investigations menées par la police est également tenu secret pour l'instant, mais il est acquis que deux arrestations ont eu lieu mardi après-midi dans les milieux extrémistes. Les enquêteurs recherchent activement une certaine Liese Riess, qui aurait joué un rôle important dans la préparation matérielle de l'attentat en louant l'appartement dont se sont servis les membres du commando. Selon la police, quelque quinze personnes au total ont participé directement ou indirectement à l'opération.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 2.)

M. Barre présente le budget de 1978 fondé sur une croissance de 4,5 %

Ce taux pourra être obtenu grâce à la réduction du déficit commercial et à la stabilisation du franc

M. Raymond Barre a soumis, ce mercredi 7 septembre, au conseil des ministres, le projet de budget de l'État pour 1978. Ce document prévoit une augmentation des dépenses un peu plus forte qu'il n'était envisagé au départ : 12,5 % par rapport au budget de 1977, tel qu'il avait été rectifié en juin.

Au cours du conseil, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « Le budget de 1978 est un budget sérieux pour aider une économie qui se redresse. Le gouvernement a écarté tout artifice électoraliste et n'a pris en considération que les nécessités nationales. L'opinion approuvera le sérieux et l'honnêteté de ce budget. »

Le budget est fondé sur une croissance économique de 4,5 % en 1978, taux relativement élevé que permettent de retenir, a souligné M. Barre, la réduction sensible du déficit commercial et la stabilisation du franc. Le premier ministre a jugé que le déficit accepté pour le budget était économiquement souhaitable, en l'état de la conjoncture française.

On lira ci-dessous les principales dispositions du budget, en majorations d'impôts comme en allégements fiscaux. M. Barre a souligné, dans sa communication, que l'aménagement de l'impôt sur le revenu traduisait un effort de justice fiscale, l'adaptation du barème d'imposition pour tenir compte de la hausse des prix, étant plus favorable aux petits revenus qu'aux gros contribuables. Le financement de l'impasse, a-t-il ajouté, pourra se faire sans recours à la création monétaire. (Lire, p. 32, l'article d'Alain Vernholes.)

Les principales dispositions du projet

● MAJORATIONS D'IMPOTS

Prix de l'essence relevé en deux temps : + 2 % le 1er février 1978 (le litre de super passera à 2,42 F) ; + 7 % le 1er juin 1978 (2,58 F).

Vignette automobile : majorée de 20 % pour toutes les cylindrées, sauf pour les 5 à 7 CV (+ 33 %).

Tabac : 700 millions de francs de taxes supplémentaires.

Loto : droit de timbre sur les tickets, qui n'affectera pas les joueurs.

Impôt sur le revenu : la taxe exceptionnelle sur les éléments du train de vie est reconduite pour un an.

Banques : prélèvement exceptionnel sur les comptes d'exploitation et accélération du recouvrement du prélèvement libératoire sur les revenus des valeurs mobilières.

● ALLÉGEMENTS FISCAUX

— Les tranches du barème de l'impôt sur le revenu sont relevées de 7,5 % pour tenir partiellement compte de la hausse des prix (moindre ajustement pour les tranches taxées à 55 % et 60 %).

— Mesures d'allégements pour les personnes âgées, pour celles qui prennent leur retraite et pour les bas revenus.

— Deux avantages accordés aux artisans et aux commerçants : abattement de 20 % du revenu imposable sous certaines conditions ; déduction du salaire fiscal porté de 1 500 F à 5 000 F par an.

— Réévaluation comptable des bilans des entreprises.

— Avoir fiscal à 50 % accordé aux sociétés d'assurances.

— Possibilités pour les petites et moyennes industries de déduire certains dividendes de leur bénéfice.

● DÉPENSES DE L'ÉTAT

Elles augmenteront en 1978 de 12,5 %, pour atteindre 398 milliards de francs ; vingt-six mille créations d'emplois. Déficit accepté : 8,9 milliards de francs. La croissance économique prévue est de 4,5 % en 1978 et la hausse des prix de détail de 6,5 %.

LE MONDE diplomatique du mois de septembre EST PARU

Au sommaire :

LA CONDITION DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

Socialisme à hauteur d'homme

par PIERRE DROUIN

« Aucun oiseau n'a le cœur de chanter dans un buisson de questions », écrivait René Char. Les débats sur l'actualisation du programme commun, qui atteindront un point critique au « sommet » de la mi-septembre, tournent en rond depuis des mois en soulevant des points d'interrogation peu propices à l'enthousiasme. Les nationalisations ou l'organisation de la défense — thèmes qui ont dominé longtemps la discussion — sont, certes, des sujets de première grandeur.

Touchent-ils le cœur des masses ? On peut en douter. Le chiffrage par le P.C. du programme commun en a fait jaillir des avantages sociaux que le P.S. n'y avait point vus, mais l'opinion est généralement restée sceptique, sur les chances de boucler financièrement l'opération.

Nous sommes dans le domaine du discours, de l'idéologie ou de la prospective arithmétique, mais beaucoup moins au cœur des choses. Or la question essentielle que se posent les particuliers est celle-ci : qu'est-ce qui va changer dans ma vie de tous les jours si la gauche arrive au pouvoir ?

Par quelle formule sera remplacée le fameux « métro-boulot-dodo », qui représente depuis des lustres l'horizon du travailleur ?

Aux transports qui, surtout dans la région parisienne, sont généralement le premier facteur d'aliénation de la journée active, le programme commun non actualisé a consacré cinq paragraphes.

(Lire la suite page 9.)

LA RÉFORME HABY ET LA RENTRÉE SCOLAIRE

- QUINZE MOTS-CLES
- LA PHYSIQUE AU COLLEGE
- UNE CHARTE POUR LA MATERNELLE
- LES ELEVES-DELEGUES

(Lire pages 10 à 13.)

AU JOUR LE JOUR

GALANTERIE

La justice américaine va débloquer un crédit de 500 millions de centimes pour venir en aide aux femmes battues, qui sont environ un million, selon les estimations officielles.

Après avoir combattu les brimades corporelles à la caserne, à l'atelier et à l'école, le monde dit civilisé a un mal fou à les exclure du foyer, où les enfants sont considérés comme la propriété privée des parents, les femmes comme la propriété privée des maris.

C'est pourquoi, si l'on admet que la vieille notion de galanterie, prise dans son sens large, équivaut à une renonciation au droit de propriété sur autrui, force nous est de constater que c'est une notion qui se perd et qu'il est urgent de reconnaître et d'honorer publiquement cette espèce en voie de disparition que constituent les hommes galants.

BERNARD CHAPUIS.

UN LIVRE DE LÉOPOLD SEDAR SENGHOR

Le dialogue des civilisations

Défense et illustration de la culture noire pourrait être le titre du dernier livre de Léopold Sedar Senghor. La négritude, dit-il, c'est l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir. Du monde noir tout entier : celui de l'Afrique et celui de la diaspora. Trois thèmes majeurs affleurent à travers le livre de Senghor : celui de la définition de la négritude, celui de sa modernité, celui de son universalité.

Le poète définit d'abord les valeurs enseignées en Afrique noire dans le bois sacré.

La création, celle du monde ou celle de la poésie, est un jeu de Dieu. La force et le rythme y sont l'étoffe de la vie. Dans cet univers nègre, l'Être est énergie, et l'homme s'y crée lui-même en poursuivant la création du monde. Toute chose est un nœud de forces. Dans cet univers où l'opposition fondamentale est celle de l'informe et du maîtrisé, le travail, le poème et l'acte sacré ne font qu'un, car ils ordonnent un ensemble de forces : « Le tisserand chante en jetant sa navette et sa voix entre dans la trame, entraînant celle des ancêtres. » Le masque de bois sculpté est un noyau de vie plus dense, un condensateur d'énergie. Et la danse exécutée sous le masque diffuse cette énergie dans la communauté. La parole poétique « nous fait participer de l'être de Dieu en nous faisant participer à sa création ». La culture, c'est un certain rapport de l'homme avec le monde et avec les autres hommes, et la culture nègre, la négritude, c'est un rapport de participation et de communion. Cette « raison-étreinte », dit Senghor, s'oppose à la « raison-œil » de Descartes et à la pensée discursive.

Senghor souligne la « modernité » de ce rapport de l'homme et du monde : la « révolution culturelle de 1889 » commence, dit-il, en philosophie avec la mise en question de la raison cartésienne par l'intuition de Bergson, dans les sciences avec l'abandon, par de Broglie et Einstein, de l'opposition de la matière et de l'énergie, de l'onde et du corpuscule, dans les arts, de Rimbaud proclamant : « Je suis nègre », à Apollinaire, premier chantre de la sculpture africaine, avec l'abandon de la conception de l'art comme imitation de la nature, et la naissance de l'esthétique du vingtième siècle si proche du rapport nègre entre l'homme et la nature, entre l'homme et l'invisible.

ROGER GARAUDY.

(Lire la suite page 23.)

هكذا من الأصل

EUROPE

APRÈS L'ENLÈVEMENT DU PRÉSIDENT DU PATRONAT

L'opinion s'inquiète de l'impuissance des autorités

(Suite de la première page.)

Dans la Winzent-Statz Strasse, où l'attentat a eu lieu, à la lisière du quartier résidentiel à l'ouest de Cologne, de petits groupes de curieux sont venus reconnaître l'endroit où les quatre accompagnateurs de M. Schleyer ont été tués, mais aussi bavarder, mettre en commun leur indignation et leur inquiétude. Les propos, là comme ailleurs, ne sont pas tendres pour les membres du groupe Baader-Meinhof. Beaucoup d'Allemands ne comprennent pas comment des extrémistes emprisonnés à vie peuvent, du fond de leur cellule, dicter leur loi aux autorités — ou tenter de le faire — et demeurer en contact avec l'extérieur. Le fait que ces détenus aient récemment cessé leur grève de la faim *« dans l'attente de nouveaux événements »*, selon le propos qu'on leur prête, semble aujourd'hui, à l'homme de la rue, le signe manifeste que d'actives complicités les relient à leurs amis encore en liberté.

Mais les réactions de l'opinion et de la presse, ne marquent pas de la colère à l'égard seulement des extrémistes. Elles sont rudes aussi pour les pouvoirs publics et les services de protection. Non pas que beaucoup d'Allemands semblent craindre dans l'immédiat pour leur propre sécurité. En effet, les victimes des derniers attentats appartiennent soit au milieu politique ou des affaires, soit à la police, à l'exception des chauffeurs du procureur général Buback, en avril dernier, et du président du patronat, cette fois-ci. Mais on assiste avec consternation, outre-Rhin, à la persistance d'un climat de violence auquel il semblait pourtant, après les arrestations des dernières années, que le pouvoir était sur le point de mettre un terme.

Qu'une escorte de deux voitures de police n'ait été d'aucune utilité pour protéger M. Schleyer, alors même qu'un semblable attentat était redouté, apparaît à l'opinion comme la preuve qu'aucune précaution classique ne peut plus suffire pour assurer la sécurité des personnalités aujourd'hui, et à plus *forte* raison demain, de toute personne, militant politique ou simple passant que les terroristes auront décidé de tuer ou d'enlever.

On aurait tort, certes, de parler de panique ou de révolte. A quelques détails près, Cologne offre son visage de tous les jours. Les touristes y prennent toujours d'assaut la cathédrale, les passants se pressent dans le centre piétonnier, y compris la nuit. Brasseries et restaurants connaissent l'animation traditionnelle en cette fin d'été. Mais dans les journaux, dans les conversations, un malaise commence à se faire jour qui n'ose pas toujours dire son nom, et mêle la crainte du lendemain aux souvenirs. *« La violence reprend ses droits dans la rue*, nous expliquait un vieux commerçant. *Chez nous, on sait où cela mène. Nous sommes en 1930. »*

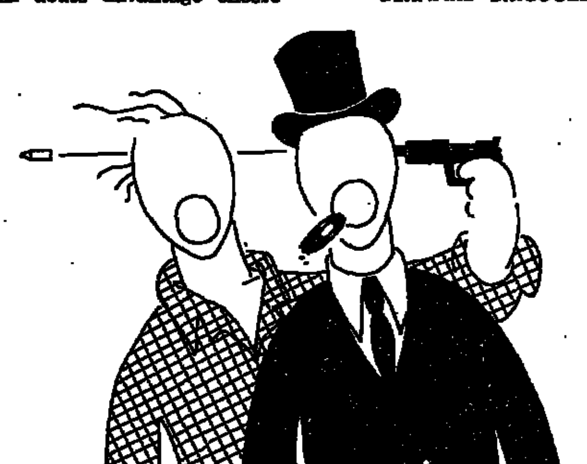
Jamais sans doute en tout cas l'impopularité du groupe Baader-Meinhof n'aura été aussi grande, en dépit d'une certaine admiration « technique » — mais horrifiée — que suscite la parfaite exécution du dernier attentat, qui dénote une connaissance très minutieuse des habitudes des victimes. Ce groupe est donc très isolé dans l'opinion. Les services de sécurité estiment ses effectifs à quelques centaines de membres au maximum, aidés par deux mille ou trois mille sympathisants dans toute la R.F.A.

Le dernier attentat confirme, d'autre part, ce que les précédents meurtres pouvaient déjà indiquer : la ligne stratégique de la Fraction armée rouge a changé. Ce groupe pratique maintenant le terrorisme intégral. L'objectif unique à court terme est de faire sortir de prison les membres du « noyau dur » du groupe Baader, sans plus chercher à constituer autour des éléments activistes un courant de sympathie et de soutien dans les milieux d'extrême gauche. Il est vrai que d'autres militants, finalement lassés par la violence et convaincus comme Bonni Baumann de son inefficacité à long terme, *ont* évolué en sens inverse. Le triomphe de la ligne dure marque certainement un tournant dans l'histoire de l'activisme d'extrême gauche en R.F.A.

Il reste que cette nouvelle épreuve imposée au gouvernement de M. Schmidt *fait* peser une menace sur la coalition sociale-libérale qu'il préside. Non qu'elle puisse avoir des répercussions parlementaires immédiates. Mais, en faisant apparaître le pouvoir en place, aux yeux de beaucoup d'Allemands, comme inefficace dans sa lutte contre le terrorisme, elle peut renforcer la position des chrétiens démocrates de la C.D.U. et sans doute davantage encore de la C.S.U. bavaroise. Le président de cette dernière, M. Franz Josef Strauss, aurait, en effet, une chance d'apparaître, par sa personnalité et ses positions politiques, comme un des « hommes forts » dont l'Allemagne fédérale pourrait estimer avoir besoin aujourd'hui. D'autres (dont certains amis de ce dernier) s'interrogent désormais sur l'éventualité d'un retour à une formule de « grande coalition », la version allemande du gouvernement d'union nationale. Union dont certains veulent voir la préfiguration dans cet « état-major de crise » au nom significatif...

C'est aussi pour couper court à ces différentes spéculations sur la faiblesse gouvernementale, en matière de lutte antiterroriste, que le conseil des ministres ouest-allemand devait adopter, ce mercredi, en fin de matinée, un ensemble de mesures destinées à renforcer les moyens des pouvoirs publics à cet égard.

BERNARD BRIGOULEIX.



(Dessin de PLANTU.)

Les quotidiens ouest-allemands soulignent les devoirs de l'État face au terrorisme

Bonn *(A.F.P.)*. — L'ensemble de la presse ouest-allemande de mercredi met l'accent sur les devoirs et les tâches de l'Etat face au terrorisme.

« Nous voilà totalement dégrisés, estime le journal conservateur *Die Welt. La seule question qui se pose désormais est celle de l'efficacité du combat d'un état de droit contre la terreur. » Die Welt* estime, en outre *« qu'il ne s'agit plus d'assurer la protection des personnes menacées, que ce soient des personnalités ou non, mais de celle du citoyen en général »*.

Pour la *Stuttgarter Zeitung* (conservateur), *« l'important est de ne pas considérer ce nouvel attentat comme la manifestation politique, mais comme une action purement criminelle ». « L'attitude contraire*, ajoute le journal, *ne ferait que mettre en danger notre ordre politique. »*

L'opinion publique et le rétablissement de la peine de mort

Le *General Anzeiger*, de Bonn (libéral), évoque *« le rétablissement de la peine de mort à laquelle l'opinion publique ouest-allemande semble être de plus en plus favorable. Une telle pratique a beau être barbare et inutile, il faut cependant bien constater que seuls des terroristes morts ne peuvent plus être libérés à l'aide de chantages et de prises d'otage »*.

General Anzeiger ajoute : *« L'heure n'est pas à l'appel d'un Etat policier, elle est à la lutte contre le terrorisme avec les moyens les plus efficaces qui sont à notre disposition. Pour cela, il faut que les citoyens communiquent à la police jusqu'à leurs soupçons. Comme le combat des terroristes est un combat contre nous tous, personne ne doit fuir l'affrontement avec les meurtriers et leurs sympathisants. »*

Pour le *Nuernberger Nachrichten* (libéral de gauche), *« une chose est maintenant absolument indispensable : les hommes politiques de la capitale fédérale doivent agir en commun, prendre et réaliser leurs décisions à l'unanimité »*.

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (proche des milieux d'affaires) estime, de son côté *« qu'un état où surviennent des événements, tels ceux de Cologne, est ébranlé dans sa sécurité intérieure et se trouve en crise »*.

M. BRANDT : les terroristes sont « assimilables à ceux qui ont détruit la République de Weimar ».

Bonn *(A.F.P.)*. — Les terroristes qui ont enlevé M. Schleyer et tué quatre de ses gardes du corps sont, selon M. Willy Brandt, *« des meurtriers assimilables à ceux qui ont détruit la république de Weimar »*.

Dans la dernière édition de l'hebdomadaire social-démocrate *Vorwaerts*, le président de l'Internationale socialiste et président du S.P.D., condamne également les « sympathisants » des terroristes qui, écrit-il, grâce à leur soutien moral et pratique, ont permis les attentats contre MM. Buback, Ponto et Schleyer. Sans eux, estime l'ancien chancelier, les terroristes seraient impuissants. Ces gens, *« sont des lâches et des criminels parce que, comme dans les films de gangsters, ils soutiennent et entretiennent des tueurs »*, a ajouté M. Brandt.

La R.F.A. malade de ses extrémistes

II. — FILS DE WOTAN ET GUÉRILLEROS URBAINS

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

La société ouest-allemande traverse un profond malaise caractérisé par une remise en cause du « consensus social-libéral », qui rassemblait jusqu'à maintenant de larges secteurs de l'opinion. Dans un premier article, notre envoyé spécial a examiné les conditions de cette mise en question (« le Monde » du 7 septembre). Il présente ici les tendances principales des extrémistes de gauche et de droite qui en sont les acteurs les plus déterminés.

Munich. La scène se passe devant la brasserie Schwabinger Bräu, samedi dernier, à Munich. Le mouvement néo-nazi Deutsche Volksunion (Union populaire allemande), présidé par M. Gerhard Frey, éditeur du *Deutsche National Zeitung*, a annoncé une réunion sur le thème : « Faudra-t-il expier éternellement pour Hitler ? » Après maintes hésitations, la municipalité, saisie par de nombreuses organisations démocratiques ou antifascistes et la communauté israélite, a finalement interdit le meeting. Dans les attendus de sa décision, elle fait ressortir le risque qu'y soient exprimées des opinions incitant à la haine entre les peuples et en particulier des attaques contre le *« judaïsme mondial »* et la population juive de la République fédérale. L'un des orateurs prévus, un certain professeur-docteur Arthur Butz (les titres académiques impressionnent encore beaucoup le public), n'est-il pas l'auteur d'un ouvrage intitulé *l'Imposture du siècle*, dans lequel il nie le génocide de six millions de juifs pendant la guerre ?

Malgré la mesure d'interdiction, deux à trois dizaines de militants de la D.V.U. portant à la boutonnière l'insigne du parti — un aigle noir sur fond rouge — se pressent sur le trottoir devant la brasserie à la décoration rustique. Quelques jeunes en chemise kaki arborent un brassard aux couleurs du Reich : noir, blanc, rouge. Ce sont les mêmes qui affirmeront un peu plus tard, dans les discussions qui s'engagent spontanément avec des contre-manifestants, qu'ils se battent *« pour le plein respect de la Constitution »*.

A moins de 500 mètres de là, l'Association des victimes du nazisme et diverses organisations de gauche et d'extrême gauche ont appelé à un rassemblement contre la résurgence du fascisme. La nocivité du film de Joachim Fest, *Hitler, une carrière*, est dénoncée, la publication simultanée dans la presse des bonnes feuilles d'ouvrages sur des dirigeants nazis — Hitler, Heydrich, Bormann — est soulignée. Un orateur s'écrie : *« L'influence réelle des groupes néo-nazis est sensiblement plus grande que le nombre de leurs membres ! »*

La réunion finie, quelques porteurs de pancartes proclamant *« Plus jamais le fascisme »*, *« Plus jamais la guerre »* se dirigent vers la Schwabinger Bräu. Des cris fusent : *« Nazis raus aus München ! »* (les nazis hors de Munich !). La partie adverse répond : *« Assassins de Buback ! »* à quoi réplique le contre-slogan : *« Assassins de peuples ! »* Un jeune homme, à côté de nous, dit en riant à son amie : *« Ils sont stupides, ils nous mettent le meurtre de Buback sur le dos ! »*

Obliger l'État à montrer sa « véritable nature fasciste »

Stupides, peut-être, mais pas fous ! L'extrême droite ouest-allemande a compris depuis déjà quelque temps le parti qu'elle peut tirer de l'atmosphère d'intolérance favorisée par la multiplication des actions terroristes de l'ultra-gauche. L'amalgame est manié sans scrupules. Et pourtant tout sépare les manifestants sociaux-démocrates ou communistes de diverses obédiences, sincèrement désireux d'éviter toute renaissance du nazisme, et les « desperados » anarchistes dont l'action violente a pour but d'obliger l'Etat à montrer *« sa véritable nature fasciste »*.

Combien sont-ils ces jeunes gens prêts à tout, enfants perdus et frustrés d'une révolution impossible ? Dans son rapport annuel, l'Office de protection de la Constitution évaluait pour 1976 les effectifs de l'extrême gauche, toutes tendances confondues, à 110 000 personnes réparties dans 243 groupes différents, y compris les 40 000 membres du D.K.B., le parti communiste pro-soviétique. En ce qui concerne ce qu'on appelle communément la Fraction armée rouge (RAF), les services officiels paraissent ne s'être jamais fait une idée vraiment très précise de ses contours et de ses ramifications. Après l'arrestation en juin 1972 (et non en février 1974 comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 7 septembre) de ses têtes pensantes et agissantes — Andreas Baader, Ulrike Meinhof, Gudrun Ensslin, — le mouvement passa pour anéanti. A cette époque, M. Genscher, alors ministre de l'intérieur, indiquait devant le Bundestag que le noyau de la « bande à Baader » se composait de 23 personnes, dont 15 se trouvaient désormais sous les verrous.

L'impression était trompeuse. Telle l'hydre de Lerne, la RAF n'a fait au cours des cinq dernières années, en dépit des coups portés par la répression et une nouvelle vague d'arrestations en février 1974, que se régénérer.

Trois jours avant sa mort, au mois d'avril dernier, le procureur fédéral Buback estimait le « noyau dur » du mouvement à 200 personnes. Mais, le 1er septembre, M. Herold, président de l'Office fédéral de la police criminelle, l'évaluait à 1 200 personnes. A ce compte-là, ce n'est plus un noyau, c'est déjà tout un arbre !

A ces membres actifs s'ajoute une frange de « sympathisants » malaisément chiffrable, mais dont on peut se faire une idée en notant que les obsèques d'Ulriche Meinhof, morte dans la prison de Stuttgart-Stammheim, ont rassemblé en mai 1976 à Berlin 4 000 personnes, ou que l'annonce du verdict contre Baader, Ensslin et Raspe déclencha au mois d'avril dernier une manifestation de quelque 2 000 personnes à Francfort. A partir de 1973, les comités contre la torture créés dans toutes les grandes villes ouest-allemandes ont regroupé parfois jusqu'à une centaine de militants.

La difficulté d'estimer l'importance véritable de la RAF tient aux conditions de clandestinité dans lesquelles ses membres agissent et au fait que cette « armée rouge » n'existe sans doute pas sous la forme d'une organisation tenant un compte précis de ses adhérents et de leurs cotisations. Cette appellation, qui a été utilisée pour la première fois dans un texte publié en avril 1971, semble recouvrir des réalités assez diverses, des groupes séparés les un des autres par un cloisonnement opérationnel et des divergences idéologiques, mais qui se retrouvent tous dans cette phrase prononcée par l'avocat Horst Mahler, lors de son procès en février 1973 : *« On ne parle pas avec les suppôts du capitalisme, on tire sur eux. »*

« La propagande par le fait »

L'idéologie principale de ces groupes est en effet celle de l'action. Horst Mahler, qui fut, avant de prendre ses distances, en prison, avec la RAF, l'un des premiers et l'un des plus célèbres théoriciens du mouvement avec Ulrike Meinhoff, l'a fortement expliqué : *« Quelques douzaines de combattants*, écrit-il, *qui agissent vraiment et ne discutent pas sans fin, peuvent fondamentalement changer la scène politique »*. La doctrine exposée dans les tout débuts de l'organisation, de 1970 à 1972, dans plusieurs analyses aux titres évocateurs (*le Concept de la guérilla urbaine* ou bien *Guérillas urbaines et conflit de classes*) se présente volontiers sous un habillage marxiste-léniniste. En réalité, elle révèle surtout des affinités avec les nihilistes russes du dix-neuvième siècle, adeptes de la « propagande par le fait ». Les techniques de lutte de certains mouvements révolutionnaires du tiers-monde, en particulier les idées du Brésilien Carlos Marighela, paraissent avoir aussi exercé une influence sur les méthodes de la RAF. Si ce nom continue à être habituellement employé pour désigner le mouvement, c'est surtout par commodité, mais il serait sans doute plus juste de ne pas lui attribuer systématiquement tous les actes de violence de l'ultra-gauche, certains groupes agissant vraisemblablement pour leur compte, et sans recourir nécessairement à des justifications idéologiques.

Certains sociologues politiques ont voulu expliquer l'attitude radicale de ces jeunes, par le rejet de la société de leur père, jugée globalement coupable de philo-nazisme. S'il est un élément dont ils paraissent pourtant se soucier comme d'une guigne, c'est bien celui d'une résurgence fasciste. On aurait même parfois le sentiment qu'ils l'appellent de leurs vœux en guise de justification. D'une façon générale, la menace néo-nazie est d'ailleurs très sous-estimée en Allemagne fédérale, à commencer par l'Office de protection de la Constitution, qui se moque gentiment du grand fractionnement de l'extrême droite et de ses disputes incessantes. Toutefois, s'il constate que ces groupements *« n'ont pas représenté en 1976 un danger pour la sécurité de la République fédérale »*, le dernier rapport de l'Office n'en note pas moins que *« les activités et la disposition croissante* [des néo-nazis] *à employer des méthodes violentes constituent un possible facteur de troubles de l'ordre public »*.

La situation est paradoxale : apparemment, l'extrême droite ouest-allemande est nettement plus faible qu'il y a une dizaine d'années, lorsque le N.P.D. pénétrait dans plusieurs Parlements régionaux et ne manquait son entrée au Bundestag, en 1969, que de justesse. Aux dernières élections, en octobre 1976, le N.P.D. n'a recueilli que 0,4 % des suffrages et n'a même pas pu, avec un résultat aussi lamentable, se faire rembourser ses frais de propagande. Le nombre de ses adhérents n'atteint même pas dix mille. Il était en 1967 au moins trois fois plus élevé. L'ombre que le parti de M. von Thadden faisait alors planer sur le régime de la République fédérale était si inquiétante que Moscou jugeait utile d'adresser aux Occidentaux une note sur *« le danger d'une renaissance du nazisme et du militarisme allemands »*.

Mais l'influence néo-nazie ne doit pas être évaluée à la seule aune électorale. Tous les observateurs de la scène politique ouest-allemande sont formels : ayant constaté que la voie parlementaire lui était bouchée, l'extrême droite, estimée numériquement à moins de vingt mille membres (cent quarante-deux organisations), s'est repliée sur un activisme qui est devenu ces derniers mois de plus en plus agressif : profanations de cimetières juifs (un millier de tombes souillées dans les trois à quatre dernières semaines), rencontres ostentatoires d'anciens SS, manifestations para-militaires de diverses organisations de jeunesse comme la Wiking-Jugend ou le Groupe de sport de défense de Karl Heinz Hoffmann — on les appelle parfois les fils de Wotan (1).

Ce phénomène frappe d'autant plus qu'il s'accompagne d'un mouvement d'idées consistant, plus de trente ans après la fin de la guerre, à réexaminer le passé et à réinsérer l'hitlérisme dans l'histoire allemande. C'est ce qu'on appelle outre-Rhin la fin des tabous. Le film de Joachim Fest, *Hitler, une carrière*, doit être situé dans cette tendance. En soi, cette recherche est louable : il est grand temps, en effet, que les Allemands cessent de considérer Hitler comme un accident de leur histoire et admettent qu'il fut l'expression exacerbée d'une tendance nationaliste et pangermaniste qui plonge ses racines dans leur dix-neuvième siècle. L'hitlérisme, ce fut le rêve du Grand Reich vécu jusqu'à la démence.

De là à réhabiliter le IIIe Reich et le nazisme, à faire de Hitler un nouveau Napoléon, à qui l'histoire un jour rendra justice, à comparer les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité des SS à l'attitude de l'armée française en Algérie, à mettre en question la « justice des vainqueurs », de là, enfin, à contester l'holocauste de six millions de juifs, il y a un pas que les Allemands devraient tout de même se garder de franchir trop légèrement. Le *Deutsche National Zeitung*, dont le tirage de 130 000 exemplaires n'est certes pas négligeable, s'est spécialisé dans ce genre. Qu'on en juge par ces quelques titres qui ont barré sa première page sur six colonnes, ces dernières semaines : *« Découverte d'une nouvelle tromperie sur les chambres à gaz »* ; *« Qui a inventé la supercherie des millions de juifs gazés ? »* ; *« Le chantage d'Israël avec le mensonge sur les six millions de juifs »* et cette question d'une naïveté insensée : *« Hitler, démon ou messie ? »*

Avec Joachim Fest, on peut penser que les horreurs de l'hitlérisme empêchent à jamais, ou en tout cas pour longtemps, toute renaissance véritable du nazisme en République fédérale. Mais, en plaidant dans le climat actuel pour le renforcement de la loi et de l'ordre, pour le rétablissement de la peine de mort, l'extrême droite souffle dans le sens du vent. Et la division de l'Allemagne, le rêve d'une grande nation unie représente pour longtemps encore un facteur d'incertitude pour l'avenir.

Ce qui caractérise surtout le système aujourd'hui, c'est qu'il n'a plus l'adhésion inconditionnelle des citoyens. Une partie importante de l'électorat (un quart selon un sondage récent) est mécontente des partis, jugés incapables de résoudre les grandes questions de demain (énergie, écologie, loisirs, croissance, emploi) et voteraient pour un parti nouveau s'il s'en présentait un. Le mal, on le voit, est profond et profitable à tous les extrémismes. Devant les « provocations » montées essentiellement jusqu'à maintenant par des éléments anarchisants, l'Etat ouest-allemand n'a cessé ces dernières années de renforcer son potentiel répressif. N'est-ce pas en fin de compte un grand signe de fragilité ?

FIN

(1) Wotan : dieu de la guerre dans la mythologie germanique.

EUROPE

OUEST-ALLEMAND

Dans la presse parisienne...

L'AURORE : une épreuve immense pour le chancelier.

« C'est peut-être Willy Brandt, l'ancien chancelier prix Nobel de la paix, qui a trouvé la formule la plus dramatiquement juste lorsqu'il a qualifié les ravisseurs du François Ceyrac allemand, du « patron des patrons » de l'économie fédérale, « de meurtriers assimilables à ceux qui ont détruit la République de Weimar ». (...)

» Pour le chancelier Schmidt, l'épreuve est immense. (...) Si le gouvernement cède pour sauver la vie d'un homme aussi éminent que Schleyer, il n'y a qu'à démissionner. Il ne se relèvera pas de sa défaite. Mais laisser tuer Schleyer serait aussi un suicide politique pour le chancelier. (...) »

(PHILIPPE BERNERT.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : démentir ces désespérés.

« Le vrai problème ne réside pas vraiment dans l'action sadomasochiste de quelques illuminés. Il est dans le comportement des citoyens face au terrible danger qui les menace. A quelques exceptions près — dont Willy Brandt est la plus importante, — les Allemands réagissent au terrorisme avec une sensibilité policière plutôt que politique. Pourtant, le défi est clair : puisqu'on veut tuer la démocratie en Allemagne, c'est par le recours aux règles démocratiques qu'ils se défendront le mieux contre la subversion ; c'est en rejetant avec vigueur la tentation fasciste qu'ils abattront le terrorisme ; c'est en démentant ces désespérés qu'ils mettront fin à leur dernier espoir. »

(RICHARD LISCIA.)

LE MATIN : le goût agressif de la loi et de l'ordre.

« Que les terroristes allemands soient cinq cents ou mille deux cents, qu'importe ! Le gouvernement de Bonn se trouve confronté à un problème extrêmement délicat : doit-on contenir l'hystérie collective qui suit chaque nouveau crime ou l'exploiter ? A-t-il dans son arsenal juridique les moyens de lutter contre le terrorisme sans porter atteinte aux libertés individuelles ? Dans cette affaire, le gouvernement Helmut Schmidt joue sa crédibilité. (...)

» L'Allemagne fédérale est ainsi prise dans le terrible engrenage de la violence terroriste et de la répression policière. Le goût de la loi et de l'ordre est devenu agressif et risque à tout moment de renverser cette fragile barrière psychologique que la social-démocratie opposait encore au déferlement de l'autoritarisme et de l'arbitraire policier. »

LIBERATION : l'étouffement de l'opposition.

« Le déclenchement des premières actions de la R.A.F. au début des années 70, fut l'occasion d'une sophistication accrue de l'arsenal judiciaire et policier qui devait permettre à l' « Etat de droit » ouest-allemand de maintenir sa domination contre tout nouvel embryon d'opposition. Depuis, rien n'est venu arrêter cette spirale de l'étouffement. (...)

» Même si Hans-Martin Schleyer était libéré et les membres du commando capturés, les coups de feu de Cologne n'arrêteront pas de résonner pour autant. Le renforcement considérable des moyens d'intervention de la police, le recours massif à une population prête à la collaboration et à la dénonciation, l'intimidation de la gauche et de l'opinion publique libérale n'en viendront pas à bout. Il y a pas de « solution finale » *à ce* « terrorisme », *il y aura toujours une faille dans le meilleur dispositif de sécurité, et toujours dix personnes décidées pour prendre les armes et tirer. »*

(J.-M. BOUGUEREAU.)

L'HUMANITE : la mansuétude de Schmidt à l'égard des néo-nazis.

« Le gouvernement social-démocrate de Helmut Schmidt gère la crise sur le dos des travailleurs, se laissant glisser de concession en concession sous la pression des chrétiens-démocrates de Helmut Kohl et Franz Josef Strauss. Il fait preuve de la plus grande mansuétude à l'égard des nostalgiques néo-nazis, accueille le criminel de guerre Kappler à bras ouverts, mais pourchasse les communistes et les démocrates dans la fonction publique. (...)

» De l'absence de perspectives naît le désespoir. Et les actions criminelles et suicidaires qui en résultent ne profitent évidemment qu'à ceux qui rêvent d'imposer un pouvoir encore plus autoritaire, de serrer encore un peu plus la vis qui limite les libertés démocratiques. »

(LAURENT SAUERWEIN.)

ROUGE : la classe ouvrière rejette ce terrorisme.

« Personne, parmi nous, ne va s'apitoyer sur le sort de Schleyer, cet ancien SS devenu patron des P.-D.G. allemands. (...)

» Mais personne parmi nous ne peut approuver les méthodes d'action utilisées aujourd'hui en R.F.A. par les organisations qui prônent la lutte armée.

» L'attentat de Cologne n'affaiblit pas la bourgeoisie allemande, il lui donne simplement des arguments supplémentaires pour renforcer son dispositif policier. Il ne permet pas de faire avancer d'un pouce la conscience de classe des travailleurs, mais permet, au contraire, d'isoler l'extrême gauche et de renforcer la collaboration de classes derrière le drapeau de la « solidarité nationale » contre un terrorisme que la classe ouvrière rejette. »

(ALAIN KRIVINE.)

...et internationale

LE TIMES (Londres, indépendant) : mieux vaudrait utiliser la législation en vigueur.

Sous le titre : « Ces terroristes bien élevés des classes moyennes », *le Times* s'interroge sur *« le degré de libéralisme à sacrifier pour mater les terroristes ».* Il ajoute qu'*« il serait préférable pour l'instant d'essayer de contenir la menace actuelle en utilisant la législation en vigueur, plutôt que d'adopter, en hâte, des lois qui pourraient, par la suite, être utilisées à des fins moins désirables ». « Mais,* conclut *le Times, il ne s'agit pas d'un problème que des gens de l'extérieur peuvent résoudre facilement. »*

LE GUARDIAN (Londres, libéral) : quels seront les prochains objectifs des terroristes ?

« Si la présente génération de terroristes est essentiellement soucieuse d'obtenir la libération de ses principaux leaders, on ne peut que se demander quels seront ses objectifs ensuite. Le plan auquel devra faire face le gouvernement allemand demain comprend le recrutement de cinq mille nouveaux agents antiterroristes, et les doutes que ce plan suscitait dans la gauche du parti socialiste vont fort probablement disparaître à la suite des événements de cette semaine. »

POLITIKA (Belgrade) : la pègre a abusé de la précarité de la loi.

« On comprend que la R.F.A. ait souhaité se libérer le plus vite possible des chaînes du passé. Mais elle a commencé à se bercer d'illusions sur l'Etat constitutionnel, la démocratie et sur des critères déjà bien mûrs pour son comportement avec le reste du monde.

» L'Allemagne a laissé trop longtemps l'émigration terroriste semer la terreur chez elle. La pègre a abusé de la précarité des articles de loi ouest-allemands, appliqués selon les besoins du moment et non pas en tenant compte de la nécessité de coordonner l'ordre constitutionnel avec les normes et les critères juridiques internationaux. »

POINT DE VUE

La violence, c'est la violence

par JACQUES ELLUL (*)

IL est difficile de laisser passer l'article de Jean Genet, « La violence et la brutalité », dans *le Monde* du 2 septembre, sans apporter quelques éléments complémentaires de réflexion. Je ne discuterai pas sa louange de « la bande à Baader » (R.A.F.). Nous avons trop peu d'informations réelles à ce sujet pour le faire correctement. Il ne peut s'agir dans tous les cas que de prises de position idéologiques et passionnelles. Mais je retiendrai deux points :

1) La distinction entre violence et brutalité : très remarquablement, Jean Genet reprend ici le vieux discours bourgeois classique sur la question : simplement inversé. Pendant tout le dix-neuvième siècle, on a voulu distinguer entre la violence criminelle (de l'assassin, de l'anarchiste) et la violence officielle, « réglée », soumise aux lois, donc légitime, et que l'on a pudiquement appelée « contrainte », « force publique ». Jean Genet se borne à inverser : *brutalité,* c'est tout ce que fait la société officielle, légale, bourgeoise. *Violence* (légitime !), c'est l'action du hors-la-loi.

Or ces distinctions, l'une comme l'autre, sont de pure forme et dépendent simplement de la « valeur » que l'on privilégie : l'ordre ou la révolution. Un intellectuel conformiste du dix-neuvième siècle pouvait faire sur le thème inverse des déclarations aussi émouvantes et grandiloquentes que celles de Jean Genet. Il n'y a de « violence bonne », dans un cas comme dans l'autre, que par rapport à cette valeur. Et nous retrouvons *le fleuron du discours bourgeois : « La fin justifie les moyens. »* Hélas ! tout l'article de Jean Genet peut se ramener à ces cinq mots ! Et, bien entendu, il ignore totalement que toute violence engendre toujours et nécessairement une contre-violence ; que les attentats de « la bande à Baader » sont la meilleure *provocation au nazisme ;* et ce ne sont pas des distinctions verbales entre violence et brutalité qui y changeront quoi que ce soit ;

2) La seconde observation porte sur la louange, faite par l'auteur, de l'U.R.S.S. Il est vraiment merveilleux de voir qualifier les quelque cent millions de victimes du stalinisme d' *« anecdotes* du Kremlin et autres *détails* rapportés par les kremlinologues » ! La valeur suprême de l'U.R.S.S., malgré quelques petites bavures, c'est d'après Jean Genet d'avoir toujours pris le parti des peuples du tiers-monde, des colonisés, « des pays les plus faibles et les plus démunis ».

Deux remarques à ce sujet : Jean Genet devrait bien relire de façon sérieuse Lénine, il y apprendrait que prendre le parti des peuples conquis ou colonisés n'est en rien destiné à les défendre, mais c'est une opération stratégique contre l'impérialisme. Il faudrait écrire réellement : « L'U.R.S.S. a sans interruption *utilisé* les peuples colonisés et le tiers-monde comme masse de manœuvre contre l'impérialisme bourgeois. » Ce qui veut dire aussi que, lorsque ce n'est pas l'intérêt de la « révolution », on laisse tomber ces peuples ou même on les condamne, comme furent expressément condamnés par les marxistes les mouvements nationalistes tchèque (contre l'empire austro-hongrois) et polonais (contre l'empire russe). Et l'on pourrait citer bien des exemples, depuis trente ans, où l'U.R.S.S. a pris parti contre des rébellions d'indépendance de peuples africains ou asiatiques !

Seconde remarque : Jean Genet oublie radicalement que l'U.R.S.S est la dernière puissance coloniale du monde. Car, enfin, les Tatars, les *Bachkins, les Kalmouks,* les Yakoutes, les Mongols, les Bouriates, les Khirgizes, ne me paraissent pas plus appartenir par nature à la Russie que les Algériens à la France ! L'U.R.S.S. a simplement chaussé les bottes de l'impérialisme tsariste, en ayant même pour but de reconquérir ce qui lui avait été enlevé en 1917 *(pays baltes, Bessarabie...).* Alors, avant de s'extasier sur la Sainte Russie (pardon U.R.S.S.) et justifier grâce à elle l'action de « la bande à Baader », Jean Genet ferait mieux d'analyser de près ses arguments...

(*) Professeur à l'université de Bordeaux.

CORRESPONDANCE

L'ALLEMAGNE EN QUESTION

Plusieurs lecteurs allemands ont réagi aux articles publiés dans le Monde *à propos de leur pays.*

Au sujet de l'article de Manuel Lucbert : « Le IIIe Reich sans étoile jaune » (le Monde *du 23 août), M. Rainer Hudemann, de Trèves, nous écrit :*

Présenter le film de Joachim Fest, *Hitler, une carrière,* comme preuve d'une vague néo-nazie montre d'abord que l'on n'en a compris ni l'intention ni la méthode, et que l'on ne connaît pas le public de la République fédérale. Quand M. Lucbert reproche à M. Fest de n'avoir pas suffisamment montré les aspects horribles du nazisme, croit-il sérieusement que, après les millions de livres d'école, de documentations vendues partout, jusque dans les supermarchés, après toutes les émissions consacrées par la télévision et la radio à ces aspects du régime, les Allemands sont restés pratiquement à l'état d'information de 1945 ?

Si M. Fest essaie maintenant de montrer pourquoi, malgré les camps de concentration et le traitement des juifs, Hitler a pu fasciner tant d'Allemands, ce n'est précisément pas la solution de facilité que lui reproche M. Lucbert, et évidemment encore moins de la naïveté de sa part. Il ne s'agit pas de convaincre les quelques ignorants qui existeront toujours ; il s'agit d'amener à une nouvelle réflexion les autres, cette immense majorité qui connaît la réalité des camps de concentration et croit avoir « surmonté », en la connaissant, le problème Hitler. La réaction, par exemple, des jeunes lycéens interrogés à l'improviste par la télévision allemande à la sortie du cinéma montre bien que, en ce sens, la méthode de M. Fest est la bonne.

Interpréter ce bilan ou la publication des carnets de Gœbbels par le *Stern* comme preuve d'une vague néo-nazie ne déforme pas seulement la réalité de la République fédérale d'une façon surprenante, mais revient, en dernier lieu, à interdire toute discussion plus nuancée sur le IIIe Reich — discussion qui pourrait peut-être faire passer dans un public plus vaste une petite partie des résultats de recherches que des historiens de nombreuses nations ont réunis depuis des années.

Sur le point de vue de M. Jean Genet, à propos de la Rote Armee Fraction, « Violence et brutalité » (le Monde *du 2 septembre), M. Walter Undeutsch, de Göppingen, écrit :*

M. Genet accuse l'Allemagne d'inhumanité envers les terroristes. Ayant vu les cellules des terroristes à la télévision ou sur des photos, la population allemande est, dans une très large mesure, indignée du grand confort, avec étagères de livres, télévision, etc., dont les détenus peuvent profiter dans ces prisons, qui ressemblent plutôt à des sanatoriums. Certes, on a refusé aux terroristes le logement en commun, mais seulement parce qu'on craint de nouveaux actes terroristes à l'intérieur des prisons.

Je serais très curieux d'apprendre comment M. Genet juge le comportement de la terroriste Susanne Albrecht, qui, profitant de relations familières, s'est introduite dans la maison du P.-D.G. Ponto, où elle a été amicalement accueillie et — par cette infâmie extrême — a réussi à assassiner sa victime sans méfiance.

Je suis d'accord avec l'auteur pour dire que l'interdiction du parti communiste par la cour constitutionnelle à Karlsruhe, sous le gouvernement Adenauer, a été une grave faute politique. Mais le parti communiste est admis ici depuis plusieurs années ! Cependant, malgré des subventions énormes de l'Allemagne de l'Est, il n'a ici aucune chance auprès des électeurs. La proximité de la frontière interallemande avec ses mines, ses barbelés, la suppression de chaque critique, les restrictions du trafic par les communistes est-allemands empêchent que le parti communiste devienne une force majeure dans notre pays.

DIPLOMATIE

M. JEAN-RENÉ BERNARD NOMMÉ AMBASSADEUR A MEXICO

L'annonce de la nomination de M. Jean-René Bernard comme ambassadeur de France à Mexico, en remplacement de M. Jean Béliard, paraîtra dans le *Journal officiel* du 8 septembre.

[Né le 1er décembre 1932, diplômé de l'ENA, M. Bernard est nommé inspecteur des finances en novembre 1958. De 1962 à 1968, il est conseiller technique au cabinet de M. Pompidou, alors premier ministre. En 1969, il est chargé des affaires économiques et financières au secrétariat général de la présidence de la République dont il devient le secrétaire général adjoint en 1973. Depuis 1967, il était secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne.

A Moscou

Prochaine rencontre Brejnev-Waldheim

Moscou *(A.F.P., Reuter).* — M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a déclaré, mardi 6 septembre à Moscou, qu'il rencontrerait M. Leonid Brejnev, chef de l'Etat, lundi 12 septembre, dans la capitale soviétique. Il repartira tout de suite après pour Paris, où sera retardée la conférence de presse qu'il devait tenir, à 17 heures, à l'occasion de la parution de son livre. *Un métier unique au monde.*

Au cours d'une conférence de presse donnée au terme des deux entretiens qu'il a eus, lundi et mardi, avec M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, M. Waldheim s'est déclaré plus optimiste quant aux chances d'un nouvel accord SALT qu'il ne l'avait été en mai, à la veille de la dernière session des négociations américano-soviétiques. Il a précisé que M. Gromyko avait souligné devant lui *« l'intérêt certain de Moscou de parvenir à des résultats positifs »,* tout en rappelant que *« l'issue des négociations ne dépend pas uniquement de l'Union soviétique ».*

En réponse à la question d'un journaliste sur l'implantation de colonies juives en Cisjordanie, M. Waldheim a déclaré que les initiatives dans ce sens n'étaient *« pas utiles ». « Elles sont contraires,* a-t-il ajouté, *aux résolutions des Nations unies et compliquent les efforts en cours pour trouver une solution au problème du Proche-Orient. »*

Grande-Bretagne

A LA CONFÉRENCE DES TRADE UNIONS

Le gouvernement et les syndicats doivent s'engager ensemble sur « une route longue et dure »

déclare M. Callaghan

De notre correspondant

Londres. — Répondant à l'appel de M. Callaghan, la conférence des trade unions réunie à Blackpool approuvera sans doute le maintien de la règle dite des douze mois imposant aux syndicats un délai d'un an avant de négocier de nouveaux salaires. Les dirigeants du TUC ont minutieusement préparé le scrutin en multipliant les manœuvres et les pressions. Mais le succès de la hiérarchie syndicale, qui est aussi celui du gouvernement travailliste, pourrait bien être précaire si dans les entreprises les délégués syndicaux, sous la pression de leurs troupes, ou de leur propre initiative, décidaient de passer à l'action.

Les réactions de la « base » sont imprévisibles. Dans certaines industries, la crainte du chômage joue un rôle de frein et incite les ouvriers à la modération ; parfois même, comme chez Leyland, elle les pousse à s'opposer à la grève décidée par leurs délégués. Mais, comme l'attestent de nombreuses grèves non officielles, le chômage n'affecte pas toujours le militantisme des syndiqués

M. Callaghan dans son discours s'est adressé essentiellement, par-dessus les dirigeants syndicaux, aux délégés d'entreprise. Il savait que son appel ne modifierait en rien les positions arrêtées après de longues et difficiles délibérations par les cadres syndicaux. Il était néanmoins important pour le gouvernement de remporter à Blackpool un succès tactique et psychologique qui lui permette de gagner du temps. Un échec aurait été fatal à la politique des revenus. Dans ce contexte, M. Callaghan, comme l'écrit le *Financial Times,* a accompli une *« courageuse et efficace performance ».*

Matois et débonnaire, le premier ministre a tenu un langage familier à un auditoire qu'il connaît bien. Son discours fut un habile dosage de flatteries et d'admonestations. Compte tenu du climat général, il réussit le tour de force d'obtenir l'hommage de la grande majorité des délégués qui, à l'exemple de M. Scanlon, leader du syndicat des mécaniciens, se levèrent pour lui faire une ovation. Mais les applaudissements furent de courte durée.

M. Callaghan ne fit aucune concession et ne prit pas d'engagements précis. Il laissa seulement entrevoir des mesures de relance à l'automne, notamment sous la forme d'allégements fiscaux. D'accord en principe pour stimuler l'économie, le premier ministre estime que ce stimulant ne doit pas être artificiellement établi en fonction de préoccupations électorales, mais reposer sur un taux régulier de croissance s'étendant sur une lorque période avant et après les élections. *« Des salaires modérés et une fiscalité réduite »* représentent à son avis le meilleur moyen de consolider les progrès accomplis au prix de lourds sacrifices ces deux dernières années. Mais l'amélioration de la situation économique ne suffit pas pour abandonner immédiatement l'austère politique des revenus et les restrictions.

L'ère de la réduction du niveau de vie touche à sa fin, a-t-il dit en substance, à condition que soit maintenue la « règle des douze mois » et que les relèvements de salaires se maintiennent dans la limite des 10 % par an définie par le chancelier de l'Echiquier. Ce passage du discours provoqua quelques remous, tout comme les remarques acidulées sur le principe des négociations collectives libres. M. Callaghan se référait aux arrangements négociés directement entre patrons et syndicats, sans intervention de l'Etat. *« J'y ai longtemps cru dans ma jeunesse,* a-t-il dit, *mais l'expérience a démontré que les négociations libres ne menaient pas nécessairement à la justice sociale ou au socialisme. Dans ce système,* a-t-il ajouté, *le lion emporte toujours la part du lion... »*

Bien entendu, M. Callaghan remercia le TUC pour sa maturité et sa discipline qui, a-t-il dit, ont permis de réduire de moitié l'inflation. Il a invité le mouvement syndical à poursuivre sa coopération avec le gouvernement. Le premier ministre a clairement expliqué que si cette collaboration faisait place à un affrontement sur les salaires, les syndicats et le parti travailliste perdraient les élections. *« Nous avons les meilleures chances de progresser et de réduire encore le taux d'inflation »,* déclara-t-il. Il a ajouté qu'il n'existait pas de *« raccourci »* : le but ne sera atteint que si gouvernement et syndicats s'engagent ensemble sur une *« route longue et dure »*...

Loin de « promettre la lune » aux syndicats, M. Callaghan les a dissuadés de vouloir chercher à compenser, par des demandes excessives de salaires, la réduction du niveau de vie des travailleurs ; il les a incités à envisager *seulement* une *modeste* et progressive amélioration.

HENRI PIERRE.

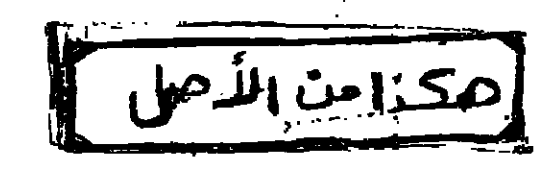
Portugal

DÉMISSION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT A LA PLANIFICATION

Lisbonne *(A.F.P.).* — Le secrétaire d'Etat à la planification, Mme Maria Manuela Silva, a présenté la semaine dernière sa démission du gouvernement en raison de désaccords politiques, annonce-t-elle elle-même le mercredi 7 septembre dans des déclarations au *Diario de Noticias.*

Le premier ministre, M. Mario Soares, n'a pas encore pris de décision au sujet de son remplacement, Mme Manuela Silva précise que les divergences portent sur des aspects généraux de l'action de l'exécutif et particulièrement sur la politique économique.

La démission du secrétaire d'Etat était envisagée depuis que l'examen du projet de plan à moyen terme avait été renvoyé à la prochaine session parlementaire. Mme Silva avait en effet annoncé qu'elle n'accepterait pas de modifications de ce projet, vivement critiqué par la droite.



OCÉANIE

Australie

La démission du ministre de la justice accroît la fragilité du gouvernement

Correspondance

Sydney. — Le gouvernement conservateur vient d'essuyer une sérieuse défaite après la démission de l'un de ses principaux membres, le ministre de la justice M. Ellicott. Paradoxalement, cette démission est en rapport avec l'affaire qui, en 1975, entraîna le départ de plusieurs ministres du gouvernement travailliste et contribua finalement à sa chute.

Le gouvernement de M. Whitlam avait été mis en cause à la suite de révélations indiquant qu'il avait cherché à emprunter des sommes très importantes sur le marché international avec le concours de financiers arabes. Une enquête a été ouverte sur cette affaire. Mais le gouvernement de M. Fraser s'est aperçu qu'en insistant trop sur les fautes de l'ancienne équipe dirigeante il pourrait être accusé par l'opinion de vouloir masquer ses échecs, notamment dans le domaine économique. M. Fraser chargea donc M. Ellicott de mettre un terme à l'enquête.

Le ministre — un homme de loi — avança qu'il ne revenait pas à un membre du cabinet mais à la justice de se charger de cette mission. Il ne s'en acquitta pas moins avec diligence et compétence. Mais il ne partageait pas le point de vue du premier ministre et des autres membres du gouvernement qui auraient voulu enterrer l'affaire.

La démission de M. Ellicott, à un moment où M. Fraser envisage des élections anticipées, ne présente pas le gouvernement sous le jour le plus favorable. M. Fraser a fait récemment adopter une loi interdisant aux fonctionnaires de se mettre en grève, et il a également dressé contre lui les syndicats en décidant la reprise de l'extraction de l'uranium. Les conservateurs seront également handicapés par l'importance du chômage et les incertitudes économiques. Mais des élections anticipées sont peut-être la seule possibilité offerte au gouvernement pour qu'il se maintienne au pouvoir.

AFRIQUE

LES COMBATS DANS L'OGADEN

Les maquisards somalis s'efforcent de prévenir une contre-offensive éthiopienne

La situation militaire demeurait confuse ce mercredi matin 7 septembre autour de la ville de Jijiga, dans le nord de l'Ogaden, ville que les maquisards somalis affirment avoir prise. En fait, les milieux diplomatiques de Mogadiscio estiment que les Ethiopiens pourraient encore contrôler Jijiga, d'où ils espèrent lancer une vaste contre-offensive que s'efforcent de prévenir les Somalis. A Addis-Abeba, le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam a dénoncé l'appui donné à la Somalie par les « classes dirigeantes arabes ».

A Moscou, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a déclaré que M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, et lui-même, « avaient constaté avec un profond regret que l'on s'efforce actuellement de modifier les frontières entre l'Ethiopie et la Somalie ». « Personne ne sait où cela s'arrêtera, a-t-il ajouté, car il y a des problèmes de frontières presque partout en Afrique. »

Les Etats-Unis, pour leur part, viennent de signer un accord d'aide de 200 000 dollars à l'Ethiopie, pays d'où ils avaient pourtant été chassés en avril dernier. Cet accord indique que tous les ponts ne sont pas coupés entre Addis-Abeba et Washington.

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — L'agence somalienne de presse, Sonna, a invité le 6 septembre « *les Etats socialistes* » à faire preuve de « *prudence* » afin de « *ne pas salir les relations actuelles d'amitié, lesquelles ont été soumises à plusieurs dures épreuves* ».

Après avoir analysé l'évolution récente du régime d'Addis-Abeba, le commentateur de la Sonna rappelle, citant la *Pravda*, les *Izvestia* et l'agence Tass, que « *les mass media de plusieurs Etats socialistes ont, à plusieurs reprises, chanté les soi-disantes vertus de la dictature de Menguistu* » (le chef de l'Etat éthiopien). « *Compte tenu de la confusion et de la rapidité de l'évolution de la situation en Abyssinie, pour quelles raisons plusieurs Etats socialistes ont-ils abandonné la prudence nécessaire et adhèrent-ils de façon militante à une politique de consolidation de la dictature Menguistu ?* », se demande également le commentateur somalien.

La réponse qu'il donne est mesurée et fait la part des arguments politiques, historiques et stratégiques. En conclusion, la Sonna estime que le « *danger* » serait de « *donner la priorité à toutes sortes de problèmes susceptibles de créer des malentendus et des confrontations entre la Somalie et les Etats socialistes* ». Le danger serait également de « *sacrifier les principes socialistes de l'autodétermination des peuples en faveur d'intérêts étatiques, aggravant ainsi les conflits et conduisant à des confrontations entre les mouvements progressistes de la région et les politiques des Etats socialistes concernés* ».

C'est la première fois, depuis la visite du président Syaad Barre à Moscou, le 28 août, que les relations somalo-soviétiques font l'objet d'un commentaire si ouvert de la part de Mogadiscio. Il intervient trois jours après la réunion du comité central du parti révolutionnaire socialiste de Somalie et semble avoir surtout pour objet de calmer les esprits. L'espoir d'éclaircir le climat entre la Somalie et les « *Etats socialistes* » (principalement l'Union soviétique) y est clairement exprimé.

L'appui soviétique a manifestement fait défaut à Mogadiscio au moment où la jeune République en avait le plus besoin. Cette « *dure épreuve* », pour reprendre l'expression de la Sonna, laissera des traces durables. Entre les deux capitales, les relations ne seront sans doute jamais plus les mêmes. Mais les Somaliens semblent préférer les réajustements aux revirements, de façon à ne pas remettre en cause les acquis en Ogaden et à conjurer les risques d'un isolement diplomatique.

La bataille de Jijiga

Sur le terrain, la situation demeure confuse dans le nord de l'Ogaden, autour de la ville de Jijiga, où se joue l'issue de cette phase de la guerre.

Le secrétaire général du Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) a bien affirmé, lundi 5 septembre, devant des journalistes, que Jijiga avait été « *libérée* ». L'agence de presse somalienne n'en a toutefois pas fait état dans le compte rendu de cette conférence de presse diffusé le lendemain. Les Ethiopiens maintiennent, de leur côté, qu'ils tiennent toujours la place et, à Mogadiscio, des sources indépendantes indiquent que Jijiga demeurait aux mains des Ethiopiens dans la nuit de dimanche à lundi.

Située à plus d'une centaine de kilomètres à l'est de Dire-Daoua, Jijiga constitue un barrage pour les forces de libération somalies venues du sud. En faisant sauter ce verrou, elles remporteraient une victoire importante : non seulement parce que les Ethiopiens en seraient démoralisés, mais parce qu'ils perdraient ainsi leur tremplin pour contre-attaquer en Ogaden.

Pour protéger leur garnison encerclée de Jijiga — si tel est bien encore le cas, — les Ethiopiens peuvent lancer des raids aériens à partir des aéroports de Debre-Zeit et même d'Addis-Abeba. Mais ils ont avant tout besoin du pont aérien — notamment par hélicoptères — établi entre Dire-Daouda et Jijiga. C'est pourquoi les forces de libération somalies ont tenté de prendre Dire-Daoua, le 16 août. Elles n'ont réussi, à l'époque, qu'à paralyser provisoirement l'aéroport de cette ville. Si l'on en croit certains observateurs, un changement de tactique serait alors intervenu pour tenter de déloger directement les Ethiopiens de Jijiga.

Les Ethiopiens sont désormais ravitaillés en armes par un pont aérien — deux vols quotidiens d'Antonov gros-porteurs — entre Aden (Sud-Yemen) et Addis-Abeba. Ils auraient reçu quarante Mig-21, un bon nombre de chars lourds soviétiques du type T-54. Ces livraisons de matériel militaire, confirmées ici par des sources indépendantes, donnent la mesure des combats qui se déroulent actuellement dans le nord du Harraghe.

« Geler » la guerre

Les mêmes sources indiquent que les Ethiopiens devraient, en principe, tout faire pour résister à l'offensive des forces de libération somaliennes dans ce secteur. Un repli sur Harrar signifierait, pour Addis-Abeba, la perte probable de l'Ogaden et, pour l'insurrection érythréenne, un très sérieux coup de fouet. Or, pour l'instant, l'expérience des Ethiopiens en Erythrée semble leur permettre, selon la formule d'un expert, d'y « *geler* » provisoirement la guerre. La même source indique que, dans l'immédiat, les Erythréens n'ont pas les moyens de profiter de la situation ou d'alléger le front des somalis à l'autre extrémité de Somalis à l'autre extrémité de l'ancien empire éthiopien.

Le redécoupage d la carte politique de la « corne » de l'Afrique pourrait ainsi se décider dans la région de Jijiga. On n'a guère l'impression ici que les Soviétiques souhaitent une telle évolution. Lundi, en déclarant que, « *dans une situation de guerre, vous devez toujours vous attendre à des difficultés* », le secrétaire général du F.L.S.O. voulait sans doute indiquer que la situation ne s'était pas encore complètement retournée en faveur de son camp dans ce secteur. Il a cependant ajouté que la « *détermination de libérer entièrement l'Ogaden* » était sans faille et qu'il n'était pas question de cesser les combats avant que cet objectif soit atteint.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● **M. DONALD MACDONALD**, ministre canadien des finances, a présenté, mardi 6 septembre, sa démission pour « *raisons personnelles* » au premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau. Elu député en 1962, M. MacDonald, quarante-cinq ans, a été le principal maître d'œuvre de la politique anti-inflationniste du cabinet Trudeau, après avoir successivement occupé les postes de ministre de la défense et de l'énergie. Sa démission amènera M. Trudeau à remanier incessamment son cabinet. — *(A.F.P.)*

Colombie

● **UNE GREVE GENERALE** aura lieu le mercredi 14 septembre, ont annoncé mardi 6 septembre les dirigeants syndicaux. Parmi les revendications figurent, la levée de l'état de siège, la création d'une prime mobile et une augmentation générale des salaires. La grève a été déclarée illégale par le gouvernement. Elle avait été annoncée, il y a plus d'un mois, par les quatre principales centrales syndicales colombiennes, de tendance conservatrice, modérée, communiste et socialiste, qui, pour la première fois dans l'histoire du pays, ont constitué un front uni.

Mardi 6 septembre, d'autre pat, soixante personnes, en majorité des étudiants de l'université d'Antioquia, ont été arrêtées à Medellin, à la suite de désordres au cours desquels un véhicule officiel a été incendié. — *(A.F.P.)*

Egypte

● **QUATRE-VINGT-SIX DETENUS POLITIQUES EGYPTIENS** ont commencé le 3 septembre une grève de la faim pour protester contre les ingérences de l'Etat dans les affaires judiciaires. A la suite d'une décision de la présidence de la République, cinquante-cinq détenus n'ont pas été libérés malgré un verdict de non-lieu délivré par les tribunaux ; d'autres, contre lesquels aucun chef d'inculpation n'a été retenu, n'ont pas non plus été mis en liberté parce qu'ils refusaient de signer des dépositions accablant leurs camarades.

Espagne

● **LA POLICE ESPAGNOLE** recherche la fille, âgée de quatre ans, du consul de Belgique à Valence, qui a disparu lundi 5 septembre. C'est dans la soirée de lundi que le consul, M. Pierre-Jean Carlier, a signalé à la police la disparition de la petite fille. Des recherches ont été immédiatement entreprises. Des versions contradictoires circulent sur cette disparition, certains témoins affirmant que c'est l'œuvre d'un commando, d'autres parlant d'un détraqué isolé. — *(A.F.P., Reuter.)*

Italie

● **APRES LE REFUS DES AUTORITES SOVIETIQUES**, d'accorder un visa au professeur communiste italien Vittoria Strada, l'éditeur Giulio Tinaudi a décidé de ne pas assister personnellement à la Foire du livre à Moscou.

Ouganda

● **LES DOUZE OUGANDAIS** condamnés à mort pour « trahison » lundi 5 septembre, à Kampala, par un tribunal militaire (*le Monde* du 7 septembre), seront fusillés publiquement le vendredi 9 septembre, a annoncé la radio ougandaise. Les douze condamnés à mort, accusés d'avoir voulu « *renverser par la force le gouvernement du président Amin légalement établi* », avaient été arrêtés en février dernier. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● **LE PROCES DE HUIT JEUNES SUD-MOLUQUOIS**, accusés d'avoir participé en juin dernier à la double prise d'otages dans un train et dans une école, s'est ouvert mardi 6 septembre devant le tribunal d'Assen, dans le nord de la Hollande. Les accusés sont âgés de dix-huit à vingt-huit ans. Ils risquent une peine de dix ans de prison. — *(A.P.)*

● **M. ANDREAS VAN AGT**, le dirigeant des démocrates-chrétiens néerlandais, abandonne le poste de ministre de la justice dans le gouvernement démissionnaire de M. Joop Den Uyl, chargé des affaires courantes. Il a annoncé qu'il préférait occuper son siège de député. M. Van Agt était le principal interlocuteur de M. Den Uyl dans les négociations pour la reconduction d'une coalition socialiste-démocrate chrétienne, et il se montrait particulièrement intransigeant quant à l'interdiction de l'avortement, que les socialistes entendent libéraliser. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● **TOUS LES OUVRIERS D'UN RANCH RHODESIEN ET LEURS FAMILLES**, soit quarante-cinq Africains au total, ont été enlevés dimanche 4 septembre et emmenés au Botswana par des maquisards nationalistes réfugiés dans ce pays, annonce-t-on au quartier général de l'armée rhodésienne. D'autre part, le gouvernement du Botswana a accusé, lundi 5 septembre, l'aviation rhodésienne d'avoir mitraillé et bombardé un village frontalier. — *(A.F.P., Reuter.)*

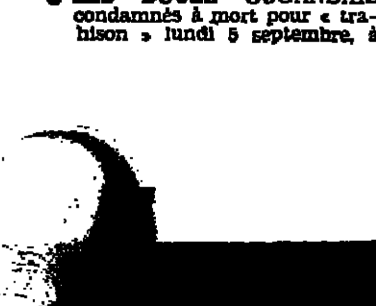
Maroc

UNE DIZAINE DE JEUNES FRANÇAIS SONT EMPRISONNÉS A TANGER POUR DÉTENTION DE DROGUE

Une dizaine de Français, appréhendés au cours de ces derniers jours dans le nord du Maroc pour détention de drogue, sont actuellement emprisonnés à Tanger, où ils attendent de passer en jugement, vient d'annoncer l'Agence France-Presse dans une dépêche de Rabat. Parmi eux se trouvent deux jeunes gens, Gérard Marteau, vingt-cinq ans, et sa fiancée, Nicole Dessis, originaires de Marmande, dans le Lot-et-Garonne. Ils étaient partis au Maroc au début du mois d'août et avaient formé le projet de rejoindre la Mauritanie, puis le Sénégal en empruntant la piste qui longe l'océan Atlantique et traverser le Sahara occidental. Leurs familles, ne recevant plus de nouvelles depuis trois semaines, se sont inquiétées. En réalité, les jeunes gens avaient renoncé à se rendre dans le grand Sud marocain pour gagner la province du Rif où le trafic clandestin du kif et de son extrait, la « chilra », est pratique courante. Ils ont été arrêtés dans la région de Chaouen, alors qu'ils étaient en possession de 63 grammes de « chilra ».

● *L'union syndicale C.G.T. de la métallurgie parisienne* s'émeut de l'arrestation, dans son pays, d'un travailleur marocain travaillant en France, M. Abdelkader Lakhal. Selon la C.G.T., on est sans nouvelles de M. Lakhal depuis son arrestation, le 21 août à l'aéroport de Fez, alors qu'il s'apprêtait à regagner la France avec son épouse et son frère. M. Lakhal, qui travaille dans un centre de rééducation pour handicapés géré par son syndicat avait déjà été inquiété en 1974, dans les mêmes circonstances au Maroc, et aussi en France dans son entreprise de l'époque, l'usine Simca-Chrysler de Poissy par laquelle il devait être bientôt licencié. M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., avait affirmé à la rentrée 1976 que quatre-vingt-trois ouvriers marocains avaient été incarcérés pendant l'été.





DANS L'OGADEN

ASIE

Évadés du Cambodge

II. — La collectivisation précipitée

Le Cambodge demeurant fermé aux observateurs étrangers, les réfugiés sont toujours la principale source d'information sur les événements dans ce pays. Dans un premier article, notre correspondant en Asie du Sud-Est a raconté l'odyssée de M. Pin Yatay, un ingénieur qui a, pendant deux ans, subi les très dures épreuves imposées par le régime communiste et se trouve maintenant dans un camp de réfugiés en Thaïlande (« le Monde » du 7 septembre).

De notre correspondant en Asie du Sud-Est
R.-P. PARINGAUX

Khlong-Yai (Thaïlande). — Khao Thiem Ly, sa femme et ses quatre enfants, âgés de neuf à deux ans, évacuant Phnom-Penh le 17 avril 1975 avec le flot de milliers de citadins et de réfugiés chassés de la ville, sont descendus, démunis de tout vers le sud. Ils ont marché une semaine jusqu'au village natal du haut fonctionnaire, à Prey-Ban, dans le canton de Chouk, province de Kampot, en bordure du delta du Sud-Vietnam. Chouk et Prey-Ban étaient des villages « libérés » par les Khmers rouges depuis le 18 avril 1970. Depuis plusieurs années, le « peuple ancien » y était organisé collectivement sous l'autorité d'un chef de village, Met Ngoï (trente ans environ), et de ses deux adjoints, tous trois issus d'un milieu de paysans pauvres et d'ouvriers agricoles, comme la majorité des cadres subalternes. Les cadres supérieurs sont généralement d'anciens instituteurs, professeurs ou techniciens. On retrouve cette direction tricéphale à tous les échelons du système de l'« Organisation ».

Lorsque Ly arrive à Prey-Ban, la collectivisation a déjà atteint un stade avancé : la terre, les moyens de production (outils, buffles, engrais — et les forces de chacun) sont mis en commun. Des groupes de familles, en nombre variable, forment l'unité de base du système. Chacun, à cette époque, dispose de sa maison, où il prend ses repas en famille et en bordure de laquelle il peut faire pousser quelques légumes et élever volailles et cochons.

Mieux nourri

Ly est hébergé par sa famille. Sa mère est veuve. Elle a moins de soixante ans et travaille encore aux champs. Son frère est le tailleur mis au service de la collectivité. Le village construit pour Ly et sa famille une maison en bois d'une pièce, « *solide et étanche* ». Il a déclaré en arrivant qu'il avait été « *un employé de l'aéroport* » ; apparemment, ceux qui connaissent ses anciennes fonctions de directeur se tairont. Le fait qu'il existe entre les villages un cloisonnement rigoureux et qu'il soit interdit de se déplacer de l'un à l'autre favorisera le maintien du secret. Le *phum* (village) de Prey-Ban compte 440 hommes adultes appartenant en majorité au « *peuple ancien* ». De 5 à 10 % des nouveaux venus sont des fonctionnaires de l'ancien régime qui dissimulent leur passé. Chacun est intégré sans difficultés majeures aux divers groupes de production spécialités. Les cadres travaillent et se nourrissent comme les autres, « *pour donner l'exemple* ». La journée commence à 5 heures du matin et se termine à 21 heures. Elle est entrecoupée de deux pauses, de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 17 heures à 19 heures, pendant lesquelles les repas sont pris en famille. Pour chaque adulte, on distribue un « *kapong* » (1) de riz par jour et quelques légumes. Pour les enfants au-dessous de douze ans, la moitié de cette ration.

Ly précise que cela est « *insuffisant* ». On estime, en effet, que la ration moyenne en Asie doit être de 500 grammes par jour. Cependant, Ly est beaucoup mieux nourri que Pin Yatay, qui, à la même époque, trime sur les chantiers de Pursat (*le Monde* du 6 septembre 1977). Vers la fin de 1976, les repas collectifs sont institués à Prey-Ban. Six cantines et six « *salles à manger* » sont installées dans le village et aux champs ; les cuisiniers sont du « *peuple ancien* ». Pour renforcer cette innovation et réduire les derniers « *privilèges* », il est désormais interdit d'élever des volailles et de cultiver des légumes pour son propre compte. Tout est remis à la collectivité. Mais, dit Ly, à cette époque, les repas s'étaient déjà « *améliorés* », du fait d'une excellente récolte de riz en 1976 : elle avait doublé par rapport à l'année précédente. On voit même apparaître dans les brouets qualifiés de « *soupes* » des morceaux de porc et de canard. Cependant, l'essentiel de la récolte est réquisitionné par le « *Pianik* », organisme central de distribution de l'« *Angkar* ». Il fournit notamment, une fois par an, une blouse et un pantalon noirs pour chaque travailleur.

Les enfants de Ly, lorsqu'ils ne sont pas à l'école, ce qui semble être souvent le cas, sont confiés à la garde des personnes âgées, qui les surveillent en faisant des travaux légers. Ils aident parfois à épandre l'engrais dans les champs. « *En deux ans, mes enfants ont dû aller à l'école du village environ deux mois en tout et pour tout* », dit Ly. Le régime, conçu et dirigé par des enseignants, formés pour la plupart en France, se borne, semble-t-il, dans cette première phase de la révolution, à inculquer aux enfants le minimum indispensable en matière de lecture et d'écriture.

Trois avertissements

Dans le village et aux champs, la surveillance armée est quasiment inexistante. Cela ne semble plus nécessaire, et chacun se sait contrôlé par les autres. « *En cas de problèmes*, nous explique notre interlocuteur, *le chef du village peut faire appel à un commando de douze miliciens khmers rouges qui assurent l'ordre pour les dix villages du secteur.* »

Mais, ici comme ailleurs, ceux qui ne se soumettent pas à la discipline rigoureuse du système reçoivent, selon la gravité de leurs « *fautes* », un avertissement ou une « *convocation* » à l'« *Angkar leu* ». Les avertissements sont accompagnés d'une leçon de morale politique et d'une séance d'autocritique. « *Il n'y a jamais plus de trois avertissements* », dit Ly. « *En deux ans, une vingtaine de personnes ont été emmenées. Trois autres, qui s'étaient rebellées, ont été abattues par le chef du village. En tout, lorsque je suis parti, environ quarante hommes adultes avaient disparu du village pour une raison ou une autre.* »

Ly fait aussi état de maladies et de fièvres, mais rien n'est comparable à ce qu'à écrit Pin Yatay. Rien de plus ou de moins sur ce plan que sous les régimes précédents, qui s'étaient peu souciés de l'amélioration des conditions sanitaires dans la majorité des villages kmers. Ly est allé une fois à l'hôpital du *srok* (arrondissement), installé à Krang-Sobol dans une pagode, pour y transporter un malade. Les médicaments, là aussi de fabrication locale, l'ont guéri, et il a repris sa place au village.

Deux fois par semaine à Prey-Ban, et une fois par mois au *srok*, Ly a participé aux réunions sur « *l'amour du travail et l'abandon des penchants individualistes* ». Depuis la fin de 1976, on y parle de plus en plus fréquemment du parti communiste khmer, dont les structures paraissent se confondre très exactement avec celles de l'« *Angkar* ». Au cours des réunions politiques, les Etats-Unis sont l'objet de critiques rituelles, mais aucun autre pays n'est mentionné : pas plus la Chine populaire amie, qui prête des conseillers et des techniciens, que les « *frères révolutionnaires* » du Vietnam et du Laos, alliés d'hier.

Parmi d'autres remarques faites par Khao Thiem Ly sur la vie dans son village, celle-ci : « *En deux ans, j'ai connu deux cas de mariage entre jeunes du « peuple nouveau » et quatre entre ceux du « peuple ancien ». Il y a eu trois naissances en deux ans au village. La mère a un mois de congé après la naissance. Ensuite, pour la journée, le bébé est confié aux vieux.* » Il nous dit aussi : « *Les gens du peuple ancien supportent mieux ce régime. Ils sont mieux traités, moins suspectés, moins méprisés et ils peuvent posséder quelques objets personnels. Il y a moins de disparitions et de fuites chez eux (...) Ce sont des paysans, habitués depuis toujours à travailler dur et à se contenter de peu (...) Les principales raisons de leur mécontentement sont la disparition de la religion et le nouveau système d'éducation des enfants. Certains gardent du respect pour Sihanouk. Les Khmers rouges le savent et celui qui oserait afficher ses sentiments serait emmené ailleurs. Ils savent que l'attachement au prince ne prendra fin qu'après l'extinction des générations qui l'ont connu.* »

Khao Thiem Ly a appris, en février dernier, par un paysan proche du chef du village, qu'il avait été « *repéré* ». Avec deux autres villageois « *nouveaux* », il a volé quelques kilos de riz, des œufs, du manioc et du sel. Il s'est enfui le soir du 14 février, sans avoir soufflé mot de ses intentions ni à sa femme ni à ses enfants. Son voyage jusqu'à la frontière thaïlandaise a été relativement aisé.

Ces deux récits, rappelons-le, émanent des deux anciens hauts fonctionnaires du régime précédent, et le journaliste qui enregistre leurs propos, quelle que soit sa connaissance antérieure du pays, n'a pas la moindre possibilité de procéder à des vérifications. Au-delà du récit de leurs épreuves, ces témoignages indiquent une évolution rapide dans la voie de la collectivisation avec un minimum de préparation et d'encadrement. Sur les « *champs de bataille de la production* », selon la terminologie officielle, l'armée révolutionnaire paraît fournir l'essentiel de l'« *encadrement* ».

Tout porte à croire que les dirigeants ont jugé immédiatement applicable à l'ensemble du pays une expérience collectiviste qui avait, de 1970 à 1975, été limitée aux seules « *zones libérées* ». Après la victoire, le système a été imposé à un pays exsangue au sortir de la guerre ; impitoyablement et en brûlant les étapes.

Cette hâte d'atteindre à un stade avancé du système contraste avec les expériences faites en ce domaine par la Chine populaire et le Vietnam du Nord, pour ne pas parler des Laotiens qui semblent « *se hâter* » dans cette voie avec une certaine lenteur. Pékin et Hanoï ont conduit leurs expériences collectivistes prudemment et sur plusieurs années, par étapes et en insistant d'abord sur la préparation de l'infrastructure et sur l'encadrement, ce qui n'a pas empêché les revers. Les Khmers ont, au contraire, mis la charrue avant les buffles — ou avant les cadres.

« En dépit du bon sens »

Certes, les travaux entrepris sont proprement « *gigantesques* », eu égard à la taille du pays et à ses moyens matériels très limités. Mais, pour Pin Yatay, ingénieur des travaux publics, qui y a participé de ses mains, « *ils sont conduits en dépit du bon sens* ». C'est, affirme-t-il, « *un travail sans technique. Tous les canaux sont creusés d'une façon irrationnelle, suivant les consignes improvisées par chaque responsable. Ils sont souvent détruits après les grosses pluies, réparés, détruits à nouveau. La main-d'œuvre ne manque pas. On procède de la même façon pour les digues et pour les barrages. L'inclinaison des ouvrages est très variable selon les responsables, de même que la profondeur des canaux, le remblaiement, etc.* » Pin Yatay ajoute : « *Pour les constructions et pour le traitement des maladies, on procède de la même manière empirique.* »

MM. Pin Yatay et Khao Thiem Ly n'ont, certes, aucune raison de vanter le régime auquel ils ont échappé. Ils reconnaissent pourtant qu'il s'organise et que la production de riz, l'objectif premier de la « *bataille* », a augmenté dans les zones où ils se sont trouvés. Il est cependant impossible d'extrapoler, ici comme dans d'autres domaines. Selon les services de renseignements des Etats-Unis, les photos prises par satellites indiqueraient, au contraire, que la récolte de la fin 1976 a été mauvaise.

Les deux témoins cités n'ont pas assisté à des « *massacres* », mais assurent que « *chacun* » dans le pays était au courant de telles pratiques, surtout dans les premiers temps. D'autres réfugiés, qui affirment avoir vu des « *massacres* » d'anciens militaires, ont déjà témoigné d'abondance sur ce point. Ly, pour sa part, assure avoir vu en 1976 « *une dizaine de squelettes* » près de son village, en se rendant à une corvée de bois. Les témoins confirment en tout cas que, aujourd'hui encore, certains Cambodgiens restent recherchés pour leur appartenance à une catégorie « *souillée* » et que, une fois repérés, ils « *disparaissent* ». Il semble bien que, toutefois, la grande majorité des vies humaines sacrifiées l'aient été sur l'autel de la collectivisation effrénée et de la « *bataille* » pour l'autosuffisance.

Depuis deux ans et quatre mois, la plupart des morts sont dues au travail forcé sans répit, aux privations diverses, à l'absence d'hygiène et de soins, à l'épuisement physique et moral d'hommes jetés dans un monde rural que rien n'avait préparé à les accueillir.

En l'absence de tout chiffre, les spéculations restent hasardeuses. On peut toutefois s'interroger sur les graves conséquences démographiques que ne peut manquer d'entraîner un régime imposé à quelque six millions de personnes, au lendemain même d'une guerre qui en avait déjà exterminé près d'un million.

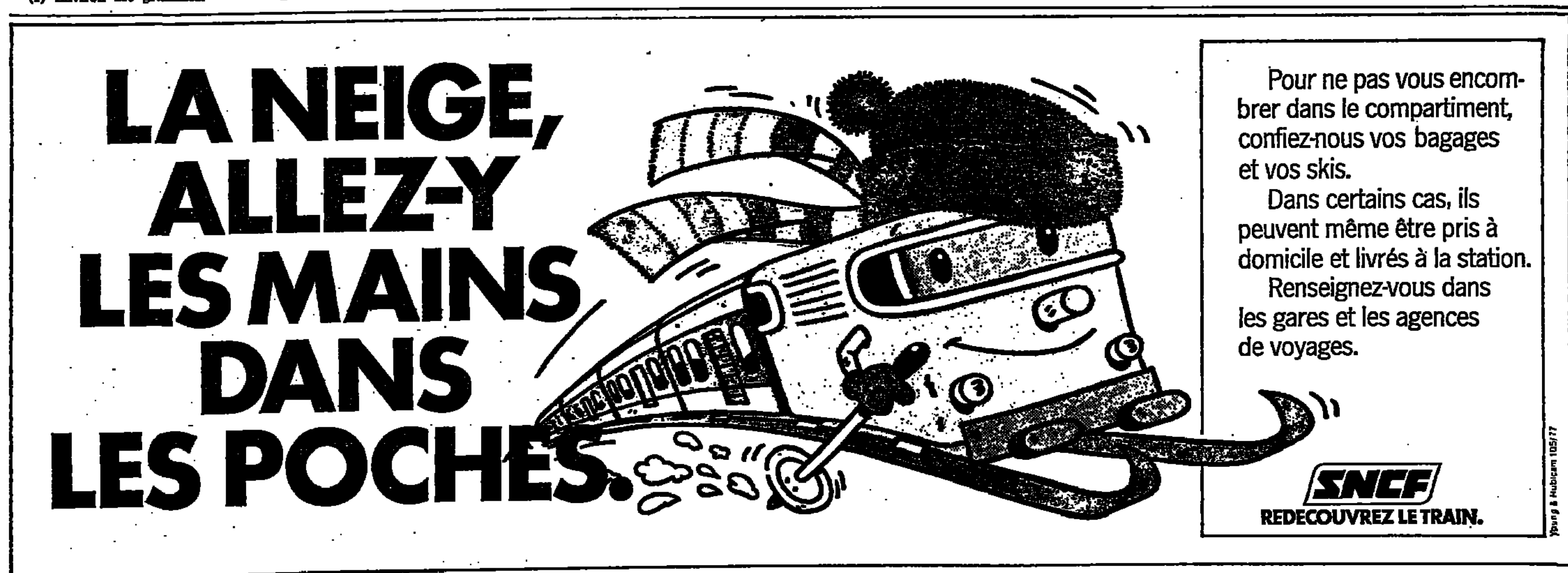
FIN

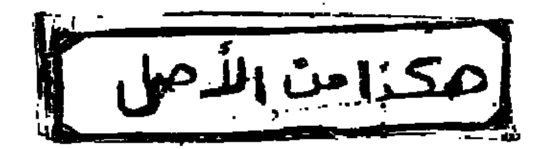
(1) Environ 250 grammes.











AMÉRIQUES

Etats-Unis

AVANT LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE

M. Carter multiplie les démarches afin de faire ratifier par le Sénat le traité sur le canal de Panama

Le président Carter et le général Omar Torrijos, chef du gouvernement panaméen, signent, ce mercredi 7 septembre, à Washington, le nouveau traité sur le canal de Panama. Ils vont en fait signer deux textes. Le premier, appelé « traité sur le canal de Panama », stipule que les Etats-Unis garderont le contrôle des opérations du canal et de sa défense jusqu'au 31 décembre 1999. Le second, intitulé « traité concernant la neutralité permanente et l'exploitation du canal de Panama », définit le statut de la voie d'eau à partir du 1er janvier de l'an 2000.

De notre correspondant

Washington. — Seize présidents ou chefs d'Etat, quatre premiers ministres, quatre ministres ou vice-présidents... Washington n'avait pas vu un tel rassemblement de dirigeants depuis les funérailles de John Kennedy en 1963.

La signature du traité sur le canal de Panama, malgré son importance, justifiait-elle un tel déploiement ? Le bruit court que les négociateurs du traité et un bon nombre de hauts fonctionnaires du département d'Etat étaient partisans d'une cérémonie plus modeste, pour ne pas donner l'impression que le gouvernement forçait la main des adversaires du traité ou pour ne pas exposer le président Carter à une cruelle humiliation dans l'hypothèse tout à fait plausible où son œuvre serait désavouée par le Sénat. Quant aux opposants irréductibles, ils ont vu dans ce faste un nouvel argument en leur faveur : « *La présence de tous ces chefs d'Etat,* a affirmé notamment M. James Allen, sénateur de l'Alabama, *montre bien que les Etats-Unis ne profitent pas de ces traités et souligne, au contraire, qui en est bénéficiaire.* »

De fait, tous les pays de l'Organisation des Etats américains, plus le Canada et Grenade, ont envoyé des délégations à la cérémonie de signature, à la fois pour témoigner leur solidarité à Panama dans cette affaire et pour encourager Washington dans une attitude dont M. Carter a dit, mardi, qu'elle doit ouvrir une ère d'« *égalité* » dans les relations interaméricaines. Cependant, tous les chefs d'Etat de la région n'ont pas jugé utile de venir jusqu'à Washington. Les grands absents sont M. Geisel, président du Brésil, retenu officiellement chez lui par la fête nationale, et M. Portillo, président du Mexique, qui s'est fait représenter par son ministre des affaires étrangères : il a allégué les problèmes économiques de son pays, mais peut-être aussi n'était-il guère soucieux de poser pour les photographes aux côtés du général Pinochet et d'autres dictateurs.

Pas de poignée de main pour le général Pinochet

Car ces derniers sont venus avec empressement au rendez-vous. Le général Pinochet fait sa première visite aux Etats-Unis depuis le putsch qui l'a porté au pouvoir en 1973 ; le général Videla est le premier président argentin qui séjourne à Washington depuis M. Frondizi, en 1961. Ces visites sont traitées avec une négligence calculée par la Maison Blanche. Avec son hôte chilien, M. Carter s'est même arrangé pour éviter la poignée de main traditionnelle et c'est sans doute à son intention qu'il a fait savoir que les droits de l'homme avaient figuré en tête des sujets discutés avec ses hôtes, avant la prolifération nucléaire, la réduction des budgets militaires et le développement économique.

Cela dit, on rappelle à la Maison Blanche que le président, en tant qu'hôte, ne peut se permettre d'être ouvertement désagréable avec ses invités, et qu'il se comporterait de même avec M. Brejnev si celui-ci faisait une visite à Washington. Il n'a pas réagi à une lettre que Mme Letteller, veuve du diplomate chilien assassiné à Washington il y a un an, ainsi que d'autres personnalités, lui ont adressée, lui demandant de « *faire connaître publiquement ses vues sur les droits de l'homme au Chili, en Argentine, en Uruguay et dans d'autres pays d'Amérique où l'arbitraire et la répression font partie de la vie quotidienne* ».

Le grand absent à la cérémonie de mercredi est, en fait, Cuba, dont l'ombre hante les esprits, surtout parmi les adversaires du traité. Que se passera-t-il si une influence « *castro-communiste* » s'introduit à Panama lorsque ce pays assumera la « *responsabilité totale de la direction, du fonctionnement et de l'entretien du canal* », comme le prévoit le traité ? Certes, cette situation n'interviendra qu'en 1999, et bien des choses auront changé entre-temps dans les deux hémisphères. Mais les adversaires des traités font valoir que la souveraineté officielle sur le canal et son ancienne « zone » est restituée à Panama dès l'entrée en vigueur des accords, c'est-à-dire l'an prochain si tout se passe bien. Et c'est à la fin de 1989 qu'un Panaméen présidera la commission du canal de Panama à créer.

En échange, le passage du second traité — sur la neutralité du canal — relatif au rôle des Etats-Unis est assez nettement en retrait sur ce que ses défenseurs en avaient dit au début. Il n'est pas question d'un droit unilatéral d'intervention, comme il avait été rapporté, mais d'une formule beaucoup plus élastique par laquelle les deux pays se disent « *d'accord pour maintenir le régime de neutralité* ». C'est sans doute ce passage qui sera au cœur de la bataille qui va s'engager au Sénat.

Selon la Constitution, la Chambre haute doit ratifier les traités à la majorité des deux tiers, c'est-à-dire qu'il faudra soixante-sept sénateurs favorables si les cent membres du Sénat sont présents. La bataille n'est pas gagnée. C'est le moins qu'on puisse dire, même si les sondages d'opinion dans le pays, tout en faisant apparaître une majorité contre les traités, montrent plus récemment une tendance à la réduction de la marge entre les « oui » et les « non ».

M. Carter et son équipe ont lancé une campagne de grande envergure : le président a écrit personnellement à chaque sénateur, des « briefings » spéciaux sont organisés à la Maison Blanche, par groupes de cinquante à soixante-dix personnes, pour « vendre » les traités dans divers milieux, chez les hommes d'affaires et les Sudistes en particulier. En même temps, tout a été fait pour montrer la continuité entre les derniers gouvernements sur ce problème. MM. Ford et Kissinger ont déjà donné leur approbation : ils seront présents à la cérémonie de signature, et l'ancien président est hébergé à la Maison Blanche mercredi soir, pour la première fois depuis son départ, en janvier dernier. Mme Johnson, veuve du président qui ouvrit les premières négociations avec Panama après les émeutes de 1964, a été conviée elle aussi. Seul M. Nixon, dans sa retraite de Californie, n'a pas été sollicité...

Séparer les « fanatiques » des « raisonnables »

Comme l'indiquent les stratèges de la Maison Blanche, groupés autour de M. Brzezinski, la tactique officielle consiste à présenter le débat non pas comme une répétition du vieil affrontement entre « libéraux » et « conservateurs », mais de faire passer la ligne de clivage entre les « fanatiques » et les personnes « raisonnables ». De là l'effort déployé pour rallier au traité les dirigeants républicains et, d'une manière générale, les « conservateurs sérieux ». Les résultats obtenus ne sont pas négligeables : tour à tour, M. Meany, président de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., bien connu pour son anticommunisme, le sénateur Goldwater, rival malheureux de M. Johnson à l'élection présidentielle de 1964, M. William Buckley, chroniqueur conservateur bien connu, se sont prononcés pour la ratification.

Le ralliement des militaires, puissamment encouragé par le général Brown, président du comité des chefs d'état-major (qui a personnellement demandé à soixante-quinze officiers généraux en retraite de se prononcer en ce sens) n'est pas que de commande. Un argument décisif de l'administration est que, sur les treize mille personnes qui travaillent au canal, 75 % sont des Panaméens et qu'il suffit d'un seul homme armé d'une grenade pour fermer la voie d'eau. Après le Vietnam, le risque de guérilla est pris très au sérieux ici et M. Rusk, ancien secrétaire d'Etat de John Kennedy, a déclaré que, si la ratification est refusée, le Sénat devrait en même temps autoriser le président à faire face à une guerre pour la défense du canal.

Cela dit, c'est tout de même parmi les conservateurs que se recrutent les principaux opposants aux traités, à commencer par M. Reagan, rival de M. Ford pour la candidature républicaine, l'an dernier, et qui avait déjà axé, en grande partie, sa campagne de 1976 sur le maintien dans les mains américaines de cet ouvrage que « *nous avons construit et payé* ». Les Etats du Sud restent puissants dans cette coalition, comme le montre l'étrange démarche de quatre ministres de la justice en provenance de cette région, qui n'ont pas hésité à saisir la Cour suprême pour lui demander d'annuler la cérémonie de mercredi. La démarche a été écartée pour vice de forme, mais il ne manquera pas d'autres bâtons à mettre dans les roues de la ratification. Dans le meilleur des cas, celle-ci n'interviendra pas avant le début de l'année prochaine.

Déjà certains observateurs brandissent le triste précédent du traité de Versailles, signé, avec enthousiasme, par Wilson et rejeté par quarante-neuf sénateurs contre trente-cinq, ce qui condamna à l'impuissance la Société des nations et ouvrit la voie à la seconde guerre mondiale. En deux cents ans d'histoire américaine, le cas s'est produit dix-neuf fois pour des traités, il est vrai, moins importants. Quelques-uns d'entre eux recommandaient l'annexion de territoires, notamment celle du Texas (en 1844, et celle-ci eut lieu un an plus tard) et de la République Dominicaine (en 1870). Aujourd'hui, M. Carter semble avoir tout autant de mal à se débarrasser de ses possessions.

MICHEL TATU.



LES PRÉPARATIFS ÉLECTORAUX DE LA MAJORITÉ

Le premier ministre élargit ses consultations

M. Raymond Barre poursuit et élargit ses consultations politiques. A la liste des chefs des partis de la majorité dont les rendez-vous à l'hôtel Matignon ont été fixés — il reçoit ce mercredi après-midi M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, — le premier ministre a ajouté « in extremis » le Mouvement de la démocratie chrétienne française récemment créé et que préside M. Alfred Coste-Floret. Celui-ci sera reçu jeudi 8 septembre. Il a également décidé d'accorder audience à diverses personnalités comme MM. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, Aymar Achille-Fould, secrétaire général du Mouvement de la gauche réformatrice, et Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, bien que celui-ci affirme ne pas appartenir à la majorité.

En ne limitant pas ses audiences aux représentants des quatre formations (R.P.R., P.R., C.D.S. et CNIP) qui ont négocié et paraphé le « manifeste » de la majorité, le premier ministre veut tenter d'échapper à ce cadre qu'il juge trop étroit et dans lequel tout rôle de coordination et d'animation lui a été dénié. On précisait d'ailleurs dans son entourage, mardi soir, que M. Barre souhaitait obtenir une union aussi large que possible de tous ceux qui n'acceptent pas le programme commun de la gauche. Après les réunions des quatre grandes formations de la majorité, le premier ministre bat ainsi le rappel des groupuscules et des personnalités isolées; mais il assure toujours qu'il s'adressera *« le moment venu »* à l'ensemble des Français, au-delà des partis.

Le président du R.P.R. a pris de vitesse M. Soisson

Or, ce moment semble bien être venu pour M. Chirac. Inaugurant mardi 6 septembre après-midi la série des entretiens accordés par le premier ministre, le président du R.P.R. n'a pas caché à sa sortie de l'hôtel Matignon, après une heure de tête à tête, que désormais « l'essentiel » restait à faire. Bien que par cette proclamation il n'attribue au « manifeste » de la majorité qu'une valeur accessoire, M. Chirac s'est un peu comporté comme le porte-parole de la majorité venant exposer au premier ministre le résultat des travaux entamés le 19 juillet. Il s'est même cru autorisé à adresser des félicitations aux négociateurs des quatre partis. Le président du R.P.R. a ainsi pris de vitesse M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, qui avait, un peu imprudemment, annoncé qu'il serait le premier à présenter le « manifeste » de la majorité au premier ministre lorsqu'il dînera avec lui le 8 septembre (*le Monde* du 3 septembre).

Au cours de son entretien avec son prédécesseur, M. Barre a estimé que ce « manifeste » devait, quelle que soit sa valeur, rester l'affaire des partis. Il a également admis que les investitures des candidats de la majorité et la définition des règles de bonne conduite contenues dans le « pacte électoral » appartenaient aux seules formations politiques, même s'il se réserve de jouer, le cas échéant, un « rôle de conciliation et de synthèse ». M. Raymond Barre semble ainsi avoir renoncé à remplir au pied et à la lettre la mission que M. Giscard d'Estaing lui avait assignée dans son discours de Carpentras, le 8 juillet dernier, *« de déterminer avec les chefs des formations de la majorité les conditions de présentation des candidats et les objectifs d'action qui seront présentés au pays »*. Le premier ministre ne veut pas courir le risque d'entrer en conflit ouvert avec une fraction de la majorité. Aussi n'envisage-t-il que de proposer des objectifs d'action qu'il présentera plus tard au pays. Il s'en est notamment entretenu, après avoir reçu M. Chirac, avec les délégués du Centre des démocrates sociaux conduits par M. Jean Lecanuet, qui étaient mardi ses hôtes à dîner. Ces derniers l'ont pressé d'intervenir plus rapidement dans le débat politique, afin d'entamer le monopole qu'y acquiert M. Chirac.

Le maire de Paris, évoquant, lui aussi, ses conversations avec M. Barre, a précisé que la nouvelle politique économique proposée par le R.P.R. devrait être mise en œuvre après les élections de mars 1978, mais il a rappelé que s'il approuvait « à une virgule près » la politique économique du premier ministre, il souhaitait cependant que l'on insiste davantage sur certaines priorités, comme l'emploi.

Enfin, souhaitant rencontrer régulièrement M. Barre en tête à tête, le président du R.P.R. a rappelé ses réserves envers une réunion « au sommet » à laquelle serait convié M. Servan-Schreiber. Or, au même moment, M. Soisson déclarait à Bordeaux que si le parti radical *« proclamait son rattachement à la majorité nul ne pourrait l'empêcher d'appartenir à cette majorité »*.

ANDRÉ PASSERON.

M. BARRE NE SE RENDRA PAS AUX JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

M. Raymond Barre ne se rendra pas aux journées d'études du groupe parlementaire R.P.R. qui auront lieu à Menton du 27 au 29 septembre. Invité par M. Claude Labbé, président du groupe, le premier ministre lui a fait savoir que la réunion économique franco-soviétique, à laquelle il doit participer à Moscou au même moment l'empêchera de se rendre à ces journées. Toutefois, après le début de la session parlementaire, une journée d'études du groupe R.P.R. se tiendra à Paris à laquelle le premier ministre participera.

M. Jacques Chirac : l'essentiel reste à faire

M. Jacques Chirac a déclaré, mardi 6 septembre à sa sortie de l'hôtel Matignon, après avoir évoqué les travaux des quatre partis de la majorité :

« Voilà donc le chemin déblayé, il nous reste à faire maintenant l'essentiel, convaincre les Français que nous sommes les plus capables de défendre efficacement les intérêts de notre pays en assurant la liberté et la prospérité de tous et les mettre en garde contre les mauvais bergers qui veulent les entraîner dans ce qui risque fort d'être l'aventure et peut-être le malheur.

» Je vais, pour ma part, employer tout mon temps et toutes mes forces à cette tâche, en me rendant successivement dans chaque département. »

Le maire de Paris a expliqué qu'il était venu rendre compte au premier ministre des travaux de la majorité, qu'il s'agisse de la signature du pacte de majorité *« qui réglera*, a-t-il dit, *les mécanismes de la compétition électorale »*, de la signature du manifeste ou de l'état des travaux sur l'examen des candidatures par circonscription. A ce sujet, M. Chirac a précisé que cet examen était en bonne voie et qu'il serait vraisemblablement achevé pour le début du mois d'octobre.

Le maire de Paris a également annoncé qu'il était convenu avec le premier ministre *« de rencontres régulières »*.

M. Chirac a enfin tenu à rendre hommage aux membres des groupes qui ont participé aux travaux de la majorité et à les féliciter pour leur *« diligence, leur esprit d'entente et de coopération »*.

● *Le bureau politique du Centre des indépendants* a précisé dans une déclaration publiée mercredi 7 septembre qu'il *« approuve sans réserve la décision du premier ministre de se tenir au-dessus du jeu des partis, de ne pas apparaître comme le chef de file d'une fraction et d'étendre la concertation majoritaire à tous ceux qui refusent l'union de la gauche »*.

● *La Fédération nationale des élus républicains municipaux, cantonaux et régionaux* se réunira en congrès du vendredi 30 septembre au dimanche 2 octobre à Arles (Bouches-du-Rhône). Les participants *« confronteront leurs avis sur la situation des collectivités locales et élaboreront des principes pour une réforme démocratique et décentalisatrice de l'administration locale »*.

AVANT LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

VAR : un dissident socialiste ?

De notre correspondant régional

Marseille. — Une dissidence dans les rangs socialistes compliquera-t-elle les prochaines élections sénatoriales dans le Var ? Devenu sénateur le 6 décembre 1972, à la mort d'Edouard Le Bellegou, dont il était le suppléant, M. Auguste Amic, conseiller général du canton du Beausset, ancien maire de Saint-Cyr-sur-Mer, s'est estimé injustement écarté de la liste des candidats du parti socialiste. Il pourrait, le 25 septembre — s'il trouve suffisamment d'encouragements et d'appuis — solliciter, à titre personnel, le renouvellement de son mandat. Avant lui, un autre dissident socialiste, M. Escudier, avait réussi en 1958 à se faire élire au palais du Luxembourg, qu'il abandonna l'année suivante pour l'Assemblée nationale.

Depuis trente ans, les grands électeurs varois ont constamment accordé leur confiance aux socialistes. Une telle pérennité — qui ne semble pas devoir être remise en cause — explique que la constitution de la liste socialiste n'a pas été sans entraîner quelques difficultés. Les quatre-vingt-dix-huit sections du P.S. ont dû, en définitive, faire un choix entre huit candidats à l'investiture pour trois sièges.

Des trois sénateurs sortants, MM. Edouard Soldani, maire de Draguignan et président du conseil général, Auguste Amic et Clément Balestra, seul ce dernier, qui avait déjà renoncé pour raisons de santé à solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général de Solliès-Pont aux élections cantonales de mars 1976 et de maire de Solliès-Toucas en mars dernier, ne se représente pas. Une nouvelle fois M. Soldani, sénateur depuis 1948, après avoir été en 1946 le plus jeune élu du Conseil de la République, conduira la liste socialiste. Il aura comme colistiers MM. Pierre Gaudin, député et maire du Luc, et Jean-Jacques Perron, maire d'Hyères depuis les élections municipales de mars 1977. M. Amic, membre de la commission des finances et rapporteur du budget du commerce extérieur du Sénat, doit — sans doute — d'avoir été écarté à son échec aux dernières élections municipales et au fait *« de ne pas avoir été assez au service du parti »*. Son élimination a bénéficié semble-t-il à M. Perron, venu de la Convention des institutions républicaines et qui, à quarante-deux ans, incarne le *« nouveau parti socialiste »*. Vainqueur de M. Mario Bénard, député R.P.R., et maire sortant d'Hyères, en mars dernier, M. Perron, qui s'était engagé lors de la campagne électorale municipale à ne pas solliciter un mandat de député, reçoit une récompense de son succès électoral. Un mandat de sénateur contribuerait à renforcer sa position dans la troisième ville du département qui est également la seule importante détenue par les socialistes sur le littoral varois.

Une réforme négative du P.C.

Après avoir publié au début de l'été la liste de leurs candidats, qui est constituée de MM. Henri Cèze, maire de Carnoules, Armand Conand, maire de Carqueiranne, et William Nironi, conseiller général et maire de Barjols, les communistes ont évoqué à l'adresse des socialistes la *« possibilité d'élaborer une liste d'union »* comprenant deux candidats du P.S. et un candidat du P.C. Conformément aux recommandations du secrétariat national du P.S. de présenter des listes socialistes homogènes au premier tour, M. Soldani a donné à ses partenaires une réponse négative (*le Monde* daté 4-5 septembre).

La majorité, quant à elle, a renoncé à constituer une liste complète et unique. Elle pourrait être représentée par plusieurs candidats disputant leur chance isolément. Ainsi, M. Brunel, conseiller général du canton d'Ollioules et maire de Sanary, serait désireux de représenter l'Ouest varois. La candidature de M. Jean Vittel, conseiller général du canton de Toulon III et deuxième adjoint au maire, ancien député U.N.R. de 1958 à 1962 de la quatrième circonscription du Var (Toulon-La Seyne) est envisagée.

On prête, en outre, l'intention à M. François Léotard (P.R.), maire de Fréjus, de se mettre sur les rangs... et de représenter l'Est du département.

GUY PORTE.

AU COMITÉ DIRECTEUR DES RADICAUX DE GAUCHE

Deux fédérations dénoncent la tutelle électorale du P.S.

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, réuni mardi 6 septembre, s'est penché sur les problème posés par l'actualisation du programme commun, mais il s'est aussi préoccupé des questions électorales. Le mécontentement des responsables de plusieurs fédérations à l'égard du parti socialiste s'est traduit par l'affirmation que le M.R.G. doit désormais faire preuve de fermeté et ne plus craindre de conclure des alliances avec les seuls candidats communistes.

Ce sont les fédérations de Paris et de l'Essonne qui, en raison de leurs difficultés avec les socialistes, ont refusé d'admettre le principe d'une alliance privilégiée avec le seul P.S. Elles ont considéré que, dès lors que le P.S. entendait les confiner dans un rôle de force d'appoint, de « domestique », il convenait de rechercher une alliance avec le P.C.F. Le comité directeur a approuvé l'attitude des deux fédérations, sous réserve que celles-ci continuent de rechercher la constitution d'une liste d'union de la gauche.

Dans l'Essonne, où le P.C. conserve une position dominante, les élections cantonales puis municipales ont permis une percée appréciable du P.S. La fédération du M.R.G., qui n'a fait surface que depuis deux ans, nourrit l'ambition d'obtenir un élu au Sénat, un autre à l'Assemblée nationale, ne serait-ce que pour « asseoir » son implantation. Dès le 28 juin, la commission exécutive de la fédération socialiste de l'Essonne décidait la constitution d'une liste homogène et proposait ensuite au M.R.G. d'engager des négociations pour mettre sur pied une liste U.G.S.D. Le M.R.G. a refusé cette proposition. M. Jean-Claude Duflon, secrétaire général, a justifié l'attitude de la fédération en affirmant : « *L'opération des socialistes est claire : tenter, grâce à l'appui radical, d'obtenir un second sénateur socialiste et par la même occasion nous isoler complètement de notre autre partenaire.* » Aussi, les radicaux ont-ils recherché, puis conclu, un accord avec le P.C. malgré une déclaration défavorable du bureau national du M.R.G. (*le Monde* du 31 août). La liste socialiste sera donc opposée à une liste comprenant deux communistes et deux radicaux de gauche.

Pour les dirigeants du M.R.G. de l'Essonne, de telles difficultés sont la conséquence de « *l'intransigeance, l'intolérance, des élus du CERES* [qui contrôlent la fédération du département] *qui emploient des subterfuges pour masquer la réalité de leur jeu.* » A l'inverse, ils estiment que, dans les assemblées locales, le P.C. a toujours fait preuve de « *correction et de loyauté* ».

Les griefs de la fédération de Paris des radicaux de gauche, que préside M. Pierre Mattei, conseiller municipal, sont du même ordre et concernent également une fédération socialiste (à majorité CERES). M. Mattei déclare que « *le parti, s'il veut survivre, doit affirmer son indépendance et ne plus se laisser manœuvrer et considérer comme le porteur d'eau du P.S.* ». Il considère que, s'il n'obtient pas une « *place équitable* » dans les négociations électorales avec les socialistes, le M.R.G. ne doit pas craindre de multiplier les primaires. Il se déclare prêt, pour sa part, à être candidat sur la liste communiste (1) pour les élections sénatoriales.

Dans la capitale, la gauche devrait obtenir quatre sièges, deux allant au P.C., deux au P.S. Mais l'acceptation de M. Mattei (en troisième position) sur la liste communiste pourrait remettre en cause l'élection de M. Georges Dayan, second sur la liste socialiste conduite par M. Bernard Parmentier. Le M.R.G. pense disposer ainsi d'un moyen de pression appréciable. M. Mattei se dit « *prêt à aller jusqu'au bout si les socialistes ne font pas de meilleures propositions en vue des élections législatives* ». Selon le chef de file des radicaux de gauche parisiens, le P.S. offre actuellement trois circonscriptions au M.R.G.

De son côté M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, rappelle que « *M. Mattei est invité à prendre place en quatrième position sur la liste du P.S.* ». *A priori*, une telle proposition paraît exclure que M. Mattei puisse, un jour, siéger au Palais du Luxembourg.

En fait, il semble que M. Dayan pourrait se porter candidat aux élections législatives, dans la seconde circonscription de Paris (deuxième et troisième arrondissement) contre M. Jacques Dominati. De même, le numéro trois de la liste, M. Pierre Guidoni, aspire à être candidat en mars prochain à Narbonne. L'élection de MM. Dayan et Guidoni à l'Assemblée nationale permettrait alors l'élection de M. Mattei au Sénat. Dans ces conditions, le P.S. considère qu'il fait une offre « normale » au M.R.G., qui compte deux conseillers municipaux. Mais la fédération socialiste refuse d'évoquer les élections législatives, contrairement au souhait des radicaux de gauche de la capitale, considérant qu' « *il ne peut y avoir aucun marchandage* » et que la question ne peut être tranchée qu'au niveau national. Ces problèmes seront évoqués lors de la réunion du groupe socialiste et radical de gauche, qui doit avoir lieu le 9 septembre à l'Hôtel de Ville.

Le mécontentement de la base

Enfin la Fédération de Paris du P.C.F. rappelle qu'elle avait fait connaître « *dès le mois de juin, son accord pour participer à une rencontre des formations de gauche en vue de présenter une liste unique aux élections sénatoriales* ». Elle ajoute : « *Ayant pris note du refus de la fédération socialiste, nous restons ouverts à toute discussion.* » Quant à la candidature de M. Mattei sur la liste du P.C., elle ne serait étudiée que si le bureau national du M.R.G. en faisait la demande. La situation dans l'Essonne comme à Paris illustre le mécontentement de la « base » radicale tout à la fois à l'égard du P.S. qu'à l'égard de certains membres de la direction du mouvement, coupables, aux yeux de certaines fédérations, de sacrifier la position du parti à leurs propres ambitions. Les mêmes fédérations ne craignent pas d'apparaître comme complices du P.C.F., pourvu que leur progression soit garantie.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) La liste communiste sera conduite par M. Serge Boucheny, sénateur sortant ; le second de liste sera Mme Roland Perlican, qui fut candidate du P.C. (dans le quinzième arrondissement) contre M. de La Malène aux élections législatives de 1973 et aux élections municipales de 1971 et 1977.

M. Fabre : non, au capitalisme d'État

A l'issue de la réunion du comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, M. Robert Fabre, président de cette formation, a indiqué, mardi 6 septembre, que les dirigeants du Mouvement s'étaient félicités des enrichissements apportés au programme commun par les négociateurs radicaux de gauche. Il a souligné que sa formation n'entend pas jouer les médiateurs dans le cadre de la polémique qui oppose socialistes et communistes, mais qu'elle souhaite voir triompher un « *esprit modérateur dans la forme et parfois dans le fond aussi* ». « *Nous ne souhaitons pas une société bouleversée au point d'en arriver à une société totalement différente*, a indiqué M. Robert Fabre. *Il convient d'accorder le progrès social et les impératifs économiques. Il convient de sauvegarder les grands équilibres économiques.* »

En ce qui concerne l'actualisation du programme commun, le président des radicaux de gauche a indiqué que l'apport de son mouvement s'était notamment exercé sur trois points : 1. La démocratie, par la précision des droits de l'opposition ; 2. L'extension des libertés, dans le domaine de l'information ; le droit à la différence, notamment la reconnaissance des cultures régionales et le droit d'entreprise ; 3. La « *sécurité de la vie* », c'est-à-dire toutes les formes de défense contre les agressions du monde moderne. En ce qui concerne les divergences qui se sont manifestées entre les signataires du programme commun, M. Fabre a précisé que les négociateurs des radicaux de gauche avaient reçu de leur comité directeur « *des consignes de fermeté* ». « *Nous ne pourrions pas accepter d'aller vers un type de société pour lequel nous ne combattons pas*, a-t-il indiqué. *Nous ne voulons pas créer un capitalisme d'Etat.* » Les points sur lesquels les radicaux de gauche ne pourraient pas céder, a-t-il précisé, concernent l'extension des nationalisations et le maintien des « *nationalisation à la carte* », la création des offices fonciers réclamés par le parti socialiste, les propositions communistes sur la hiérarchie des salaires. M. Robert Fabre a conclu : « *Nous faisons tout pour que l'union de la gauche réussisse, mais entre l'esprit de conciliation et l'abdication il y a un pas que nous ne franchirons pas.* »

Au meeting de la Jeunesse communiste

M. COLPIN (P.C.F.) DÉNONCE LES « AMBIGUÏTÉS » DU PARTI SOCIALISTE

M. Jean Colpin, membre du secrétariat du parti communiste, a exprimé, mardi 6 septembre, au cours d'un meeting organisé à Paris par le Mouvement de la jeunesse communiste, le regret que M. François Mitterrand « *n'ait jamais déclaré qu'il s'engagerait formellement à gouverner avec les communistes en cas de victoire de la gauche en mars prochain* ». Certes, a poursuivi M. Colpin, le premier secrétaire du P.S. a dit qu'il ne s'allierait jamais avec la majorité actuelle. Mais, pour le responsable communiste, il faudrait que M. Mitterrand « *s'engage à gouverner avec le P.C.F.* », au lieu de paraître chercher à « *garder les mains libres* ».

M. Colpin a condamné la politique de MM. Giscard d'Estaing et Barre, puisqu'il a dénoncé la stratégie qu'il attribue à la grande bourgeoisie, laquelle, a-t-il dit, « *doit prendre en compte les possibilités d'un échec de la majorité actuelle* » et « *s'efforce donc de trouver une solution de moindre mal, qui aboutirait à une situation telle que celle que connaît le Portugal* ». M. Colpin s'est félicité de ce que « *les efforts fournis par le parti communiste, soutenu par les travailleurs, aient permis de faire échec à toutes les manœuvres visant à créer les conditions de nouvelles alliances entre la droite et le P.S.* », dont il a dénoncé les « *ambiguïtés* ».

A Thionville

LE P.S. APPELLE LE P.C. A LA LOYAUTÉ

Après l'adhésion d'un conseiller municipal socialiste de Thionville au parti communiste (*le Monde* du 7 septembre), la Fédération socialiste de la Moselle déclare :

« *La loyauté du P.C. doit nécessairement impliquer que celui-ci demande à M. Patrick Pariset de démissionner de son poste* », afin de respecter la décision des électeurs : « *Si le P.C. refuse d'entreprendre cette démarche, il y alors rupture d'un contrat. La fidélité aux contrats politiques signés, la loyauté aux engagements pris (...), sont des conditions indispensables à la crédibilité de l'union de la gauche. En modifiant le rapport des forces de gauche, le parti communiste local rejoint la position nationale du parti communiste, qui est de se renforcer avant de renforcer l'union.* »

A Thionville, seule ville de plus de trente mille habitants du département, les communistes détenaient les postes de maire et de premier adjoint sans être majoritaires au conseil. Ils le sont désormais avec 17 sièges, contre 14 aux socialistes et 2 aux radicaux de gauche.

Socialisme à hauteur d'homme

(Suite de la première page.)

Oh ! certes, pleins de bonnes intentions : améliorer la rapidité et le confort des transports et... les rendre moins onéreux ; assurer la priorité au développement des transports en commun ; délivrer aux travailleurs une carte de transport payée par les employeurs dans toutes les agglomérations où existent des transports urbains collectifs, etc.

Les quelques notations sur le financement d'une « politique des transports radicalement nouvelle » ne suffisent pas à faire voir comment elle naîtra concrètement, comment elle se différenciera de celle qui est pratiquée aujourd'hui, où c'est la « sectorisation » des logements et des lieux de travail qui crée la difficulté majeure et conduit parfois les salariés à passer quatre heures en déplacements dans la journée.

*
* *

Le programme commun est plus explicite sur le logement, les loisirs, la vie culturelle, qui intéressent l'existence des travailleurs hors de leur métier. Les trois quarts des sept cent mille logements construits par an le seront dans le secteur des H.L.M. « *L'action du gouvernement permettra de limiter les coûts de la construction tout en améliorant les normes de confort et de surface.* » Acceptons-en l'augure « *Les loyers seront stabilisés.* » Ce n'est pas autrement, en période d'inflation, que la crise du logement s'est développée, de telle sorte que la France a été le dernier pays européen à rattraper le retard de la construction pris du fait la guerre. Sans doute répondra-t-on qu'il s'agit là d'offices d'H.L.M. financés sur fonds publics, mais, étant donnée l'ampleur des ressources à mettre en œuvre dans de nombreux domaines, qui pourra garantir longtemps des dotations budgétaires aussi importantes ?

En outre, tiendra-t-on compte du goût des Français en matière d'habitat ou voudra-t-on leur bonheur malgré eux ? Comprendra-t-on que « *l'époque du « logement ghetto » a fait son temps et qu'elle n'a que trop duré* », comme l'écrivait Mme Brigitte Gros (1)... « *Le maintien d'un certain ordre social et d'un certain type de société nous oblige à nous orienter désormais, dans le domaine de l'habitat, vers une réduction des écarts entre les faibles et les forts, ceux qui humilient et les humiliés, entre les riches et les pauvres, même si le prix de cette politique comporte quelques sacrifices.* » Et sait-on que, suivant une enquête de l'IFOP auprès des jeunes ménages, ce sont des catégories les moins fortunées qui voudraient une maison (81 %) et plus précisément les ouvriers ?

*
* *

Pour que le temps des loisirs ne soit pas réduit « *à la reconstitution de la force de travail* », le programme commun prévoit une série de dispositions intéressantes, qu'il s'agisse de l'action des comités d'entreprise jouant un rôle d'animation et de relais en matière culturelle, « *en liaison avec les collectivités locales et les associations d'éducation populaire* », de l'éducation permanente, de la formation d'animateurs par les universités, de la préservation du cadre de vie, combinée avec les efforts dans les domaines du sport. Mais, dans ce domaine, également, tiendra-t-on compte des aspirations *réelles*, exprimées dans maintes enquêtes, sur le travail à mi-temps des femmes (et quelquefois des hommes) en charge d'enfant ? Il y a là un souhait clair, très concret. La gauche lui donnera-t-elle corps, si elle vient à gouverner ? On aimerait le savoir.

Une trop grande discrétion

Sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la transformation de toutes les heures que le salarié passe à son travail, le programme commun est fort discret. Si, pour ne pas charger la barque, on « n'actualise » pas dans la forme le texte de 1972, du moins les partis d'opposition auraient intérêt à mieux faire comprendre, durant leur campagne pour les élections législatives, l'action qu'ils pourraient concrètement proposer avec l'aide des syndicats pour changer le climat de l'usine ou du bureau. A moins que la « condition ouvrière », comme on aime à le rappeler ici et là, ne puisse être modifiée sérieusement dans la société industrielle, quel que soit le régime politique.

Les trois ou quatre paragraphes (seulement) consacrés à l'amélioration des conditions de travail dans le programme commun ne contiennent que des généralités qui pourraient aussi bien se trouver dans *Démocratie française* de M. Giscard d'Estaing ou dans les écrits de M. Lionel Stoléru que dans un texte de l'opposition.

Le programme commun est plus net, heureusement, sur « *la démocratie dans l'entreprise* ». Les comités d'entreprise et d'établissement, les délégués du personnel, y compris les délégués d'atelier ou de service, seront obligatoirement consultés avant toute mesure concernant l'embauche, le licenciement (qui, sauf en cas de faute, sera interdit s'il n'est pas accompagné d'une mesure de reclassement préalable), l'affectation aux postes de travail, les mutations, la classification des travailleurs, la détermination des cadences et plus généralement l'ensemble des conditions de travail, notamment lors de l'installation d'équipements nouveaux.

Sur le chapitre de la gestion, le droit d'information sera rendu effectif par la suppression du secret des comptes des entreprises.

C'est évidemment dans le secteur public élargi que les pouvoirs des travailleurs seront le plus étendus (contrôle des objectifs de production et d'investissement de l'entreprise dans le cadre du plan, possibilités d'inscrire des mesures nouvelles dans la perspective de l' « autogestion » (P.S.) ou de la « gestion démocratique » (P.C.).

Ce bref rappel des textes essentiels du programme commun sur les futures conditions de travail montre que leurs auteurs dévoilent aisément leurs buts, mais qu'ils restent assez discrets sur les moyens de les réaliser. Or, on a trop tendance à oublier que c'est précisément sur les modalités d'exécution d'un programme beaucoup plus que sur le programme lui-même que sera jugée la gauche si elle parvient au pouvoir.

Face au changement technique

Il n'est pas trop tôt pour ouvrir des débats sur ce thème essentiel : comment, dans une société industrielle, les travailleurs doivent-ils réagir face au changement technique ? Sous le titre *les Dégâts du progrès*, une équipe de la C.F.D.T. a, on le sait (2), analysé avec des cas concrets les améliorations mais aussi les troubles introduits dans l'organisation du travail du fait de l'innovation technique, qui, contrairement à ce que l'on croit généralement, « *n'est pas neutre* ».

Comme l'écrivait Edmond Maire dans la préface de ce livre, l'héritage technologique est un « *formidable facteur de rigidité* », et il est urgent de dissocier « *progrès et avancée technique* », faute de quoi nous en resterons au mieux — si la gauche arrive au pouvoir — au « *socialisme de distribution, hiérarchique et productiviste* ».

Prenons le cas de l'automatisation du travail. Sans même parler de la suppression d'emplois qu'elle occasionne à un endroit déterminé du circuit de production, c'est la notion même de métier qui disparaît, puisque toute possibilité d'intervention directe sur le processus de fabrication se trouve pratiquement supprimée. « *Cette perte de la maîtrise du produit que l'on pratique ne peut être vécue autrement que comme une dépossession par les travailleurs.* » En outre, on se trouve isolé devant l'outil de travail, et « *l'automatisation fait éclater le réseau des relations sociales dans l'entreprise* ».

Face à cette évolution, les syndicats sont dans une position particulièrement délicate. Il n'est pas question de refuser purement et simplement les évolutions techniques, dont certaines — il faudrait être de parti pris pour le nier — soulagent la peine des hommes. Mais comment répondre au défi de la « déqualification » qu'entraine si souvent l'irruption des nouveautés technologiques, qu'il s'agisse de la banque, du tri postal, de l'imprimerie, de l'industrie chimique, etc ?

Parmi les idées lancées par la C.F.D.T., et qui mériteraient qu'on y regarde de près, retenons-en trois : 1) une meilleure information sur les transformations en cours dans l'entreprise doit être fournie par le patronat, qui la garde ou la sélectionne beaucoup trop souvent ; 2) le changement pour le changement n'est pas toujours facteur de progrès. Le syndicat peut agir sur le système des « classifications ». Beaucoup ne correspondent plus aux réalités, mais le « système de classification par postes » n'est pas plus acceptable, car il lie directement la situation des salariés aux structures mouvantes des entreprises. Il faut rechercher des critères de classification obéissant à une autre logique et résistant au changement permanent ; 3) les syndicats doivent-ils faire des contre-propositions ? La question les embarrasse. Revendication, oui ; cogestion, non. Or la frontière est ténue dans ce domaine particulier.

Pouvoir et profit

Ce n'est pas aux calendes grecques qu'il faudra remettre la réalisation de ce socialisme du quotidien, car, encore une fois, c'est à cette aune-là que sera surtout jugée par le plus grand nombre la mise en œuvre du programme commun. Si la « réforme de l'entreprise » devait avoir le sort de celle de M. Sudreau qui, malgré d'excellentes dispositions, est partie en lambeaux ou dont certaines mesures essentielles n'ont même pas vu le jour, la crédibilité de la gauche serait fortement entamée.

L'accent mis immédiatement sur l'amélioration des conditions de travail et l'élargissement du pouvoir des salariés devrait enfin avoir cette vertu, pour la gauche, de ne pas laisser emporter par des mesures d'augmentations massives des salaires, facteurs évidents de hausses des prix intérieurs (car un « blocage » ne pourra tenir longtemps) et des importations qui obligeraient ensuite le gouvernement à un programme d'extrême rigueur pour lequel n'auraient sûrement pas voté une majorité de Français.

A la question « Qu'est-ce qui va changer dans ma vie de tous les jours ? », il serait très imprudent pour la gauche de répondre qu'elle réussira beaucoup mieux que l'actuelle majorité à réduire rapidement l'inflation et le chômage, toutes entreprises de longue haleine, sauf à choisir des moyens orthopédiques (long blocage des prix et « ateliers nationaux ») qui, réduisant les investissements et la compétitivité de notre économie, ramèneraient la France, en l'isolant, au niveau de vie d'il y a dix ou vingt ans.

La marge d'action est en revanche suffisamment large dans tous les secteurs de la vie quotidienne, et notamment celui du travail, où, malgré quelques expériences isolées et sympathiques, un « vent nouveau » n'a jamais vraiment soufflé parce que le patronat s'intéresse plus encore au pouvoir qu'au profit.

PIERRE DROUIN.

(1) *Une maison pour chaque Français*. Ed. Fayard, 33 F. *Le Monde* du 2 août.

(2) Editions du Seuil, 15,50 F. *Le Monde* du 21 juin.

PREMIERS PAS D'UNE RÉFORME

TREIZE millions d'élèves — près de onze millions dans l'enseignement public, plus de deux millions dans le privé — rentreront en classe le jeudi 15 septembre. Rentrée capitale pour beaucoup d'entre eux, mais aussi pour le ministre de l'éducation puisque cette journée marquera le début de l'application de la réforme du système éducatif préparée depuis 1974 et votée par le Parlement en 1975.

M. René Haby aura sur nombre de ses prédécesseurs le privilège d'avoir pu mener une réforme sinon jusqu'à son terme — l'avenir le dira — du moins jusqu'à son... démarrage. Ce n'est pas un mince exploit *dans ce monde de l'enseignement qui a connu, en trente ans, presque* autant de projets de réforme que de ministres et un nombre de changements réels inversement proportionnel au nombre de ceux qui étaient annoncés.

Il est en tout cas un reproche qu'on ne pourra pas faire à ce ministre, c'est celui d'avoir fait traîner les textes d'application. En un peu plus de deux ans, on n'a pas enregistré moins de onze décrets, dix-neuf arrêtés et vingt circulaires se référant à la loi du 11 juillet 1975. Objectifs, méthodes, effectifs, pédagogie, organisation administrative et financière *des établissements*, rythmes scolaires, *rien n'a échappé au* feu roulant de ces textes dont beaucoup sont dus à la plume de M. Haby lui-même.

Au-delà des mots et de la rhétorique administrative, que retenir de ce déluge aggravé par le poids des avant-projets et des polémiques ? D'abord que la réforme Haby est bien une réforme et non une révolution. Tous les changements décidés sont soigneusement balisés et les ardeurs canalisées. C'est la réforme d'un administrateur et d'un technicien et non celle d'un prophète ou d'un visionnaire. Cela explique en partie que ceux qui la combattent aient tant de mal à faire comprendre à l'opinion ce qu'ils lui reprochent, mais cela aide aussi à comprendre pourquoi, parfois, à entendre son auteur exposer ses décisions, on se demande ce qu'il y aura de nouveau, le 15 septembre, sous le soleil.

Pour s'en tenir à l'essentiel, il faut rappeler que la réforme ne s'applique pas, d'un coup, à la totalité du système éducatif. On a procédé par ordre : cette année, cours préparatoire (C.P.) et sixième ; l'an prochain, cours élémentaire et cinquième, et ainsi de suite *jusqu'à la fin de la scolarité. Pour les lycées, on est dans l'incertitude* : la réforme commencera-t-elle à y être appliquée l'an prochain en seconde ?

S'il fallait résumer d'une formule le sens des innovations apportées aux premières années des enseignements primaire et secondaire, c'est sans doute celles de suppression des à-coups ou de chasse à l'échec qu'il faudrait employer. Suppression des redoublements (l'élève qui ne saura pas bien lire et écrire à la fin du C.P. pourra continuer son apprentissage au début de la classe supérieure, ne redoubleront la sixième que ceux dont les parents le demanderont), allégement des programmes des disciplines traditionnelles, introduction de matières nouvelles : l'enseignement en sixième sera moins exigeant. Ceux qui suivront mal pourront être « soutenus » par les enseignants à raison de trois heures par semaine.

Le moteur de la machine scolaire, caractérisé jusqu'alors par l'échec trop fréquent et les « ratés » (14,8 % de redoublements en C.P. il y a deux ans), devra être mieux huilé au moment même où l'on supprime les « filières » de jadis qui séparaient dès la sixième les bons, les moyens et les faibles. Cela peut paraître contradictoire, même si les très faibles sont orientés vers des classes spéciales ou maintenus dans le primaire. La création du « collège unique » ne va-t-elle pas, sous couvert d'égalisation, favoriser un peu plus les forts et aggraver le sort des faibles ? Tout dépendra de la pratique du soutien, des moyens qui seront donnés aux établissements, de l'attitude des enseignants.

Si le dessein de la réforme Haby commence à apparaître plus clairement — améliorer la progression à l'intérieur du système scolaire, donc le rendement de celui-ci, — son destin ne peut être deviné : ni poli*tiquement ni pédagogiquement. Des dizaines de milliers de maîtres sont* chargés de son application, cela fait des dizaines de milliers d'incertitudes.

BRUNO FRAPPAT.

Les quinze mots-clés

(Dessin de PLANTU.)

● Age.

L'âge d'entrée à l'école primaire reste fixé à six ans avec des pos*sibilités de dérogation pour les*quelles la pression des familles est forte. Des enfants âgés de cinq ans au 1er septembre peuvent en bénéficier, à titre exceptionnel. Cette possibilité existait déjà mais, en pratique, on admettait surtout des enfants de cinq ans et demi. En cas de litige entre les maîtres et les parents ceux-ci pourront demander l'arbitrage de l'inspecteur d'académie.

● Allocation.

De 154 F en 1976 l'allocation de rentrée scolaire passe cette année à 454 F par enfant à la suite des récentes décisions gouvernementales. Un peu plus de cinq millions d'élèves — sur quelque treize millions — en bénéficieront en fonction des ressources de leurs parents.

● Baccalauréat.

Pour rééquilibrer l'année scolaire et notamment rallonger le troisième trimestre, davantage de *candidats* seront *admis* sans oral. Il suffira pour cela d'avoir 10 de moyenne à l'écrit au lieu de 12. Les élèves qui auront au moins 8 de moyenne subiront les épreuves orales. En revanche, pour tous, les épreuves écrites porteront aussi désormais sur l'histoire et la géographie.

● B.E.P.C.

Autre disposition pour ne plus écourter le troisième trimestre : le B.E.P.C. sera attribué, sans examen, à tous les élèves admis au lycée, sauf si le jury juge leurs résultats scolaires insuffisants. Dans ce cas, ainsi que pour les élèves n'étant pas admis au lycée, un examen sera organisé dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Les élèves de l'enseignement privé sous contrat bénéficient de la même disposition mais l'admission au lycée doit être confirmée par la « commission d'appel » prévue par les procédures d'orientation de l'enseignement public, à laquelle se joignent des représentants de l'enseignement privé.

● Collège unique.

C'est la principale innovation de la réforme. Tous les élèves de premier cycle (de la sixième à la troisième) sont accueillis dans un même établissement, le collège, pour y suivre un enseignement commun.

En sixième, cette année, les « filières » correspondant au niveau scolaire des élèves sont supprimées. Tous les enfants doivent être répartis indistinctement dans les classes.

Des exceptions sont cependant prévues. Des élèves faibles dans plusieurs disciplines peuvent être regroupés dans des classes à effectifs réduits. Mais les programmes sont les mêmes que ceux des autres sixièmes où ces élèves doivent être réintégrés dès que possible.

Certains enfants — 10 % selon le ministre — n'iront pas en sixième. Ceux qui viennent des classes de perfectionnement ou qui ont été reconnus handicapés par une commission d'éducation spécialisée peuvent être accueillis en section d'éducation spécialisée (S.E.S.) dès l'âge de douze ans. Ceux qui, à treize ans, n'ont pas suivi le cours moyen seconde année peuvent être accueillis dans une S.E.S. ou une classe *préprofessionnelle*.

● Comité des parents.

Pour la première fois, les parents vont participer à la vie des *écoles maternelles et primaires* par l'intermédiaire de délégués élus.

Les élections auront lieu la sixième semaine après la rentrée. Dans chaque école d'au moins cinq classes, le comité compte cinq titulaires et cinq suppléants. Dans les écoles plus petites, le nombre de délégués est égal au nombre de classes et ne peut être inférieur à deux.

Avec le conseil des maîtres, le comité des parents forme le conseil d'école, qui est consulté sur les questions relatives à la vie scolaire et péri-scolaire.

Dans les collèges et les lycées, les règles de participation des parents et des élèves — des conseils existent depuis 1969 — sont modifiées. La réforme crée notamment un conseil des professeurs de chaque classe, chargé d'établir tous les trimestres le bilan scolaire de chaque élève. Elle institue l'admission des parents et des élèves au conseil de classe. D'autre part, la composition du conseil d'établissement — qui se substitue au conseil d'administration et à sa commission permanente — est allégée.

● Dossier scolaire.

C'est actuellement le centre d'une vive polémique dans laquelle le ministre de l'éducation est accusé de vouloir « mettre en fiches » tous les jeunes Français.

Commencé dès la maternelle, le *dossier scolaire qui doit suivre* chaque élève durant toute sa scolarité n'est pas seulement un bilan des résultats scolaires. Il doit comporter aussi des renseignements très détaillés sur le comportement, la psychologie, l'état civil de l'enfant, sur la situation sociale de ses parents, et éventuellement des renseignements médicaux.

Seuls les parents et les élèves majeurs ont accès à ce dossier, qui, s'ils ne le réclament pas, sera détruit par l'administration cinq ans après la fin de la scolarité.

● Horaires.

A l'*école élémentaire*, l'*horaire* hebdomadaire total est inchangé : vingt-sept heures. Mais, dans toutes les classes, du cycle préparatoire au cycle moyen, les élèves feront un peu moins de français et d'exercices corporels mais un peu plus de mathématiques et d'activités d'éveil.

En sixième, l'horaire hebdomadaire est réduit, passant de vingt-sept heures et demie à vingt-

Dossier établi par CATHERINE ARDITTI

LES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

NATURE des enseignements	PREVISIONS pour 1977-1978	VARIATIONS par rapport à 1976-1977
● PREMIER DEGRÉ		
Maternelles	2 275 000	— 32 000 (1,3 %)
Elémentaire	4 151 000	+ 6 000 (0,1 %)
Fin d'études	2 000	— 1 000 (33,3 %)
Enseignement spécialisé	178 000	+ 1 000 (0,5 %)
TOTAL PREMIER DEGRE	6 606 000	— 26 000 (0,3 %)
● SECOND DEGRÉ		
Premier cycle (collèges)	2 734 000	+ 12 000 (0,4 %)
Second cycle court	615 000	+ 12 000 (1,9 %)
Second cycle long	800 000	+ 24 000 (3 %)
Enseignement spécialisé	120 000	+ 12 000 (11,1 %)
TOTAL SECOND DEGRE	4 269 000	+ 60 000 (1,4 %)
Classes supérieures des lycées	68 000	+ 3 000 (4,6 %)
TOTAL GENERAL	10 943 000	+ 37 000 (0,3 %)

(*) Effectifs scolaires pour la France métropolitaine et les départements d'outre-mer.

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Les statistiques du ministère de l'éducation ne prennent pas en compte l'enseignement privé, pour lequel aucune prévision d'effectifs n'est faite. Le nombre d'élèves de l'enseignement privé était, en 1976-1977, d'environ 2 millions. Ils se répartissaient ainsi : pré-scolaire : 353 672 ; élémentaire : 647 000 ; spécial : 7 900 ; premier cycle : 578 000 ; classes pré-professionnelles : 13 600 ; deuxième cycle court : 166 000 ; deuxième cycle long : 236 000 ; classes préparatoires : 1 800. Plus de 93 % des élèves sont accueillis dans l'enseignement catholique.

de la rentrée

quatre heures, au détriment surtout du français, des mathématiques et de la langue vivante, qui perdent une heure. Les professeurs d'histoire, géographie et instruction civique perdent une *demi-heure mais donneront en* plus un enseignement d'économie. En revanche, les sciences expérimentales et l'éducation manuelle *et technique gagnent une heure* sur les disciplines qu'elles remplacent. L'horaire théorique d'éducation physique et sportive *(cinq heures) est ramené à son* horaire souvent réel (trois heures).

L'effectif des classes est aussi réduit. Dans la majorité des cas, *il ne devrait pas dépasser* vingt-quatre élèves, le maximum étant fixé à trente (au lieu de trente-cinq). En contrepartie, les dix heures hebdomadaires de dédoublement des classes de plus de vingt-quatre élèves sont supprimées. Quelques heures de dédoublement pourront être maintenues si les effectifs le permettent ou si les locaux l'exigent.

● L.E.P.

Un nouveau sigle apparaît dans le lexique de l'éducation : L.E.P. (lycée d'enseignement professionnel) *remplace* C.E.T. *(collège* d'enseignement technique). Mais seule l'organisation administrative — semblable à celle des collèges et des lycées (voir *comités*) — est modifiée cette année.

● Manuel.

En sixième, tous les manuels sont nouveaux puisque les programmes ont changé. Ils seront fournis gratuitement par les établissements, qui reçoivent pour cela une subvention de 131 francs par élève.

● Préprofessionnel (enseignement).

Destiné aux élèves qui, à l'issue de la cinquième, ne sont pas admis à suivre leurs études au collège ou au L.E.P., l'enseignement préprofessionnel est réorganisé. Les études en classe préprofessionnelle de niveau (C.P.P.N. où des bancs d'essai permettent de se familiariser avec plusieurs métiers) et en classe préparatoire à l'apprentissage (C.P.A., où des stages en entreprise alternent avec la scolarité) sont organisées en un cycle de deux années chacune, au lieu d'une, ouvert aux élèves de quatorze ans. Mais le choix de l'enseignement en alternance (C.P.A.) ne peut être fait que par la famille et l'élève.

D'autre part, vingt-sept classes préparatoires de type préprofessionnel sont créées à titre expérimental. Elles comportent un enseignement général plus important qu'en C.P.A. et en C.P.P.N.

● Redoublements.

Ils seront moins nombreux, surtout à l'école primaire, où le cours préparatoire détenait le record des *redoublements*. L'étalement sur deux années (cycle préparatoire et première année du cycle élémentaire) de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture devrait pratiquement supprimer les redoublements en première année. Mais, à la fin de la scolarité élémentaire (C.M. 2), le maître peut décider qu'un élève a besoin de redoubler le cours moyen avant d'entrer au collège. La famille *peut présenter un recours contre* cette décision.

Au collège, les professeurs ne pourront décider d'un redouble*ment qu'à la fin de chaque cy*cle (cinquième et troisième). Pour les autres classes (sixième et quatrième), le redoublement ne *pourra intervenir qu'à la demande* de la famille. En attendant l'application progressive de la réforme à toutes les classes, cette disposition ne s'applique pour l'instant qu'à la sixième.

Dans l'enseignement technique, les règles du redoublement ont été assouplies pour permettre à un plus grand nombre d'élèves de terminer leurs études. Les bourses sont maintenues en cas de redoublement et des élèves non admis à redoubler avant les vacances pourront l'être finalement à la rentrée.

● Rythmes scolaires.

En sixième, l'« heure » de cours ne durera plus, à titre expérimental, *que cinquante minutes. L'organisation de la semaine*, et en particulier la libération du mercredi ou du samedi, est laissée à l'ini*tiative des établissements.*

La nouvelle organisation des examens (voir *baccalauréat* et *B.E.P.C.*) permettra de rallonger le troisième trimestre afin de rééquilibrer l'année scolaire.

● Soutien.

Tous les élèves étant admis dans les mêmes classes en sixième, certains peuvent avoir des dificultés à suivre tout l'enseignement commun. En plus de l'horaire hebdomadaire, ils pourront bénéficier d'une heure de soutien dans une ou plusieurs de ces disciplines : français, mathématiques, langue vivante. Cela ne doit pas nécessairement durer toute l'année, c'est pourquoi les élèves « à soutenir » seront désignés chaque semaine par leurs professeurs

Pendant les heures de soutien, les autres élèves pourront se consacrer, chez eux ou au collège, à des activités d'« *approfondissement* » proposées par le professeur, mais qui ne doivent pas anticiper sur les programmes

A l'école élémentaire, les instructions pédagogiques préconi*sent un soutien adapté* aux difficultés des élèves (méthodes actives, travaux individualisés, demi-heure quotidienne de rat*trapage ou groupes de niveau.*

● Programmes.

Deux innovations essentielles marquent les programmes du cycle préparatoire.

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture n'est plus l'objectif assigné à la première année d'école. Pour certains élèves, cet apprentissage pourra se prolonger pendant une durée plus ou moins longue de l'année suivante (première année de cycle élémentaire), tout en commençant les programmes de cette classe.

Les mathématiques modernes sont supprimées, et l'on revient à un enseignement plus concret du calcul. Les activités d'éveil ne sont pas une nouveauté, mais elles font l'objet, pour la première fois, d'instructions.

En sixième, des disciplines nouvelles apparaissent : économie, sciences expérimentales (initiation à la physique, en plus des sciences naturelles), éducation manuelle et technique.

L'économie sera enseignée par les professeurs d'histoire et géographie. Les programmes de ces disciplines ont été allégés, comme ceux de mathématiques qui sont simplifiés. L'abstraction imposée par *l'enseignement* des mathématiques modernes est en effet abandonnée pour un enseignement plus concret. D'autre part, l'étude de la géométrie dans l'espace est reportée à la classe de 5e.

L'enseignement du français se veut plus moderne qu'avant, en donnant autant d'importance à l'oral qu'à l'écrit et en prenant en compte différentes formes d'expression. Cependant, plus traditionnelles, des instructions mettent l'accent sur l'apprentissage de l'orthographe — et la dictée — jusqu'à la fin du collège. D'autre part, tous les élèves recevront, à l'intérieur de l'horaire de français, une initiation au latin.

L'éducation manuelle et technique remplace les travaux manuels éducatifs, qui distinguaient des activités pour filles et pour garçons. Tous les élèves apprendront à faire de petites fabrications (travaux d'atelier et ménagers), à démonter et à remonter des objets usuels, et feront des exercices mettant en jeu « *l'intelligence de l'action* » (puzzles, pliages...). Des ateliers ont été construits pour ce faire dans un grand nombre d'établissements.

Le dessin et l'éducation musicale ont disparu des programmes, pour faire place à une *seule* discipline : *l'éducation esthétique*, qui englobe aussi l'expression corporelle et dramatique, la photographie et le cinéma. Mais cette nouvelle conception ne sera appliquée que progressivement, les professeurs — spé*cialistes de dessin ou de musique* — n'étant pas préparés et ne souhaitant pas cet enseignement global.

POINT DE VUE

LES SCIENCES PHYSIQUES AU COLLÈGE : UNE IMPROVISATION

par ROLAND OMNÈS (*)

NOTRE pays n'est pas de ceux qui regorgent de richesses naturelles. A l'heure actuelle, ce n'est pas d'un gras patrimoine que nous tirons nos moyens de vivre, mais d'abord de l'habileté, de l'initiative et du travail bien fait de nos concitoyens. A l'échelle mondiale, à celle de l'histoire, cet avantage ne demeure pas assuré pour toujours et contre toute concurrence. Aussi notre principale garantie tient-elle dans les enfants que nous formons maintenant, dans leur créativité, leur lucidité et dans les connaissances et le savoir-faire que nous leur enseignerons.

Un enjeu trop important

Oui, M. Haby a raison : il est temps de réformer notre enseignement. Mais il faut le réformer en profondeur, d'une manière qui maintienne l'activité et l'éveil des enfants. Cela s'impose, en premier lieu, dans le domaine des *sciences et des techniques*, et je voudrais aborder ici la question de l'enseignement des sciences physiques dans les collèges, de la *sixième à la troisième, en laissant* entièrement de côté les problèmes spécifiques des lycées.

Il est clair qu'il faut donner *très tôt aux enfants un enseignement* scientifique, complet qui sache allier les connaissances et le savoir-faire technique. Il ne *serait plus tolérable qu'un adolescent* au sortir du lycée, bardé de formules utiles au bachot, ignore tout à la fois le pourquoi *et le comment de la science* et de la technique, pourquoi le ciel est bleu, ce que c'est que la couleur, que l'atome, comment fonc*tionne un moteur ou un* appareil ménager, comment on les répare. Il n'est plus admissible de ne trouver une culture scientifique *un peu actuelle que dans quelques* émissions de radio ou de télévision.

Il est bon, sans aucun doute, d'enseigner les sciences physiques dès la classe de sixième et l'intérêt de cette mesure dépasse de loin l'intérêt d'une simple discipline scolaire. Nous nous en sommes réjouis lorsqu'elle fut annoncée par le ministère de l'éducation. Nous, c'est-à-dire la commission Lagarrigue, un groupe d'hommes et de femmes qui, depuis 1971, repensait l'enseignement des sciences physiques et qui expérimentait très largement de nouveaux contenus et de nouvelles méthodes.

Conscients de l'importance de l'enjeu, les membres de cette commission ont accepté de préparer des programmes pour la réforme. Ils n'ont pas manqué, cependant, de rappeler quelques vérités premières : un programme ne remplace pas une méthode, une réforme de cette importance demande des moyens, elle exige la collaboration des maîtres et doit prévoir pour eux un complément de formation : l'attitude active des enfants suppose la présence attentive du maître et donc un travail en petits groupes ou demi-classes (comme c'était précédemment le cas pour les sciences naturelles en sixième). De plus, il serait naïf de penser réussir complètement et d'emblée une telle réforme. Il faut savoir tirer la leçon de sa mise en place et la corriger en cours de route. Après avoir remis des programmes, il restait donc beaucoup à faire à la commission pour contribuer efficacement à la préparation de la réforme.

Quand M. Haby a dissous la commission, certains d'entre nous ont voulu croire que le seul souci de l'efficacité portait le ministre à concentrer l'effort de la réforme au sein du ministère, et que nos avertissements seraient entendus. *Il n'est plus possible à présent de* le croire. Quel que soit le souci d'impartialité politique *ou* de réserve personnelle que l'on ait, l'enjeu est *trop important pour* que l'on continue à se taire. Non, une réforme, cela ne se prépare pas comme cela.

Pénurie

Où en est-on, en effet, dans la préparation de la réforme *en* sixième pour les sciences physiques ?

N'insistons pas sur les problèmes de locaux ni sur la modicité dérisoire des moyens matériels mis à la disposition des collèges, car il est vrai que la situation économique est difficile. Pourtant cette situation de pénurie est trop extrême et crée des difficultés qu'il conviendrait de compenser par un effort accru partout où cela est possible.

L'effort était possible pour la formation des maîtres, et eux-mêmes la réclament : ils savent que les expérimentateurs de la commission ont dû travailler dur pour mettre au point des méthodes d'enseignement efficaces, qu'il leur a fallu beaucoup de temps et de travail pour se corriger, s'adapter, progresser. Les maîtres veulent à juste titre profiter de cette expérience et ne pas se livrer à l'improvisation. Or, que leur offre-t-on ? Une information par étages où quelques représentants d'un collège, en quatre stages d'une journée, sont censés avoir *tout* assez bien assimilé pour le transmettre *sans* plus à leurs collègues, dont ce sera la seule préparation. Si vraiment cette méthode s'avère efficace, elle constituera une grande découverte en matière de didactique.

Il est absolument essentiel d'enseigner dans des classes dédoublées en petits groupes, sinon les expériences ne sont plus le fait des enfants, *mais du maître. Il* n'y a plus d'initiative, d'observation, de créativité ni de savoir-faire, il n'y a que le maniement d'un bâton de craie et d'une plume.

Les programmes eux-*mêmes* sont contestables. C'est l'inspection générale qui a rédigé les programmes définitifs, et elle était bien consciente de ce que seraient des classes pleines menées presque sans matériel par des maîtres pour qui cet enseignement serait tout nouveau. On peut donc comprendre qu'elle ait voulu « limiter les *dégâts* » en proposant un programme plus détaillé, plus directif, plus rigide. Les risques immédiats les plus criants peuvent en *être exorcisés, mais celui de voir* maintenir les défauts passés demeure entier.

Une anti-réforme

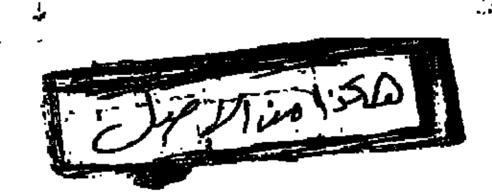
Où allons-nous ? Je suis persuadé que nous allons inévitable*ment dans ces conditions* vers un enseignement à la fois formel et vieillot, mort d'avance. Au lieu d'apprendre à réfléchir sur les *faits et les choses, à expérimenter* et à observer, on apprendra « ce qu'il faut en penser ». Quelle grave et dangereuse leçon si c'est déjà le cas pour les sciences !

Cela n'est-il qu'un mauvais moment à passer et saura-t-on bientôt s'adapter et redresser la *situation ? J'aurais voulu le* croire, mais comment conserver cet espoir quand les deux groupes majeurs de la recherche pédago*gique en sciences physiques, mis* en place pour préparer une telle réforme, reconnus et appréciés par les plus hautes instances scientifiques du pays, *sont maintenant* pour l'un démantelé et pour l'autre asphyxié par coupure totale des crédits. Pour sa part, le ministère *ne* dispose d'aucun groupe vraiment compétent dans ce domaine.

Il m'a fallu prendre beaucoup sur *moi-même* pour lancer cette mise en garde publique, après d'innombrables efforts dépensés à la conciliation et à l'information réciproque des partenaires. *Mais* il est [illegible]op tard maintenant, et le risq[illegible]st plus grave qu'on ne cro[illegible]e mauvaise réforme est une [illegible]me qui sape le terrain [illegible]ormes.

Il faut une réforme de l'enseignement, c'est vrai, mais celle qui s'improvise pour les sciences dans les collèges est un pas de clerc. La sagesse, non pas celle qui se préoccupe des textes et des formes, mais celle qui place chaque chose dans sa perspective, est incontestablement de ne pas appliquer la réforme, en octobre 1977, en sixième.

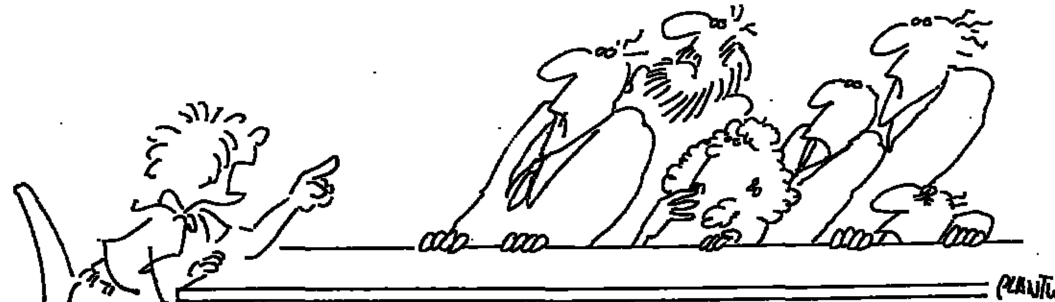
(*) Ancien président de la commission de réforme pour l'enseignement des sciences physiques (commission Lagarrigue).



LES DÉLÉGUÉS DES ÉLÈVES ET LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS

L'important, c'est de participer

La participation des élèves à la vie des établissements : la plupart des éducateurs ont leur avis sur la question. Un avis où se mêlent un grain d'enthousiasme, deux grammes de dénigrement et trois pincées de scepticisme. Pourtant, peu d'études systématiques ont analysé ce phénomène. M. Pierre Jourdan et une équipe de chercheurs du Centre régional de documentation pédagogique de Grenoble (Isère) se sont livrés à une enquête en interrogeant pendant l'année 1974 mille trois cents lycéens : mille garçons et filles, composant l'image de la population lycéenne de l'Isère, et trois cents élèves de quatre lycées dauphinois où se déroule depuis 1972 une expérience de vie scolaire sur le rôle des délégués de classe. Des témoignages d'adolescents, de professeurs et de proviseurs, de parents, ainsi que plusieurs documents, complètent l'étude statistique (1).



(Dessin de PLANTU.)

A lire le décret sur l'organisation administrative des établissements secondaires (*le Monde* du 5 janvier), la vie quotidienne des lycées ne sera pas bouleversée de fond en comble par l'application de la réforme à la rentrée. Raison de plus pour nourrir la réflexion à partir du constat établi par M. Pierre Jourdan.

Depuis bientôt dix ans, des élèves délégués de classe représentent leurs camarades au conseil de classe et, pour certains, au conseil d'administration du lycée. Or, pas plus d'un lycéen sur cinq ne croit que les interventions de celui qu'il a « député » dans ces instances sont prises en considération. Annick, lycéenne, commente : « *Les délégués ont l'impression et même la conviction de jouer un rôle vain, de se heurter à un mur.* » Un mur construit avec la condescendance des adultes et la pesanteur administrative.

Et, dans le même temps, 87 % des élèves interrogés — ce qui est considérable — tiennent à la présence des délégués aux conseils de classe, et 68 % au conseil d'administration. L'auteur de l'ouvrage explique cette contradiction apparente : les lycéens estiment nécessaire d'être représentés, parce que le système mis en place depuis 1968 est une chose acquise. Mais aussi parce qu'il leur permet de recueillir des informations, en particulier sur le comportement des professeurs, sur leur attitude éducative ou leurs décisions : « *En fin d'année scolaire, les élèves savent immédiatement, à la sortie du conseil de classe, s'ils sont admis à passer dans la classe supérieure, ou s'ils redoublent, ou s'ils sont exclus.* » D'ailleurs, invités à établir le classement des possibilités offertes par la fonction de délégué à celui qui la postule, ils avancent en premier lieu : prendre des responsabilités (83 %), mais presque aussitôt : obtenir une plus grande information (77 %). Viennent, loin derrière : animer la classe, défendre des points de vue ou un idéal, sortir de l'anonymat.

Des idées reçues

Déçus après quelques mois d'exercice, les délégués de classe abandonneraient couramment leur fonction. Les chiffres font un sort à cette idée reçue et à quelques autres : 70 % des élèves qui ont été ou sont encore délégués se déclarent prêts à une nouvelle candidature. Autre affirmation gratuite entendue ici ou là : le choix du délégué est « folklorique ». Or quatre élèves sur dix refusent de se présenter pour la bonne raison qu'ils se jugent incompétents.

Les filles grinceront des dents en lisant noir sur blanc qu'elles hésitent à briguer les suffrages quand l'effectif de la classe est en majorité masculin. Attitude qui n'est pas celle des garçons lorsqu'ils sont minoritaires. « *Le vêtement unisexe n'est pas encore une réalité...* », observe M. Pierre Jourdan.

Pour participer à la vie de leur classe et de leur lycée, les élèves disposent d'autres armes que la représentation : l'animation du foyer socio-éducatif par exemple. Dans l'ensemble, ce foyer ne brille pas de feux très chaleureux : un élève sur vingt dans l'échantillon normal, un sur dix dans les lycées « expérience C.R.D.P. » affirment y prendre une part active. Sauf chez les internes, ce sont les lycéens de milieu populaire qui fréquentent le moins le foyer socio-éducatif. Parce qu'on y perd un temps plus utilement consacré au travail ? L'hypothèse est formulée, non la réponse.

Cette image d'un foyer dédaigné résume, semble-t-il, le comportement des lycéens et des lycéennes dans un lieu où ils passent la moitié de leurs journées. Et l'autre moitié, qu'en font-ils ? L'enquête de M. Pierre Jourdan le montre aussi : ces jeunes Françaises et Français qu'on décrit volontiers comme des individualistes sont plus socialisés qu'on ne le prétend parfois.

Plus du tiers des élèves interrogés participent à un mouvement de jeunesse, à la vie d'une association sportive, culturelle ou religieuse. Deux sur trois ont séjourné dans un centre aéré ou un centre de vacances. Trois sur quatre estiment le travail en équipe plus efficace que le travail solitaire ; 83 % accordent beaucoup d'importance à la vie en groupe. Constatations banales ? Peut-être, mais qui suggèrent une interrogation que les auteurs n'esquivent pas : « *Le rôle du lycée est différent, mais la vie qu'y mènent les adolescents peut-elle contraster sans inconvénients avec les autres expériences qu'ils connaissent de la vie sociale ?* » La réponse est en partie dans l'ouvrage : un élève sur cinq seulement considère son lycée comme un lieu d'échanges et de contacts avec d'autres jeunes et avec des adultes. Non sans amertume, une lycéenne précise en écho : « *Les travaux de groupe, possibles dans les petites classes, ne le sont plus, ou plus guère, dans les classes d'examen : les exigences des programmes sont grandes et il est nécessaire de s'y plier. Chacun alors travaille pour soi.* »

Comme on le voit, si l'étude des chercheurs grenoblois offre une bonne moisson de renseignements, elle n'en finit pas de poser des questions...

C. V.

(1) « *Les élèves et la participation à la vie des établissements. Eléments pour un bilan.* » C.R.D.P : 11, avenue du Général-Champon, 38031 Grenoble CEDEX. 240 pages, 35 F franco.

Par ailleurs, le centre départemental de documentation pédagogique de Colmar édite un « Petit memento à l'usage de l'élève délégué ». Envoi contre 8,50 F franco à : C.D.D.P., 12, rue Messimy 68025 Colmar Cedex.

DE LA CLASSE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

— Chaque classe de collège ou de lycée élit, au scrutin uninominal à deux tours, deux délégués. Tous les élèves sont électeurs et éligibles.

— Les délégués de classe siègent en conseil de classe, qui examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe et les conclusions des travaux du conseil des professeurs.

— Le chef d'établissement réunit l'ensemble des délégués de classe pour un dialogue sur les conditions de la vie scolaire.

— Les délégués de classe élisent en leur sein les représentants des élèves au conseil d'établissement (cinq élus dans les lycées, deux dans les collèges). Le conseil d'établissement vote le budget et le règlement intérieur, donne son avis sur le fonctionnement pédagogique et peut se constituer en formation disciplinaire pour se prononcer sur l'exclusion définitive d'un élève. Dans les collèges ne sont éligibles que les délégués à partir de la quatrième.

UN INSPECTEUR DÉPARTEMENTAL A LA VEILLE DE LA RENTRÉE

L'homme du terrain

SI, ailleurs, l'effervescence monte avec l'approche de la rentrée, pour les inspecteurs départementaux de l'éducation (I.D.E.) — le corps des inspecteurs de l'école élémentaire, — les quinze premiers jours de septembre sont une occasion de « souffler un peu ». M. Georges Puig, inspecteur départemental, adjoint à l'inspecteur d'académie de Châlons-sur-Marne (Marne), explique : « *Je prépare la rentrée de 1978; pour cette année, tout est en ordre, il n'y a plus qu'à attendre.* »

Au cours du premier trimestre de 1976 il a d'abord établi la carte scolaire de sa circonscription (cent vingt écoles primaires), puis, dans les premiers mois de l'année, il a défini le « mouvement » des maîtres sous sa responsabilité, c'est-à-dire qu'il a mis en compétition tous les postes vacants de sa circonscription — neuf cents environ sur deux mille deux cent quarante —. Un véritable casse-tête !

« *Il n'est pas facile de décider de fermer une école ici, d'ouvrir une classe là et de bien savoir, de tous les arguments, lequel doit être retenu dans l'intérêt des élèves. Le mouvement doit aussi se faire sans trop de grincements de dents !* ». Ces opérations se décident en commissions paritaires selon des procédures complexes.

Pour « dessiner » sa carte scolaire l'inspecteur se met en rapport avec les élus des communes, les fonctionnaires de l'équipement, les responsables des sociétés chargées du transport des enfants. « *Notre rôle dans ce domaine est « incitatif », nous apportons des conseils, une compétence technique...* » Par exemple, un syndicat communal de la circonscription de M. Puig désire construire une école maternelle. Faudra-t-il une classe ou deux ? D'après les plans, la sécurité est-elle bien respectée ?

« *Pour répondre à ces questions il me faudra étudier l'évolution démographique des cummunes intéressées*, explique M. Puig, *j'aurai à rencontrer le président du SIVOM, un conseiller général, à assister à de nombreuses réunions... J'aime ce métier, car il me permet de découvrir, ce qui est rare dans l'enseignement, des milieux divers.* » Les fonctions de l'I.D.E. ne se limitent pas à la « carte scolaire » et au « mouvement ». « *Le travail administratif nous prend la plus grande partie de notre temps au point de contrarier parfois notre rôle pédagogique, essentiel cependant.* »

La classe dans la mairie

L'inspecteur départemental doit faire passer de nombreux examens. Il préside le C.A.P. des élèves-maîtres, le certificat de fin d'études normales, le C.A.P. pédagogique des instituteurs remplaçants; il corrige le D.F.E.O. (diplôme de fin d'études obligatoires), il assiste à la commission d'orientation de fin de cycle élémentaire ; une fois par mois il dirige la commission de circonscription de l'enfance inadaptée.

L'inspecteur départemental n'est pas qu'un censeur, il n'a pas seulement pour tâche d'attribuer la note d'inspection et d'établir le rapport à transmettre à l'inspecteur d'académie. Il doit aussi inciter, avec l'aide de son équipe - pour M. Puig, un conseiller pédagogique, un conseiller pédagogique d'éducation physique et un psychologue, — l'action pédagogique en organisant des stages, des réunions d'information pour l'explication et la mise en œuvre des nouveaux programmes.

En tout cas, la réforme Haby ne changera rien aux mille difficultés qui surgiront à la rentrée, et auxquelles l'inspecteur départemental devra faire face. L'an *dernier, c'était une classe préfabriquée* qui n'avait pas été montée à temps — trente élèves à la rue, — il a fallu convaincre le maire d'ouvrir sa mairie pour accueillir momentanément les enfants. A n'en pas douter, M. l'inspecteur devra procéder à des « dérogations territoriales » (des élèves déjà scolarisés que les familles souhaitent changer d'établissement pour une raison ou une autre). Il faudra alors ajuster, modifier, rattraper sur le « tas ».

Pour l'instant, seuls les plus prévoyants s'adressent à M. Puig. Hier, un étranger de plus de seize ans venait demander à être scolarisé. L'inspecteur l'a dirigé vers un centre d'alphabétisation. A l'instant, une mère de famille qui a mis son enfant dans une maternelle d'un village voisin vient de se plaindre : elle ne veut pas payer les 1 000 francs que lui demande la municipalité de Courtisols. L'inspecteur essaiera de résoudre ce problème. Une autre demande une dérogation pour l'entrée en cours préparatoire de son fils « qui n'a que cinq ans et demi ».

L'inspecteur départemental est aussi « un homme de terrain ». Au village de Coolus, les familles ont organisé une réunion. A cause *de la faible fréquentation du cours* unique, M. Puig a décidé de fermer l'école. Le maire, les parents, n'envisagent pas cette fermeture de gaieté de cœur. On veut l'avis de l'inspecteur : « *Comment allons-nous transporter les enfants à plus d'un kilomètre ?* » (on songe aux écoliers des campagnes d'autrefois). La commune peut acheter une Estafette, mais, elle ne peut payer un chauffeur. M. Puig conseille : « *Pour une distance de moins de 3 kilomètres, vous n'obtiendrez aucune subvention, le mieux est de rattacher Coolus à un circuit qui existe déjà...* »

Accablé par des tâches multiples, par le poids des obligations administratives, l'I.D.E. peut, s'il n'y prête attention, s'éloigner de cette préoccupation essentielle. Pour ne pas apparaître comme le simple délégué de l'administration centrale, il lui faut créer un climat *de confiance* avec ses maîtres et, plus généralement, avec l'ensemble de ses interlocuteurs. Faire oublier qu'il « flanque la note » et surveille l'application de programmes inspirés d'idéologie au moins autant que de « pure » pédagogie. De tous les inspecteurs de l'éducation, les inspecteurs départementaux sont les seuls à être recrutés sur concours. Ce recrutement leur donne les coudées franches. Il ne tient qu'à *eux d'être, au sein de leur circonscription*, les simples exécutants des ordres d'en haut ou bien des animateurs et des pédagogues au contact des réalités locales.

CHRISTIAN COLOMBANI.

APRÈS QUATRE-VINGT-DIX ANS DE SUCCÈS

Une charte pour l'école maternelle

AU début furent les « *écoles à tricoter* », créées en 1770 par le pasteur Oberlin. Avec l'essor industriel, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, se développent les « *salles d'asile* » pour protéger l'enfant des dangers de la rue, pendant que les mamans travaillent aux ateliers. Si le terme d'« *école maternelle* » apparaît en 1848, il faut attendre la IIIᵉ République pour que naissent véritablement les « *établissements de première éducation* » : la formule se trouve dans le décret organique du 18 janvier 1887, premier grand texte qui décrit les contours de l'école maternelle française. Quelques retouches sont apportées, notamment par le décret du 15 juillet 1921. Mais, depuis, rien de fondamental. Pour l'essentiel, l'école maternelle de 1977 vit dans un cadre légal quasi centenaire.

Ce cadre était à ce point pertinent qu'il n'a, en rien, gêné l'évolution d'une institution que l'on a coutume de considérer comme le fleuron de notre système éducatif. Le ministère de l'éducation a cependant jugé le moment venu de faire le point des découvertes sur la psychologie de l'enfant et sur l'expérience accumulée par les praticiennes de de l'école pré-élémentaire. C'est l'objet d'une circulaire de vingt-cinq pages, parue au *Bulletin officiel de l'éducation* du 1ᵉʳ septembre et signée par M. René Haby.

Définir une attitude, un esprit

Un texte, s'empresse-t-on de déclarer au ministère, qui ne veut rien figer, rien bloquer. « *Qui peut dire ce que sera l'enfant de demain ?* » demande Mme Josette Terny, chargée des écoles maternelles au cabinet du ministre, et qui a contribué à rédiger le document établi à partir de la consultation des inspectrices d'écoles maternelles. « *La psychologie de l'enfant elle-même est loin d'avoir tout découvert et de tout expliquer ! Nous avons donc voulu définir une attitude, un esprit, et non inventorier des recettes. Ce texte est destiné à nourrir la réflexion commune des éducatrices, des conseillères pédagogiques et des inspectrices, et non à leur dicter un quelconque comment faire.* »

L'action éducative dans les maternelles repose sur quelques principes majeurs. L'enfant est un être « *total* » : toutes les formes du développement psychique interfèrent constamment chez lui. Il est aussi un être « *agissant* », pour qui l'action est un moyen d'existence et de progrès ; un être « *essentiellement affectif* » et « *imaginant* ». Il s'agira donc de créer un environnement qui lui permette de s'exercer, de surmonter des obstacles, sans l'obliger à accomplir des gestes que l'état de construction de son système nerveux et de sa personnalité rend encore impossibles, d'entraîner son esprit critique en le conduisant à doser son effort, à le mesurer, à réussir pour acquérir confiance en soi.

Cette autonomie du jeune enfant sera atteinte par des objectifs successifs dont la circulaire énumère les repères : l'affectivité, car l'enfant ne se développe pas sans équilibre affectif ; le mouvement (« *la pensée vient de l'action* », selon le mot d'Henri Wallon), d'où l'importance des jeux, de la voix parlée et chantée, de l'expression corporelle..., la perception et l'action sur les choses : jeux, modelages ; l'image et le souvenir des images ; le langage qui ne s'enseigne pas, mais se construit par un effort personnel de l'enfant. Langage oral puis écrit : pas seulement le tracé des lettres « à *l'anglaise* » qui, « *dans la plupart des cas, ne peut être correctement atteint qu'entre cinq ans et demi et six ans* », mais aussi le barbouillis, véritable code tracé par l'enfant ; enfin le développement « *cognitif* » : par le tri et le classement d'objets, des jeux, l'enfant parviendra peu à peu à la maîtrise des symboles, à la construction des notions d'espace et de temps, aux concepts.

Le texte s'en tient à des jalons. Ainsi est-il écrit : « *Chaque instituteur dispose d'une entière liberté pour procéder, dans le cadre de l'équipe éducative, à la définition d'objectifs nouveaux selon le milieu socio-culturel de chaque élève, les observations effectuées en classe, les évaluations successives.* » La conclusion de la circulaire est sans ambiguïté : « *Tout ce qui précède met en relief la valeur d'une éducation globale et fonctionnelle, constamment adaptée aux enfants auxquels elle s'adresse, ainsi qu'aux milieux et circonstances de vie de ces derniers. Cette action ne peut s'enfermer dans un programme au sens traditionnel du terme. (...) Il est indispensable de laisser à chaque instituteur une grande liberté de méthode et d'action.* »

Comment les institutrices d'écoles maternelles liront-elles cette circulaire ? La part de confiance faite à leur sens pédagogique, l'absence de toute systématisation, dérouteront celles que rassure un cadre rigide, mais stimuleront les autres, que ce métier passionne (pourquoi, au fait, a-t-on l'impression qu'il y ait autant d'éducateurs d'écoles maternelles passionnés et si peu dans les autres niveaux d'enseignement ?) Peut-être certaines phrases les laisseront-elles perplexes : « *Les connaissances d'ordre sémiologique sur l'image confèrent à cette dernière, dont la polysémie est indiscutable, la possibilité de délivrer différents messages selon le niveau de lecture...* » Quant aux parents qui s'aventureraient à lire la circulaire, ils pourraient être déçus de savoir confirmé le rôle d'éducation, et non d'instruction, des écoles maternelles, le refus de l'apprentissage précoce de la lecture et de l'écriture, toutes dispositions qui soulageront au contraire les plus avertis.

Educateurs et parents regretteront pourtant que les moyens n'apparaissent pas à la hauteur des ambitions. « *Il importe de respecter (...) l'alternance entre les moments de tensions et de rêverie.* » Comment y réussir dans une classe de trente-cinq petites personnalités, quand certains spécialistes estiment à vingt-cinq — et d'autres à quinze — le nombre optimum d'enfants par enseignant ? Et la créativité confiée aux éducatrices, comment la voir s'épanouir quand la formation délivrée aux enseignants se résume à quelques semaines de stages enrobées de cours assurés par des professeurs d'Ecole normale, dont certains sont loin de la vie des classes ? Et le dépistage sérieux des handicaps, comment le mener à bien quand il existe en tout et pour tout quelque mille cent groupes d'aide psychopédagogique (GAPP) ?

Il reste que le texte du 1ᵉʳ septembre chasse résolument les nuages accumulés un temps sur les écoles maternelles, lorsqu'il fut question, en 1974, d'établir une coupure à quatre ans dans l'âge préscolaire et d'assigner à la « *petite école* » la mission d'apprendre plutôt que de développer.

CHARLES VIAL.

LA RENTRÉE DES TOUT-PETITS

Deux numéros spéciaux du mensuel Pomme d'api, *édité par Bayard-Presse, viennent de paraître pour préparer la première rentrée scolaire, celle des tout-petits — et de leurs parents — qui abordent l'école maternelle.*

L'un s'adresse aux parents : c'est un guide rempli de conseils pratiques et d'une mine d'informations diverses sur les formalités d'inscription, le personnel des écoles maternelles, le fonctionnement de la cantine, de la garderie, les associations de parents d'élèves, etc. Une journée complète dans une école de la banlieue parisienne est décrite. Cela peut aider de nombreux parents à suivre la journée de leur enfant. Mais attention : outre le style de chaque établissement et de sa directrice (ou de l'institutrice), il y a bien souvent des problèmes d'effectifs et de liste d'attente qui rendent la réalité moins souriante.

Dans le numéro spécial pour les enfants, on retrouve l'aspect et la ligne de Pomme d'api *; des couleurs vives, des histoires et des jeux doivent permettre à l'enfant de se familiariser avec la notion d'école, bien abstraite pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'accompagner quotidiennement frères et sœurs ou petits amis. Là, l'aide des parents se révèle indispensable pour mettre à la portée de chaque enfant ce qui lui convient, surtout s'il n'a que deux ans, âge d'entrée dans la première section de l'école maternelle.*

3-5, rue Bayard, Paris 8ᵉ, 6 F.

ANNE-MARIE MATTHIEU.

LE CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1977-1978

● **RENTRÉE SCOLAIRE :**

— Pré-rentrée : mercredi 14 septembre au matin, pour les enseignants des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que pour les enseignants des lycées et collèges ;

— Rentrée des élèves : jeudi 15 septembre au matin.

● **TOUSSAINT :**

— Du samedi 29 octobre, après la classe, au jeudi 3 novembre au matin. Il n'y aura pas classe le samedi 12 novembre.

● **NOËL :**

— Du jeudi 22 décembre inclus au jeudi 5 janvier au matin.

● **FÉVRIER :**

— ZONE A (académies d'Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Lille, Lyon, Nancy-Metz, Nice, Orléans-Tours, Rennes, Rouen, Toulouse) : du samedi 11 février, après la classe, au lundi 20 février au matin ;

— ZONE B (académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Reims, Strasbourg) : du samedi 18 février, après la classe, au lundi 27 février au matin ;

— ZONE C (académies des Antilles-Guyane, Créteil, Paris, Versailles) : du samedi 25 février, après la classe, au lundi 6 mars au matin.

● **PRINTEMPS :**

— ZONES A et B : du samedi 1ᵉʳ avril, après la classe, au lundi 17 avril au matin ;

— ZONE C : du samedi 8 avril, après la classe, au lundi 24 avril au matin.

● **GRANDES VACANCES :**

Du samedi 1ᵉʳ juillet inclus au vendredi 15 septembre au matin. La rentrée des enseignants aura lieu le jeudi 14 septembre 1978 au matin.

Les quatre demi-journées de vacances mobiles instituées depuis l'année scolaire 1971-1972 sont supprimées. En revanche, une journée supplémentaire de vacances sera accordée par l'inspecteur d'académie « afin de répondre à des nécessités locales et sur demande motivée du maire ».









SCIENCES

Évolution et bricolage

III. — LE PLAISIR : UN AVANTAGE SÉLECTIF

par FRANÇOIS JACOB (*)

Evoquant la hiérarchie des objets, François Jacob a montré («le Monde» des 6 et 7 septembre) qu'elle s'accompagne de contraintes, et que les propositions qui s'appliquent à la physique ou à la biologie sont valables aussi pour la sociologie.

La sélection naturelle est la résultante de deux de ces contraintes ; c'est elle qui oriente le hasard, qui donne une direction au changement, mais elle opère non comme un ingénieur, mais, à tâtons, comme un bricoleur qui combinerait au hasard bouts de ficelle et barreaux de chaise.

C'est peut-être au niveau moléculaire que se manifeste le plus clairement l'aspect bricoleur de la sélection naturelle. Ce qui caractérise le monde vivant, ce sont *à la fois* sa diversité et son unité sous-jacente. Il comprend des bactéries et des baleines, des virus et des éléphants, des organismes vivants à —20 °C dans les régions polaires et d'autres à 70 °C dans les sources chaudes. Tous ces objets présentent cependant une remarquable unité de structures et de fonctions. Les mêmes polymères, acides nucléiques et protéines, composés des mêmes éléments, les quatre bases et les vingt acides aminés, jouent toujours les mêmes rôles. Le code génétique est le même et la machine à traduire ne change guère. Les mêmes coenzymes interviennent dans des réactions semblables. De la bactérie à l'homme, de nombreuses étapes du métabolisme *restent essentiellement* les mêmes.

Bien entendu, la vie ne pouvait se constituer qu'après l'apparition de nombreux types moléculaires. Tous les composés qui caractérisent le monde vivant ont nécessairement dû se former au cours de l'évolution chimique qui a précédé l'apparition de la vie et au début de l'évolution biologique. Mais une fois la vie commencée sous forme de quelque organisme primitif capable de se reproduire, c'est surtout par le remaniement des composés existants que devait se poursuivre l'évolution. Des fonctions nouvelles se sont développées avec l'apparition de protéines nouvelles. Mais celles-ci n'étaient que variations sur des thèmes connus.

Une séquence de 1 000 nucléotides détermine la structure d'une protéine de taille moyenne. Dans un organisme aussi simple qu'une bactérie, la probabilité de voir une protéine fonctionnelle se former *de novo* par association au hasard d'acides aminés est pratiquement zéro. Et les organismes qui vivaient il y a fort *longtemps présentaient* déjà un degré de complexité et d'intégration fort élevé. Chez de tels organismes, la création de séquences nucléotidiques entièrement nouvelles ne pouvait jouer aucun rôle important dans la production d'information nouvelle.

Ce ne sont donc pas les changements chimiques qui constituent la principale des forces opérant dans la diversification des êtres vivants. La phase réellement créatrice de la biochimie n'a pu survenir que très tôt, car l'unité biochimie qui sous-tend l'ensemble du monde vivant n'a de sens que si les organismes très primitifs, les bactéries ancestrales, contenaient déjà la plupart des constituants communs aux êtres vivants : système de réplication et *de traduction*, chaines enzymatiques impliquées dans la synthèse ou la dégradation des métabolites essentiels, systèmes permettant d'accumuler et emmagasiner l'énergie.

Passé cette étape, l'évolution biochimique s'est poursuivie à mesure que des organismes plus complexes faisaient leur apparition. Mais ce ne sont pas les innovations biochimiques qui ont provoqué la diversification des organismes. Selon toute vraisemblance, c'est l'inverse qui a eu lieu. C'est la pression sélective exercée par les changements de comportement ou de niche écologique qui a entraîné des ajustements biochimiques et des remaniements moléculaires. Ce qui distingue un papillon d'un lion, une poule d'une mouche ou un ver d'une baleine, ce sont *moins des différences dans les* constituants chimiques que dans la distribution de ces constituants.

Les quelques grandes étapes de l'évolution ont pu exiger une acquisition d'information nouvelle. Mais la spécialisation et la diversification n'ont demandé qu'une utilisation différente de la même information structurale. *Chez les groupes voisins, comme* les vertébrés, la chimie est la même. Ce qui rend un vertébré différent d'un autre, ce ne sont pas les petites divergences observées dans les produits de gènes. Ce sont les changements survenus dans le temps d'expression de ces gènes et dans les quantités relatives des produits formés. C'est une question de régulation plus *que de structure*.

Après la fécondation, le développement de l'embryon se déroule dans un ordre précis et selon un horaire rigoureux que *définit* le programme génétique contenu dans les chromosomes. Ce programme détermine quand et où vont émerger les lignées de cellules différenciées, quand et où vont être *synthétisées les différentes* protéines et en quelles quantités. Car ce sont à la fois la qualité et la quantité des protéines formées qui varient dans le temps et dans l'espace au cours du développement. Ainsi, chez l'adulte, les divers types de cellules ou de tissus contiennent différents jeux de structures moléculaires, selon les fonctions à remplir. Le programme génétique est exécuté grâce à des circuits de régulation complexes qui déclenchent ou inhibent les diverses activités biochimiques de l'organisme.

On connaît mal encore la nature des circuits qui interviennent dans le développement des organismes complexes. On sait, cependant, que chez des organismes voisins, comme les mammifères, les premières étapes du développement restent très semblables. Les divergences ne se manifestent que tardivement, à mesure que progresse le développement. Ces divergences portent moins sur la structure des types cellulaires que sur le nombre et la position des cellules. Il semble bien que la diversification et la spécialisation des mammifères aient été le résultat de mutations remaniant les circuits régulateurs plus que les structures chimiques. Il suffit de petits changements qui redistribuent les mêmes structures dans le temps et dans l'espace pour modifier profondément la forme, le fonctionnement et le comportement du produit final, l'animal adulte. Il s'agit toujours d'utiliser les mêmes éléments, de les ajuster en retaillant ici ou là, de les agencer en combinaisons différentes pour produire des objets nouveaux de complexité croissante. *Il s'agit toujours* de bricoler.

Le luxe de la sexualité

Les traces de ce bricolage se retrouvent à travers tout le monde vivant et à tous les niveaux. Bien entendu, elles se retrouvent chez les êtres humains, comme le montrent les quelques *exemples suivants.* (...)

Le développement de l'embryon humain est un processus extraordinairement complexe et encore mal connu. Mais les études réalisées au cours des dix ou vingt dernières années ont mis en évidence un phénomène surprenant. On estime, en effet, que, dans les populations humaines les plus diverses, près de 50 % de toutes les conceptions se terminent par un avortement spontané, comme l'ont montré A. et J. Boué. Pour une bonne part, ces avortements surviennent pendant les trois premières semaines de la grossesse et passent le plus souvent inaperçus.

Ainsi, dans la moitié des produits de la reproduction humaine, il existe au départ un vice de forme. *Beaucoup* de ces avortements spontanés sont dus à quelque anomalie dans le nombre des chromosomes : au lieu d'avoir reçu exactement un jeu de chromosomes de son père et un autre de sa mère, le fœtus se trouve avoir un chromosome de plus, ou un de moins, ou encore trois jeux complets au lieu de deux. Toutes ces anomalies perturbent *certaines des fonctions nécessaires* au développement. Le fœtus meurt rapidement et est expulsé. Ainsi disparaissent la plupart des malformés en puissance. Pas tous, malheureusement, puisque certains fœtus anormaux parviennent néanmoins à terme. Ces ratages montrent bien les imperfections d'un mécanisme qui est à la base même de tout système vivant et qui s'est affiné pendant des centaines de millions d'années.

Autre exemple de bricolage, qui ne laisse pas d'intriguer quand on y songe : l'association entre la reproduction et ce qu'on appelle en général le plaisir. Le sexe est l'une des trouvailles les plus ingénieuses de l'évolution. Les organismes les plus simples ignorent la sexualité. Ils se reproduisent par *fission* et leur division résulte automatiquement de leur croissance. Le programme génétique de ces organismes est scrupuleusement recopié à chaque génération. Il demeure donc toujours identique à lui-même, à l'exception de rares mutations.

Quand existe quelque mécanisme rappelant la sexualité, comme chez certaines bactéries, il n'a aucun caractère de nécessité pour la reproduction. C'est un luxe.

Dans les populations ainsi formées par simple division, l'adaptation ne peut se faire que par la sélection de rares mutants, sous la pression du milieu. Mais avec l'apparition de la reproduction sexuée, survenue *probablement tôt* dans l'évolution, la situation change radicalement. Car la sexualité force les programmes génétiques d'une population à se réassortir à chaque génération. Chacun de ces programmes, c'est-à-dire chacun des individus, devient différent des autres. Cette incessante redistribution des éléments génétiques offre alors un énorme potentiel d'adaptation. Mais en devenant condition nécessaire à toute reproduction, la sexualité impose aux organismes des contraintes nouvelles et exige des mécanismes nouveaux : d'une part, pour permettre aux individus de sexe opposé de se rencontrer et se reconnaître ; de l'autre, pour les pousser à s'unir.

La première de ces exigences a été *remplie par divers systèmes* de signaux spécifiques — visuels, auditifs ou olfactifs — d'une précision étonnante. La seconde a été satisfaite par des programmes de comportements rigidement déterminés par les gènes. Chez les oiseaux, par exemple, à la saison des amours, la seule vue d'un individu de sexe opposé suffit à déclencher la mise à exécution du programme, *avec son cortège de* rituels et de parades qui conduisent automatiquement à la copulation, à l'édification du nid, aux soins portés aux petits, etc. Mais la démarche de l'évolution se caractérise par une tendance à l'assouplissement du programme génétique. A mesure que ce programme s'est « ouvert », pour ainsi dire, le déterminisme génétique du comportement est devenu de moins en moins rigide. Les réactions aux signaux sexuels ont perdu leur caractère d'automatisme.

Pour pousser les individus à se reproduire, il a donc fallu recourir à une tactique nouvelle. C'est là que, entre autres, intervient le plaisir. Dans le dictionnaire Robert, le plaisir est défini comme l'opposé de la douleur, bien entendu, mais aussi comme *« un des deux pôles de la vie affective: sensation ou émotion agréable liée à la satisfaction d'une tendance, d'un besoin, à l'exercice harmonieux des activités vitales ».* Il est fort probable que, depuis une époque déjà lointaine, des sensations de plaisir et de déplaisir ont existé chez les organismes un peu complexes. Car la chance d'avoir une descendance est plus grande pour un animal à qui des sensations de douleur ou de déplaisir permettent d'éviter certains dangers.

C'est clairement un avantage sélectif de posséder des centres nerveux connectés avec les organes des sens et capables d'établir une corrélation entre ce qui est ressenti comme plaisant ou déplaisant avec ce qui en réalité favorise ou défavorise la survie de l'individu. Or l'existence de tels centres est connue. Il y a une vingtaine d'années, les neurobiologistes ont repéré, d'abord dans le cerveau du rat, puis dans celui de nombreux vertébrés, la *présence de deux centres remarquables* : l'un appelé centre de l'aversion, l'autre centre de l'autostimulation. Porteur d'électrodes convenablement implantés et disposant du moyen d'activer lui-même à volonté ce dernier centre, un rat se donne du plaisir jusqu'à tomber d'épuisement. Certaines expériences ont été réalisées chez l'homme au cours d'opérations sur le cerveau : les sensations que décrivent les patients ne laissent de doute ni sur l'existence de tels centres chez les êtres humains ni sur leur association avec l'activité sexuelle. Le plaisir apparaît donc comme un simple expédient utilisé pour contraindre les individus à s'adonner aux pratiques du sexe, et par *là-même se reproduire. Expédient* fort efficace en vérité si l'on en juge par l'importance de la population mondiale.

Le cerveau humain : échafauder la connaissance sur l'émotion

Bien que notre cerveau représente le principal trait adaptatif *de notre espèce, on ne voit pas* clairement à quoi il est adapté. Ce qui est clair, en revanche, c'est que, comme le reste de notre corps, notre cerveau est le fruit de la sélection naturelle ; qu'il est le résultat de reproductions différentielles accumulées pendant des millions d'années sous la pression de circonstances variées. C'est donc au service de nos glandes sexuelles qu'a évolué notre cerveau, ainsi que Freud l'a déjà souligné depuis longtemps. Mais, chose curieuse, le cerveau ne s'est pas développé chez les mammifères selon un processus aussi intégré que, par exemple, la transformation d'une patte en aile.

Le cerveau humain s'est formé par l'accumulation de nouvelles structures sur les anciennes. Au vieux rhinencéphale des mammifères inférieurs s'est ajouté un néocortex qui rapidement, peut-être trop rapidement, a joué le rôle principal dans la séquence évolutive conduisant à l'homme. Pour certains neurobiologistes, notamment McLean, ces deux types de structure correspondent *à deux types de fonction* ; mais elles n'ont été ni coordonnées ni hiérarchisées complètement. La plus récente, le néocortex, commande l'activité intellectuelle et cognitive. La plus ancienne, venue du rhinencéphale, gouverne les activités viscérales et émotives. Contrairement à la première, la seconde ne semble posséder ni pouvoir de discrimination spécifique ni capacité à la symbolisation, au langage ou à la conscience de soi.

La vieille structure qui tenait les rênes chez les mammifères inférieurs a été en quelque sorte reléguée au magasin des émotions. Chez l'être humain, elle est devenue ce que McLean appelle *« le cerveau viscéral ».* Le développement de l'être humain se caractérise par une extrême lenteur qui entraîne une maturité tardive. C'est peut-être pour cette raison que les vieilles structures ont conservé d'étroites connexions avec les centres autonomes inférieurs, qu'elles continuent à coordonner des activités aussi fondamentales que la recherche de *la nourriture*, la chasse au partenaire sexuel ou la réaction devant un ennemi. Formation d'un néocortex dominant, maintien d'un antique système nerveux et hormonal, en partie resté autonome, *en partie placé sous la tutelle* du néocortex, tout ce processus évolutif ressemble fort à du bricolage. C'est un peu comme l'installation d'un moteur à réaction sur une vieille charrette à cheval. Inutile alors de s'étonner des complications et accidents survenant dans un cas comme dans l'autre.

Il est difficile de s'imaginer que le monde vivant tel que nous le connaissons ne représente qu'une possibilité parmi beaucoup d'autres : que cet ensemble de formes particulières résulte de l'histoire de la terre. Et pourtant les êtres vivants sont des structures historiques : littéralement des créations de l'histoire. Ils n'ont rien de la perfection d'une œuvre conçue et réalisée par un ingénieur. *Ils* représentent l'aboutissement d'un long ravaudage, sortes d'habits d'Arlequin faits de morceaux rapiécés où et quand l'occasion se présentait. Car l'opportunisme de la sélection naturelle ne traduit pas seulement une indifférence totale à l'égard de ses produits, de leur structure et de leur fonctionnement. Elle reflète la nature même d'un processus historique *chargé de contingence*.

L'interaction de conjonctures locales — physique, écologique, organique — engendre une conjoncture historique globale qui, à son tour, détermine la manière dont sera exploitée la conjoncture génétique. C'est avant tout cette conjoncture historique globale qui impose à l'adaptation évolutive sa direction et son rythme. Peut-être existe-t-il d'autres systèmes vivant ailleurs dans le cosmos. Mais leur évolution n'a pratiquement aucune chance d'avoir produit quelque chose de semblable à l'homme. Même si la vie dans les espaces lointains utilise les mêmes matériaux que sur la Terre, même si l'environnement n'y diffère pas *trop du* nôtre, même si la nature de la vie et sa chimie limitent fortement la manière d'assurer certaines fonctions, la série de conjonctures là n'a pu être la même qu'ici. Une pièce différente a été jouée par des acteurs différents.

Malgré la science-fiction, les Martiens ne peuvent nous ressembler. Et nous mêmes nous *aurions* pu tout aussi bien ressembler à quelque monstre défiant notre imagination.

FIN

(*) Professeur au Collège de France, prix Nobel.

(1) Peptide : enchaînement d'acides aminés.

SOCIÉTÉ

LA SITUATION AU FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS DE BREST

A propos de l'article publié dans *le Monde* du 5 septembre sur la situation au foyer de jeunes travailleurs de Ker Heol, à Brest, M. Pierre Maille, premier adjoint au maire, nous prie de préciser que la municipalité s'est efforcée *de favoriser « le dialogue entre les parties ». « Lorsqu'il est apparu évident*, écrit M. Maille, *que les Amitiés sociales souhaitaient résoudre le conflit par l'épreuve de force, la municipalité a pris ses dispositions pour reloger les résidents, ce qui a été fait le jour même de l'évacuation par les forces de police. Pour la municipalité de Brest, l'expulsion ne règle en rien le problème, et le refus opposé par les Amitiés sociales aux dernières propositions des résidents ne manquera pas de provoquer d'autres conflits à l'avenir.* »

MÉDECINE

Pas de pharmacies ouvertes la nuit à Paris de 2 heures à 6 heures

Le préfet est habilité à organiser un tour de garde

Crainte des agressions nocturnes, défaut de coordination ? Toujours est-il que depuis la fin du mois d'août il est devenu impossible à Paris de trouver une pharmacie ouverte entre 2 heures et 6 heures du matin. C'est ce qu'a révélé lundi, sur les ondes d'Europe 1, un médecin parisien, qui n'a pu trouver qu'à Rosny-sous-Bois, dans la nuit de dimanche à lundi, un médicament dont il avait besoin pour une urgence. La dernière pharmacie ouverte la nuit, place Blanche, ferme, en effet, désormais à minuit.

Au ministère de la santé, on se borne à rappeler qu'aux termes de l'article 588-1 du code de la santé, les organisations professionnelles sont tenues d'organiser un tour de garde. Faute d'un accord entre ces dernières, il incombe aux préfets — en l'espèce celui de l'Ile-de-France — de fixer ce tour de garde et d'en aviser les collectivités locales. C'est ce système, qui fonctionne généralement de manière satisfaisante en province, qui semble actuellement en échec à Paris.

En attendant que les autorités préfectorales décident d'autoriser — éventuellement — ce tour de garde, il n'est pas exclu qu'un service de vente de médicaments soit autorisé dans quelques hôpitaux parisiens. La législation en vigueur prévoit d'ailleurs expressément, à cet égard, les dispositions suivantes (articles 578 du code de la santé) : « L'activité des pharmacies hospitalières, sauf cas de nécessité urgente, est limitée à l'usage particulier intérieur de l'hôpital dont elles relèvent. (...) Exceptionnellement, en cas de nécessité, le préfet, après avoir recueilli l'avis du chef régional de l'action sanitaire et sociale, peut autoriser, pour une période déterminée, les établissements hospitaliers publics à vendre des médicaments au prix du tarif pharmaceutique quand il n'y a pas d'autre source de distribution possible. »

La *préfecture de Paris a signalé*, mardi 6 septembre, dans un communiqué que « les contacts nécessaires ont été pris avec les syndicats et l'Ordre des pharmaciens, et qu'une solution effective devrait intervenir rapidement ».

Il faut, d'autre part, signaler que la pharmacie centrale de l'Assistance publique de Paris (14, rue de la Collégiale, 75005 Paris, tél. 707-67-09) peut aussi délivrer aux médecins traitants des médicaments la nuit, à titre exceptionnel si le produit ne se trouve pas en officine, s'il s'agit d'un produit étranger n'ayant pas encore reçu de visa français ou s'il s'agit d'un produit français en cours d'expertise.

RELIGION

L'INTÉGRATION DU CLERGÉ A LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les dominicains de L'Arbresle s'opposent au projet épiscopal

Le débat autour du projet épiscopal concernant l'intégration du clergé catholique à la Sécurité sociale se poursuit et prend même un caractère d'urgence, à la suite de la réunion du conseil des ministres du 31 août au cours de laquelle le président de la République a demandé qu'un certain nombre de projets — dont l'extension de la couverture sociale à certaines catégories de Français — soient déposés rapidement, dès la prochaine session parlementaire qui s'ouvre le 3 octobre.

Ceux qui contestent le choix épiscopal en faveur d'un « régime autonome » (le Monde *du 16 juin) ne désarment pas. C'est ainsi que les dominicains du couvent de L'Arbresle (Rhône), qui ont publié un communiqué pour expliquer les raisons de leur opposition au projet des évêques, qu'on lira ci-dessous, organisent les 10 et 11 septembre prochains une session d'information. (Renseignements : couvent Le Corbusier, B.P. 105, 69210 L'Arbresle.)*

D'autre part, le Frère Robert Blanchard, président de la conférence des Frères des écoles chrétiennes, nous demande de préciser la position de cette congrégation religieuse. — A. W.

La communauté dominicaine du couvent de L'Arbresle a constaté que ce projet mettait profondément en cause les conditions de l'annonce de l'Evangile aujourd'hui, et cela à travers des propositions dont l'aspect technique tend à masquer les conséquences pastorales et ecclésiales qu'elles comportent. Ces propositions ont été élaborées en dehors d'une véritable consultation de l'ensemble des prêtres, religieux et religieuses, pourtant directement concernés. De plus, les arguments avancés pour défendre *ces propositions ne donnent* pas une image exacte des conditions réelles dans lesquelles on projette d'intégrer les clercs à la Sécurité sociale. La question de la capacité contributive de l'Eglise et l'importance pour les travailleurs de la défense de la Sécurité sociale n'ont pas été suffisamment prises en compte. On n'a pas non plus permis que se manifeste dans l'Eglise *le* pluralisme des positions avant qu'une décision ne soit prise.

Dans ces conditions, notre communauté s'oppose au projet actuel et demande de surseoir à son application. Elle demande qu'un débat, incluant les laïcs, soit organisé pour permettre aux diverses hypothèses de se confronter. Cela suppose que les moyens adéquats *soient fournis* pour qu'une information réciproque soit faite, sans laisser les moyens d'étude et d'information monopolisés par une seule tendance.

Ici et là, des clercs et des laïcs s'inquiètent de ces problèmes, non sans difficulté, en raison d'une sous-information notoire. Alors qu'une proposition de loi risque d'être hâtivement adoptée au Parlement en octobre prochain, il est urgent d'agir. Nous tenons d'ores et déjà à la disposition de ceux qui en feront la demande une documentation sur les principales prises de position et études qui manifestent une divergence avec le projet actuel (1).

Nous invitons à une rencontre à l'Arbresle, les 10 et 11 septembre, tous ceux qui veulent s'informer plus amplement sur ce sujet et s'organiser, afin de faire obstacle à la solution dangereuse actuellement proposée (2).

Une position nuancée

D'autre part, le président de la conférence des Frères des écoles chrétiennes (FEC) nous écrit :

En ce qui les concerne, et dès leur origine, les Frères des écoles chrétiennes se sont toujours affirmés comme laïcs, non-clercs. Ils vivent leur vocation *« dans l'exercice de la fonction enseignante et des tâches éducatives »* (Règle). Cet engagement professionnel les intègre dans le monde de ceux qui travaillent à l'éducation des jeunes, spécialement des jeunes des milieux populaires.

Des contrats de travail lient actuellement nombre de Frères aux employeurs à titre de salariés. De tels contrats ne contredisent en rien :

— Ni le vœu d'obéissance et les engagements communautaires des Frères lorsqu'ils sont conclus, vécus et rompus en accord avec *« le corps de l'institut et les supérieurs qui en ont la conduite »* (formule des vœux des FEC) ;

— Ni le vœu de pauvreté, dès lors qu'est effectif aux niveaux local, de district et d'institut, le partage communautaire des biens. (Règle FEC, ch. 2.)

C'est pourquoi la conférence des Frères visiteurs (C.F.V.) préférerait que la protection sociale de tous les Frères soit assurée par leur intégration au régime de Sécurité sociale correspondant à leur activité professionnelle.

A cet effet, la C.F.V. mandate son bureau pour intervenir dans les négociations en cours auprès des organismes responsables.

Si la future loi rendait impossible cette solution, la C.F.V. reconsidérerait, sur ces bases nouvelles, sa position.

De plus, s'il s'avérait que l'orientation retenue lésait les intérêts des congrégations et des prêtres qui seraient intéressés à un éventuel régime autonome, la C.F.V. s'engage à étudier le *moyen de traduire sa solidarité* avec eux.

(1) Demander ces documents à Informations sécurité sociale, couvent Le Corbusier, B.P. 105, 69210 l'Arbresle.

(2) S'inscrire en écrivant à la même adresse.

● RECTIFICATIF. — Une coquille qui s'est glissée dans le « Point de vue » de Mgr Daniel Pezeril, évêque auxiliaire de Paris, « L'esprit d'un schisme » *(le Monde* daté 4-5 septembre), a rendu un paragraphe incompréhensible. Voici ce qu'il fallait lire :

« Comment le même homme serait-il le schismatique têtu dont Paul VI se dispose, après d'innombrables avertissements, à dénoncer les « actes irréparables » ? C'est l'énigme que mâchonnent avec amertume notamment divers téléspectateurs. Ils oublient que malheureusement Mgr Lefebvre s'est fait connaître du grand public auquel ils appartiennent relativement tard, il y a tout juste un an, à l'occasion de la fameuse messe de Lille. »

…DECINE

Pas de pharmacies ouvertes la …
à Paris de 2 heures à 6 h…

RELIGION

Les dominicains de L'Arbres…
s'opposent au projet épisco…

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Autour d'un tableau de Vernet

PÊCHEURS ET JOUEURS DE VIELLE

UNE exposition présentée l'automne dernier au Musée de la marine rendait pleinement justice à Joseph Vernet, admirable peintre et l'un des noms les plus injustement oubliés de l'histoire du paysage. On y voyait en particulier la série des « Ports de France » qui lui fut commandée en 1753 par le marquis de Marigny et dont les quinze toiles, en dehors même de leurs beautés de lumière et de tempêtes, sont un document précieux entre tous sur la vie quotidienne, la topographie urbaine et l'activité économique des dernières décennies de l'Ancien Régime.

La dernière de ces toiles est consacrée au port de Dieppe, que Vernet entreprit de peindre en septembre 1763, écrivant alors à Marigny : « Je vais me préparer Monsieur, pour aller peindre quelque autre port de mer ; la saison étant avancée, eu égard aux opérations que je dois faire, j'ai pensé que le port de Dieppe, étant peu important et le plus proche de Paris, serait convenable à la circonstance. » *Dieppe n'était pas prévu dans la commande initiale, mais comme Vernet était un peu fatigué des voyages qu'il avait multipliés depuis dix ans aux quatre coins de France, on le laissa faire, et le tableau fut exposé au Salon de 1765 avec la mention suivante au catalogue :* « L'auteur a regardé la pêche comme le caractère distinctif de ce port et a orné le devant de ce tableau des divers poissons que l'on pêche dans ces parages, et des différents habillements. L'heure du jour est le matin. »

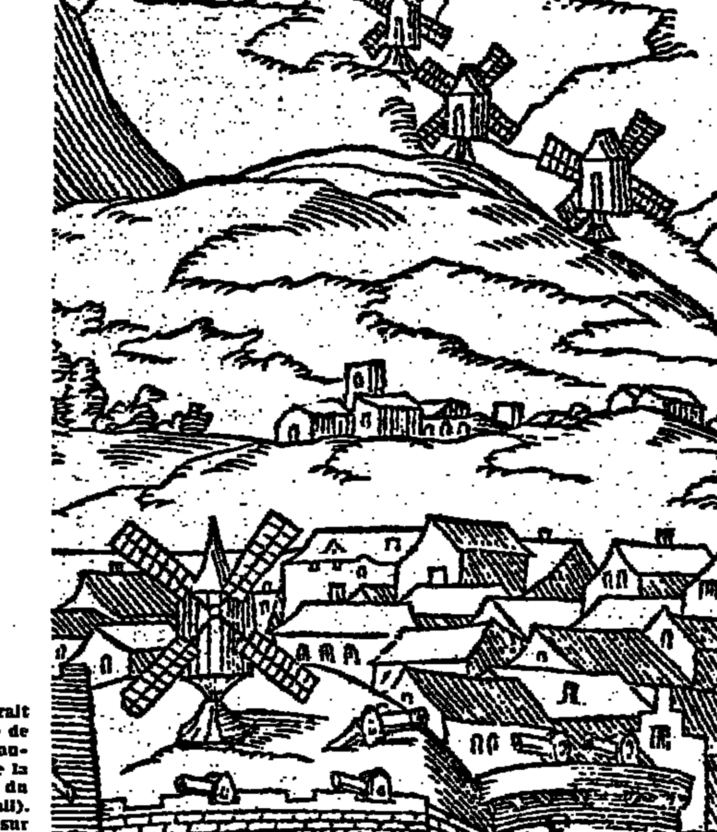
Une histoire en images

Bien vu, c'est le matin qu'on expose la marée et « c'est le port de Dieppe qui, *à cette époque*, a le premier rang pour la pêche ; il possède cinq cent cinquante-six bateaux, de 21 351 tonneaux », *comme le remarque Arthur Young dans ses* Voyages en France *de 1787-1789 (merveilleux livre, guide et compagnon idéal de vacances). Cela dit, le port de Dieppe n'est pas le plus réussi de la série, et Diderot remarquait avec raison que les figures n'y étaient* « ni aussi vigoureusement ni aussi spirituellement touchées que de coutume ». *Pourtant, même si le port est* « peu important », *et même si le quotidien y est moins vivement rendu que dans les vues de Marseille, Bordeaux ou Rochefort, il s'y passe quand même quelque chose, le premier plan frétille de quantité de petits personnages affairés, et le conservateur du musée de Dieppe a eu l'excellente idée de déployer en quelque sorte le tableau, d'en illustrer les détails par des documents divers et d'en faire une petite exposition qui est comme une histoire en images de Dieppe dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.*

Dieppe, à cette époque, c'est le hareng et c'est l'ivoire. On nous montre les pêcheurs de harengs, leurs bateaux, leurs tonneaux (avec une jolie collection d'instruments anciens), et, un des détails « les plus spirituellement touchés » *du tableau représente un marchand ambulant qui propose à un groupe de promeneurs quelques-uns de ces ivoires délicatement sculptés qui, depuis l'arrivée des défenses d'éléphant du XVIe siècle, ont été longtemps une des productions les plus originales de l'artisanat dieppois, et dont le musée conserve une fort belle collection.*

Il y a le hareng, il y a l'ivoire. Mais il y a aussi les petits bateaux, les barques « qui font tous les jours la pêche du merlan, de la petite raie, des soles, vives et limandes et autres petits poissons qui se prennent à l'hameçon ». *Et surtout les huitres. On sait que le XVIIIe siècle en raffolait, les parcs de Dieppe étaient particulièrement appréciés, et* « on faisait des envois considérables par tout le royaume, et surtout à Paris, mais ce n'est que depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril, parce qu'on n'en fait point d'usage pendant les autres mois de l'année ». *Sage précaution : pas d'huîtres dans les mois sans* « r » *! Pêcheurs et éleveurs d'huîtres vivent surtout au faubourg du Pollet : on nous montre les maisons, les moulins, les costumes de ses habitants, et un ensemble de documents évoque l'histoire de la ville et du port, ses rapports avec l'Angleterre, la construction des quais, du quai Henri-IV en particulier, aujourd'hui encore si aimable et bourdonnant de vie. A quoi il faut ajouter une petite section de vues modernes et contemporaines, avec de belles toiles de Boudin, Lebourg, Pissarro, Jacques-Emile Blanche, Othon Friez et Irène Reno, un de ces peintres des années 30 dont on devrait bien entreprendre la résurrection.*

Cette exposition est modeste (faute de crédits sans doute), mais elle ajoute au plaisir de passer un jour ou deux, le soleil revenu, le long de ces délicieux rivages, et, surtout, elle indique aux musées de province une orientation possible : celle de l'histoire locale conçue moins en termes de débris pittoresques et de collections d'ornithologie que comme une analyse sérieuse, approfondie du développement d'une ville ou d'une région, des problèmes économiques, démographiques, culturels, etc. du passé et du présent. Certes l'on pourrait citer bien des exemples de musées régionaux fort bien compris, mais ce qui m'a le plus frappé, au cours d'un été passé de ville en ville à la recherche de cieux moins maussades, c'est à quel point la province se connait mal elle-même et perd peu à peu le sentiment de son individualité.



« Le portrait de la ville de Dieppe ». Hauteurs de la falaise du Pollet (détail). Gravure sur bois.

Un tour de France déprimant

Presque partout aujourd'hui, le mode de vie, les vêtements, les loisirs, les manières de table et de société sont les mêmes qu'à Paris et dans la banlieue parisienne. L'uniformité des formes et des matériaux, l'implantation anarchique des constructions nouvelles, détruisant d'admirables paysages, accumulant les masses et les tours inutiles, ignorant tout du caractère propre des sites urbains, ont créé, dans la hideur, une sorte de nivellement par le bas qui rend notre tour de France chaque année plus déprimant. Quoi de plus triste que l'arrivée à Beauvais, à Montpellier, à Nîmes ? Je cite au hasard, et, ayant écouté fort diligemment les informations régionales (il pleuvait, il pleuvait toujours !), je puis dire que, si j'étais Poitevin, Provençal ou Gascon, je me sentirais personnellement insulté d'être informé de cette manière-là.

L'existence des régions passe par la prise en charge des problèmes d'héritage et de développement, le musée étant tout désigné pour accueillir leur publication, avec toutes les conséquences que l'on imagine sur le plan scolaire, éducatif. L'intérêt nouveau pour l'archéologie industrielle pourrait ici jouer un rôle, et la plupart des projets d'urbanisme de ces dernières années n'auraient jamais été exécutés s'ils avaient été publiés. De toute manière, tout vaut mieux que les trois tessons gallo-romains, le miroir terni et l'Albane des mauvais jours.

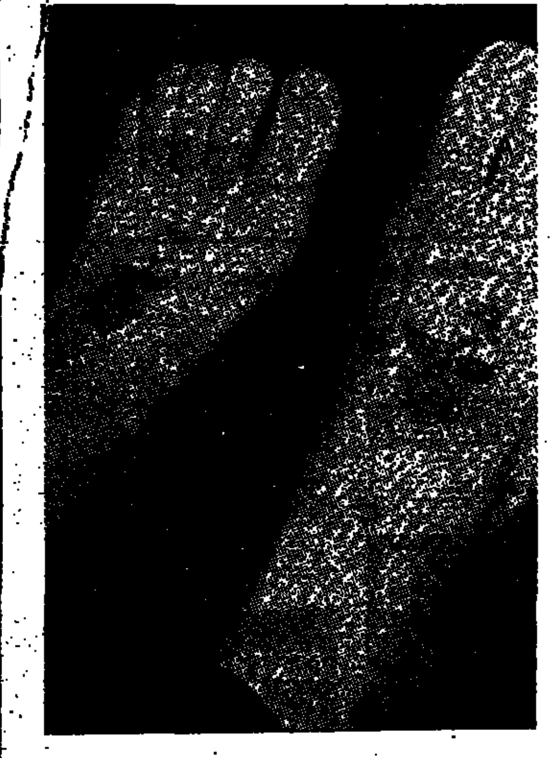
Soit un exemple : le musée de Montluçon. Malgré le quartier ancien, la beauté des environs, l'étonnant spectacle qu'offre la ville lorsqu'on arrive par la route de Moulins, Montluçon, il faut bien le dire, ce n'est pas sublime, et la présence culturelle y était assez discrète jusqu'à ce que Jean Favière (qui a donné un si bel aspect aux musées de Bourges et s'occupe maintenant de ceux de Strasbourg) installe un musée dans l'ancien château des ducs de Bourbon. Un musée de quoi ? Un musée de la vielle, cet instrument si prisé à l'époque de Louis XV et qui fut longtemps l'accompagnement obligé des noces et des « assemblées » *berrichonnes. La collection comprend quelques vrais chefs-d'œuvre d'ingéniosité, de goût artisanal, et comme l'ensemble est soutenu par un bon spectacle audiovisuel, que l'on peut voir aussi de belles faïences et poteries à décor révolutionnaire et tout ce qui dans la région évoque l'antique travail des champs, on passe une heure charmante avant d'aller goûter des sensations inédites dans les parcs de Néris-les-Bains ou dans les défilés de la toute divine Sioule. Je voudrais qu'il y ait cent Favière en France pour nous faire cent et mille musées de Montluçon.*

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Autour du port de Dieppe peint par Joseph Vernet en 1765.* Château-musée de Dieppe. Jusqu'au 19 septembre.

« TATOUAGES » AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Le corps baroque



IL est des tatouages glorieux : les durs se font écrire : « *Maman, je t'aime* » ou « A Claudette pour la vie » sur un biceps et l'entourent d'un cœur. Il est des tatouages secrets : les narcisses se font écrire « *I love me* » sur la partie la plus susceptible de leur anatomie, les misanthropes « shit ! » ou « fuck you ! » sur la lèvre inférieure, à l'intérieur. Il est des tatouages coquins : sur ce dos-là une meute de chiens dévale, des omoplates jusqu'aux reins, et s'engouffre entre les fesses, ou alors c'est un long serpent noir qui s'y insinue. Et si cet homme soulève un bras, on voit en même temps sur son aisselle une femme qui écarte les jambes. Incrustation intradermique de corpuscules colorants, le tatouage joue avec le corps, dessine ou écrit sur la peau, dans la peau. Le tatoué peut dire à sa Claudette : « Je t'ai dans la peau » sans parler au figuré.

A une époque où il est beaucoup question d'art corporel, où Gina Pane se taillade un petit bout de peau au cours d'happenings finalement assez dérisoires et où des écrivains comme Hélène Cixous et Pierre Guyotat revendiquent une écriture du corps, le tatouage n'est-il pas la plus suprême, la plus fatale écriture du corps ? Ce qui rend le tatouage intéressant, à ce sujet, c'est le fait qu'il soit si populaire. On se fait tatouer dans les « mauvais lieux », non loin des gargotes où l'on danse le samedi soir, et il y a toujours un tatoueur à l'aiguille plus ou moins sale à proximité d'une foire à la saucisse ou d'un strip-tease forain. Le tatouage, c'est la banlieue ; c'est les voyous et les maquereaux ; c'est Piaf qui chante « l'Homme à la moto » ; c'est Brassaï et ses admirables photographies sur le Paris nocturne des années 20.

Frissons canailles

Le tatouage est un art vulgaire. Depuis quelques mois, comme presque tout est récupérable, il est aussi très à la mode. Bruno, qui a ouvert boutique sur rue à Pigalle, dédicace son livre, « Tatoués, qui êtes-vous ? », à ses clients. Et ce ne sont plus seulement des marins, des travestis ou de mauvais garçons. Dans une salle d'attente, à côté de la nouvelle race des « punk », on trouve celle des jeunes femmes convenables qui viennent se faire tatouer une étoile de 2 millimètres carrés sous un doigt de pied. La transgression est discrète. « Le tatouage n'est pas vraiment douloureux, affirment ceux qui manient l'aiguille électrique, il provoque juste une irritation. » Il faut bien mériter ces petits frissons canailles. Le vrai « malade » du tatouage, lui, n'hésitera pas à recommencer, et à se faire « travailler » le corps pendant plusieurs semaines. Une pieuvre géante et bicolore recouvrira tout son dos. Les tentacules du même poulpe ventouseront ses jambes et ses bras. Un crucifix barrera son torse, deux Popeye symétriques ricaneront sur ses coudes, et une araignée tissera sa toile autour de son nombril. On peut presque suivre sur son corps un parcours de train-fantôme. Il s'est même fait graver des sous-vêtements en trompe-l'œil à même la peau. On n'est pas loin de la surenchère délirante du culturiste qui sculpte son corps pour en faire une viande baroque.

En général le tatoué laisse son visage et ses mains vierges, au cas où il se mettrait à regretter : il a toujours la possibilité du pull à col roulé. Mais la plupart des tatoués adorent exhiber leurs parures d'encre, et pas seulement dans des situations intimes : ils organisent des concours du plus beau tatouage et des congrès internationaux de tatoués afin de pouvoir succomber, sans représailles possibles, à leurs penchants. On a beaucoup de mal, paraît-il, à leur faire remonter leurs pantalons.

Mais pourquoi se fait-on tatouer ? L'homme préhistorique se tatouait pour effrayer ses adversaires. Le loulou d'aujourd'hui exhibe des aigles menaçants, des têtes de mort ou des croix gammées. Cette pratique, qui proviendrait de Chine, a d'abord eu comme adeptes des navigateurs, des légionnaires. Les marins au long cours se faisaient tatouer sur le pied une tête de porc, le porc sauvage étant réputé pour sa résistance à la nage. Depuis, dans la marine, le tatouage est devenu un rituel. Les mercenaires l'utilisaient pour s'identifier en l'absence d'uniformes, en se gravant des stigmates sur les mains. En Egypte, il marquait la possession des esclaves, des prisonniers ou des condamnés aux galères. Il a également servi de « tampon » d'embrigadement dans les armées, pratique perpétuée par les SS, de repère d'affiliation des premiers chrétiens, de sceau héréditaire des familles nobles.

On peut bien sûr se livrer à une « approche sociologique, ethnologique ou psychanalytique » du tatouage. On peut aussi prendre le tatouage à la légère, comme une *fantaisie*, un maquillage excessif. Mais, pour expliquer pourquoi certaines personnes se font tatouer, il faudrait expliquer pourquoi il y a des exhibitionnistes et des gens mal « dans leur peau » qui n'arrivent pas à s'identifier ni à s'affirmer. Par le tatouage, le clan (militaire, noble) ou la *minorité* (sociale ou sexuelle) affiche sa propre exclusion, la retourne, la renforce et la totémise.

Bandes dessinées et graffiti

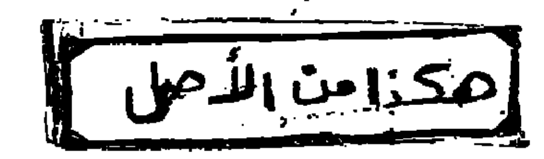
L'exposition sur le tatouage à Beaubourg est modeste par rapport à son sujet : une trentaine de photos sur toiles présentées dans la galerie d'actualité. Les photos sont spectaculaires, et en lisant le texte qui court dessous on apprend que chez les Tchoukes des Kouriles les jeunes filles coquettes se font tatouer une barbe et une moustache, ou encore que Jésus-Christ avait une croix tatouée à son bras droit avec ces mots : « perdu d'avance », ce qui fait rire tout le monde. On peut aussi regarder, debout devant un poste de télévision, un petit film de reportage sur une boutique de tatouage à San-Francisco. Le tatoueur, Lyle Tuttle, est lui-même tatoué des pieds jusqu'à la tête (« Quand je me détaille, je suis mon propre album de souvenirs, une collection vivante, un montage de vie. »). Il veut léguer sa peau à un musée et appréhende qu'on la lui pende dans les toilettes. Il a tatoué son chien et a voulu un jour tatouer son fils de sept ans, qui s'est débattu. Il a rêvé une fois qu'il avait perdu tous ses tatouages, et il dit que ça l'a fait « flipper ». A l'entrée de sa boutique on peut lire : « Bienvenue aux amoureux de l'art ». Les vignettes exposées chez les tatoueurs font davantage penser à des bandes dessinées ou à des décalcomanies Malabar qu'à des « œuvres d'art », de même que l'écriture de tatouage, violente et primaire, s'apparente aux graffiti.

Quels monstres

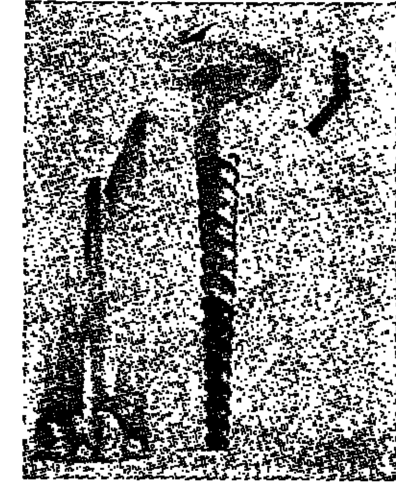
La plupart des gens visitent cette exposition par hasard, parce qu'il faut souvent faire la queue avant d'accéder aux escaliers roulants du premier étage. Alors, pour patienter. L'entrée est libre, il ne faut pas franchir de portillon, il n'y a pas de flèches, rien n'est numéroté, on peut commencer par où on veut, et les gens se promènent entre ces toiles la bouche ouverte, assez baba. Là ils ne disent pas « c'est beau » ou « c'est laid », comme dans les autres expositions. Ils disent « quels monstres ! », ou bien « ils sont dingues ! », ou bien « c'est débile ! », ou bien « c'est dégueulasse ! ». On voit que c'est de leur peau et de leur corps qu'il s'agit. Ça les fait rire, ça leur arrache des cris, des grimaces. Les petits qui demandent toujours « pourquoi » demandent « pourquoi ils font ça ? ». Une mère consciencieuse explique que « c'est pas des gens équilibrés ». Les vrais curieux ou les pervers polymorphes qui sont venus exprès à Beaubourg pour cette exposition, et qui sont parfois eux-mêmes tatoués, ont un petit sourire supérieur. Le « gros » du public n'a pas du tout envie de se faire tatouer, et il le dit sur tous les tons. D'ailleurs, il n'y a pas de stand de tatouage, ni de « stage d'initiation » ni d' « atelier pratique » dans cette exposition.

HERVÉ GUIBERT.

(*) Centre Georges-Pompidou - Galerie d'actualité du C.C.I. Jusqu'au 29 septembre.



Une sélection



« Cimetière en forme de vis géant : gratte-ciel pour Sao-Paulo » (1971).
Dessin de Claes Oldenburg.

Cinéma

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
d'Ettore Scola

Une journée de mai 1938 où la Rome mussolinienne accueille triomphalement Hitler en visite officielle. La rencontre et le dialogue de deux êtres exclus de la fête : une mère de famille reléguée à son foyer et un homosexuel qui attend d'être déporté. Troisième personnage : la radio, qui diffuse la voix du fascisme, destin quotidien. Mis en scène avec une rigueur exemplaire par Ettore Scola. Etonnamment interprété par Sophia Loren et Marcello Mastroianni, anti-stars.

ANNIE HALL
de Woody Allen

New-York, les intellectuels, la psychanalyse, un couple qui se défait, et Woody Allen qui agite le tout dans un grand montage de genres divers qui vont de la bande dessinée au monologue intérieur, du gag au désespoir.

L'IMPRÉCATEUR
de Jean-Louis Bertucelli

D'après le roman de René-Victor Pilhes, une fable qui se veut à la fois tableau de mœurs, énigme policière, pamphlet économique et politique. A la suite d'incidents bizarres, l'état-major d'une société multinationale est saisi de panique. Babel tremble sur ses bases et Mammon est voué aux gémonies. Jean-Louis Bertucelli filme ce sujet ambitieux avec fougue et conviction. Sans jamais réussir à vraiment nous convaincre.

DES ENFANTS GATÉS
de Bertrand Tavernier

En panne d'inspiration, un cinéaste loue un appartement dans un immeuble moderne, espérant y trouver le silence et la paix. Mais ses voisins lui font découvrir un monde qu'il connaissait mal et dont les problèmes deviennent rapidement les siens. Cette expérience et une brève aventure avec une jeune fille passionnée l'entraînent à se poser des questions sur lui-même, sur son métier, ses privilèges, son statut « d'enfant gâté ». Un film intelligent, très personnel, qu'encombrent malheureusement trop de poncifs et de slogans à la mode.

L'AMOUR EN HERBE
de Roger Andrieux

Sur le plus rebattu des sujets — l'amour fou et contrarié d'un adolescent et d'une adolescente, — Roger Andrieux a réalisé un film qui évite miraculeusement les pièges de la sensiblerie et de la contestation familiale. Un essai modeste mais qui retient l'attention.

UN BOURGEOIS TOUT PETIT PETIT
de Mario Monicelli

Portrait d'un fonctionnaire romain égoïste, mesquin, servile envers ses supérieurs et « machiste » à son foyer qui, frappé par le malheur, se conduit comme un monstre (Alberto Sordi est magistral). Passant de la comédie à l'italienne au drame sanglant de faits divers, Monicelli montre comment le « fascisme ordinaire » peut se manifester dans une société démocratique en décomposition.

CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR
de Luis Bunuel

Une nouvelle fable socio-érotique de l'auteur de Viridiana *et de* Tristana, *librement inspirée de* la Femme et le Pantin, *de Pierre Louÿs. Un homme mûr, sûr de soi comme de l'univers, découvre la passion, l'anarchie des sens et des sentiments, cependant qu'autour de lui l'ordre bourgeois explose.*

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE
de Jean Beaudin

Le voyage plein de surprises d'un couple qui ne savait plus s'étonner et qui se retrouve. Présenté au Festival de Cannes, ce film sensible et délicat en dit plus sur la condition féminine que bien des prêches libérateurs.

— ET AUSSI : *Le Dernier des géants*, de Don Siegel (John Wayne dit au revoir à toute une époque) ; *Un pont trop loin*, de Richard Attenborough (la reconstitution appliquée d'un épisode de la deuxième guerre mondiale) ; *Omar Gatlato*, de Merzak Allouache (une comédie algérienne féroce et tendre) ; *le Diable probablement* (le désespoir de la jeunesse).

Théâtre

MOLLY BLOOM...

Le monologue final du roman de Joyce, « Ulysse », joué avec une distance fine et chaude par Garance curieuse comédienne formée à New-York.

... ET LE MANUSCRIT
au Lucernaire

C'est le texte théâtral « l'Hypothèse », que Robert Pinget avait écrit pour Jean Martin, rebaptisé « le Manuscrit ». Martin était l'un des créateurs de « Godot » et le texte de Pinget est proche de Beckett, quoique d'un humour plus codé. Gérard Baule, en écrivain fantomatique se demandant pourquoi son unique manuscrit gît au fond d'un puits, est d'un dandysme fraternel.

EROSTRATE
au Théâtre Mouffetard

Une nouvelle de Sartre, histoire d'un bonhomme qui n'aime pas voir les gens mastiquer leur bifteck à table, et qui, pour cette raison, tire au revolver dans la foule, rue Delambre. Mise en scène sélective d'Yves Gourvil. Interprétation « hyper-mesguichienne » de Marianne Irzenski, Philippe Duclos, Jean-Louis Grinfeld. Du Dracula mental.

CAFÉS-THÉATRES

Aux Blancs-Manteaux, des histoires de femmes avec Pierrette Dupoyet, la Démarieuse, *avec Evelyne Dandry et Josiane Levêque dans* Au niveau du chou. *A la Cour des Miracles Marianne Sergent, et aussi des hommes : Jacques Blot, et* Arnaque 77, *avec Marc Dudicourt, Jean-Paul Rampal, Marc Cassot. A la Vieille Grille, des histoires de femmes encore avec Anita Picchiarini. Et au Plateau, à 22 heures, la merveilleuse féerie cruelle et ironique de Jean-Bernard Moraly,* la Nuit de noces de Cendrillon.

Musique

A QUAND LA RENTRÉE ?

Les mélomanes qui n'ont pas passé leurs vacances dans des lieux de festivals attendent sans doute avec quelque impatience la « rentrée » musicale, ou plutôt les rentrées.

Celle de l'Opéra ne se fera que le 21 septembre avec le Chevalier à la rose, *qui alternera avec* la Cenerentola, *de nombreux jours de relâche et une création du G.R.T.O.P. de Carolyn Carlson jusqu'au 17 octobre ; deux concerts de l'IRCAM, dirigés par P. Boulez (les 10 et 11), revêtiront un éclat particulier, ainsi qu'un « Hommage à Serge Lifar »* (Suite en blanc, Mirages, Phèdre) *qui débutera le 18 octobre. Point de nouveau spectacle d'opéra avant* le Couronnement de Poppée, *le 19 mars, en raison des économies demandées par M. Chirac l'an passé.*

L'Orchestre de Paris, passé en éclair au Théâtre des Champs-Elysées lundi et mardi, est en tournée à Lucerne et en Allemagne. Véritable rentrée les 22 et 23 septembre avec le Requiem allemand, *de Brahms, dirigé par Barenboïm.*

Pour Radio-France, l'Orchestre national, qui illustre d'abord le Festival de Besançon, reviendra à Pleyel le 23 septembre, sous la direction de Neville Marriner (Beethoven, Dvorak), pour clore le Festival Estival où le Nouvel Orchestre philharmonique le précède dès cette semaine avec un programme Penderecki très original sous la direction du compositeur (Saint-Germain-des-Prés, le 9), puis un grand oratorio de Haendel quasi inconnu, Saül *(le 15).*

A PARIS CETTE SEMAINE

De toute façon, aucun « manque » à craindre pour les mélomanes avec le Festival Estival, qui offre de surcroît une « piano-rencontre » avec Claude Helffer analysant des œuvres de Scriabine, de Debussy, de Beethoven et de Boucourechliev (faculté de droit, le 7, à 18 h. 30) avant de les jouer en récital (20 h. 30), et la fête du clavecin qu'illuminent E. Chojnacka (Récamier, le 8), H. Pischner (Billettes, le 12), George Malcolm, avec le merveilleux haute-contre James Bowman (Sainte-Chapelle, le 13, à 18 h. 30 et à 20 h. 30), et Igor Kipnis (Billettes, le 14).

Une rentrée éclatante aussi au Palais des congrès, celle de Zubin Mehta (successeur de Boulez à New-York), avec l'Orchestre philharmonique d'Israël (Mozart et Mahler, le 14 ; Schumann et Schubert, le 15).

A Sceaux, soirée Schubert par les Loewenguth (le 9), musique baroque par le Hanart Ensemble (le 10, à 17 h. 30) et guitare avec D. Linhares (le 11, à 17 h. 30).

Enfin, pour les « fans » de l'Orchestre Bernard-Thomas, ouverture du Festival de musique de chambre de Paris (Saint-Louis-en-l'Ile, le 8), qui les promènera aussi à Carnavalet, aux Billettes et à Saint-Germain-des-Prés.

L'UNESCO
à Saint-Lizier

Le vaillant Festival de Saint-Lizier, tout au fond de l'Ariège, dans une cathédrale du XII[e] siècle, reçoit cette semaine les lauréats de la tribune internationale de l'UNESCO (M. Lapsansky, piano, et E. Krivine), ainsi que la merveilleuse K. Ciesinski, lauréate du concours de chant de Paris, et donne un concert au profit du Fonds international d'entraide musicale, patronné par Yehudi Menuhin, avec notamment E. Indjic, prix Rubinstein (les 9, 10, 11 septembre). Des concerts originaux et des œuvres magnifiques dans un admirable cadre.

Expositions

TENDANCE DES ANNÉES 20
à Berlin

La quinzième, et la plus réussie peut-être, des expositions du Conseil de l'Europe. Réalisée grâce aux prêts de nombreux musées américains et de la plupart des grandes collections européennes, elle comprend quatre parties : des peintures, dessins, sculptures et objets regroupés sous le titre « Du constructivisme à l'art concret » à la Nouvelle Galerie nationale ; le mouvement Dada en Europe et une importante section d'architecture : « De la cité futuriste à la cité fonctionnelle », à l'Académie des arts et, enfin, « Le surréalisme et le néo-réalisme », à l'Orangerie du château de Charlottenburg. A quoi il faut ajouter un programme de cinéma et de théâtre.

CLAES OLDENBURG...

Deux cent vingt-six numéros pour une rétrospective des dessins, d'aquarelles et d'estampes du plus démystificateur des pop'artistes américains bien connu pour ses sculptures coloriées, en plâtre et en vinyle, d'objets gourmands : hot dogs, sandwiches, côtelettes... grandeur Gargantua.

...ET LE TATOUAGE
au Centre Georges-Pompidou

(Lire notre article page 15.)

WILLEM DE KOONING
à Grenoble

Autour de cinq tableaux récents, un ensemble de sculptures datées de 1969, 1972, 1973 et des lithographies. Pour découvrir comment un des grands peintres américains de l'« action painting » peut, en sculptant, rester peintre, expressionniste, gestuel et, plus que jamais, fidèle à sa passion pour la figure humaine.

MAXIMILIEN LUCE
à Albi

Un peintre qui mérite d'être mieux connu, tant par la qualité plastique de son œuvre que par la générosité de ses thèmes. Maximilien Luce ne fut pas seulement le néo-impressionniste aux paysages lumineux brossés en pointillés, mais aussi un artiste « engagé », attaché à peindre le monde paysan et le monde du travail ; le seul aussi à avoir donné une vision picturale de la Commune.

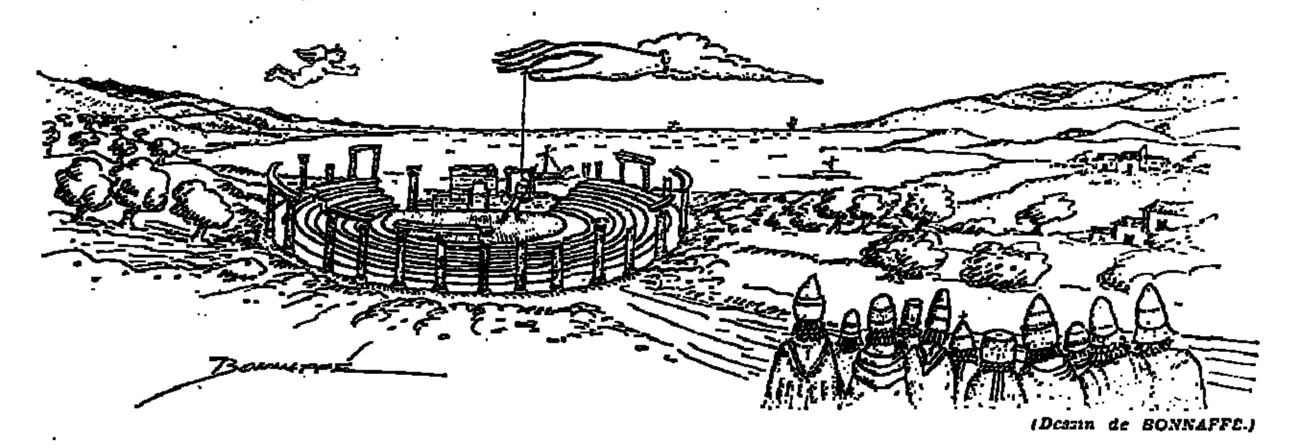
— ET AUSSI : *Hommage à Watteau*, à la Monnaie (peintures, dessins et gravures du peintre de l'*Embarquement pour Cythère* et de ceux qui, aujourd'hui encore, s'inspirent de son art) ; *l'Art de l'estampe et la Révolution française*, au musée Carnavalet (l'image, instrument de propagande) ; *Motherwell*, à l'ARC (un « abstrait » américain de l'après-guerre).

— EN PROVINCE : *Klee* à Saint-Paul-de-Vence (un panorama de deux cent cinquante peintures et dessins) ; *Chagall*, à Nice (les œuvres récentes : rêveries poétiques sur des thèmes bibliques) ; *Dufy*, aux Ponchettes de Nice (peintures pour le soleil du Midi) et au Havre (dans sa ville natale) ; *Fernand Léger*, à Montauban (une soixantaine de peintures, gouaches, aquarelles et dessins d'un constructeur) ; *Alan Shield*, à Strasbourg (toiles non tendues, couleurs raffinées, agrémentées de piqûres et de broderies, d'un jeune artiste américain) ; *Folon*, chez Alphone Chane, à Vence (Aquarelles et gravures récentes pour séjourner dans le monde poétique d'un dessinateur bien connu) ; *Miro*, à Céret (la moisson des dix dernières années).



AU FESTIVAL DE TAORMINA

Des ballets russes pour un conte persan


(Dessin de BONNAFFE.)

dans un théâtre grec en Sicile

C'EST une étrange histoire que de quitter les jardins de Shiraz (1), de laisser le soleil disparaître en traînant derrière les montagnes de Persépolis d'invraisemblables couleurs feu, et de se retrouver une nuit plus tard à écouter un conte persan dans un théâtre grec éventré, ouvert sur une Méditerranée noire autour de laquelle courent des serpents de lumière électrique. C'était la mille et unième nuit, en Sicile, à Taormina, *l'Histoire de Caramalzaman*, jouée en français, chantée en italien, et dansée par la compagnie Anne Béranger, qui cherche les moyens et les occasions de déployer le langage du corps, de faire entendre sa voix.

Demander à un théâtre grec, demander au temple austère de l'impitoyable logique du destin d'accueillir les génies amoraux, les héros irrationnels et précieux inventés par l'imaginaire sultane Schéhérazade, cela semble un défi absurde. Mais ce théâtre-là, avec sa déchirure béante, ses colonnes livides, les « glissements » de ses escaliers usés, les vestiges obliques de ses frontons et les arbustes secs qui l'entourent, ressemble à un rêve de Piranèse, à une machinerie baroque pleine de trappes et de trous.

Les rêves de prodiges

Le metteur en scène Pierre Romans a merveilleusement révélé l'étrangeté du lieu et ses ambiguïtés. L'histoire, adaptée par Pierre-Yves Leprince, également auteur des décors, est imitée des contes philosophiques du dix-huitième siècle : un despote paranoïaque (Richard Fontana) protégé par un ami-confident (Didier Sandre) obsédé par la fuite de l'innocence, a tué sa première épouse parce qu'elle l'a trahi. Il hait les femmes, il les craint, il craint de devoir tuer la seconde (Christine Gagneux). Alors, elle, moins pour reculer son heure que pour guérir son roi, pour lui démontrer combien la recherche d'un bonheur absolu est illusoire, lui raconte les mésaventures et les malheurs de deux jeunes gens qui s'aimaient (le prince Caramalzaman — Jean-Loup Wolf — et la princesse Badour — Eva Saint-Paul).

Conte initiatique, tortueux, dont les fées, les oiseaux, les monstres et les sages embrouillent le fil. Il faut suivre le labyrinthe sans se demander où il mène. Les acteurs changent de personnages et les personnages sont en perpétuel changement d'identité. Tout est déguisement, reflet, faux-semblant : à travers le mur déchiré du théâtre apparaît, contre la Méditerranée, un bateau de carton, avec des marins vêtus de bleu pâle. Un dragon à béquilles, à longue queue, gronde dans une grotte illuminée par un feu de Bengale ; de dessous le bois de la scène montent des jardins miniatures peints sur de petits panneaux... La féerie ruisselle d'or et de jaune safran pour les dentelles et les chasubles alourdies de joyaux, de rouge pour les pelisses et les toques coniques, de blanc pour les robes des hommes et les tiares perlées. Dominique Borg, qui a fait les costumes, a retrouvé les richesses, les fantasmagories magiciennes des ballets russes. C'est un éblouissement, surtout dans la première partie. La deuxième cherche son rythme, bien que l'espace, pourtant immense, soit toujours en mouvement, toujours en jeu.

Le spectacle souffre de la maladie des festivals : carence d'équipement et de temps. Devant les lieux superbement dramatiques légués par la nature ou l'histoire, on comprend bien les rêves de prodiges. Mais peu d'organisations ont les moyens de faire venir une troupe assez longtemps pour qu'elle puisse travailler sur place, et les représentations se succèdent à un cadence trop rapide. Les villes de festival étant rarement « culturelles » toute l'année, elles ne possèdent pas les structures techniques adaptées, et la débrouillardise doit pallier l'inexpérience.

La vilaine boursouflure

Le Festival de Taormina a deux ans. Il est sans rapport avec les manifestations de cinéma qui ont lieu en juillet. En collaboration avec Shiraz, il a fait venir la Mama avec le *Comme il vous plaira* et la *Trilogie* d'André Serban, le groupe Tse avec *Peines de cœur d'une chatte anglaise*. Il accueille la troupe permanente de Catane avec une comédie satirique inspirée du *Revizor* de Gogol. Plus qu'une simple étape dans les programmes des tournées internationales, il se veut centre de création. Et il a commandé un spectacle à la Compagnie Anne Béranger.

Financé par la région et par l'Etat, il veut étendre son action dans l'espace en utilisant les cinq théâtres grecs de la Sicile et, dans le temps, en faisant précéder la période du festival proprement dit par des travaux de stages et d'études. Ainsi, l'an prochain, *Histoire de Caramalzaman* reviendrait plus longtemps et Klaus Grüber monterait *l'Empedocles* de Hölderlin avec des comédiens italiens. On parle de Vittorio Gassmann... Sans aucun doute, ce serait alors totalement différent de ce que la Schaubühne a présenté à Nanterre pour le dernier Festival d'automne, avec Bruno Ganz, acteur sombre, brisé d'angoisse, qui porte jusqu'à ses extrêmes limites une sorte d'art minimum. « *Nous avons quatre ans pour imposer nos idées* », dit le directeur artistique Rocco Familiari. A ce moment-là, il y aura des élections, la municipalité changera peut-être...

Cette petite ville gracieuse découverte par Gide est aujourd'hui vilainement boursouflée par le tourisme. Le paganisme frelaté des rêveries d'esthète est bien oublié. Il s'agirait en somme de ne pas laisser le commerce des souvenirs de vacances étouffer la mystérieuse fertilité artistique de l'île. Quand on voit les marionnettes jouer, siècle après siècle, les aventures épiques et extravagantes d'Orlando et des paladins, on se dit que c'est possible, on se dit qu'ici tradition n'est pas forcément sclérose, que les racines du théâtre sont toujours vivaces. Bien sûr, les troupes d'« opera di pupi » se comptent sur les doigts d'une seule main, mais elles sont là, pleines de joie et d'enseignement. Celle de Pippo Napoli (la plus célèbre, elle a été filmée par la télévision, elle est venue à Rennes au Festival des arts traditionnels) donne deux représentations deux jours par semaine à Taormina (avec juste pour vivre le montant des recettes, 2 000 lires la place...) dans un grand bruit d'armures et de combats furieux accompagnés par des airs dramatiques et des violons tziganes.

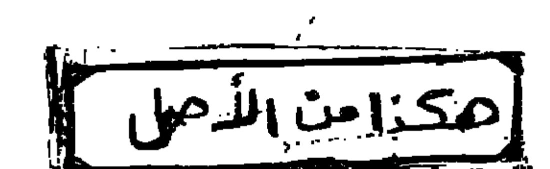
Les mains du manipulateur

C'est le fils qui s'occupe de la musique, le père et la mère vocifèrent les vers de l'Arioste. Un costaud, torse nu, foulard autour du cou, manipule avec de gros crochets de fer les grandes poupées qui pèsent bien 50 kilos. Elles sont siciliennes, elles parlent avec leurs mains, avec les articulations de leurs bras. Le torse bombé dans les armures ouvragées, le mollet tendu, elles avancent et reculent d'un pas ou deux, par saccades, tournent la tête avec des mouvements brusques ou l'agitent comme des chanteurs d'opéra plongés dans un doute affreux. Dans des éclairages rouges et verts les têtes volent en éclats, se coupent en deux, les toiles peintes tombent sur les amas de cadavres, l'hémoglobine jaillit du cou de Roland quand il souffle dans l'olifant, un lutin danse la tarentelle, un ange blanc, jambe levée, bras tendus, descend du ciel...

Parfois les mains du manipulateur dépassent des frises et sont comme des araignées, des créatures d'une autre dimension. Après la représentation, on peut s'approcher. Il est difficile de résister à la fascination des lèvres fermées, des yeux alanguis, peints il y a plus de cent ans. Le manipulateur fait avancer Roland d'un pas guerrier. Roland, d'un mouvement tendre, entoure l'épaule d'un enfant plus petit que lui. Ils se regardent tous les deux, du même regard timide, émerveillé.

COLETTE GODARD.

(1) Voir « Oublier le monde à Shiraz » (*le Monde* du 27 août 1977).



LA RENTRÉE DANS LES THÉATRES

Paris

Les salles privées

AIRE LIBRE. — *Une minute de paix*, d'après Aristophane.

ANTOINE. — *Les Parents terribles*, de Cocteau, avec Jean Marais, Lila Kedrova.

ATELIER. — *Le Faiseur*, de Balzac, avec Jean Le Poulain.

ATHENEE. — *Equus*, de Peter Shaffer, avec François Périer, jusqu'au 31 décembre. En janvier, *l'Aigle à deux têtes*, de Jean Cocteau, avec Ingrid Caven.

AUX QUATRE CENTS COUPS. — Le nouveau spectacle de Jean Bois.

BIOTHEATRE. — *La Jeune Fille Violaine*, de Paul Claudel, jusqu'au 9 octobre. A partir du 22 octobre : *Solness le Constructeur*, d'Ibsen.

BOUFFES PARISIENS. — *Charleston pour lady Macbeth*, de F. Valmain.

CARTOUCHERIE. — Théâtre du Soleil : *David Copperfield*, d'après Dickens, mise en scène de Jean-Claude Penchenat. Tempête : un autre membre du Théâtre du Soleil, Philippe Gaubert met en scène, le *Dom Juan*, de Molière. Atelier de l'Epée de bois : *Madras*, d'E. Manet.

COMEDIE CAUMARTIN. — *Boeing-Boeing*, de Marc Camoletti.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES. — *Le Bateau pour Lipaia*, d'Alexei Arbuzov, avec Edwige Feuillère et Guy Tréjan.

DAUNOU. — *Pepsie*, de Pierrette Bruno.

EDOUARD VII. — *Un ennemi du peuple*, d'Ibsen.

ESPACE CARDIN. — *Allmara*, de P.-J. de Sanbartolome, avec Michel Bouquet.

ELYSEE-MONTMARTRE. — *En mars, l'escrime ne paie pas*, avec Francis Perrin et Jean-Claude Islert.

FONTAINE. — *Irma la Douce*, d'Alexandre Breffort.

GAITE-MONTPARNASSE. — Après le récital Pierre Louki, *Elles... Stessy, Pomme, Jeanne et Vivi*, de Pamela Gem.

GYMNASE. — *Arrête ton cinéma*, de et par Gérard Oury, avec Françoise Fabian.

HEBERTOT. — *Si t'es beau t'es con*, de Françoise Dorin, avec Jean-Claude Brialy.

HUCHETTE. — *La Cantatrice chauve* ; *la Leçon*, d'Eugène Ionesco.

LA BRUYERE. — *Quoat-Quoat*, d'Audiberti, mise en scène de Georges Vitaly.

LUCERNAIRE. — *Les Deux Gentilshommes de Vérone*, de W. Shakespeare ; *Molly Bloom*, d'après J. Joyce ; *la Belle Vie*, de Carlos Queiros Telles ; *Penthésilée*, de Kleist ; *Richard Wagner*, de Paul Claudel ; *les Immigrés*, de Wozzeck, avec Laurent Terzieff.

MADELEINE. — *Peau de vache*, de Barrillet et Gredy, avec Sophie Desmarest.

MATHURINS. — *La ville dont le prince est un enfant*, de Montherlant.

MICHEL. — *Un drame au-dessus de nos moyens*, de Franco Brusati.

MICHODIERE. — *Pauvre assassin*, de Pavel Kohut, avec Claude Rich.

MONTPARNASSE. — *Trois lits pour huit*, d'Alan Ayckburn, adaptation française de Victor Lanoux.

MOUFFETARD. — *Phèdre*, mise en scène de Pierre della Torre.

NOUVEAU-CARRE. — Cycle Théâtre et Pouvoir - Grande salle : *la Nouvelle Colonie*, de Pirandello, mise en scène d'Anne Delbée : *la Guerre civile*, de Montherlant, mise en scène de Régis Santon : Petite salle : *la Thébaïde*, de Racine, mise en scène de Jean-Claude Fall : *les Aubes*, de Verhaeren.

NOUVEAUTES — *Apprends-moi Céline*, de et avec Maria Pacôme.

ŒUVRE. — *La Magouille*, de Breal, avec Jacques Fabbri.

PALAIS-ROYAL. — *La Cage aux folles*.

LA PENICHE. — *Le Retour*, de Pinter.

PLAISANCE. — *Oui*, de Gabriel Arout.

POCHE. — *Sigismond*, de Jean-Jacques Tarbes.

PORTE SAINT-MARTIN. — *Pas d'orchidée pour miss Blandish*, par Robert Hossein.

RECAMIER. — *Jean Harlow contre Billy le Kid*, adaptation de Roland Dubillard, avec Chantal Darget.

RENAISSANCE. — Récital Charles Dumont avant la venue de Bob Wilson, en janvier.

SAINT-GEORGES. — *Topaze*, de Pagnol, avec Henri Tisot.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES. — *Les Dames du jeudi*, de Loleh Bellon.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE. — *Toussaint Louverture*, par le Théâtre noir de Jules Benjamin Rosette. *Hedda Gabbler*, d'Ibsen, par le Jeune Théâtre national. *L'Avare*, par l'Atelier Théâtre de Lyon, mise en scène de Jean-Louis Martin-Barbaz.

THEATRE DU MARAIS. — *Le Cosmonaute agricole*, d'Obaldia, avec Jacques et Monique Mauclair.

THEATRE OBLIQUE. — *Les Derniers Hommes*, de J.-L. Jenner : Grande salle : *Rodogune*, par la Compagnie de l'Elan ; 1915 (Procès des Américains), de Jean-Jacques Varoujan.

THEATRE D'ORSAY. — Grande salle : *Harold et Maude*, de Colin Higgins ; *la Vie offerte*, par M. Renaud et J.-L. Barrault ; *l'Eden cinéma*, de Marguerite Duras. Petite salle : *Madame de Sade*, de Y. Mishima ; *les Libertés de La Fontaine*, par J.-L. Barrault.

THEATRE DE PARIS. — *Pygmalion*, de G. B. Shaw, avec Geneviève Bujold.

THEATRE PRESENT. — *Les Derniers*, de Gorki.

THEATRE 347. — *La Ménagerie de verre*, de T. Williams.

THEATRE EN ROND. — *Le Voyage vertical*, de Y. Jamiaque.

THEATRE TRISTAN-BERNARD. — *Ma femme le ministre*, de Dominique Nohain.

VARIETES. — *Fêté de Broadway*, avec Jacqueline Maillan.

Les salles subventionnées

COMEDIE-FRANÇAISE. — Salle Richelieu : *les Acteurs de bonne foi*, de Marivaux, mise en scène Jean-Luc Boutté *On ne badine pas avec l'amour*, de Musset, mise en scène Simon Eine. *Le Triomphe de l'amour*, de Marivaux, et *un Caprice*, de Musset, mise en scène Georges Riquier. *Britannicus*, mise en scène Jean-Pierre Miquel *Les Femmes savantes*, mise en scène Jean-Paul Roussillon. ODEON — *Doit-on le dire*, de Labiche, mise en scène Jean-Laurent Cochet. *En attendant Godot*, de Beckett, mise en scène Roger Blin. CHAILLOT. — *Meurtre dans la cathédrale*, de T. S. Elliott, mise en scène Terry Hands, dont sera également repris : *la Nuit des rois*.

ODEON. — Grande salle : Reprise d'*Oncle Vania*, de Tchekhov, mise en scène Jean-Pierre Miquel. Le Piccolo Theatro de Milan vient avec *Arlequin serviteur de deux maîtres*, de Goldoni, et *le Roi Lear*, mises en scène Strehler. La Comédie-Française avec : *Doit-on le dire*, de Labiche et *En attendant Godot*, le jeune Théâtre national, avec la *Manifestation* de Philippe Madral, mise en scène Jacques Rosner Petit Odéon : *la Guerre des piscines*, d'Yves Navarre, mise en scène Jacques Rosner, coproduction J.T.N. *Mercredi trois quarts*, d'Helvio Soto, mise en scène Maurice Garrel. Lectures rencontres.

THEATRE DE L'EST PARISIEN. — Accueille le Festival d'automne avec *Dorénavant*, de Jean-Paul Wenzel, Claudine Fievet, Jean-Marie Senia. Création : *Hamlet*, mise en scène Benno Besson (création à Avignon) ; *Nekrassov*, de Sartre, mise en scène Georges Werler ; *Maître Puntila et son valet Matti*, mise en scène Guy Rétoré. — Petit T.E.P. (sous réserve). — Reprise de *Risibles amours*, de Kundera, mise en scène Jacques Lasalle, qui monte également *Théâtre de chambre*, de Michel Vinaver.

CHAILLOT. — Accueille la Comédie-Française, avec *Meurtre dans la cathédrale* et *la Nuit des rois*. Le Festival d'automne, avec l'Atelier Théâtre et Musique de Georges Aperghis, le Cricot de Cracovie, la Taganka de Moscou. Il accueille également le centre dramatique de La Courneuve, avec *Till l'Espiègle*, mise en scène Pierre Constant. La compagnie l'Evénement, avec *Candide*, adaptation Serge Ganzl, mise en scène Jean-Claude Amyl. L'Atelier de Bruxelles, avec *Par-delà le bien et le mal*, de Lange, adaptation Jean Jourdheuil et Heinz Schwarzinger, mise en scène Philippe Van Kessel.

BEAUBOURG. — *Robespierre*, de Bernard Chartreux et Jean Jourdheuil, mise en scène Bernard Sobel, coproduction Ensemble Théâtral de Gennevilliers. *Fantastic miss Madona*, par le Chêne noir, de Gérard Gelas (création à Avignon). *Cirque*, de Jean-Pierre Faye, coproduction Nouveau Théâtre de Marseille.

THEATRE DE LA VILLE. — *La manie polaire*, de Rezvani, mise en scène Jorge Lavelli. *Jacky Parady*, de Jean-Michel Ribes, mise en scène de l'auteur. *Les Derniers*, de Gorki, mise en scène de Pintillié. Reprise de *Santé publique*, de Peter Nichols, mise en scène Jean Mercure.

Périphérie

ANTONY. — *Richard Wagner*, de Claudel, mise en scène Jean Rougerie.

AUBERVILLIERS. — *Coriolan*, mise en scène Gabriel Garran ; *Fables pour une révolution portugaise*, de Richard Demarcy (créations à Avignon) ; reprises : *Schippel*, par Jean-Claude Fall ; *Quatre à quatre*, de Michel Garneau.

BOULOGNE-BILLANCOURT. — *Six personnages en quête d'auteur*, de Pirandello, mise en scène Sacha Pitoeff ; *Et la fête continue*, spectacle musical ; *Célimare le bien-aimé*, de Labiche, mise en scène Voutsinas.

CHELLES. — *Le mariage de Figaro*, mise en scène Arlette Tephany ; *la Cruche cassée*, de Kleist, mise en scène Pierre Meyrand ; *le Bonnet de fou*, de Pirandello.

CRETEIL. — *Leonora ou les Maquereaux*, de Jean Anouilh.

GENNEVILLIERS. — *Tambours dans la nuit*, de Brecht, mise en scène Yvon Davis ; *Robespierre*, de Bernard Chartreux et Jean Jourdheuil, mise en scène Bernard Sobel), coproduction Beaubourg) ; *Rêves et Erreurs du herscheur Bauche*, de Volker Braun, mise en scène Max Denes ; *Heureux ! mythologies quotidiennes*, mise en scène Max Denes.

IVRY. — *Griselidis*, de Charles Perrault et Georges Couroupos, mise en scène Antoine Vitez (création à Avignon) ; *les Burgraves*, de Victor Hugo, mise en scène Antoine Vitez.

NANTERRE. — Théâtre des Amandiers, reprise des *Farceurs ; la Discothèque*, de Xavier Pommeret, mise en scène Christian Dente ; *Les gens déraisonnables sont en voie d'extinction*, de Peter Handke, mise en scène Claude Regy.

SAINT-DENIS. — Théâtre Gérard-Philipe : *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, d'après Balzac, par le groupe TSE : *le Petit Mahagonny*, mise en scène Mireille Larroche. *La Bataille*, de Heiner Muller, par la Volksbühne de Berlin (en collaboration avec le T.N.P. Villeurbanne)

VERSAILLES. — *Le Mariage de Figaro*, mise en scène de Marcelle Tassencourt ; *Peinture sur bois*, d'Ingmar Bergmann, par les les Jeunes du Théâtre Montansier).

Décentralisation

ANGERS. — Théâtre des pays de Loire : *le Marchand de Venise*.

AUCH. — Théâtre populaire d'Occitanie : *Celui qui dit oui, celui qui dit non*, de Brecht.

BEAUNE. — Théâtre de Bourgogne : *l'Auberge espagnole* (création collective) ; *la Dernière Décade*, d'Alain Mergnat ; *l'Autruche et la Salomé*, d'Anne Perry-Bouquet ; *Dimanche*, de Michel Deutsch ; *Femme-Fourmi*, de Brigitte Pillot.

BESANÇON. — Centre théâtral de Franche-Comté : *le Gardien*, de Pinter ; *Loin d'Hagondange*, de Wenzel ; un cycle théâtre de la déraison.

BEZIERS. — Tréteaux du Midi : *le Brise-Lame*, d'Armand Meffre ; *les Fourberies de Scapin ; l'Espace du dedans*, de Michaux.

BORDEAUX. — Compagnie dramatique d'Aquitaine : *Mer agitée près des côtes*, de Claude Bourgeyx ; *la Baby sitter*, d'Obaldia ; *Tartuffe ; la Noce chez les petits bourgeois*.

CAEN. — Comédie de Caen : *Lenz*, de Mike Scott ; *Prélude à un déjeuner sur l'herbe*, d'Olwen Wymark ; *la Punaise*, de Maiakowski.

CHALON-SUR-SAONE. — Théâtre de Saône-et-Loire : *Gaspard le bon riche*, d'après la comtesse de Ségur ; *l'Habit du jardinier*, de Claude Viercey ; *la Vie belle*, de Jacques Baillart.

GRAND-QUEVILLY. — Théâtre des Deux-Rives : *la Prise du pouvoir*, d'Eduardo Manet ; *Galilée*, d'après Brecht.

GRENOBLE. — Centre dramatique des Alpes : *Jeanne Royer*, d'après Dallemant ; *Maître Puntila et son valet Matti ; l'Education sentimentale*, collage de Georges Lavaudant.
Théâtre Action : *Un juge à la une*, de Renata Scant et Fernand Garnier.

LE HAVRE. — Comédie du Havre : *les Guerres picrocholines*, d'après Rabelais.

LILLE. — Théâtre populaire des Flandres : *Shakespeare*, de Jean Paris ; *Tango*, de Mrozeck.

LIMOGES. — Centre théâtral du Limousin : *Burgou, bandit limousin*, création collective ; *le Brave Soldat Svejck*, adaptation de Milan Kepel ; *Lazarillo* (auteur anonyme) ; *la Mère*, de Brecht.

LONS-LE-SAUNIER. — Théâtre populaire jurassien : *Dom Juan*.

LYON. — Théâtre de la Reprise : *l'Adulateur*, de Goldoni ; *les Erinyes*, de Michel Deutsch.
Les Ateliers : *Si l'été revenait*, d'Adamov ; *les Amants puérils*, de Crommlynck.
Compagnie de la Mouche : *Salinger*, de Bernard Koltes.

MARSEILLE. — Nouveau Théâtre national : *Cripure*, de Louis Guilloux : *la Fuite de bouche*, de Valère Nouarina ; *Cirque*, de Jean-Pierre Faye (en coproduction avec Beaubourg).

METZ. — Théâtre populaire de Lorraine : *Minette, la bonne Lorraine*, de Jacques Kraemer : *C'était...*, de Charles Tordjman.

NICE. — Centre national Nice-Côte d'Azur : *L'amour est italien, la mort est française*, de Jean-Pierre Bisson.

NIMES. — *Le Retable des merveilles*, de Cervantes ; *la Source* (création collective) ; *les Fusils de la mère Carrar*, de Brecht.

REIMS. — Théâtre populaire de Reims : *les Caprices de Marianne*; *le Cauchemar de Bella Manningham*, de Frédéric Dard.

RENNES. — Théâtre du Bout du Monde : *le Bossu*, d'après Paul Féval ; *la Fin du commencement*, d'O'Casey ; *le Petit Mahagonny*, de Brecht et Weill.

SAINT-ETIENNE. — Comédie de Saint-Etienne : *Héloïse et Abélard* (théâtre musical créé à Avignon) ; *Frères humains*, d'André de Baecque : *George Dandin*.

STRASBOURG. — Théâtre national de Strasbourg : *Franziska*, de Wedekind : *le Dispensaire*, de O'Casey.

Les Drapiers : *Reis ens gleck* et *Voyage vers le bonheur*, de Kroetz.

TOULOUSE. — Grenier de Toulouse : *Pauvre assassin*, de Kohut; La Fabrique : *36* (création collective) : Atelier sur le théâtre comique : *l'Opéra de quat'sous* (coproduction Capitole).

TOURCOING. — La Salamandre (reprises) : *Martin Eden*, d'après Jack London ; *la Station Champbaudet*, de Labiche.

TOURS. — *Marianne attend le mariage*, de Wenzel ; *Mort d'un commis voyageur*, de Miller.

VALENCE. — Spectacle de la Vallée du Rhône : *Gargantua*, d'après Rabelais ; Spectacle Prévert : *Soleil cou-coupe* (création collective).

VENISSIEUX. — La Satire : *Homme pour homme*, de Brecht ; *Mandrin*, de Jo Vareille et Bruno Carlucci.

VILLENEUVE-D'ASQ. — La Planchette : *la Liquidation de M. Joseph K...*, de Jacques Kraemer.

VILLEURBANNE. — T.N.P. : spectacle Shakespeare.

Jeunes

AUCH. — Théâtre Populaire d'Occitanie : *la Petite fille et les allumettes*, d'après Andersen ; *Et si on parlait de la lune*, de Jean Dominique.

LILLE. — Compagnie de La Fontaine : *le Petit Prince* ,de Saint-Exupéry ; *Dans ma maison*, de René Pillot ; *l'incommunicabilité*, d'Hervel Luc.

LYON. — Théâtre des Jeunes Années : *Une poupée de chiffons*, de Jorge Gajardo ; *Chorus pour un oiseau gris*, de Maurice Yendt, en coproduction avec Aubervilliers.

METZ. — Théâtre des Marionnettes : *Oratorio pour une vie*, de Gabriel Cousin ; *Phil et le crocodile*, de Claude Morand.

NANCY. — Comédie de Lorraine : *En famille* (création collective) ; *Adulterie*, d'Yves Hugues.

NANTERRE. — Théâtre des Amandiers : *Tristan et Yseult*, adaptation Alain Enjary.

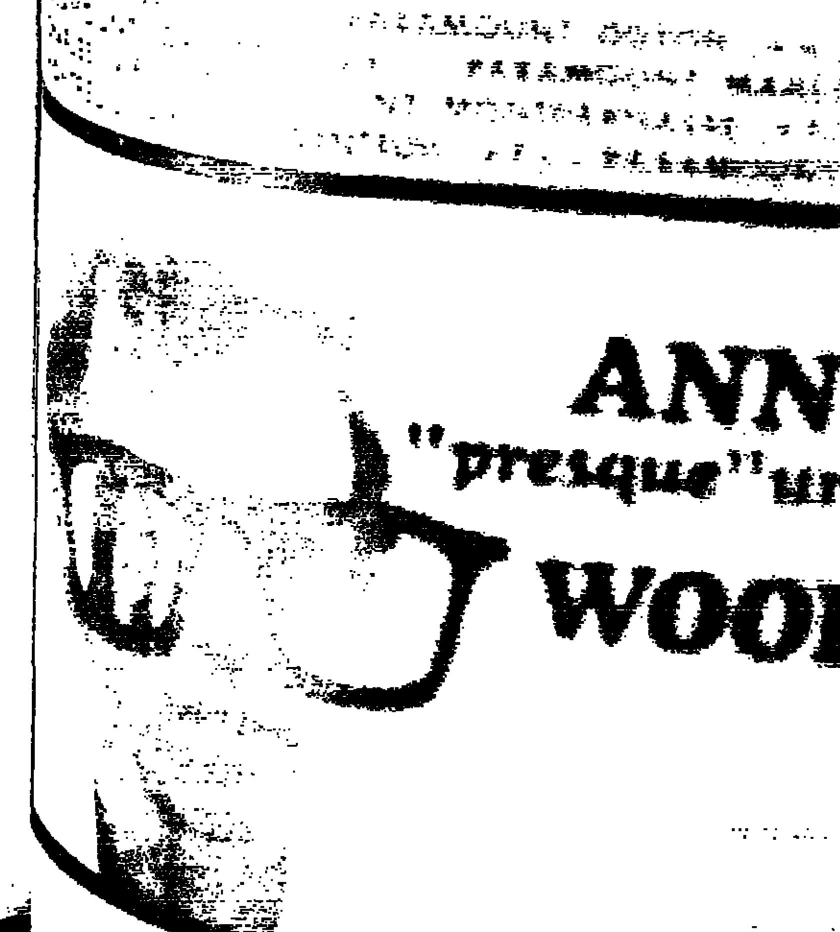
PARIS. — Yves Vedrenne : *les Contes du Brésil*, en coproduction avec les Tréteaux de France.

REIMS. — Compagnie Roche : *la Valse ou le poids des songes*, de Jean Roche ; *Poésie du monde oublié* (création collective).

SAINT-DENIS. — Compagnie Baziller : *Jeanloujalou*, de Patricia Giros ; *Petrouchka*, de Stravinski.

SARTROUVILLE. — La Pomme Verte : *l'Escabeau*, de Françoise Pillet ; *les Cinq dames de Julietta Jérôme*, de Catherine Dasté.



Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 14 h. à 22 h. : samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

PARIS-NEW-YORK. — Espace des manifestations temporaires. Jusqu'au 19 septembre.

CLAES OLDENBURG. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 16 octobre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

SOUVENIRS DE PARIS. — Jusqu'au 18 septembre.

TATOUAGES. — Jusqu'au 18 septembre.

CAFÉS, BISTROTS ET COMPAGNIE. — Jusqu'au 19 octobre.

FORUM

LE MUSÉE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri - LE CROCRODROME. — Jusqu'au 31 décembre.

BIBLIOTHEQUE

PARIS-NEW-YORK. Echanges littéraires au XXe siècle. — Jusqu'au 12 septembre.

DANIEL BUREN. Sur les toits de Paris, une quinzaine de peintures en forme de drapeaux. — Jusqu'en septembre.

MUSÉES

SOIXANTE ANS DE PEINTURE SOVIÉTIQUE. — Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 septembre.

PELERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.

LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE DU CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 10 octobre.

DIX ANS D'ACQUISITION AU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

LE CORPS ET SON IMAGE. Anatomies, académies. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 septembre

POST - IMPRESSIONNISME. Peintures, sculptures, dessins, objets d'art des collections nationales. — Palais de l'Alma (ancien Musée national d'art moderne), 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

BERNARD POMEY (1928-1959). Dernières œuvres. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 12 septembre.

ROBERT MOTHERWELL. Choix de peintures et collages (1941-1947). — RENATE PONSOLD. Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

RODTCHENKO. Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

VISIEUX. Sculptures et dessins. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 septembre.

JUANA FRANCES. — Musée d'art morderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 septembre.

OSCAR JESPERS (1887-1970). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche, 2,50 F. Jusqu'au 3 octobre.

BRODERIES AU PASSE ET AU PRESENT. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 12 septembre. Les lundi et mercredi, de 14 h. à 17 h. : démonstrations de points de broderie.

ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

SCULPTURES DE NOTRE-DAME DE PARIS RECEMMENT DECOUVERTES. — Musée de Cluny, salle des Thermes, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Entrée : 5 F ; le dimanche, 2,50 F.

TROIS SCULPTEURS DES ANNEES 30 : Gargallo, Csaky, Lambert-Rucki. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine - Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 1er octobre.

L'ART DE L'ESTAMPE ET LA REVOLUTION FRANÇAISE. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusqu'en octobre.

L'ITALIE ROMANTIQUE VUE PAR HEBERT (1817-1908). — Musée Hébert, 85, rue du Cherche - Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 13 octobre.

LE LIVRE ET L'ARTISTE. Tendances du livre illustré français 1967-1976. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 11 septembre.

RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE. — Musée national des monuments français (727-35-74). Sauf mardi. Jusqu'au 26 septembre.

MUSIQUE - HUMOUR - DESSIN. Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau. Sauf. dim. et lundi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Septembre.

PARIS, BOUTIQUE D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 17 octobre.

ART POPULAIRE ROUMAIN. Collections du musée de Bucarest. — Galerie de l'esplanade à la Défense (775-86-08). Jusqu'au 25 septembre.

JARDINS 1760-1820. Pays d'illusion, terre d'expérience. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint - Antoine (887-24-14). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

STEINLEIN. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30 ; le dimanche, de 11 h. à 17 h. 30. Jusque fin septembre.

CENTRES CULTURELS

MARBRES ET BRONZES. Sculpteurs canadiens travaillant à la Pietrasanta, en Italie. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 septembre.

ASPECTS DU PAYSAGE. Œuvres récentes de dix artistes britanniques. — Centre culturel du Marais, 28-30, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Jusqu'au 11 septembre.

EN PROVINCE

« Le Monde » du 23 juin a publié une liste d'expositions d'été, en province.

AIX-EN-PROVENCE. Musée des tapisseries : Don Quichotte vu par un peintre du dix-huitième siècle : Natoire. Jusqu'au 21 septembre. — Vie du Christ, vie de la Vierge. Jusqu'au 1er décembre. — Premier Festival de peinture. — Office du tourisme. Jusqu'au 15 septembre.

ALBI. Maximilien Luce. — Rétrospective. — Musée Toulouse-Lautrec. Jusqu'au 15 septembre.

ANTIBES. — Les grandes expositions des cinquante dernières années, premiers Grands Prix de Rome. — Musée Picasso. Jusqu'en octobre.

ARLES, Gustave Singier. — Peintures, œuvres graphiques, affiches. Musée Réattu. Jusqu'à fin septembre. — Le signe de Mésopotamie. Cent vingt pièces du trésor du musée de Bagdad. Cloître Saint-Trophime. Été.

CAEN, Autour de Rubens. — Musée des beaux-arts (81-78-63). Jusqu'au 10 octobre.

CHARTRES, Le portrait de profil et de face. Collections du musée et peintures de Zeimert. — Musée. Jusqu'au 17 septembre.

CHATEAUDUN, Dix-sept sculptures du Salon de mai. — Centre nautique (45-11-91). Jusqu'au 15 septembre.

CHÂTEAUROUX, La jeune gravure contemporaine et ses invités yougoslaves. — Palais des congrès. Jusqu'au 13 septembre.

COLMAR, Nicolas de Staël. Peintures. — Musée d'Unterlinden. Jusqu'au 2 octobre.

LYON, Tissus et création. Les peintres. Espace lyonnais d'art contemporain. Jusqu'au 9 octobre. — Dessins étranges, objets et sculptures insolites. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 29 septembre.

LUNEVILLE, Victor Prouvé et la Tunisie, 1888-1890. — Musée du château. Jusqu'au 26 septembre.

MARSEILLE, Valério Adami. Œuvres récentes. — Musée Cantini. Jusqu'au 30 septembre.

NICE, Raoul Dufy. Pour le centième anniversaire de sa naissance. Galerie des Ponchettes. Jusque fin septembre. — Marc Chagall. Peintures bibliques récentes, 1966-1976. Musée national, Message biblique Marc Chagall. Jusqu'au 26 septembre. — Bernard Réquichot. Rétrospective 1929-1961. Galerie de la Marine. Jusque fin septembre. — Hommage à Kees Van Dongen (1877-1968) - La fête, l'affiche 1900. Musée des beaux-arts Jules-Chéret. Jusque fin septembre.

ORLEANS, Dessins de Dufy. Vingt-cinq ans d'acquisitions au musée d'Orléans. Musée des beaux-arts. Été.

POITIERS, Béatrice Casadesus : 1972-1977, faire le point. Musée Sainte-Croix. Jusqu'au 20 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE, Paul Klee. Peintures et aquarelles. — Fondation Maeght. Jusqu'au 30 septembre.

SEDAN, Weirig. Peintures et dessins. Château fort (29-03-28). Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG, Nouvelles tendances de l'art contemporain. Strasbourg 1968-1977. — Pavillon de l'Orangerie. Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 septembre.

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

Les salles subventionnées et municipales

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12), les 9, 10 et 11, à 18 h., 19 h., 20 h. et 21 h. : « 32 heures d'animation musicale », par les membres de l'Ensemble Intercontemporain.

CHATELET (233-40-00) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 14 h. 30 : Volga.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D.), 20 h. 30 : les Parents terribles

ATELIER (606-49-26), (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Faiseur.

ATHENEE (073-82-23) (D.), 21 h. : Equus

BIOTHEATRE OPÉRA (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim à 15 h. : la Jeune Fille Violaine (à partir du 9).

COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Pepsie.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Irma la Douce.

GYMNASE (770-16-15) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Arrête ton cinéma (à partir du 10).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45: la Leçon. La Cantatrice chauve.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I : 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage (dernière le 11). — II : 20 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Vérone (à partir du 13 à 22 h 15) ; 22 h. : le Manuscrit (dernière le 11).

MADELEINE (265-07-09) (Mer. D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Au plaisir Madame.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 45 : Erostrate.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J.), 21 h., mat. à 15 h. : Divorce à la française (dernière le 11).

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), (à partir du 9), 20 h 45, mat. dim à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

THEATRE OBLIQUE (355 - 02 - 94) (D.), 18 h. 30 : les Gros Chiens.

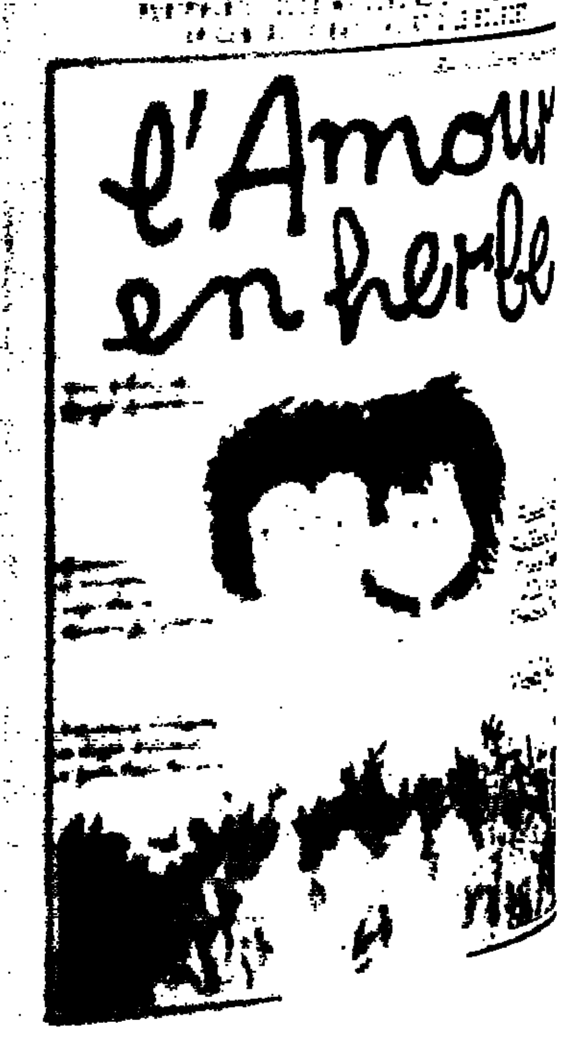
THEATRE PRESENT (203-02-55) (L.), 20 h. 45 : la Serrure ; la Voix, en alternance avec Zut.

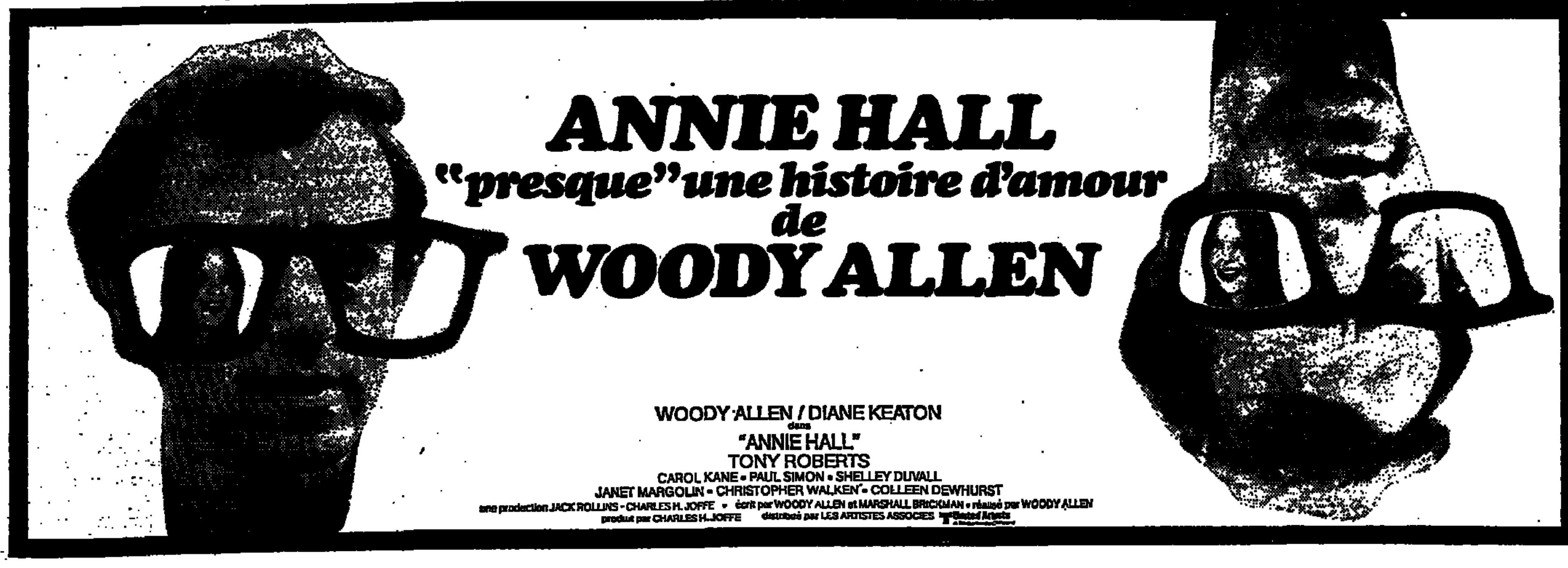
THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : A louer (Cloris) ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

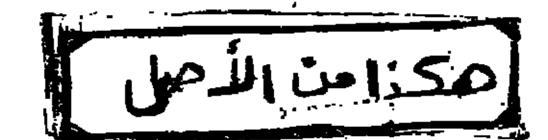
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Fééé de Broadway.











Festivals

A Paris

XIIe FESTIVAL ESTIVAL (633-61-77) (jusqu'au 23 septembre).

Musique, faculté de droit, le 7 à 18 h. 30 et à 20 h. 30 : Claude Helffer (Brahms, Boulez, Xenakis). — Conciergerie, le 8 à 18 h. 30 : Quatuor Villanova (Beethoven). — Théâtre Récamier, le 8 à 20 h. 30 : Elisabeth Chojnacka (clavecin) ; le 10 à 18 h. 30 : Quatuor des classes Kieffer (musique des seizième et dix-septième siècles). — Eglise des Billettes, le 12 à 20 h. 30 : Hans Pischner, clavecin (Haendel, Bach). — Sainte-Chapelle, le 13 à 18 h. 30 et à 20 h. 30 : James Bowman et George Malcolm (Cavalli, Monteverdi). — Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 9 à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. Gilbert Amy et Jacques Jouineau (Praetorius, Stravinski). — Bateaux-Mouches (225-96-10) (D.), à 18 h. 30 : Ensemble à vent Josquin des Prés. — Hôtel de Sully, le 11 à 11 h. et à 18 h. 30 : Joëlle Bernard et Udo Reinemann.

Dans la région parisienne

SCEAUX. — IXe Festival, à l'Orangerie du château (jusqu'au 2 octobre). Le 9 à 20 h. 45 : Quatuor Loewenguth et Robert Salles (quintette de Schubert) ; le 10 à 17 h. 30 : The Hanart Trio (Frescobaldi, Rognone, Piatti, Vivaldi) ; le 11 à 17 h. 30 : Dagoberto Linhares (Paganini, Bach, Torroba, Villa-Lobos, Albeniz).

BRETEUIL, château (052-05-11). Le 11 à 18 h. 30 : Rosine Thomas, Jacques Marichal et Claude Dormy (Bach, Telemann, Haydn, Schumann, Ravel, F. de Breteuil).

En province

SUD

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT, le 10 à 21 h. 15 : Maria Sartova, soprano, et Christian Debrus, piano (Schubert, Schumann).

VIe FESTIVAL DE SAINT-LIZIER (loc. : (61) 66-14-11). — Cathédrale, le 9 à 21 h. 15 : Michel Piquemal et M. Chancelade (Duparc, Schubert) ; le 10 : Sextuor à cordes de Paris, Eugène Indjic et E. Krivine (Brahms, Beethoven, Debussy, Somers) ; le 11 à 15 h. : Marian Lapsansky ; à 17 h. : E. Krivine (Bach).

SUD-EST

IIe FESTIVAL DES MARIONNETTES, Lyon Part-Dieu (loc. : (78) 62-90-13), place de la Fontaine, le 8 à 16 h. : Cie du Contrevent ; à 17 h. : Les Marottes de Lyon ; à 18 h. : Cie E. Valantin ; à 19 h. : Cie Alain Recoing ; le 9 à 16 h. : Marionnettes 65 ; à 17 h. : Petit Théâtre de Montélimar ; à 18 h. : Théâtre de la Mandarine ; à 19 h. : Cercle Laurent Mourguet ; le 10 : Les Sophy, Cie Natalie Roques, Cie J.-G. Mourguet ; à 19 h. : Finale. — Autres représentations au Petit Théâtre, à l'auditorium Maurice Ravel.

OUEST

XXVIe FESTIVAL CHARTRES (loc. : (37) 21-54-03). — Galerie de Chartres, le 10 à 21 h. : G. Cziffra (Chopin, Liszt).

MEUNG-SUR-LOIRE, Collégiale, le 10 à 21 h. : Gundum Janowitz et Irvin Cage (Liszt, Strauss).

LES SEMAINES MUSICALES DU GATINAIS, église de Nargis (Loiret), le 10 à 21 h. : Trio à cordes Franky Dariel (Mozart, Beethoven, Schubert).

SUD-OUEST

XIIe FESTIVAL J.-S. BACH (loc. : (63) 61-27-07), Castres à la cathédrale, le 8 à 20 h. 45 : Orchestre J.-F. Paillard, Ensemble vocal de Toulouse, dir. : M. Corboz (Bach) ; Aussillon, église, le 9 à 20 h. 45 : Gérard Jarry et Laure Morabito (Bach) ; Saint-Pons, cathédrale, le 10 à 20 h. 45 : Orchestre J.-F. Paillard et Chœurs de la session de Mazamet (Vivaldi) ; Mazamet, Grand Temple, le 11 à 20 h. 45 : Orchestre J.-F. Paillard et Ensemble vocal de Toulouse.

Fête de l'« Humanité »

Parc de la Courneuve

Scène centrale, le 10, à 14 h. 30 : Alan Stivell ; 15 h. : Il Canzoniere Della Lame ; 15 h. 30 : Roger Siffer ; 16 h. 30 : Joan Pau Verdier ; 17 h. : Myriam Makeba ; 20 h. 30 : Brand X. ; 21 h. : Peter Gabriel ; le 11, à 14 h. 30 : Los Parra ; 15 h. : Catherine Ribeiro ; 16 h. 30 : Manuel Gerena ; 17 h. : Félix Leclerc ; 20 h. 30 : Chœurs et Orchestre du Théâtre Bolchoï ; 22 h. : Feu d'artifice.

Cité internationale, le 10, à partir de 14 h. 30 : Soho, Yochk'O Seffer Group, Steve Lacy Sextet, Nona Hendrix ; le 11 : Chayd Elouali, Danza Experimental Universitaria, Los Parra, Manuel Gerena, Il Canzoniere Della Lame.

Espace Ouest, Samedi après-midi : Gwendal, An Triskell, Harmonie de Saint-Pol-sur-Mer, Rufus ; soir : Gilles Servat, Alligator. Dim. mat. : Tri Yann, Jean-Michel Caradec, Atelier de l'Arcouest, Alligator ; soir : le Ballet-Théâtre contemporain d'Angers.

Espace Ile-de-France, samedi après-midi : Groupe Lo, Mireille Rivat, Guem, M. Haumont ; soir : Workshop de Lyon, Blues Notes, Han Bennink et Peter Brotzmann ; Dim. matin : Orchestre à vent, Festival d'accordéon, P. Abrial ; dim. après-midi : Marcel Azzola, Anne-Marie Godard, J.-M. Thibault, Ensemble 2E 2M ; dimanche soir : Ensemble chorégraphique de Vitry. — Sous chapiteau, samedi : Les Farceurs ; dim. : Un-Deux... Moi.

Espace Midi, samedi après-midi : la fanfare Les Bizzars, Les Bouffons du Midi, Cuarteto Cedron, Les Blagueboll. Théâtre : les Paysans. — Soir : Claude Marti, Les Montjoia, Maria Rouanet. Théâtre : les Fourberies de Scapin, Nous la liberté. — Dimanche après-midi, théâtre : l'Agram, Pi de la Serra ; soir : Rosina de Peira, A. Tavagna. Théâtre : M. Occitania.

Espace Centre, sam. après-midi : Festival de la magie. Théâtre : les Sept Jours de la semaine ; groupes folkloriques.

Espace Nord, samedi après-midi : Clowns, Jazz-Band, J.-C. Darnal ; soirée : Isabelle Aubret ; dimanche matin : Orchestre de cuivres classiques, Théâtre de la compagnie Bonillo ; après-midi : Orchestre Peterinck, Les Compagnons, Patrick Seche, Christaine, A. Georgian ; soir : Claudine Régnier, J.-C. Darnal, La Cour des Miracles.

Espace Est, sam. après-midi : Georges Schmitt, J. Poinsignon, J.-M. Koltes, Nicole Mouton, Pierre Hanot, C. Venorry ; soir : Les Gong. Bal populaire. — Dimanche après-midi : Machin, Les Châtelet ; théâtre : Sidi Monsieur, Histoires de l'oncle Jakob ; soir : Les Percussions de Strasbourg. Bal.

Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 7 SEPTEMBRE. — 15 h., Burlesques français et américains ; 18 h. 30, le Chemin de la vie, de N. Ekk ; 20 h. 30, Sciuscia, de V. de Sica ; 22 h. 30, les Ruelles du malheur, de N. Ray.

JEUDI 8 SEPTEMBRE. — 15 h., Moana, de R. Flaherty ; Ombres blanches, de R. Flaherty et W. S. Van Dyke ; 18 h. 30, Tabou, de F. W. Murnau ; 20 h. 30, l'Enquête de l'inspecteur Morgan, de J. Losey ; 22 h. 30, An American Romance, de K. Vidor.

VENDREDI 9 SEPTEMBRE. — 15 h., Queen Kelly, de E. von Stroheim ; 18 h. 30, Abismos de pasion, de L. Bunuel ; 20 h. 30, l'Impératrice rouge, de J. von Sternberg.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE. — 15 h., le Fils du cheik, de G. Fitzmaurice ; Arènes sanglantes, de F. Niblo ; 18 h. 30, Boulevard du crépuscule, de B. Wilder ; 20 h. 30, la Déesse, de J. Cromwell ; 22 h. 30, Platinum Blonde, de F. Capra.

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE. — 15 h., le Guépard, de L. Visconti ; 18 h. 30, la Vallée, de B. Schroeder ; 20 h. 30, Promenade avec l'amour et la mort, de J. Huston ; 22 h. 30, Nosferatu le vampire, de F. W. Murnau ; la Marque du vampire, de T. Browning.

LUNDI 12 SEPTEMBRE. — Relâche.

MARDI 13 SEPTEMBRE. — 15 h., Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier ; 18 h. 30, Comme tu me veux, de G. Fitzmaurice ; 20 h. 30, les Amants de Vérone, de A. Cayatte ; 22 h. 30, les Bas-Fonds, de A. Kurosawa.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Ang., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE BISON BLANC (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Les Images, 18e (522-47-94).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à V., 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) jusqu'à V., Quintette, 5e (033-35-40), à partir de Sam. ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
DONALD ET DINGO AU FAR-WEST (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e 544-57-34), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte, 6e (326-12-12), Lucernaire, 6e (544-57-34), Biarritz, 8e (723-69-23).
LE MAESTRO (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES NAUFRAGÉS DU 747 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
OMAR GATLOATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des glaces, 10e (607-49-93).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PASSÉ SIMPLE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Helder, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98), heures spéciales.
PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : les Templiers, 4e (272-94-56).
ROCKY (A., vf.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
ROOTS, ROCK, REGGAE (Angl., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
SS REPRESAILLES (It., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SWASTIKA (Fr., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Calypso, 17e (754-10-68).
SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

ANNIE HALL, film américain de Woody Allen. V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DES ENFANTS GATES, film français de Bertrand Tavernier : Quintette, 5e (033-35-40), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UNE JOURNEE PARTICULIERE, film américain d'Ettore Scola. V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

L'IMPRECATEUR, film français de Jean-Louis Bertucelli : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Studio-J.-Cocteau, 5e (033-47163), Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-70), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VALENTINO, film anglais de Ken Russel (*). V.o. : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).

L'AMOUR EN HERBE, film français de Roger Andrieux : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)







Cinéma

Les grandes reprises

ALLONSANFAN (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AU FIL DES TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Jusqu'à vendredi.
COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES CONTES IMMORAUX (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JOUR DE FETE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LOVE ME TENDER (A., v.o.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
LOVE STORY (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MORE (A., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25). — V.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PORTIER DE NUIT (It.-All., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
THE HARDER THEY COME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). Action République, 11e (805-51-33).
THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
THX 1138 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
TOMMY (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Caprice, 2e (508-11-69).
VERA CRUZ (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sauf S. et dimanche).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 heures.
HESTER STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf S. et D.).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf D.).
L'ESCALIER INTERDIT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi à 21 h., vendredi à 23 heures.
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) (*) : Le Seine, 5e, à 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 heures.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 heures.
POINT LIMITE ZERO (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 heures.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
TRISTANA (Esp., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
UN ANIMAL DOUE DE DERAISON (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi à 21 heures.
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. 5 et 24 h.

Les festivals

D'EISENSTEIN A TARKOVSKI (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30 : Alexandre Newski ; 16 h. 30 : le Cuirassé Potemkine ; 18 h. 30 : Andrei Roublev ; 22 h. : Solaris.
H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer. : High Sierra ; J. : les Fantastiques Années 20 ; V. : Stand in ; S. : le Port de l'angoisse ; D. : Across the Pacific ; L. : Echec à la Gestapo ; Mar. : La Mort n'était pas au rendez-vous.
M. BROTHERS (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Mer., D. : Animal Crackers ; J., S. : la Pêche au trésor ; V., L. : Plumes de cheval ; Mar. : Une nuit à Casablanca.
I. BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : Mer. : Persona ; J. : la Honte ; V. : Jeux d'été ; S. : la Source ; D. : le Visage ; L. : Le 7e sceau ; Mar. : la Nuit des forains.
WOODY ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Jours pairs : Bananas ; jours impairs : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
HOMMAGE A GLENDA JACKSON (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) : en alternance : Hedda ; A Touch of Class ; Un dimanche comme les autres ; Love.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Mer., Mar. : Broadway Melody ; J. : Born to Dance ; V. : Dancing Lady ; S. : Banana Split ; D. : Ziegfeld Follies ; L. : Roberta.
CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : Mer., Sam. : les Enfants du paradis ; J. : A nous la liberté ; V. : Porte des Lilas ; D. : Boudu sauvé des eaux ; L. : Sous les toits de Paris ; Mar. : la Marseillaise.
LAUREL ET HARDY (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer., V., D. : les Montagnards sont là ; J., S., L. : les Conscrits.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Mer., J. : la Dernière séance ; V. : Une fille nommée Lolly Madonna ; S. : les Tueurs à la lune de miel ; D. : l'Epouvantail ; L. : les Gens de la pluie ; Mar. : Alice n'est plus ici.
BULLE OGIER : Olympic, 14e : Mer., J. : Des journées entières dans les arbres ; V. : la Vallée ; S. : Duelle ; D. : Céline et Julie vont en bateau ; L., Mar. : Plus jamais toujours.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83) : 14 h. : Fellini-Roma ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 18 h. : Satyricon ; 20 h. : le Decameron ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.
POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : 13 h. 45 : Macbeth ; 16 h. (V., S. + 24 h. 30) : Répulsion ; 18 h. : le Bal des vampires ; 20 h. : Chinatown ; 22 h. 15 : le Locataire

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Fantôme de Barbe-Noire. — Olympia (966-11-53) : Transamerica Express.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : les Naufragés du 747, le Fantôme de Barbe-Noire, l'Imprécateur.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : le Continent oublié, l'Imprécateur.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Monsieur Papa, Donald et Dingo au Far-West, Valentino, Des enfants gâtés, les Naufragés du 747.
MANTES, Domino (092-04-05) : Monsieur Papa, l'Imprécateur, les Naufragés du 747. — Normandie (477-02-35) : le Bison blanc, le Lauréat, Emmanuelle.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Lucky Luke (14 h.), le Passé simple, Treize femmes pour Casanova. — Club X et Y (474-94-46) : Un pont trop loin, Comme la lune.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Bison blanc, Comme la lune, Des enfants gâtés, Donald et Dingo au Far-West.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : l'Imprécateur, les Naufragés du 747.
VELIZY, Centre commercial (946-24-46) : le Passé simple, Un pont trop loin, Des enfants gâtés, Comme la lune.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Passé simple, Une journée particulière, Annie Hall, l'Imprécateur, Un pont trop loin, Comme la lune. — C 2 L (950-55-55) : Cet obscur objet du désir.
LE VESINET, CAL (976-32-75) : le Fantôme de Barbe-Noire, Yellow Submarine, Continental Circus. — J., 21 h. : Marianne de ma jeunesse ; S., 15 h. : Borsalino ; Mar., 17 h. et 21 h. : le Kid.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Plus ça va, moins ça va ; le Bison blanc ; l'Imprécateur ; le Casse-Cou.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Monsieur Papa ; les Naufragés du 747 ; l'Imprécateur ; Donald et Dingo au Far-West.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : l'Imprécateur ; Plus ça va, moins ça va ; Astérix et Cléopâtre.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Passé simple ; Monsieur Papa ; Des enfants gâtés ; Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West.
GRIGNY, France (906-49-96) : Sinbad et l'œil du tigre ; la Prof du bahut.
GRIGNY, Paris (905-79-60) : les Voyages de Gulliver ; Opération Dragon.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les Perray (016-07-36) : Une si gentille petite fille ; Robin des Bois ; le Maestro ; l'Homme pressé.
VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) : le Casse-Cou.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Un pont trop loin ; Des enfants gâtés ; Donald et Dingo au Far-West.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le fantôme de Barbe Noire ; L'une chante, l'autre pas.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Un taxi mauve.
NEUILLY, le Village (722-83-05) : l'Imprécateur.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Un Pont trop loin ; le Passé simple. — Studios (749-19-47) : Plus ça va, moins ça va ; les Dix Commandements ; les Aventures de Rabbi Jacob.
VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : le Fantôme de Barbe Noire ; Frankenstein junior (v.o. : L. et Mar.).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : les Naufragés du 747 ; Des enfants gâtés ; le Bison blanc ; l'Homme pressé. — Prado : l'Ile du docteur Moreau ; Arts et essais : n° 2.
BOBIGNY, centre commercial (844-69-70) : Keoma ; Rage ; le Maestro.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : V., S., D. en mat. : Un taxi mauve.
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : l'Amour en herbe ; Monsieur Papa ; Frankenstein junior.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : le Passé simple ; Un bourgeois tout petit petit ; l'Amour en herbe.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Comme la lune ; l'Imprécateur ; Annie hall.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : les Naufragés du 747 ; Comme la lune ; Treize femmes pour Casanova ; le Bison blanc ; l'Imprécateur.
ROSNY, Artel (876-11-31) : le Bison blanc ; Treize femmes pour Casanova ; Comme la lune ; l'Imprécateur ; Une journée particulière.
LE RAINCY, Casino (927-11-98) : le Continent oublié.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Multicine (706-03-04) : Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West ; Monsieur Papa ; Des enfants gâtés ; l'Amour en herbe.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Treize femmes pour Casanova ; Comme la lune ; le Continent oublié ; Valentino ; le Bison blanc ; Une journée particulière.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Plus ça va moins ça va ; Annie hall ; l'Imprécateur.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : les Naufragés du 747.
MAISONS - ALFORT, Club (207-71-70) : Monsieur Papa ; l'Amour en herbe ; Donald et Dingo au Far-West.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Cet obscur objet du désir ; Comme la lune ; Annie Hall ; l'Imprécateur. — Artel Port : Valentino.
ORLY, Paramount (726-21-69) : l'Imprécateur ; Annie Hall.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Un pont trop loin ; Des enfants gâtés ; Monsieur Papa ; Donald et Dingo au Far-West.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (922-08-54) : les Naufragés du 747 ; le Passé simple ; l'Imprécateur.
VILLEJUIF, Th. R. Rolland (726-15-02) : Mer., V., S., D. : la Dentellière.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Comme la lune ; Treize Femmes pour Casanova ; le Passé simple ; l'Imprécateur ; Une journée particulière ; l'Amour en herbe. — Gamma (981-00-03) : le Bison blanc ; Monsieur Papa ; Annie Hall ; les Naufragés du 747.
CERGY - PONTOISE, Bourvil, (030-46-80) : Un pont trop loin ; Comme la lune ; le Bison blanc ; Des enfants gâtés.
ENGHIEN, Le Français (417-00-44) : le Passé simple ; Cet obscur objet du désir ; Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West ; Valentino. — Le Marly : l'Imprécateur. — Hollywood : les Naufragés du 747.
SARCELLES, Les Flanades (990-14-33) : Monsieur Papa ; Comme la lune ; le Continent oublié ; l'Imprécateur ; Donald et Dingo au Far-West.
SAINT-GRATIEN, Les Trois Olympics (989-21-80) : la Dentellière ; le Monde perdu ; Ames perdues.

Concerts

(Voir FESTIVALS)

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

EGLISE ST-ETIENNE-DU-MONT, à 21 h. : Orchestre de chambre de Heidelberg, dir. : K. Preis (Bach).

JEUDI 8 SEPTEMBRE

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, à 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Haendel).

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

(Voir salles subventionnées.)

BATEAUX MOUCHES, à 10 h. 30 : P. Bouyer (Gibbons, Couperin, Scarlatti).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, à 15 h. : G. Fumet (de Bach à Varèse).
NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h. 45 : R. Meyer (Schumann, Rheinberger, Bach).

Variétés

Le music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. D. à 14 h. 30 : Parisline.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : Oh ! Calcutta.
FOLIES BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : le Big Bazar.
MOULIN-ROUGE (606-00-19), 22 h. 30 : Follement.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-22), à partir du 13, à 20 h. 45 (L.), mat. D., à 15 h. : Pierre Louki

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), mat. D., à 15 h. 30 : Plan, rate plan... et re plan plan.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. D., à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

La danse

BOBINO (033-20-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : le Ballet national du Sénégal.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30, mat. S. et D., à 17 h. : Ipi-Tombi (chants et danses zoulous).
LE BATACLAN (700-32-12), les 12 et 13, à 20 h. 30 : Chants et danses des Antilles.

Jazz, pop', rock et folk

AMERICAN CENTER (633-59-16), les 7, 8 et 9, à 20 h. 30 : Mahjun ; le 13, à 20 h. 30 : Shakin's Street.
GOLF DROUOT (770-47-25), les 9 et 10, à 23 h. : Bang.
LUCERNAIRE FORUM (544-57-34), à 21 h. et 22 h. 45 : Bobby Few.
GIBUS (700-78-88), à 1 h. du mat., le 13 : Generation X.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) jusqu'au 10, à 22 h. 30 : Horo Ansata ; le 12, à 22 h. 30 : les Corbeaux morts.





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Voyages à l'étranger

On s'est beaucoup promené, mardi après-midi, sur TF 1. On a vu du pays. A commencer par la Pologne, où M. Yves Mourousi a entrepris, accompagné de son équipe, un voyage officiel d'une semaine. Après Varsovie, Lublin. Le présentateur du Journal de 13 heures a rencontré à cette occasion le vice-président de la commission de planification, le ministre de l'environnement ainsi que le secrétaire du comité de la région. Les conversations se sont déroulées dans un climat de confiance mutuelle, et les questions du représentant de la télévision française, discrètes et souriantes, sur les prix, la politique du logement et la nécessité d'augmenter la production des articles de grande consommation, devaient permettre à ses interlocuteurs de dessiner à l'horizon 80 ou 85 un avenir sans problèmes.

Après un aller et retour à Paris, où de son côté le roi Hussein de Jordanie était reçu par le président de la République, nous avons retrouvé M. Yves Mourousi sur le carreau d'une nouvelle mine de charbon. Il s'est entretenu, au cours de cette visite, avec un mineur de fond amoureux de son métier et satisfait de son sort. Les salaires varient de 8 000 à 15 000 zlotys, nous a-t-on dit, sans indiquer le cours du change (1) et sans préciser ce que cela peut représenter par rapport au pouvoir d'achat.

***

Après quoi, dûment casqué, botté et ganté, sous l'œil complaisant et attentif de nos caméras, le journaliste a tenu à descendre lui-même avec l'ouvrier dans un puits. Etonnant acte de courage marqué par le bruit de la trappe se refermant en fin d'émission sur la tête de cette grande vedette de l'information.

Autrement intéressant, le reportage de la R.A.I. présenté tous les jours à 17 h. 10 sur la vie d'une famille japonaise. De la maison de thé fréquentée par Mme Yamoda aux décharges publiques — son mari est inspecteur municipal de l'hygiène, — en passant par la cantine de la maternelle fréquentée par leur fille, entre le maniement précis, raffiné d'un bol et d'une cuillère de bambou et le formidable envol d'ordures répandues sur le chemin des bennes qui vont les déverser, polders de déchets, dans la baie de Tokyo, les images savaient accrocher à la bonne hauteur l'attention du téléspectateur.

Même chose un peu plus tard sur cette même chaîne, au Québec. Nous y avons été accueillis par M. Jean-Luc Fontaine et les siens sur le chantier de l'énorme barrage hydraulique de la baie James. Lui est cadre et dispose d'une maison particulière à Radison. A proximité, quinze mille manœuvres vivent à deux par chambre dans un camp de roulottes ultra-modernes, travaillant de soixante à soixante-quinze heures par semaine pour 250 000 F par an, avec trois mois de congés payés. Moins 40 degrés l'hiver, plus 20 degrés l'été, ni le froid ni les moustiques ne sont faits pour décourager ces pionniers super-payés du Far-North.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) N.D.L.R. 100 zlotys = 4 F, environ.

UNE NOUVELLE « COURSE AUTOUR DU MONDE »

● Fort d'un indice d'écoute passé, l'an dernier, de un à sept, le jeu hebdomadaire d'Antenne 2 « La course autour du monde » (chaque samedi, de 18 heures à 18 h. 50) prend, dès la rentrée, un nouveau départ : pendant plus de cinq mois, un groupe de reporters amateurs aura, pour la deuxième année consécutive, la possibilité de parcourir les continents aux frais de la deuxième chaîne pour y réaliser des documents filmés. Soumis ensuite à un jury présidé par Yves Courrière et Jean Gorini, ces reportages feront l'objet de commentaires à l'antenne.

Ouverte aux jeunes filles et aux jeunes gens majeurs âgés de moins de trente ans, la compétition réunira cette fois, après une sélection en deux temps, sept candidats de nationalité française. Les postulants doivent se munir de quoi écrire le 17 septembre, à 18 heures, et régler leur récepteur sur la deuxième chaîne.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

— *M. Robert Boulin*, ministre délégué à l'économie et aux finances, parle du budget sur Europe 1, à 19 h. 15 ; une interview enregistrée du ministre répondant aux questions des auditeurs sur le thème « Combien paierons-nous d'impôts l'année prochaine » est diffusée sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *MM. René Haby*, ministre de l'éducation, *Jean Cornec* et *Antoine Lagarde*, représentant les associations de parents d'élèves, et *André Henry*, secrétaire général de la FEN, participent au magazine d'Antenne 2, « Question de temps », à 21 h. 55.

***

JEUDI 8 SEPTEMBRE

— *Le recteur Henri Gauthier* répond aux questions des auditeurs concernant la rentrée scolaire, sur France-Inter, à 8 h. 45.

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., est l'invité d'« Inter 13 », sur France-Inter, à 13 h.

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., participe au magazine d'Europe 1, à 19 h. 15.

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série Commissaire Moulin (Cent mille soleils), avec Y Regnier, réal. C.-J. Bonnardot ; 22 h., Sciences Les grandes énigmes (La matière), par R Clarke et N Skrotzky.

Où s'arrête la descente vers l'infiniment petit ? Avec les professeurs Van Hove, directeur scientifique du Centre européen de recherches nucléaires, et Roland Omnès, physicien à l'université d'Orsay

23 h., Journal

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Un shérif à New-York ; 21 h. 55, Magazine · Question de temps (I : collège unique).

(Voir Tribunes et débats.)

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : SCORPIO, de M. Winner (1972), avec B. Lancaster, A. Delon, P. Scofield, J Colicos, G. Hunnicutt, J. Linville.

Un agent de la C.I.A. est soupçonné de fournir des renseignements à un espion soviétique. L'homme qui fut son élève et qui rêve de lui succéder est chargé de l'abattre L'espionnage international démythifié dans un film bien construit, rythmé, haletant et très bien interprété.

22 h. 20, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h La musique et les hommes, par M Bernard ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Libre parcours jazz.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Festival de Divonne. « Vingt regards sur l'Enfant Jésus », par le pianiste P.-L. Aimard ; 23 h., France-Musique la nuit... le clavecin contemporain ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h 10, « Chasin' the trane » ; 1 h 10, Deux ou trois choses que je sais d'elle.

JEUDI 8 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Documentaire : Caméra au poing ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Objectif santé ; 13 h. 55, Téléfilm : « Le vieil homme qui criait au loup », réal. W. Grauman, avec E.G. Robinson.

Un cadavre et un témoin pour un assassinat auquel personne ne croit.

15 h. 10, Sports : Internationaux de tennis à Forest Hill ; 16 h. 10, Pour les jeunes ; 17 h. 50, Visages du Canada (les prairies) ; 18 h. 20, Série . Sandokan (rediff.) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Feuilleton : Adieu mes quinze ans ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série · Cinq à sec ; 21 h. 25, Documentaire : Voyage aux îles du grand océan, de G. de Caunes, 22 h. 15, Magazine : Allons au cinéma, d'A. Halimi.

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : JODY ET LE FAON, de C. Brown (1946), avec G. Peck, J. Wyman, C. Jarman, C. Wills, C. Bevans, M. Wycherly (rediffusion).

Le fils d'un pauvre fermier de Floride recueille et élève un faon qui devient son ami. L'animal grandit et dévaste les cultures. Un film surtout fait pour les enfants. La vie dans la nature, de bons sentiments et l'amour des animaux. Quelques touches dramatiques. Une réussite dans le genre.

17 h. 5, Documentaire : Sourire Thaï, de C. et A. Bronchti ; 18 h., Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Rétrospective · La joie de vivre (C. Aznavour) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : DE LA PART DES COPAINS, de T. Young (1970), avec C. Bronson, J. Mason, L. Ullman, J. Ireland, M. Constantin, G. Ferzetti.

Un Américain établi à Villefranche-sur-Mer est victime de chantage de la part d'anciens complices dans une vilaine affaire On s'en prend à sa femme et à sa fille. D'après un roman noir de Richard Matheson, un suspense bien conduit et qui joue fortement sur les nerfs des spectateurs.

22 h., Magazine médical : Attention, médicaments, de P Desgraupes. Avec le professeur Jean Bernard.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Tintin (l'île noire) et de Lolek et Bolek ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Chapeau bas, de B. Frangin (FR 3 - Lyon) ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM : L'IBIS ROUGE, de J.-P. Mocky (1975). Avec M. Simon, M. Serrault, M. Galabru, J. Le Poulain, E. Buyle, F. Boucher.

A Paris, dans le quartier du canal Saint-Martin, un étrange tueur de femmes et quelques personnages ayant chacun une idée fixe se rencontrent par hasard, ce qui produit des situations extravagantes. Humour, sarcasme et tendresse à l'égard d'un petit monde en folie. Une comédie extrêmement drôle où scénario et mise en scène s'ajustent parfaitement. Michel Simon y tint son dernier rôle.

21 h. 45, Journal.

FRANCE - CULTURE

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Made in France », de P. Daninos ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture.. magazine d'été ; à 15 h. 25, Anthologie ; à 15 h. 35, Dossier : Les droits de l'homme ; à 16 h. 35, En direct avec Michel Jobert ; 17 h. 30, Jeunes interprètes à Musique à la Défense, avec le quatuor à cordes J.-N. Molard ; 18 h. 30, Nouvelles de Pirandello ; 19 h. 25, Personnes, personnages (rediffusion) ;

20 h., Théâtre : Maison de Poupée, d'Ibsen. Réal. : B. Horowicz. Avec F Chaumette, L. Mikael, C. Winter. (Rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Libre parcours jazz.

FRANCE - MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions (Milhaud, Calmel, Tisné) ; 15 h., Des notes sur la guitare (Petit) ; à 15 h. 32, Stravinski, Bartok, Fauré, Prokofiev ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Rhéteur ? ;

20 h. 30, Concert par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir. L. Segerstam, avec J Termerjerian, violon · « Trois pièces pour orchestre » (A. Berg), « Patria » (L. Segerstam), « Concerto pour violon no 1 » (Bartok) ; 22 h. 10, France-Musique la nuit... le clavecin contemporain ; à 23 h. « Chasin the trane », à 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; à 0 h. 10, Bye-bye blackbird.

CULTURE

Jean Rostand a été inhumé à Ville-d'Avray

Jean Rostand a été inhumé le 6 septembre après-midi au petit cimetière entouré d'arbres de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine). La cérémonie a été d'une grande simplicité. Seuls quelques intimes — MM. Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française ; le professeur Etienne Wolff, de l'Académie française ; Claude Mauriac, des personnalités du monde scientifique et des membres de l'entourage de Jean Rostand — accompagnaient le fils du défunt, M. François Rostand. Mme Rostand, souffrante, était absente.

La famille avait tenu à ce que cette brève cérémonie, qui a duré à peine un quart d'heure, ne fût pas seulement civile. Ses obsèques ne pouvaient être religieuses, Jean Rostand n'étant pas croyant. Mais deux ecclésiastiques ont pris la parole devant le cercueil d'acajou recouvert d'une seule gerbe. Le R.P. Carré, confrère de l'Académie et ami du savant, s'est exprimé *« au nom de l'amitié »*. Il a souligné la passion avec laquelle le biologiste s'interrogeait sur l'univers et la possibilité d'un au-delà et *« souhaitait de toutes ses forces l'existence de Dieu »*.

Le curé de Ville-d'Avray, rappelant les liens de Jean Rostand avec la paroisse, a demandé ensuite à l'assistance de réciter avec lui un *Notre Père*.

Des hommages plus officiels suivront, le premier étant la messe qui sera célébrée le lundi 12 septembre, à 16 heures, en l'église de Ville-d'Avray.

Les réactions

● *M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement : « Le nom de Jean Rostand évoque aussitôt la science. Pourtant, outre l'important acquis qu'il laisse à la recherche biologique, il était aussi un écrivain : celui qui a su — et avec quel talent — mettre la science à la portée de tous. (...) Avec lui, notre pays perd un visage familier, mais cette disparition ne saurait effacer ce qu'il a su si bien nous transmettre : la curiosité de l'esprit et la générosité du sentiment. »*

● *Le R.P. Carré : « Jean Rostand était un homme profondément « religieux », je mets le mot entre guillemets. »* Evoquant au micro de France-Inter l'attitude du biologiste à l'égard de la religion, le R.P. Carré a ajouté : *« Il m'a dit, un jour : « Si vous, » chrétiens, étiez aussi préoccupés » de Dieu que je le suis, vous » seriez tous des saints ».*

● *Les Citoyens du monde* se déclarent *« durement touchés par la perte d'un des plus prestigieux d'entre eux, Jean Rostand. Nombreux sont ceux qui se souviennent de l'ovation qu'il a reçue en 1968 à la Sorbonne, quand il déclarait : « Voici le seul espoir » qui conditionne la survie à long » terme, l'unification de la planète par la création d'un institut mondial (...) » et à la Mutualité, lorsqu'il affirmait : « Oui, ils sont de tous les partis, » de toutes les confessions, de » toutes les opinions, les Citoyens » du monde. Il y a parmi nous » des rationalistes et des mystiques, des croyants et des incroyants, des hommes qui respectent l'homme parce qu'ils » voient une image de Dieu et » d'autres qui le respectent simplement parce qu'il est homme. »*

● *Le Front antinucléaire*, au comité directeur duquel appartenait Jean Rostand, et qui a édité récemment son étude *Non à la bombe, oui à la paix*, souhaite *« que les Français, quelles que soient leurs options spirituelles et temporelles, aient conscience de l'apport, pour la sauvegarde et l'avenir de la civilisation, de cet homme dont la modestie cachait le génie, dont l'humanisme, le courage, l'intelligence et la générosité ont éclairé notre époque égoïste et rongée par l'injustice, l'intolérance et la haine. »*

● *La Ligue de la santé*, qui comptait Jean Rostand parmi ses dirigeants *« les plus lucides et les plus vigilants »*, exprime *« son infinie tristesse, convaincue que les hommes libres de ce temps ressentent cette disparition comme celle d'un ami et d'un guide »*.

LE DIALOGUE DES CIVILISATIONS

(Suite de la première page.)

Evoquant la mystique bambara, celle d'hommes racinés dans la terre et buveurs de ciel, Senghor *définit la mystique comme « l'élan* qui nous unit à l'invisible par le visible » et qui la rend proche de la poésie, car elle profère aussi le signe, le symbole, le mythe.

Exaltant la « négritude », Senghor *ne verse pas dans un racisme* à l'envers qui isolerait l'Afrique noire de la civilisation universelle. « *Une civilisation sans mélange* est un ghetto culturel. » Ce passionné de culture gréco-latine rappelle *la dette* de la Grèce envers l'Egypte, et celle de l'Egypte à l'égard de la Nubie des Nègres. Il *ne sépare pas* davantage le Maghreb du reste de l'Afrique : l'africanité, dit-il en inaugurant l'Institut islamique de Dakar, est « la symbiose complémentaire des valeurs de l'arabité et des valeurs de la négritude... Il faut que vous restiez Arabes. Sans quoi vous n'auriez rien à nous donner.

Lorsqu'il crée, à l'Institut fondamental de l'Afrique noire, à Dakar, un département indo-africain, il souligne les liens entre les « Noirs de l'Asie », des Dravidiens du sud de l'Inde, et ceux de l'Afrique. En des pages qui sont parmi les plus *belles de ce recueil, Senghor montre* combien la dialectique de Mao Tsetoung est enracinée dans la tradition *chinoise du yin et du yang,* celle du tao.

Dans un enjambement poétique *majestueux, il dessine la trajectoire* du « croissant fertile » qui, pour lui, ne va pas seulement de la Mésopotamie à l'Egypte, mais du détroit de Gibraltar à la péninsule indochinoise, « grande vallée fertile où le Noir et le Blanc fusionnent », comme l'écrivait Frobenius.

Au-delà de l'« aliénation culturelle » née de l'esclavage des Noirs et de la colonisation, Senghor évoque l'idéal d'une « civilisation panhumaine » : « L'humanisme du vingtième siècle, qui ne peut être que civilisation de l'universel, s'appauvrirait s'il y manquait une *seule valeur d'un seul peuple, d'une* seule race, d'un seul continent. »

Saluons avec joie cette contribution *éminente d'un chef d'Etat* et d'un poète au nécessaire dialogue des civilisations.

ROGER GARAUDY.

★ *Négritude et civilisation de l'universel* (tome 3). Ed. du Seuil, 376 pages, 75 F.

CARNET

Naissances

— Le prince Mario Ruspoli de Poggio-Suasa, cinéaste, entomologiste, régent du Collège de pataphysique, *son épouse Dominique, née Rivoller,* leur fille Esmeralda, née le 14 juin 1974, ont la joie d'annoncer la naissance d'

Orfeo, Mario, Porsenna.

— M. Jean-Claude Raynaud, représentant du Crédit lyonnais à Moscou, et Mme, née Geneviève Chicha, partagent avec Béatrice, Jean-Louis et Patrice la joie d'annoncer la naissance à Moscou de

Marie-France,

le 5 septembre 1977.

Fiançailles

— Le colonel (E.R.) Thonnard du Temple et Mme, née Chantal de la Brosse, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Béatrice avec

M. Joseph FRAYNE

40, bd du Roi - 78000 Versailles.
Tullow (Irlande).
Johannesburg (R.S.A.).

Mariages

— Anne-Marie Fossat et Philippe Bernheim font part de leur mariage célébré dans l'intimité le 30 juillet.
89, rue Mademoiselle - 75015 Paris.

Décès

André BOSSIN

On nous prie d'annoncer le décès de

M. André BOSSIN
avocat honoraire du barreau de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de la Résistance

survenu le 28 août 1977.

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 31 août en la chapelle de la Providence, à La Flèche.

De la part de
Mme André Bossin,
Mme Laurence Bossin,
M. et Mme Jean-Michel Bossin, Timothée et Grégoire.

Cet avis tient lieu de faire-part.
107, rue de Saint-Germain.
72200 La Flèche.

[Né le 6 juillet 1903, à Noirmoutiers (Vendée), André Bossin, élève du Prytanée militaire de La Flèche, s'inscrit au *barreau de Paris après son doctorat en* droit. Membre du comité d'action pour la Société des Nations aux côtés de Joseph Paul-Boncour et de René Cassin, *il est rédacteur en chef de « l'Eveil des* peuples », que dirige Marc Sangnier.

Luttant dès 1933 contre l'hitlérisme, il s'oppose à l'accord de Munich de 1938. *Dès décembre 1940, il crée, avec d'autres,* le journal clandestin « Valmy », puis participe en septembre 1942 à la création du *mouvement* Résistance. Pendant ce temps, *il est de ceux qui défendent* les communistes devant les sections spéciales créées par le gouvernement de Vichy et préside, à la libération, la commission d'épuration du septième arrondissement de Paris.

André Bossin a publié plusieurs ouvrages : *Europe 1925*, *la Lituanie*, *les Nations et l'organisation nationale de la paix* (le Monde du 27 décembre 1961).]

— M. et Mme Henri Chapnik,
Le docteur et Mme Roger Chapnik,
Mlle Nicole Chapnik,
Bernard, Philippe et David Chapnik,
Mlle Estelle Butler,
ses neveux et nièces
et toute la famille
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Veuve Jacques CHAPNIK
née Rachel Perloff

leur mère, grand-mère, sœur, tante et parente, décédée le 5 septembre 1977, à l'âge de 77 ans, à Evian (74).

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 septembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire part.

— On nous prie de rappeler le décès de

Monsieur Jean DELAS

survenu le 14 août à Paris, à la suite d'une courte maladie.

Les obsèques ont été célébrées le 19 août, en l'église Saint-Augustin.

De la part de Madame Jean Delas, son épouse, et de ses enfants.
17, rue du Gal-Foy - 75008 Paris.

— Edelmann-France S.A.R.L. a la douleur de faire part du décès de

M. Carl EDELMANN,
fondateur de Carl Edelmann
G.M.B.H.
Heidenheim (R.F.A.),

survenu *le 4 août 1977, dans sa* soixante-dix-neuvième année.
10-12, rue Domat.
75005 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul GUGGENHEIM,
professeur honoraire à la Faculté de droit et à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève,
président de la Commission de conciliation franco-italienne,
docteur « honoris causa » des universités de Louvain, Dijon, Kiel, Paris et Rome,
membre honoraire de l'Institut de droit international;
membre de la Cour permanente d'arbitrage.

survenu à Genève, le 31 août 1977, dans sa soixante-dix-huitième année.

De la part de :
Mme Paul Guggenheim, son épouse.
M. Thomas Guggenheim,
M. et Mme Daniel Guggenheim,
ses enfants et sa belle-fille.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière israélite de Genève le 2 septembre.

1, route du Bout-du-Monde,
1206 Genève, Suisse.

— Mme Roger Hild, son épouse,
M. Hervé Hild, son fils,
M. *Jean-José Richer, son neveu,*
Mme Renée Maurs, sa cousine,
Mme Eugène Hild et son fils,
M. et Mme Lucien Louvat et leurs enfants,
Mme Lucien Maurs et ses enfants,
M. et Mme Guy Leres,
M. et Mme Jean Lokay et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Marcay et leurs enfants,
Mme Pierre Mercier et ses enfants, proches et alliés,
M. Roger Laforest et ses enfants,
M. et Mme Albert Mougullan,
Me Gilbert Mativet,
M. et Mme André Touren,
Céliane Télémaque,
Philippe Roussel et ses fidèles collaborateurs,
Mes Albert Benatar,
Emmanuel Trink,
Michel Vallée,
J.-Pierre Sebbah,
Mlle Etiennette Colin,
Mme Madeleine Gander
ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Me Roger HILD

avocat à la cour d'appel de Paris, ancien membre du conseil de l'Ordre, officier de la Légion d'honneur et médaillé de la croix de guerre avec palmes.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 septembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Yvon Israël,
M. et Mme Jean-Jacques Israël et leurs enfants,
M. Jean-Louis Israël et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Vve Robert ISRAEL
née Jeanne Lièvre

survenu le 4 septembre 1977.
105, av. du Gl-Leclerc, 75014 Paris
2, rue d'Auteuil, 75016 Paris.

— *Mme Jean Geoffroy Jung,*
M. et Mme Claude Chuteau et leur fille,
M. et Mme Michel Bailly et leurs *enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean Geoffroy JUNG,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien professeur de géologie
à la *Sorbonne,*

son époux, leur père et grand-père, survenu le 29 août 1977.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le 1er septembre 1977.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Charles Magne, son épouse,
Mlle Janine Magne,
M. et Mme Georges Chanut,
M. et Mme Robert Ollier,
M. et Mme Pierre Mialhe,
M. et Mme Robert Magne, ses enfants ; Dominique, Jacques, Claude, Françoise, Véronique, Jean ses petits-enfants,
Mme Vve Antoine Robert, sa sœur,
M. et Mme Jules Magne, son frère et sa belle-sœur, ses neveux et ses nièces et toute la famille ont la grande tristesse de vous faire part *du décès de*

M. Charles MAGNE
croix de guerre 1914-1918,
maire honoraire de Meallet (Cantal),
ancien conseiller général,
chevalier dans l'ordre national
du mérite,
chevalier du mérite commercial,
chevalier du mérite social,
chevalier des palmes académiques,

survenu le 4 septembre 1977 dans sa 81e année.

Les obsèques seront civiles et se feront dans la plus stricte intimité.

Selon la volonté du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Fernand PARAISO
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la résistance

rappelé à Dieu le 2 septembre 1977 dans sa quatre-vingt-sixième année.

De la part de
M. et Mme Michel Paraiso, ses enfants et de toute sa famille.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Château-Landon (Seine-et-Marne) dans le caveau de famille.
7, rue de la Chaise, 75007 Paris.

— Mme Roger Pasquer et ses enfants,
M. et Mme Maurice Perrus,
Mlle Claudette Perrus
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre PERRUS,
née Claudine Pichon

survenu le 9 août 1977.

Ils rappellent à votre souvenir la *mémoire* de

M. Pierre Perrus,

ingénieur, mort en déportation le 3 mai 1945.

Offices religieux

— Le Consistoire israélite de Paris annonce que la cérémonie des déportés sera célébrée le dimanche 11 septembre, à 11 heures, à la grande synagogue de Paris, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, en présence des plus hautes autorités civiles et militaires, sous la présidence du grand rabbin de France et du grand rabbin de Paris.

Remerciements

— M. et Mme Daniel Delaporte et leurs enfants,
Sœur Marie de l'Enfant Jésus O.P.,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme André DELAPORTE
née Lucie Mermilliod

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires

— Le 8 septembre, pour le septième anniversaire du décès

d'Edmond WELLHOFF

une affectueuse pensée est demandée à ceux qui ne l'ont pas oublié.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. André VIERCHALY

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, en union avec la messe qui sera célébrée le 12 septembre en l'église Saint-Léon, sa paroisse.

— Ceux qui ont connu, aimé et estimé

Simon LAMET,

s'uniront en pensée pour le second anniversaire de sa mort le 8 septembre.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

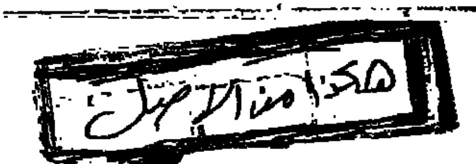
Micaëla SZEKELY,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Robert Bultot,
95, rue C.-Meunier,
3000 Louvain (Belgique).







JUSTICE

Le double meurtre de Villefort rend difficile la situation des communautés de l'Ardèche

De « témoin important » en cavale, M. Pierre Conty est devenu le suspect numéro un dans l'enquête des deux assassins de l'Ardèche. Le mandat d'arrêt, délivré le 6 septembre à son encontre par M. Alain Clergue, juge d'instruction au tribunal de Privas (nos dernières éditions), indique la part de responsabilité du fondateur de la « communauté agricole » de Rochebesse (« le Monde » du 7 septembre) dans le double meurtre commis, le 24 août à Niègles (Ardèche). Outre la découverte d'empreintes digitales identifiées comme étant celles de M. Conty, les enquêteurs disposeraient d'un autre élément, après avoir trouvé à La Rochebesse des munitions de même type que celles utilisées par les auteurs du double meurtre. Les recherches continuent. Les policiers du S.R.P.J. de Montpellier semblent persuadés que M. Conty se trouve encore dans le département de l'Ardèche. D'autre part, on précise au parquet de Privas que M. Jean-Philippe Mouillot — et non pas Mouillaud, comme ce nom avait été précédemment orthographié — n'a pas été identifié comme étant l'un des deux assassins, mais l'avis de recherche, diffusé le 2 septembre, reste en vigueur.

Après cette affaire, quelle sera la réaction de la population rurale — déjà préalablement méfiante à l'égard des « communautés » et de toutes les personnes qui se sont installées en Ardèche ces dernières années ? Parmi ces nouveaux venus, dont le nombre peut être estimé à près de deux mille, environ trois cents s'occupent d'élevage, et plus rarement de culture. Les exemples de bonne intégration sont rares. Le nouveau venu reste, la plupart du temps, un « hippy », un « étranger ». Aujourd'ui, leurs noms reviennent abondamment dans les discussions.

On les appelle « les hippies »

De notre envoyé spécial

Privas. — Faut-il le croire ? Se croit-il seulement lui-même ? Difficile à dire ! Un vieux paysan madré du lieu dit La Fraisse, ne parle qu'à demi-mot, lentement... Mi-perplexe, mi-prudent, il évoque avec mesure, dans la grande cuisine de sa ferme, « l'expérience » de son voisin : « *Vous savez, on est un peu collègues.* » Ses yeux sourient doucement. Bien sûr ! Son voisin, un éleveur, s'échine depuis avril 1976 à survivre. Avec femme et enfant, survivre.

Jacques, trente-quatre ans, ex-agent d'assurances, le dit : « *Le retour à la terre, ce n'est pas le retour à la nature. C'est dur.* » L'expérience ? « *Nous sommes partis sur un échec. J'ai fait de gros investissements et il faut maintenant que je m'y retrouve. On devait avoir cent vingt chèvres ; je n'en ai que cinquante. Avec cela je suis obligé de vendre le lait, parce que je n'ai même pas le temps de faire des fromages.* » Jacques n'est pourtant pas parti sur un coup de tête... Il a suivi un temps des études d'agronomie. Il n'a pas suivi une mode... L'air de la campagne est indispensable à sa santé. Mais voilà, rien ne marche exactement comme prévu. Le GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) formé avec un autre couple, en avril 1976, a été dissous au mois de novembre. La bergerie modèle se révèle trop importante.

Face à lui, l'air soudain peiné, le paysan assure : « *Il a trop investi.* » Puis tombe le jugement rédhibitoire : « *Que voulez-vous, il sait pas travailler.* » Méfiance contre dynamisme, connaissance de la terre contre naïveté. Jacques n'a pas arraché l'assentiment de l'autochtone. Certes, ce n'est pas un « hippie ». C'est donc un « étranger ». Venu vivre au bout d'un long chemin rocailleux et raviné, on lui reproche d'avoir mis des amis sur la paille ; d'être dur en affaires. Médisance. On comptabilise ses hectares : 17 plus 9, plus une location pour la coupe des foins.

Moins « Establishment », André Fleutry, un Normand de trente-deux ans, a mieux réussi son affaire. Un élevage modeste. Dans le creux d'un vallon perdu, au hameau de Chambonnet-Bas, il s'est installé par étapes. D'abord implanté durant la bonne saison, pendant trois ans, il vient de passer son premier hiver dans le pays. C'est un bon point vis-à-vis du voisinage. Cela dit : « *Les relations avec les gens du pays sont assez difficiles. Nous sommes et resterons les « hippies.* »

En règle générale, la première réaction des voisins est de reprocher le « *manque de contacts* » aux nouveaux venus. On leur reproche de ne « *pas discuter* ». Précisément, à propos des jeunes installés à Treynas (à proximité du domaine de la Rochebesse dirigé par Pierre Conty), une agricultrice de Chanéac déclare : « *On les appelle les « hippies ». Ça veut dire tout. Ils vivent renfermés, mal habillés, sales. Ils font peur.* »

Plus profondément, on leur fait grief de bien se connaître d'une « communauté » à une autre. Peu importe si la majorité des « hippies » vivent tout à fait conventionnellement, en couples, chacun chez soi. « *Ils se voient entre eux. Il y a des échanges* », entend-on un peu partout. On dit « *la bande à Untel* », etc. Ainsi, les habitants du pays restent-ils convaincus de ce que Pierre Conty bénéficie du soutien de différentes communautés qui l'abriteraient aujourd'hui.

Ensuite, les agriculteurs, les gens du village, comprennent mal les « *fluctuations d'effectifs* », comme disent les pouvoirs publics. La famille et les amis de passage sont autant de nouveaux « étrangers ». « *On voit beaucoup de têtes ; c'est jamais les mêmes qui vont chez l'épicier* », dit André Fleutry. La gendarmerie procède à des contrôles d'identité trois ou quatre fois par an. Contrôles qui tournent parfois à la suspicion parmi la population.

Et puis il y a le grand problème de la terre. L'occupation illégale des terres incultes est devenue une quasi-obsession. Celui-ci est-il chez lui ? Celui-là est-il en règle pour les locations de prés ? Les 100 hectares, « squatterisés » il y a six ans par Pierre Conty (*le Monde* du 7 septembre) entre les monts Mezenc et Gerbier-de-Jonc, ont solidement marqué les agriculteurs. Les terres étaient abandonnées ? Et alors ? Le propriétaire doit rester souverain. A la chambre d'agriculture de l'Ardèche on décrit la « méthode » des squatters en herbe : « *Au départ, ils envoient une personne qui n'effarouche pas le bourgeois. Ensuite, quant la situation est réglée, ils élargissent leur implantation. Ils « squatterisent » autour.* » C'est alors que surgissent les gros différends.

Les agriculteurs découvrent que les « hippies » peuvent fort bien convoiter des terres qu'ils lorgnent eux-mêmes depuis longtemps. Ils comprennent vite que le nouvel arrivant peut devenir un concurrent. D'où une méfiance redoublée ; d'où un climat fait d'observation tantôt inquiète, tantôt moqueuse et rigolarde. En Ardèche les exemples de parfaite intégration dans le milieu rural sont rares.

LAURENT GREILSAMER.

L'affaire Revelli-Beaumont
M. VILLALON EXPLIQUE LA NATURE DE SES RELATIONS AVEC M. ARISTY

M. Charles Franceschi, premier juge d'instruction à Paris, doit confronter ce mercredi 7 septembre M. Hector Villalon, détenu depuis le 26 juillet pour l'affaire de l'enlèvement de M. Lucchiano Revelli-Beaumont, avec M. Hector Aristy.

Le 6 septembre, le magistrat a continué l'interrogatoire de M. Villalon. Ce dernier a précisé comment il avait fait la connaissance, en 1973, de M. Revelli-Beaumont à Paris, à la demande du président Peron, en vue de l'éventuelle création en Argentine d'une société d'économie mixte permettant d'y implanter une industrie automobile. Juan Peron lui aurait indiqué qu'il pourrait utilement rencontrer M. Aristy. M. Villalon connaissait déjà M. Aristy, lequel lui ménagea un rendez-vous avec M. Revelli-Beaumont.

Après l'enlèvement, la famille Revelli-Beaumont, apprenant par le chauffeur que les ravisseurs pouvaient être des Argentins, pris contact avec Mme Aristy. Celle-ci en parla aussitôt par téléphone à son mari, qui se trouvait à Karachi et qui lui demanda de téléphoner à M. Villalon. Les deux hommes eurent dans la nuit une conversation téléphonique, puis se rencontrèrent à Paris. Tous deux eurent une entrevue avec la fille et le gendre de M. Revelli-Beaumont.

Dans les jours qui suivirent, au mois de mai, M. Villalon se rendit à Madrid, où il déjeuna en compagnie d'un des hommes politiques argentins présentement emprisonnés en Espagne pour cette affaire : M. Horatio Rossi, qui s'occupait du sort des Argentins exilés en Europe, œuvre pour laquelle M. Villalon lui apportait, dit-il, une aide financière. Cet entretien n'aurait pas essentiellement porté sur le rapt de M. Revelli-Beaumont, mais sur la situation politique et militaire de l'Argentine. Car M. Rossi, lié à la branche militaire des Monteneros, s'était rendu clandestinement dans son pays. Ce serait incidemment qu'au cours de ce repas ils auraient évoqué l'enlèvement du directeur de Fiat-France. M. Rossi aurait déclaré qu'il ne connaissait pas les ravisseurs, mais il aurait promis d'intervenir en faveur de la victime si par hasard il pouvait recueillir des renseignements.

Autre point sur lequel s'est expliqué M. Villalon : un séjour qu'il effectua, les 15 et 16 avril, à Genève. Car les enquêteurs savent qu'il téléphona dans cette ville à un banquier... auquel téléphonèrent également M. Rossi et M. Alfredo Roca

L'inculpé a indiqué qu'il avait téléphoné à ce banquier pour ses affaires.

M. Miguel Apalategui est l'hôte d'une communauté religieuse

De notre correspondant

Marseille. — Quelques heures seulement après que l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence lui avait accordé la liberté en attendant l'audience du 14 octobre prochain où il doit être statué sur la demande d'extradition formulée par les autorités espagnoles (nos dernières éditions), Miguel-Angel Apalategui quittait la prison des Baumettes à Marseille. A 15 h. 45, ce mardi 6 septembre, il était accueilli à sa sortie par sa mère et ses frères.

Le militant de l'ETA devait assister en principe à une conférence de presse à Marseille, prévue pour 16 heures. Trois de ses cinq défenseurs, Mes Jean-Claude Abeberry, Jean-Claude Sebag et François Balique, ainsi que des membres du comité de soutien, l'ont attendu en vain. Le matin même, Apalategui avait montré des signes évidents de grande fatique due au jeûne prolongé qu'il s'est imposé du 30 juillet au 3 septembre, et sans doute a-t-il jugé plus sage de prendre un peu de repos avant de regagner le lieu où il est assigné à résidence, une communauté religieuse de Marseille où l'asile lui a été offert, à l'initiative de Mgr Etchegaray.

« *C'est une grande victoire du peuple basque tout entier* », a déclaré Me Abeberry, en apprenant la décision.

Pour sa part, Me Jean-Claude Sebag ne cachait pas que ce premier pas augurait bien de la suite. L'avocat espérait que, le 14 octobre, la cour d'Aix-en-Provence donnerait un avis défavorable (et alors contraignant) à l'extradition.

L'annonce de la libération aux environs de 13 h. 15 avait provoqué une explosion de joie parmi les quelque deux cents Basques venus manifester leur soutien et qui stationnaient depuis le matin aux abords du palais de justice.

Cette libération est assortie d'un contrôle judiciaire : résidence à Marseille, présentation deux fois par semaine au commissariat central, limitation des déplacements au département des Bouches-du-Rhône

Lors de ses réquisitions, M. Yves Chauvy, substitut général, avait reconnu que les éléments nouveaux déposés par la défense « *étaient intéressants* ». Dès lors, M. Chauvy, qui, le 2 août, lors de l'audience précédente, avait qualifié M. Apalategui de « *vulgaire homme de main qui s'est chargé des plus basses tâches* » et de « *dangereux asocial* », ne s'opposait plus le 6 septembre à ce que soit accordée la liberté.

Les six personnes interpellées lundi à Marseille, après avoir attaqué une manifestation en faveur de M. Apalategui (*le Monde* du 7 septembre), sont visées par une inculpation imminente pour « *participation à un attroupement armé* ». Tous sont des ressortissants français vivant à Marseille ; le plus âgé a trente-cinq ans, le plus jeune dix-huit ans. Leur situation sociale fait apparaître une majorité d'apprentis, de lycéens et quelques artisans.

Après Creys-Malville
LE PÈRE DE VITAL MICHALON PORTE PLAINTE CONTRE X...

M. Jacques Michalon a décidé de se porter partie civile en déposant plainte contre X... après la mort de son fils, Vital Michalon, qui fut tué lors des manifestations organisées le 31 juillet contre le futur surrégénérateur de Creys-Malville (Isère). Le jeune écologiste, âgé de trente et un ans, demeurant a Die (Drôme), est mort de lésions pulmonaires dues à l'effet du souffle d'une explosion.

RENCONTRE CHANCELLERIE-BARREAU A PROPOS DE LA GRATUITÉ DES PROCÉDURES CIVILES

L'ensemble des représentants d'associations et de syndicats d'avocats ont été reçus, mardi 6 septembre, à la chancellerie pour une réunion à laquelle assistalent notamment M. Marcel Fautz, directeur des affaires civiles et du sceau, et M. Pierre Mayer, chargé de mission auprès du ministre de la justice (*nos dernières éditions*). L'entretien, qui a duré de 15 heures à 18 heures 30, a porté sur les conséquences de la décision du gouvernement de rendre gratuite les procédures civiles. La question s'est posée de savoir quelle serait l'étendue de cette gratuité (extension ou non aux procédures prud'homales et commerciales) et quelle serait son incidence sur le statut de l'avocat.





SPORTS

Il y a cinquante ans la Coupe Davis...

Il y a cinquante ans, les 8, 9 et 10 septembre 1927, la France, pour la première fois de l'histoire du tennis, remportait le challenge-round de la coupe Davis. L'exploit, maintes fois relaté, avait eu lieu sur le court en herbe du German Town Cricket Club de Philadelphie, où nos champions, René Lacoste, Henri Cochet, Jean Borotra et Jacques Brugnon, qui allaient devenir les « mousquetaires » de la légende, avaient terrassé, chaussés de souliers à pointes, les *Davis cup men* américains alors invincibles, Tilden, Johnston, Richards et Hunter. Ce n'était pas sans émotion que l'on revoyait, mardi soir 6 septembre, réunis sur le petit écran de TF 1, les héros de la rencontre dans une condition physique défiant le troisième âge : Brugnon à quatre-vingt-deux ans, Borotra soixante-dix-neuf, Cochet à soixante-dix-sept ans et Lacoste — « porté pâle » en 1930 — à soixante-douze ans, commenter eux-mêmes leur performance dans un langage qui attestait la distinction et l'amabilité de leur nature.

L'événement de 1927, en réalité, n'était nullement une surprise. René Lacoste, le premier, s'était constitué depuis belle lurette, avec l'assistance du maître Jean Darsonval, un arsenal de coups qu'il exécutait au millimètre. C'est grâce à cette technique de relanceur sans défaut qu'il s'était crânement attaqué à la forteresse Tilden sur les courts de la Faisanderie, à Saint-Cloud, que les Racingmen de ma génération ralliaient à bicyclette.

Cochet, cette année-là, venait de remporter Wimbledon. Tout l'été, il s'était astreint, lui assez nonchalant de tempérament, à croiser la raquette avec des professionnels hors classe, tels que Karel Kozeluh et Albert Burke.

Borotra, qui fut, en 1924, le premier Français sacré champion de Wimbledon, — performance qu'il avait rééditée en 1926, — semblait toujours pris par ses affaires, ce qui cachait sa mise en condition permanente par une culture physique intensive et une combativité à nulle autre pareille sur le terrain.

Brugnon, enfin, avait été quart de finaliste des championnats des Etats-Unis en simple quelques années plus tôt, et il incarnait le joueur de double idéal, partenaire interchangeable des trois autres « mousquetaires », qui donnait à l'équipe une chance inestimable d'empocher ce fameux point du double auquel Max Decugis (quatre-vingt-seize ans, chapeau !), premier capitaine de la Coupe Davis, attachait l'importance première.

Ce n'était donc pas par hasard que s'était accomplie la victoire française dans le challenge round de Philadelphia. Par la suite, dans le stade Roland-Garros nouvellement construit, nous allions assister aux mémorables parties où Henri Cochet jouait littéralement au chat et à la souris avec Big Bill Tilden, le plus grand joueur de tous, aux dires de Martin Plaa, lui-même le plus fort entraîneur qu'aient connu nos joueurs. Jusqu'à ce que nous assistions un jour, le cœur serré, à la première défaite de Cochet sous les coups dévastateurs d'Ellsworth Vines sur ce central même où il avait été roi.

OLIVIER MERLIN.

M. Giscard d'Estaing remettra, vendredi 9 septembre, au palais de l'Elysée, les insignes de la Légion d'honneur à Jacques Brugnon, Henri Cochet et René Lacoste, en présence de Jean Borotra déjà commandeur de la Légion d'honneur.

La traversée du désert des boxeurs professionnels

Paris n'est plus, comme au début des années 70, une des capitales mondiales de la boxe. En Europe, ce pôle d'attraction s'est déplacé vers Monaco, où les combats sont exemptés de taxes. L'Argentin Carlos Monzon y a fait ses adieux à la boxe, le 30 juillet, contre le Colombien Rodriguo Valdes. Désormais, les boxeurs français doivent aller défier leurs adversaires à l'étranger. Ce fut le cas d'André Holyk à Glasgow et de Jean-Baptiste Piedvache à Rimini. Le 21 septembre, à Milan, Gratien Tonna rencontrera, titre européen en jeu, l'Anglais Alan Minter. Vendredi 9 septembre, Lucien Rodriguez, seul Français champion d'Europe — devra aller à Madrid défendre son titre contre l'Espagnol Alfredo Evangelista.

II. — 6 MILLIONS DE FRANCS POUR UNE « MARSEILLAISE »

par GÉRARD ALBOUY

« *Si avant le début de la saison prochaine, on ne fait pas quelque chose pour la boxe professionnelle, c'est-à-dire si on ne résoud pas le problème des taxes, c'est tout un sport qui va disparaître en France.* » Depuis quelques mois, M. Jean Bretonnel, qui cumule les fonctions de manager depuis l'âge de dix-huit ans et d'organisateur, multiplie les cris d'alarme. A soixante-sept ans, la silhouette et l'aisance d'un Gabin, il fait figure de dernier patriarche de la boxe professionnelle.

Les organisateurs des rencontres de boxe doivent, en effet, acquitter désormais des taxes de trois natures :

— La taxe sur les spectacles. Elle est perçue par les municipalités. Depuis 1971, la boxe a été classée en troisième catégorie, avec les activités de luxe. Le barème de cette taxe varie de 21 % pour les recettes n'atteignant pas 75 000 F, à 30 % pour les recettes supérieures à 750 000 F.

— La taxe additionnelle olympique, créée par la loi sur le développement du sport d'octobre 1975. Cette taxe varie de 3 F, pour un billet vendu entre 30 et 40 F, a 50 F, pour une place à plus de 300 F.

— La taxe de la Fédération française de boxe, d'un taux de 3 % ou de 5 %.

Depuis un arrêt de la Cour de cassation du 31 mai 1972, les organisateurs de combats sont considérés comme employeurs occasionnels des boxeurs professionnels et doivent aussi verser l'équivalent de 15 % du montant des bourses en taxes salariales et sociales. Une enquête de *l'Equipe* démontrait que le combat Mundine-Griffith, qui avait rapporté 151 367 F (782 181 F de recettes et 630 114 F de dépenses) en 1973 au Palais des sports de Paris, aurait été déficitaire de 10 740 F en 1976, du seul fait de l'augmentation des taxes.

Les cris d'alarme de M. Jean Bretonnel et les démarches de M. Bernard Restout, président de la Fédération française de boxe (F.F.B.), auprès du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ont aboutit au mois d'août à un accord du ministère de l'intérieur pour le reclassement des matches de boxe de la troisième à la première catégorie d'imposition au titre de la taxe sur les spectacles. Il reste à obtenir le vote favorable de l'Assemblée lors de la discussion sur le budget à la fin de l'année. Dès 1978, les organisateurs de combats pourraient envisager de reprendre leurs lucratives activités.

Contrairement au football professionnel qui se gère lui-même et organise ses propres compétitions, la boxe professionnelle dépend financièrement du bon vouloir d'organisateurs privés.

Ainsi, depuis 1945, MM. Gilbert Benaïm et Charley Michaelis, propriétaires du Palais des sports à Paris, s'étaient progressivement constitué un monopole de fait sur l'organisation des grands combats dans la capitale. Détail cocasse, Gilbert Benaïm avait été radié à vie de la F.F.B. dans les années 30 pour ses activités de manager. Il avait exploité sans vergogne jusqu'à la mort son « protégé », un boxeur tuberculeux surnommé « Omar le Noir ».

Ce même Gilbert Benaïm n'est d'ailleurs pas un inconnu dans le « milieu ». Avec un autre associé, Youssef Kaïda, il gère quelques cercles de jeu. En Angleterre, le Gaming Board a cru bon de leur retirer leurs licences en 1969 pour l'exploitation de deux casinos de Londres, le Crockford et le River-club.

Dès lors, faut-il vraiment s'étonner si les scandales trop souvent étouffés vont de pair avec l'histoire de la boxe professionnelle. En France, comme aux Etats-Unis, les critères financiers et l'exploitation éhontée de certains boxeurs prévalaient la plupart du temps sur l'équité sportive. L'accroissement sensible des taxes aura au moins eu l'avantage d'inciter — du moins pour l'instant — MM. Benaïm et Michaelis à renoncer à l'organisation des combats de boxe, pour consacrer leur Palais des sports à des activités plus lucratives.

Cette carence des organisateurs « traditionnels » avait conduit des managers comme Jean Bretonnel, qui gérait déjà la salle Wagram, à mettre eux-mêmes sur pied d'importantes réunions pour permettre à leurs propres boxeurs de continuer à combattre. Ainsi, le

Pour refaire de Paris une capitale mondiale de ce sport, la boxe professionnelle attend désormais un nouvel homme « providentiel », comme Alain Delon dans un passé récent. Tout comme il avait acquis le manuscrit de l'appel du 18 juin pour éviter sa vente à des étrangers, Alain Delon voulut offrir en 1973, à Jean-Claude Bouttier, une deuxième chance de devenir champion du monde aux dépens de Carlos Monzon, « *par pur esprit sportif et pour tenter de sauvegarder une part importante du patrimoine athlétique national* ».

Voulant faire de ce match « son combat », Alain Delon ne se contenta pas de régler dans ses moindres détails une organisation de 2 millions de francs, mais s'occupa aussi de la préparation psychologique de Jean-Claude Bouttier, pour qui il conçut une sorte de « camp du Drap d'or » dans sa propriété de Douchy. Déçu par le comportement du boxeur français, il voulut tenter une deuxième expérience en mettant sur pied, cinq mois plus tard, le 9 février 1974, un combat exceptionnel entre Carlos Monzon et José Napolès, champions du monde respectivement des poids moyens et des welters.

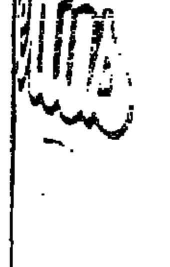
Pour ce faire, il devait offrir aux deux boxeurs la plus grosse bourse de leur carrière : 250 000 dollars (1 250 000 francs) pour Monzon ; 150 000 dollars (750 000 francs) pour Napolès. Là encore, Alain Delon donna une leçon aux organisateurs traditionnels en multipliant les initiatives : aménagement d'un chapiteau de onze mille places à la Défense, interventions auprès de la Ville de Paris pour obtenir la détaxe complète de la réunion, orchestration d'une exceptionnelle campagne de promotion auprès des *mass media*, contrats avec les télévisions française et étrangères pour la retransmission du combat, etc. Le résultat dépassa les espérances, puisque la recette atteignit 6 100 000 francs (3 600 000 francs aux guichets et 2 500 000 francs de droits de télévision), et reste à ce jour la plus importante réalisée en France à l'occasion d'une manifestation sportive.

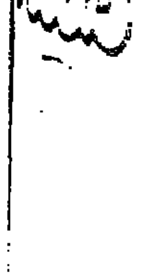
« *Pourtant*, raconte le président de la F.F.B., M. Bernard Restout, *dans les jours qui ont précédé le combat, le principal souci d'Alain Delon n'était pas d'ordre financier. Il voulait absolument trouver un moyen de faire jouer* la Marseillaise *avec les hymnes argentin et mexicain. J'ai finalement trouvé la solution en faisant désigner un arbitre français. Le jour du match, pendant qu'on écoutait « sa » Marseillaise, Alain Delon m'a adressé un clin d'œil et un sourire complice. Il avait gagné.* »

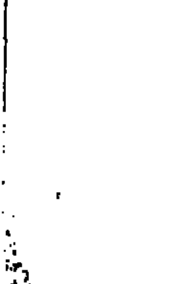
Prochain article :

LA FIN DES NÉGRIERS









ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

LA CONFÉRENCE DE NAIROBI

Seuls les pays riches peuvent financer la lutte contre la désertification

La conférence des Nations unies sur la désertification est entrée dans sa seconde et dernière semaine, celle au cours de laquelle des décisions susceptibles d'être appliquées devront être prises. Sinon, cette première rencontre à l'échelle mondiale risquerait fort de rejoindre l'enfer que pavent les bonnes intentions de l'Organisation des Nations unies.

(De l'envoyé spécial de l'A.F.P.)

Nairobi. — Après la sécheresse des pays du Sahel, l'Assemblée générale des Nations unies avait décidé, fin 1974, de réunir une conférence sur ce thème. Pendant deux ans, cinq cents chercheurs ont préparé une étude du processus et des causes de la désertification, une carte mondiale des zones menacées et un projet de plan d'action.

Les mille cinq cents délégués à la conférence, déjà échauffés par quatre réunions préparatoires à l'échelle de chaque continent, sont arrivés à Nairobi connaissant à fond le sujet. Dès les premiers jours, l'atmosphère s'en est ressentie. La politique a tenté une timide apparition avec des accrochages entre Israël et les pays arabes et africains, ou entre Chypriotes et Turcs, tandis que la Chine émettait des réserves sur la carte de la désertification, estimant « certaines frontières » inexactes, et que certains pays africains propressistes demandaient que l'on étudie les causes « coloniales » de la désertification.

Mais ces mouvements n'ont pas duré. D'abord parce que les Etats-Unis ont tout de suite indiqué, en termes à peine voilés, qu'ils ne pourraient soutenir de telles recommandations. Ensuite et surtout parce que la majorité des délégués entendait faire de cette conférence une réunion studieuse, avec des résultats concrets.

Les débats ont montré que les causes de la désertification sont essentiellement d'origine humaine. En effet, ce sont « des systèmes inappropriés d'utilisation de la terre qui conduisent à demander à des écosystèmes déjà fragiles plus qu'ils ne peuvent supporter ». Que ce soit en coupant les forêts pour s'approvisionner en bois de chauffage, seul combustible disponible, ou en élevant des chèvres, seul animal pouvant s'adapter à des conditions difficiles, mais qui broute les arbustes retenant la terre, c'est l'homme qui, parce qu'il ne peut faire autrement, détruit son environnement et fait progresser les zones désertiques.

Les seuls remèdes possibles, ont souligné les participants à la conférence, sont ceux qui utilisent la science et la technologie existantes, mais qui tiennent compte des réalités sociales, politiques et économiques. Ces remèdes sont contenus dans le projet de plan d'action soumis aux délégués. Ce sera la réponse de la communauté *mondiale* à l'avancée des déserts.

Là aussi les délégués ont montré qu'ils connaissaient bien leur sujet, car ils ont introduit partout le facteur humain qui avait parfois échappé aux rédacteurs du projet, hommes de science pour la plupart. On a pu sourire en entendant tel délégué africain évoquant « *les femmes aux yeux larmoyants soufflant sur un foyer qui tire mal* » à propos des problèmes de combustible dans les pays du Sahel, ou être agacé devant les longueurs de tel autre exposant les méfaits de la mouche tsé-tsé. Ce serait oublier la multiplicité des problèmes que soulève la désertification. Négliger ces « détails » suffirait à faire échouer les actions les plus ambitieuses.

Les pays industrialisés, qui ne connaissent guère les menaces de la désertification, semblent disposés à faire leur possible pour aider ceux qui en sont les victimes. A Nairobi, ils se sont abstenus jusqu'à présent de tout impérialisme scientifique ou autre. Mais nul n'ignore que c'est d'eux et de leur effort financier que dépendra la mise en application des décisions de la conférence. Cela explique peut-être le caractère sérieux et même studieux que tous les délégués ont voulu conserver à leurs travaux. Car dans les jours qui viennent, où seront débattues les suites à donner à cette réunion et les modalités financières du plan d'action, le rôle des nations les plus riches va encore s'accroître.

LAURENT CHEVALLIER.

A PROPOS DE...

UNE CAPITALE MANQUE D'EAU

Rome sacrifie ses fontaines

L'eau ne coulera bientôt plus dans mille quatre cents des deux mille fontaines de Rome, la municipalité ayant constaté qu'une légère variation dans la consommation d'eau courante suffirait à créer d'importantes perturbations dans l'alimentation de la capitale.

Le cri d'alarme a été lancé lors du retour massif des vacanciers : à Rome, on consomme chaque seconde 17 350 litres d'eau, dont une bonne partie est gaspillée, ne serait-ce que parce qu'elle ne coûte que 40 centimes les 1 000 litres dans un pays où le litre de super coûte 3,25 F.

Un slogan vient d'être lancé par la municipalité et devrait, dans les prochains jours, être répété sur des affiches : « L'eau c'est la vie. Ne la gaspillons pas ! » *On voudrait que chaque citadin économise de 10 à 15 litres d'eau sur les 450 qu'il utilise chaque jour pour boire, pour se laver ou dans son travail. La Compagnie communale des eaux (ACEA) estime cependant qu'une telle économie ne suffira pas à mettre la capitale à l'abri de coupures saisonnières, même s'il est possible de « récupérer » 13 à 14 % des pertes dues au mauvais état des canalisations souterraines.*

Mais la Ville de Rome dispose d'une autre arme beaucoup plus spectaculaire pour gagner la « bataille de l'eau » : l'alimentation de mille quatre cents fontaines, essentiellement dans le centre historique, sera suspendue dans les prochains jours. Ainsi on économisera, chaque seconde, 100 litres d'eau dans la Ville éternelle, soit 3 162 millions de litres annuels. Un procédé efficace qui privera pourtant la capitale italienne d'une bonne partie de son charme.

Faits et projets

ENVIRONNEMENT

● *Etats-Unis : le prix de la pollution atmosphérique.* — Six milliards de dollars par an (près de 30 milliards de francs), telles sont les pertes en dommages matériels et les atteintes à la santé provoquées par la pollution de l'air dans les grandes villes américaines. Ces chiffres résultent d'une étude effectuée, à la demande de l'agence américaine, pour la protection de l'environnement (EPA).

TRANSPORTS

● *Air France entre New-York et les Antilles.* — A partir du mois de décembre 1977, la compagnie Air France reprendra l'exploitation de la ligne New-York-Antilles françaises avec un type d'appareil et selon un programme qui reste à définir, annonce le ministre de l'équipement dans une réponse publiée au *Journal officiel* du 3 septembre. La compagnie nationale avait été autorisée à suspendre ses vols pendant la saison d'été, en raison d'un déficit très important.

TRANSPORTS

Airbus à Moscou ?

Français et Soviétiques souhaitent que le problème soit réglé « le plus rapidement possible »

M. Youri Pankov, ministre conseiller à l'ambassade soviétique à Paris, a, le 6 septembre, été reçu, à sa demande, par M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports. Objet de l'entretien : les discussions à propos de la mise en service des Airbus d'Air France entre Paris et Moscou.

M. Cavaillé, indique-t-on au secrétariat d'Etat, a exposé à M. Pankov la position du gouvernement français. M. Pankov a déclaré, de son côté, qu'il ferait part des propos de M. Cavaillé à son gouvernement, « *de telle sorte que le problème soit réglé le plus rapidement possible* ».

Au cours de son exposé, M. Cavaillé a notamment rappelé les faits suivants :

1) Depuis 1975, Air France a demandé avec insistance la mise en service d'Airbus sur la ligne Paris-Moscou ;

2) A la suite du refus constant opposé par les autorités soviétiques à Air France, M. Cavaillé a abordé à nouveau ce sujet avec le maréchal Bougaiev, ministre de l'aviation civile de l'U.R.S.S., lors du dernier Salon aéronautique du Bourget, en juin dernier ;

3) Un document a bien été remis officieusement par les Soviétiques le 7 juin, mais il a été rejeté le 9 juin car « *il comportait des exigences sans aucune relation avec le problème de la mise en service d'un nouvel appareil* ». En effet, précise M. Cavaillé, « *l'accord franco-soviétique prévoit une répartition égale des places offertes par les deux compagnies. Malgré cet accord, Aéroflot prend plus de la moitié du trafic sur la ligne Paris-Moscou* ».

D'autre part, *l'Humanité* de ce mercredi rapporte les déclarations qu'a faites à son correspondant M. Grigori Mizzoyan, chef adjoint de la direction des relations extérieures au ministère de l'aviation civile de l'U.R.S.S. « *Nous n'avons jamais rejeté la possibilité d'une exploitation de l'Airbus sur Paris-Moscou* », indique ce dernier, qui ajoute les précisions suivantes : « *Nous avons toujours dit que l'Airbus est un appareil qui se distingue foncièrement des autres avions ; la pratique mondiale veut que, quand une compagnie change d'appareils, elle passe un accord avec les autres compagnies concernées. A plus forte raison, s'agissant d'un changement qualitatif, comme celui impliqué par la mise en service d'un engin comme l'Airbus, où l'on passe d'un fuselage étroit à un fuselage large. (...) L'Union soviétique ne possède pas encore d'appareils du type de l'Airbus. Elle s'apprête seulement à mettre en service un avion de cette catégorie ; la situation actuelle, disons-nous, donne donc un avantage appréciable à la France.* »

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le casino de Menton fermé par suite d'une saisie-arrêt

De notre correspondant

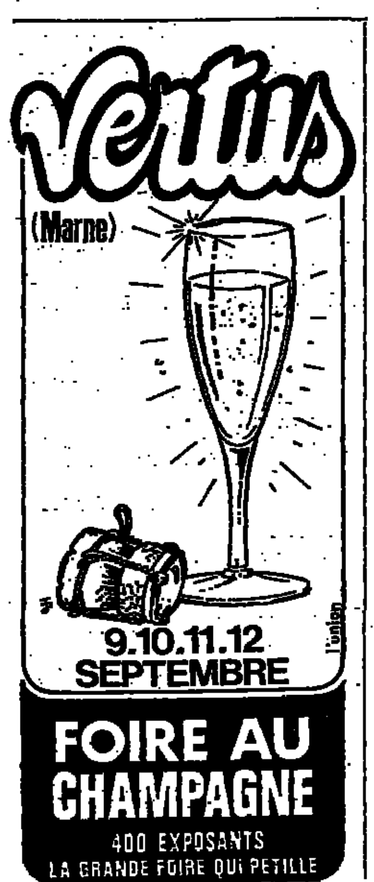
Nice. — C'est ce mercredi que M. Faccendini, vice-président du tribunal de grande instance de Nice, devait rendre son ordonnance de référé sur la demande de mainlevée de la saisie conservatoire opérée le 4 septembre au Sun-Beach, casino de Menton qui fait partie depuis deux ans du groupe Fratoni. Faite à la requête de deux architectes milanais qui réclament à la SOMET (*Société méditerranéenne de création et d'exploitation d'industrie touristique*), société concessionnaire du casino, 5 millions 500 000 francs d'honoraires pour quinze études d'un ambitieux projet, cette décision a entraîné l'arrêt de l'exploitation, en raison notamment de l'impossibilité de reconstituer le fonds de garantie obligatoire de 300 000 francs.

Devant le juge des référés, Me Santucci, avocat de la SOMET, a notamment indiqué que la saisie fait peser une grave menace sur l'avenir du casino dont la situation financière est déjà très mauvaise puisque, du 1er novembre 1976 au 31 juillet 1977, le déficit d'exploitation s'est chiffré à 936 224 francs. Dans de telles conditions, il ne serait même pas possible de consigner la moindre caution nécessaire, en vertu de l'article 48 du code de procédure civile à la mainlevée. « *N'agitez pas l'épouvantail du chômage* (1) *avec ou sans saisie, le Sun Beach est virtuellement en état de cessation de paiement* », devait répliquer Me Etienne Léandri, l'avocat des architectes milanais. « *Ne pensez-vous pas que cette affaire cache autre chose ?* », demandait alors M. Faccendini. « *Oui* », ont répondu les deux avocats sans donner plus de précisions.

On en apprit davantage dans la soirée, lorsque M. Emmanuel Aubert, député R.P.R. de Menton, publia un long communiqué dans lequel il indiqua en particulier qu'il avait reçu le 1er septembre dernier une lettre recommandée du P.-D.G. de la société concessionnaire lui indiquant que, pour des raisons économiques, la SOMET avait pris la décision d'abandonner au 31 octobre 1977 la gestion du casino. « *Je prends acte de cette décision unilatérale de mettre fin à la convention signée et formule les réserves les plus extrêmes sur les suites éventuelles à lui donner* », a précisé M. Aubert, en ajoutant : « *Le vrai problème est de préserver les intérêts du personnel et de la ville, et de faire en sorte que nous trouvions le plus vite possible un groupe désireux d'exploiter le casino municipal dans le cadre d'une concession axée essentiellement sur les intérêts stricts de la ville.* »

MICHEL VIVÈS.

(1) Le casino emploie soixante-dix-huit personnes.



Corse

L'USINE MATTEI-CAP-CORSE EN DÉSHÉRENCE

(De notre correspondant.)

Bastia. — L'usine Mattei, qui produit depuis plus de cent ans un vin du Cap-Corse connu dans le monde entier, s'en va à vau-l'eau. La direction a déserté les locaux, laissant les cinquante-huit employés à leur libre initiative, mais dans une situation désespérée : plus d'argent pour acheter le fuel et la matière première, impossibilité de sortir le produit, car il manque le cautionnement en douane (100 millions d'anciens francs).

Le passif est en effet très lourd : 2 milliards 200 millions anciens, selon les dernières estimations, et il constitue — on le conçoit aisément — la pierre d'achoppement de toutes les entreprises de sauvetage qui ont pu être tentées. Si bien que la seule issue que l'on puisse actuellement entrevoir est celle du règlement judiciaire, mais personne ne semble vouloir en prendre l'initiative.

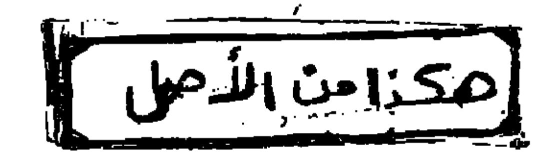
M. Jacqus Borghetti, P.-D.G. de la S.A. Mattei depuis 1974, est apparemment peu désireux de déposer son bilan. Cet ancien directeur financier de la régie Renault a perdu 770 millions anciens dans le scandale de la COVIREP, dont on a tant parlé lors de la sanglante affaire d'Aléria (22 août 1975), qui a conduit le docteur Edmond Siméoni et ses compagnons devant la Cour de sûreté de l'Etat. Les créanciers paraissent peu pressés de rentrer dans leurs fonds. Le tribunal de commerce a la possibilité de se saisir d'office, mais semble y répugner. Quant aux pouvoirs publics ils tardent eux-mêmes à intervenir dans un conflit qui, toutes proportions gardées, pourrait déboucher sur une nouvelle affaire Lip.

TONY GRAZIANI.

Ile-de-France

● *Les expulsions dans le Marais.* — Cinq cents personnes environ ont participé à la manifestation organisée par l'intercomité du Marais contre les expulsions qui ont eu lieu rue Saint-Paul (4e), le lundi 29 août (*le Monde* du 31 août). La manifestation s'est dispersée sans incident à proximité de l'Hôtel de Ville.

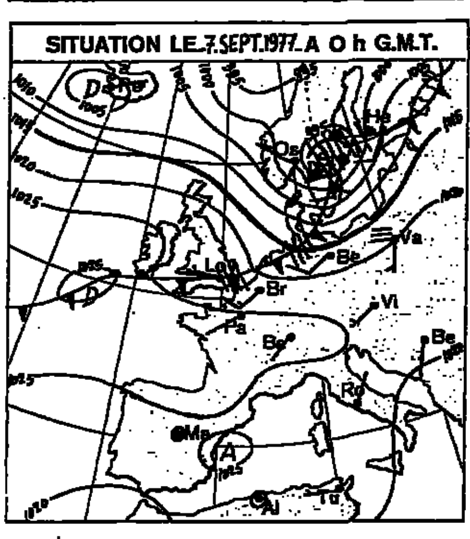
Participaient notamment à cette manifestation, les conseillers de Paris suivants : MM. Jacques Lang (P.S.), Pierre Dabezies (républicain de progrès) et Claude Quin (P.C.).



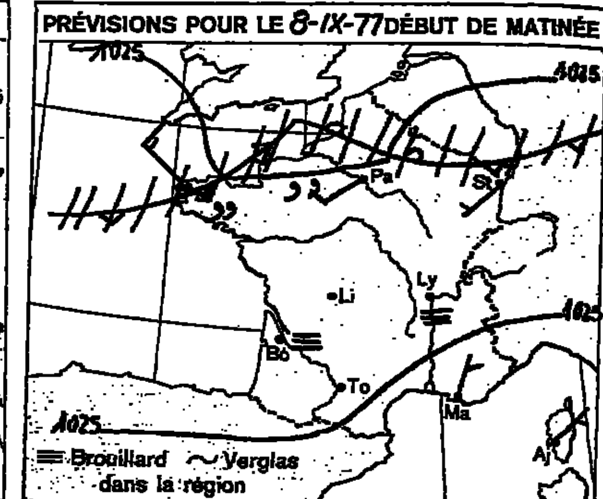
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 SEPT. 1977 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8-IX-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 septembre à 0 heure et le jeudi 8 septembre à 24 heures :

Une cellule de hautes pressions en voie de formation sur les îles Britanniques dirigera vers nos régions de l'air maritime un peu plus frais que les jours précédents.

Jeudi matin, les nuages seront abondants de la Bretagne au Bassin parisien et au plateau lorrain ; ils seront parfois accompagnés de faibles bruines, principalement au voisinage de la Manche. Au sud de la Loire, les brumes et brouillards seront fréquents de l'Aquitaine au Massif Central et au Lyonnais.

Au cours de la journée, des passages nuageux seront observés sur le Nord-Est, la Champagne, la Bourgogne, avec quelques pluies éparses. Ces pluies deviendront localement orageuses le soir sur le nord du Massif Central, le nord des Alpes, les Vosges et le Jura. Ailleurs, le temps restera assez ensoleillé, de l'Aquitaine au sud du Massif Central et des Alpes, ou le redeviendra, de la Bretagne à la Normandie et au Bassin parisien. Cependant, les températures seront en baisse au nord de la Loire, où les vents, modérés, s'orienteront progressivement au nord-ouest, puis au nord.

Mercredi 7 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 024,4 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 13 ; Bordeaux, 27 et 12 ; Brest, 17 et 16 ; Caen, 24 et 15 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 24 et 10 ; Dijon, 24 et 11 ; Grenoble, 23 et 9 ; Lille, 24 et 14 ; Lyon, 24 et 11 ; Marseille, 29 et 15 ; Nancy, 24 et 11 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice, 28 et 20 ; Paris-Le Bourget, 26 et 18 ; Pau, 25 et 11 ; Perpignan, 30 et 17 ; Rennes, 25 et 16 ; Strasbourg, 24 et 11 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 26 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 15 degrés ; Amsterdam, 21 et 14 ; Athènes, 30 et 20 ; Berlin, 24 et 17 ; Bonn, 25 et 18 ; Bruxelles, 24 et 17 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 20 et 11 ; Genève, 23 et 12 ; Lisbonne, 35 et 19 ; Londres, 21 et 13 ; Madrid, 33 et 18 ; Moscou, 27 et 11 ; New-York, 28 et 22 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 29 et 18 ; Stockholm, 18 et 11.

P. T. T.

● *Extension du téléphone international automatique.* — Les abonnés de la région parisienne, ainsi que ceux des régions d'Amiens, de Dijon, de Limoges, de Nantes, de Nancy, de Rennes et de Rouen, reliés à l'automatique international, peuvent obtenir directement leurs correspondants du Bénin, du Gabon, d'Hawaï, de la Nouvelle-Zélande et de la Yougoslavie, eux-mêmes reliés à l'automatique. Pour obtenir la communication, il suffit de composer le 19, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif du pays suivi du numéro de l'abonné demandé. Les indicatifs des pays concernés sont les suivants : Bénin, 229 ; Gabon, 241 ; Hawaï, 1 ; Nouvelle-Zélande, 64 ; Yougoslavie, 38.

● *Une fédération européenne des usagers des télécommunications.* — Quatorze institutions et associations publiques ou privées se réuniront, les 15 et 16 septembre, à Paris, pour donner naissance à une fédération européenne des organisations d'usagers des télécommunications. Créée à l'initiative de l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT), de l'Association suisse des usagers des télécommunications (ASUT) et d'International telecommunications users Group (INTUG), cette fédération se consacrera à l'organisation et à la représentation des consommateurs auprès des administrations compétentes.

Circulation

● *Une voie rapide entre la Défense et l'A 86.* — La voie rapide G 14 reliant le boulevard circulaire de la Défense à l'autoroute A 86 a été mise en service mardi 6 septembre. Cette nouvelle bretelle va permettre aux automobilistes venant de Pontoise par l'autoroute A 15 (Paris-Pontoise) de rallier plus rapidement Paris en passant par la rocade A 86 et la Défense.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Stages

● *Journées d'étude sur les impacts d'aménagement.* — Le centre « aménagement et nature » organise, du 13 au 15 octobre, à l'ancienne abbaye de Prémontrés, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), des journées consacrées aux études d'impact prévues par la loi de protection de la nature. M. Claudius Petit, ancien ministre de la construction et de l'urbanisme, présidera ces travaux. Renseignements : centre « aménagement et nature », 21, rue du Conseiller-Collignon, 75016, Paris, téléphone : 870-15-00.

● *Un colloque sur la démocratie locale.* — La revue *Correspondance municipale* et l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS) organise les 17 et 18 septembre, à Grenoble, un colloque sur « L'information, moyen de démocratie locale ».

Les inscriptions sont à prendre à *Correspondance municipale*, 94, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Téléphone : 325-93-49.

Documentation

● *Le « Guide de l'étudiant »*, publication trimestrielle, consacre son dernier numéro au service national. Ce guide donne tous les renseignements pratiques aux étudiants sur les conditions d'incorporation ou les reports. Il consacre aussi une étude aux droits et aux obligations de l'appelé, à l'objection de conscience et aux comités de soldats. Ce dossier comprend un débat sur l'armée de métier et la conscription.

★ *Guide de l'étudiant*, n° 2, 15 F, 7, rue Thorel 75 002 Paris.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 septembre 1977.

DES DECRETS :

● Portant publication du protocole portant amendement à la convention du 27 octobre 1956 entre la République française, la République fédérale d'Allemagne et le Grand-Duché du Luxembourg au sujet de la canalisation de la Moselle, signé à Trèves le 28 novembre 1974.

● Portant publication de l'accord international de 1975 sur l'étain, ensemble six annexes, fait à Genève le 21 juin 1975.

Visites, conférences

JEUDI 8 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., gare R.E.R. Saint-Maur, Mme Pennec : « Un chantier de jeunes : fouilles de l'abbaye de Saint-Maur ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « Les ateliers des Gobelins, Beauvais et Savonnerie ».

15 h., façade église, place du Louvre, Mme Saint-Girons : « Saint-Germain l'Auxerrois ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Vermeersch : « Au musée Carnavalet : la Révolution française ».

15 h., 1, rue du Figuier, Mme Zujovic : « La bibliothèque Forney à l'hôtel des archevêques de France » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 17, rue Saint-Vincent : « Au musée de Montmartre, exposition du peintre Steinlen » (L'Art pour tous).

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., avenue Rachel, entrée du cimetière : « Tombes célèbres au cimetière Montmartre » (Paris et son histoire).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 861



HORIZONTALEMENT

I. Avaient de gros ennuis quand le pain était cher ; Localité de France. — II. Canton ; Obéissent aux caprices de la main. — III. Est-ce possible ?. — IV. Non potables lorsqu'elles sont usées ; Fin de participe. — V. Abréviation ; Peuvent donc voler. — VI. Exigent une tenue légère. — VII. Pronom ; Vient à son heure en Angleterre ; Note. — VIII. Enrichit le sol. — IX. Ses filles ont tendance à l'oublier ; D'un auxiliaire. — X. Sujets peu brillants ; Font penser aux autres. — XI. Affaire d'Etat.

VERTICALEMENT

1. Réfléchissent surtout la nuit. — 2. Remue ciel et terre ; Possessif. — 3. Symbole chimique ; Opiniâtre. — 4. Relativement nombreux ; Abréviation. — 5. Titre abrégé ; Fait son lit en France. — 6. Dans une généalogie ; Michel en a fait toute une histoire ! — 7. Conduites ; Ont leur compagnie. — 8. Y compris la caisse ; Sa pureté paraît presque toujours suspecte. — 9. Peuvent étonner un voyageur ; Fougueux, par définition.

Solution du problème n° 1 860

Horizontalement

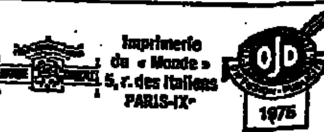
I. Colosses. — II. Ob ; Uo ; Rue. — III. Quitteras. — IV. Statue. — V. Aï ; Ressac. — VI. Perd. — VII. Prières. — VIII. Nuit. — IX. Insultera. — X. Eu ; Arum. — XI. Ecraseras.

Verticalement

1. Coq ; Appui. — 2. Obusier ; Nec. — 3. It ; Ri ; Sûr. — 4. Outardeau. — 5. Sotte ; Las. — 6. Eus ; Entre. — 7. Erres ; Sueur. — 8. Sua ; An ; Irma. — 9. Es ; Ceuta.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres premier emploi

POUR UN 1er EMPLOI
LA BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE
(B.H.E.)
recherche
JEUNES DIPLOMÉS
d'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(I.E.P., DROIT, SCIENCES ECO.)
ou équivalent
Libérés des O.M.
pour poste
ATTACHÉ DE DIRECTION
à pourvoir auprès de son siège social (PARIS-5e)
Envoyer C.V., photo et prétentions à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (référence L 73), qui transmettra.

Schlumberger

INGENIEURS TERRAIN
(Pour premier emploi)

Envoyer C.V. avec photo à :
S.T. SCHLUMBERGER
Département du Personnel
42, rue Saint Dominique
75007 PARIS
Tél. 555.91.23



CENTRAL INFORMATIQUE

Société de services orientée gros systèmes IBM (370.168 en télé-traitement) partageant entre tous ses collaborateurs les profits de sa gestion recherche pour le 1er Novembre 1977 plusieurs jeunes

INGENIEURS et UNIVERSITAIRES
DEBUTANTS Premier Emploi

Pour s'intégrer à ses équipes travaillant sur des applications de techniques avancées.
- Les postes à pourvoir impliquent des contacts très fréquents avec les clients
- Les 6 premiers mois seront consacrés à la formation à l'informatique
- Les perspectives de carrière sont très ouvertes.

Envoyer lettre de candidature avec CV manus. photo et prétentions sous référence CI 977 à CENTRAL INFORMATIQUE
A l'attention de Mlle Ruzé - 62 Bd Victor Hugo
B.P. 124 - 92209 NEUILLY

TRINDEL

5 700 personnes.

Société spécialisée dans les installations électriques industrielles
recherche pour premier emploi
et dans le cadre du développement de son département « INFORMATIQUE INDUSTRIELLE »
PLUSIEURS
ANALYSTES PROGRAMMEURS

— diplômés des I.U.T. ;
— déplacements ponctuels en France ;
— lieu de travail Saint-Ouen 93400.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo récente obligatoire, prétentions, sous réf. A 16 à : Sté TRINDEL, DP/PS, 44, r. de Lisbonne, 75008 Paris

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
quartier Saint-Lazare
recherche
JEUNE UNIVERSITAIRE
niveau DUEG
pour poste
ATTACHE SERVICE FINANCIER
Connaissances bancaires apprec.
1er EMPLOI
Env. C.V. et prét., à M. BERT, r. du Dr-Lancereaux, Paris-8e

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

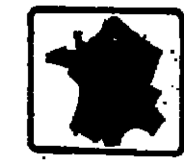
offres premier emploi

Le Monde met chaque jour à la disposition de ses lecteurs cette nouvelle rubrique dans les pages d'annonces classées :

«OFFRES PREMIER EMPLOI»

Cette rubrique regroupe les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.

emplois régionaux



ingénieur
organisation industrielle
confirmé

Nous sommes un IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE, filiale d'un puissant groupe international.

Le Directeur Industriel souhaite rencontrer un ingénieur en organisation confirmé pour lui confier :
- l'élaboration et le suivi de différents plans industriels et financiers (investissements, plan annuel...) en coordination avec la Direction Financière ;
- toutes études d'amélioration de l'organisation;
- la participation à des projets d'informatisation.

Le candidat que nous recherchons devra :
- être de préférence de formation Grande Ecole Technique (Mines, Centrale...) complétée par une formation économique ou comptable,
- avoir une expérience industrielle de 5 ans dont au moins 2 dans une fonction analogue.

ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.

Lieu de travail : 100 kms Sud de PARIS.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à SGP, Monsieur LEBLANC - B.P. 88, 75840 PARIS CEDEX 17.

GRENOBLE
IMPORTANT GROUPE SIDERURGIQUE
crée le poste
adjoint au directeur des relations sociales

Il sera chargé au départ d'enquêtes, d'études et d'assistances ponctuelles au siège et au sein des unités de production.

Situation intéressante et évolutive pour jeune cadre de formation supérieure, ayant acquis une expérience concrète de 2 à 3 ans des questions de personnel, de préférence en usine.

Adresser lettre, C.V. et rémunération actuelle sous référence 702 M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13, bis rue Henri Monnier - 75009 PARIS

CHEF des services administratifs
100.000 F - ROUEN

La France est divisée en plusieurs unités opérationnelles de l'ordre de 150 à 200 personnes.

Pour la Normandie, nous recherchons actuellement le collaborateur le plus proche du Directeur, pour prendre en charge toutes les activités d'administration, de gestion (plans, budgets et prévisions), d'organisation générale, d'information interne et de personnel.

Vous avez une formation de type ESCP, Science Eco, ICG ou équivalent et vous faites la preuve d'une première expérience réussie dans des fonctions similaires.

Mais nous nous attacherons surtout à vos qualités d'Administratif très opérationnel, à votre rigueur et à vos capacités pour les relations humaines.

L'anglais courant est souhaitable.

Ce poste est évolutif et nous souhaiterions vous rencontrer au plus vite pour vous en préciser les développements possibles.

Merci d'envoyer votre C V. sous référence 3.481 :
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

Région Sud
FABRICANT FRANÇAIS ÉQUIPEMENTS ARTICLES SPORT MOTO - SKI
50 % C.A. EXPORTATION
recherche
DIRECTEUR COMMERCIAL
ALLEMAND - ANGLAIS INDISPENSABLE
RÉMUNÉRATION : 120.000 F
VOITURE FOURNIE

Adresser C.V. manuscrit détaillé + photo à FIDAL NIMES, B.P. 3017, 30002 NIMES CEDEX.

STÉ DE MATIÈRES PREMIÈRES AROMATIQUES
recherche
RESPONSABLE DE MARKETING, DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION DES VENTES

Formation supérieure commerciale (HEC ou similaire). Anglais indispensable. Allemand souhaité.
Expérience minimum 5 ans dans la même branche d'activité.

Lieu de travail : COTE D'AZUR.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 26.316 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra. 75040 PARIS CEDEX 01.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF EXPORT
78.000 F — **Nevers**

Pour optimiser la qualité du service que nous apportons à nos filiales et agents, nous,

LOOK NEVADA,

recherchons actuellement notre Responsable Administratif Commercial Export qui dépendra directement du Directeur du Marketing.
Vous aurez à prendre en charge la vérification et l'exécution des commandes, la coordination des programmes de livraison, la liaison avec les transporteurs et transitaires ainsi que la gestion des statistiques commerciales.
Pour réussir dans un tel poste, il faut avoir le sens des chiffres mais, surtout, être suffisamment rapide pour réagir et résoudre n'importe quel problème de procédure douanière ou autre.
Plus de 60 % de notre chiffre d'affaires se fait à l'export, d'où la nécessité pour vous de parler anglais couramment.
L'allemand est souhaitable.
Si, en plus, vous connaissez notre domaine qui est celui du ski, nous serions alors très heureux de vous rencontrer au plus vite.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3471 à :
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

La Redoute

complète l'équipe qu'elle met en place dans l'une de ses Filiales, leader dans la distribution des livres par correspondance, dont le Centre Informatique est décentralisé dans la région de ROUEN.
Elle recherche

UN ANALYSTE
excellent programmeur-assembleur
des ANALYSTES-PROGRAMMEURS
et PROGRAMMEURS
2 OPERATEURS-PUPITREURS

Ils développeront de nouvelles applications orientées bases de données et télétraitement.
Les candidats auront une expérience de plusieurs années dans un poste comparable (débutants s'abstenir). Ils auront pratiqué l'ASSEMBLEUR 360.
Une connaissance PL1 serait appréciée.
Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, en spécifiant le poste qui vous intéresse à Diffusion No 1 Direction du Personnel 8, rue Caroline 76410 St-Aubin-les-Elbeuf

---

IMPORTANTE SOCIETE TEXTILE
2000 personnes, recherche
CHEF SERVICE DES METHODES

Ce poste conviendrait à :
- Ingénieur Arts et Métiers ou Ecole équivalente
- 32 ans minimum.
- Expérience électromécanique et en logique pneumatique appréciée.

Envoyer C.V., photo, prétentions à No25418 CONTESSE Publicité - 20, Avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

LE DEPARTEMENT TECHN. de COMMERCIALISATION de l'unité de CAEN recherche immédiatement
PROFESSIONNEL
EN EXERCICE
pour assurer un enseignement de « Marketing général et stratégie de la Firme »
Env. C.V. et réf. à M. Claudet, Institut Universitaire de Technologie de Caen, bd du Mal-Juin, 14032 CAEN Cédex.

ISOTEC Distributeur exclusif DU RADIOCHEMICAL CENTRE D'AMFRSHAM
rech. pr son département radio immunologie et produits radio pharmaceutiques :
DEUX TECHNI-CCIAUX
pour la région Sud et Nord-Est
Pour son département Molécules Marquées :
UN BIOCHIMISTE TECHNICO-COMMERCIAL
Habitant la région parisienne.
Les candidats retenus auront :
— une solide formation scientifique ;
— une bonne connaissance de l'anglais et seront attirés par les problèmes de la vente.
Ils effectueront de nombreux déplacements auprès des laboratoires, hospitaliers et universitaires.
Nous assurons toutes les réponses de notre totale discrétion.
Ecr. ISOTEC, 1, Petite-Place, B.P. 563, 78005 Versailles Cédex.

Recherchons Animateur établissement socio-éducatif. Envoyer C.V. et photo C.R.A.D., B.P. 133, 61203 ARGENTAN.

ORGANISME PARA-PUBLIC
recherche
Analyste organique
— 2 ans d'expérience,
— pratique méthode d'analyse (CORIG ou équivalent),
— maîtrise du COBOL ANS.
Programmeur confirmé
— 2 à 4 ans d'expérience,
— parfaite maîtr. COBOL ANS,
— notions d'analyse.
Adresser C.V. détaillé et prét. à MEDIA CONSEIL, 7, bd Kir, 21000 DIJON n° 21.

La Préfecture des Pyrénées-Atlantiques recherche son RESPONSABLE du Service Informatique Départemental

Le candidat devra être âgé de 30 ans au moins et de 45 ans au plus.
Il devra posséder :
— une formation complète en informatique, notamment sur les plans matériels et logic.,
— une bonne culture générale ainsi qu'une expér. minim. de 3 ans à un poste de respons. au sein d'un centre informat.,
— des connaissanc. administrat., certaines touchant particulièr. au fonctionnement de l'administration départementale.
Responsable de la mise en œuvre des moyens permettant d'atteindre les objectifs fixés, le titulaire du poste sera chargé :
— de gérer l'évolution du centre de traitement vers un matér. plus puissant orienté en gde partie vers le télétraitement,
— d'animer, coordonner et assurer la mutation de l'équipe informatique actuelle,
— d'être l'interface privilégié entre son service et les différents utilisateurs.
Le traitement annuel de début sera de 80.000 francs.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo 1977 avant le 30 septembre 1977 à :
M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Secrétariat général, Service du Personnel, 64015 - PAU Cédex.

offres d'emploi

alphacoustic
le numéro un français des plafonds acoustiques
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL
PARIS – 150 000 F/an
Il sera responsable de la politique commerciale, de l'animation du réseau de ventes (7 bureaux en France), du marketing, de la promotion et de la publicité.
Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure possédant une expérience confirmée du marché Bâtiment, de préférence dans le second oeuvre. Réf. M 197 A

RESPONSABLE GESTION COMMERCIALE & MARKETING
PARIS
Formation ESC, quelques années d'expérience en administration commerciale ou marketing. Réf. M 198 A

DELEGUE REGIONAL
Connaissant Bâtiment second oeuvre et bien introduit auprès des négociants, prescripteurs & poseurs.
Implantation possible : sud ou centre de la France. Réf. M 199 A

Envoyer, en rappelant la référence du poste choisi, lettre manuscrite, CV détaillé, photo récente et rémunération actuelle à ALPHACOUSTIC - Relations Humaines - Tour Roussel Nobel - cedex 3 - 92080 Paris La Défense.

DIRECTEUR EXPORTATION
PRODUITS DE BEAUTÉ JEANNE GATINEAU
recherche
2 CHEFS DE ZONE
dont 1 parlant couramm. ANGLAIS et ESPAGNOL, l'autre parlant couramm. ANGLAIS et ALLEMAND
pour
— sous sa responsabilité, animer, contrôler réseau agents et filiales existants dans le cadre d'un budget annuel ;
— mettre au point stratégie de vente par pays dans un groupe de marchés ;
— se déplacer sièges sociaux et terrain valeur 6 mois l'an ;
— expérience vente Produits de Beauté de prestige appréciée.

Env. photo, lettre manuscr., curriculum vitae dét. et prétentions à ADEF, B.P. 39-08 - 75262 PARIS CEDEX 08, qui transmettra.
Discrétion assurée.

SAFIC ALCAN ET CIE
recherche pour son département élastomère DU PONT DE NEMOURS
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
diplômé Institut Français du Caoutchouc ou expérience caoutchouc et plastiques.
Bonne connaissance de l'anglais, références industrielles ou technico-commerciales indispensables. Adr. C.V., photo et prétentions.
DIRECTION DU PERSONNEL, 3, rue Bellini, 92806 PUTEAUX.

Le Monde
INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

LETTRE DE CANDIDATURE N° 1

La lettre de candidature n'est pas un simple résumé de votre curriculum vitae.

Elle doit non seulement susciter chez votre correspondant un intérêt pour la lecture du curriculum vitae mais aussi provoquer un entretien.

Elle apporte un éclairage particulier sur vos motivations et sur les aspects de votre expérience professionnelle qui sont en relation avec le poste à pourvoir.

Ecrite de préférence sur du papier blanc, cette lettre ne sera pas trop longue, deux pages manuscrite seront un maximum.

Une mauvaise présentation sera un handicap rédhibitoire. Les phrases seront concises, vous éviterez le style commercial conventionnel tel que « faisant suite à... », « j'ai l'honneur de... », qui risquerait de banaliser votre candidature.

Au cours du tri des candidatures, la lettre peut être séparée du curriculum vitae : mentionnez vos nom, prénom, adresse et téléphone en caractères d'imprimerie.

Le responsable du recrutement ayant peut-être fait insérer plusieurs annonces à la même époque et dans plusieurs supports, vous pouvez rappeler le journal et la date de parution.

La référence sera indiquée dans la lettre et sur l'enveloppe, le tri en sera facilité.

Ne joignez de photographie que si elle vous est demandée, en notant votre nom au dos.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30.00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C
OFFRES D'EMPLOIS	24.00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5.00	5.72
IMMOBILIER	20.00	22,88
AUTOMOBILES	20.00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CHARGÉE D'ÉTUDES DOCUMENTAIRES

55.000/75.000 F

Nous sommes une Société de services, filiale d'un groupe important et nous sommes spécialisés dans le Marketing industriel.

Nous réalisons des études pour le compte de grandes entreprises et cela à l'échelon européen (études de marchés, de nouveaux produits, de la concurrence, études sur la fabrication, la production industrielle, etc.).

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons actuellement une jeune professionnelle de la documentation pour assister la documentaliste actuelle dans toutes les tâches de classement, recherches, analyses et pour constituer ou développer un réseau de contacts personnels nécessaires pour la collecte rapide d'informations.

Vous avez une formation supérieure et vous vous êtes spécialisée en techniques de documentation, au C.N.A.M., à Sciences Po, à l'Institut Catholique, etc. Votre anglais est courant.

Si vous vous reconnaissez dans ce bref profil, nous souhaiterions vous rencontrer au plus vite, afin de vous apporter plus de détails.

Merci d'envoyer votre C V. sous référence 3477 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS



à qui nous avons confié cette recherche.



business manager

200 000 F

Une compagnie Américaine multinationale recherche l'homme capable de développer sa filiale Française spécialisée dans le matériel médical.
Responsable du budget et de la politique commerciale, il aura pour mission de définir la stratégie publicitaire et promotionnelle, de créer et d'animer une force de ventes.
Le candidat doit joindre à une formation supérieure la preuve de son succès à un poste de Directeur du Marketing ou des Ventes dans le domaine médical.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 1040/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

sperar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

SOCIETE FRANÇAISE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE EN TRES FORTE EXPANSION

recherche pour compléter son équipe existante (450 personnes)

JEUNES INGÉNIEURS
ou
DIPLOMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

ayant eu, soit au cours de leurs études, soit au cours d'un premier emploi une certaine expérience en informatique.
En fonction de cette expérience, de leurs goûts personnels et de leur réussite dans certains secteurs, ils seront orientés très rapidement vers des postes divers à responsabilités.
Ces diverses situations sont à pourvoir aussi bien à Paris qu'en province ou éventuellement à l'étranger.

Il sera répondu à tout C.V. manuscrit accompagné d'une photo adressé au n° 25.427, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra. Nous garantissons la plus totale discrétion.

---

vous êtes BACHELIER
vous souhaitez vous orienter vers la
GESTION d'ENTREPRISE

ipag Institut de préparation à l'Administration et à la Gestion. Etablissement privé d'enseignement technologique supérieur reconnu par l'Etat (association loi 1901)

recrute sa nouvelle promotion

FORMATION EN 3 ANS alternant: STAGES ENTREPRISE ET ETRANGER ETUDES A L'INSTITUT

avec expérimentation active des techniques de gestion grâce à un corps professoral issu de l'entreprise et un matériel didactique moderne (terminal d'ordinateur, magnétoscope, laboratoire de langues).

LES INSCRIPTIONS SONT PRISES JUSQU'AU
25 SEPTEMBRE 1977
Information ou inscription à l'IPAG
184, Boulevard Saint Germain 75006 PARIS
Téléphone 222.08.55

CABINET DE CONSEILS D'ENTREPRISES
recherche

— 1 CONSEIL FISCAL
— 1 CONSEIL EN DROIT DES SOCIÉTÉS

- Licence en Droit exigée.
- Expérience de quelques années comme Conseil juridique, Juriste d'entreprise, secrétaire général ou cadre financier.

Dans les deux cas, la personne recrutée sera chargée de conseiller une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales. Elle devra avoir une bonne connaissance de la vie des affaires et se trouver à l'aise dans les rapports humains.

Envoyer C.V. sous référence 835 à

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

---

efap

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE - FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS DE DIMENSION INTERNATIONALE

RECHERCHE POUR SON SIÈGE PORTE SUD PARIS

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATION VENTES EXPORT

Ce poste peut convenir à un candidat bonne formation de base, ayant une expérience similaire, de préférence dans un secteur de produits industriels, capable d'animer un service chargé :
- de gérer les demandes de prix ;
- d'assurer l'administration des commandes ;
- de traiter les problèmes d'emballages et de transport.

SITUATION ACTIVE ET STABLE POUR CANDIDAT AYANT LE SENS COMMERCIAL ET DES QUALITÉS DE MÉTHODE ET DE CONTACT.

Connaissances de l'anglais indispensables. Connaissances complémentaires allemand, espagnol souhaitées.

Ecrire sous référence LV 141 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE MACHINES POUR ARTS GRAPHIQUES (TRÈS CONNUE DANS SA BRANCHE - EXPORT 50 %) - BANLIEUE OUEST PARIS

recherche

INGÉNIEUR ECP - AM ou ÉQUIVALENT

POUR POSTE DE

DIRECTEUR COMMERCIAL
FRANCE ET EXPORT

Ce poste peut convenir à un candidat ayant environ 8 à 10 ans d'expérience dans la vente de biens d'équipement (connaissances arts graphiques appréciées mais non indispensables), capable d'élaborer une politique commerciale, d'animer une équipe, d'assumer personnellement des contacts clients.

LA RÉUSSITE DANS CE POSTE DEVRAIT PERMETTRE UNE ÉVOLUTION VERS DES FONCTIONS DE DIRECTION GÉNÉRALE.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire sous référence YB 107 CM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FABRICATION DE SÉRIE DE TOLERIE FINE - VILLE UNIVERSITAIRE SUD FRANCE - RECHERCHE

DIRECTEUR D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION

Il s'agit de diriger une unité décentralisée d'une centaine de personnes, en assumant la responsabilité :

- De la gestion de la production (programmes, coûts, qualité) ;
- De la direction du personnel ;
- Des propositions d'investissements.

Ce poste peut convenir à un ingénieur ayant environ 10 ans d'expérience de fabrication dans secteur tôlerie ou mécanique, témoignant de très solides qualités d'organisation, d'animation, d'autonomie.

POSTE D'AVENIR DANS UNITÉ EN EXPANSION.

Ecrire sous référence VO 105 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - RECHERCHE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(MÉCANIQUE)
ECP-AM-IDN-ICAM...

Ce poste peut convenir à un candidat ayant de préférence quelques années d'expérience industrielle.
Il sera formé au sein des services entretien d'une usine en Normandie. Puis, il évoluera au sein du groupe avec éventuellement un séjour en Amérique Centrale.

SITUATION INTERESSANTE COMPORTANT DE RÉELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE POUR CANDIDAT MOBILE ET INTERESSE PAR LA TECHNIQUE.

Ecrire sous référence AI 116 CM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL LEADER DANS SA BRANCHE - EN EXPANSION CONTINUE

RECHERCHE POUR UN ENSEMBLE DE FILIALES

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce poste conviendrait à un cadre, formation supérieure, ayant déjà assumé à un niveau de direction générale des responsabilités opérationnelles impliquant : animation de personnels, gestion, plan à long terme, relations extérieures...

Poste : Grande ville NORD FRANCE.

Rémunération **170.000 F**

Ecrire sous référence CV 111 AM.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS ACTIVITÉS INTERNATIONALES - BIENS D'ÉQUIPEMENT PARIS - RECHERCHE

RESPONSABLE D'AFFAIRES
HAUT NIVEAU

H.E.C., E.S.S.E.C. OU GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Ayant :
- Minimum 5 ans d'expérience réussie dans la vente de biens d'équipement en France ou à l'exportation (connaissance des industries chimiques, pétrolières ou nucléaires appréciée) ;
- Des qualités de commerçant, le goût de la vente, une bonne maîtrise des problèmes de contrats et de financement ;
- La connaissance parfaite d'au moins une langue étrangère.

En collaboration avec des équipes de techniciens et de gestionnaires, il sera chargé de rechercher et de négocier des affaires importantes.

Ecrire sous référence NQ 128 CM.

LA FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE - CONSTRUCTEUR MATÉRIELS T.P. ET BATIMENT PARIS - OFFRE A

JEUNE INGÉNIEUR AM - ECP IDN OU ÉQUIVALENT

UN POSTE INTÉRESSANT ET ÉVOLUTIF

ATTACHÉ DIRECTION GÉNÉRALE

EN RELATION DIRECTE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL IL SERA CHARGÉ DE MISSIONS VARIÉES

- Analyse de nouveaux produits ;
- Mise au point technique des matériels ;
- Relations sous-traitants et licenciés

Une expérience de 5 à 8 ans dans matériels T.P. ou secteur construction métallique, des qualités de rigueur, d'initiative et de négociation, ainsi qu'une connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Ecrire sous référence CK 118 CM.

SIMEL

CONNEXIONS ÉLECTRIQUES - LEADER DANS SON MARCHÉ - RECHERCHE

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

POSTE IMPORTANT, RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE, IMPLIQUANT DES RESPONSABILITÉS TECHNIQUES ET DE MARKETING

- définition et propositions des orientations marketing ;
- définition — études — essais des produits nouveaux ;
- amélioration des produits existants ;
- assurance qualité ;
- normalisation.

Ce poste peut convenir à candidat AM + ESE ou niveau équivalent, ayant solides connaissances en mécanique et en électricité, disposant d'environ dix ans d'expérience industrielle acquise au sein de sociétés de constructions électriques (appareillages, câbles...).

Des qualités de dynamisme, d'imagination, d'esprit d'équipe sont indispensables. Connaissances de l'anglais nécessaires.

Poste ville BOURGOGNE.

Ecrire sous référence JT 139 CM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée





soro

groupe ISA/Creusot Loire

INGÉNIEUR COMMERCIAL

électronique, optique, instrumentation
2 à 3 ans d'expérience

Envoyer curriculum vitae au 26, rue Berthollet, 94110 ARCUEIL.

CENTRE DE TRAITEMENT (I.B.M. 370/158 et 370/148 - OS/VS) d'un import. groupe financier recherche

ANALYSTES EXPLOITATION

(Profil Ingénieur débutant ou Analyste - Programmeur confirmé)

Rattachés au centre de traitement, ils seront chargés du lancement, du suivi, de l'amélioration des chaînes et des relations études, exploitation, utilisateurs.

Décentralisation proche banlieue ouest fin 1978.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 1.889 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

80.000 F + — **Paris**

Nous sommes l'une des divisions d'un Groupe multinational dont l'activité consiste à distribuer et à suivre les matières premières plastiques fabriquées par notre maison mère.

Vous avez une expérience pratique de la vente des plastiques techniques et vous parlez couramment l'anglais.

Le poste que nous vous proposons est indépendant et évolutif : vous serez responsable devant la Direction des Ventes de l'activité commerciale sur Paris et sa couronne.

Vous maintiendrez le courant d'affaires existant et développerez de nouvelles affaires tout en contrôlant le coût et la rentabilité de vos actions.

A terme et en fonction de votre réussite, de nouvelles perspectives vous seront proposées.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3475 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

---

jeune juriste

Groupe pétrolier important recherche pour sa division juridique un

jeune juriste
niveau Doctorat en Droit

Débutant ou possédant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle. Il se verra confier des études ponctuelles dans différents domaines : Droit commercial et contrats commerciaux, réglementation des prix, affaires immobilières, Droit administratif...

Il aura à rechercher la documentation nécessaire, à en rédiger une synthèse et à proposer des solutions.

Envoyer C.V., photo, prétentions sous réf. 1072-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Ensemblier industriel
recherche

INGÉNIEUR A.M. OU TEXTILES

ayant une connaissance approfondie des Matériels Textiles et en particulier :
- Implantation et maintenance,
- Conditionnement d'air,
- Electricité et fluides.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur ayant travaillé quelques années dans un service production, entretien ou travaux neufs d'une usine textile.

Langues : Anglais exigé - Allemand souhaité.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 7.470, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-2e.

Directeurs de ventes

JEUNES-AMBITIEUX-DYNAMIQUES
pour PARIS et la PROVINCE

Vous avez l'expérience de la vente directe et de l'animation d'équipe de courtage dans l'édition.

Vous êtes à la recherche d'une
SITUATION INTERESSANTE
offrant de larges perspectives d'avenir et de développement.

UNE SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION

met à votre disposition sur toute la France

- un produit sans concurrence
- sa structure jeune et dynamique
- une possibilité de gains très importants
- une échelle de promotion permanente selon capacités personnelles
- des avantages sociaux et un minimum garanti.

Si vous vous reconnaissez candidat à cette carrière et **seulement dans ce cas**, soumettez nous votre C.V. (avec photo) s/réf 5514M à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui trans. Sans tarder nous étudierons et répondrons à toutes candidatures.

Constructeur appareils de mesure industrielle

situé à 1 h de route dans l'ouest parisien,

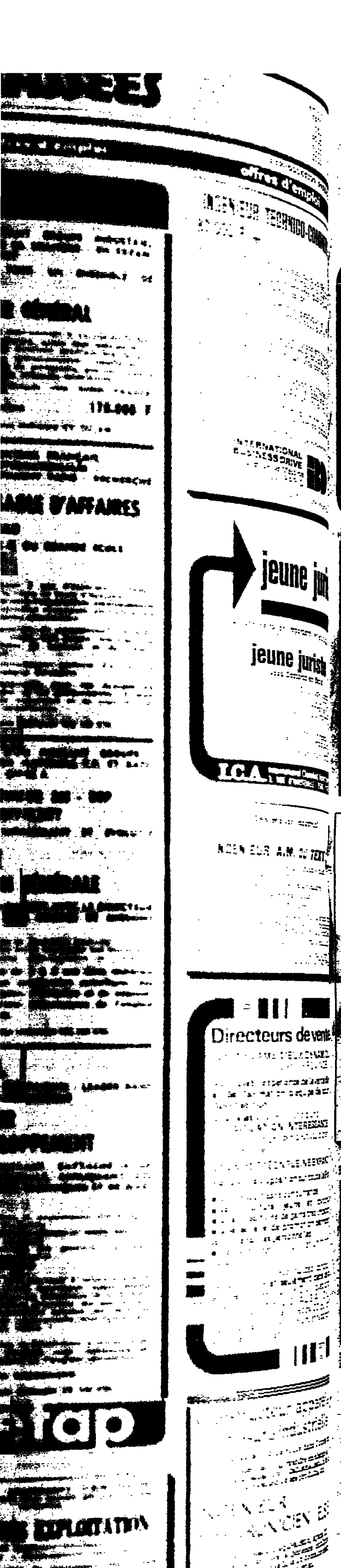
recherche, pour prendre en charge la rationalisation, l'industrialisation et la mise en fabrication de ses produits, un

INGENIEUR ELECTRONICIEN E.S.E

ou formation équivalente, ayant 32 ans au moins et une expérience confirmée des problèmes cités dans un domaine assemblant électronique et mécanismes.

Ecrire avec C.V. explicite sous référ. « FA/EL » à

CETAGEP



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

DIEBOLD FRANCE S.A.

recherche

pour faire face à son expansion

INGÉNIEURS CONSEILS EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Désireux de s'intégrer dans une équipe de grande qualité pour effectuer des interventions très diverses mais toujours de haut niveau.

Notre choix se portera sur deux types de candidats:

- D'une part, des hommes d'une grande maturité pouvant justifier d'une réelle expérience dans une fonction similaire acquise soit dans une entreprise industrielle, soit chez un constructeur d'ordinateurs, soit dans un cabinet de conseil.
- D'autre part, de jeunes ingénieurs (26 ans minimum), issus de grandes écoles (X, ECP, ...), ayant au moins 2 ans d'expérience dans une entreprise et un bon bagage informatique.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : DIEBOLD FRANCE, 63, r. La Boétie, 75008 Paris

---

GROUPE MULTINATIONAL EXPORTATEUR DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche

CADRE FINANCIER

RESPONSABLE DE LA GESTION DES DEVISES ET DES PROBLEMES DE CHANGE DU GROUPE

Ce poste comporte initiatives et responsabilités.

Anglais écrit nécessaire.
Lieu de travail Paris 8ème.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une expérience bancaire dans le domaine des changes.

Adresser candidature avec photographie et prétentions à No 25690 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CHEF DU SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL

91.000/104.000 F — Banlieue Ouest

Nous recherchons actuellement un Chef de Service technico-commercial sur la région de Paris pour assurer, d'une part, la bonne mise en place de nos systèmes et de leurs applications et, d'autre part, former et animer une petite équipe.

Il s'agit, bien sûr, d'un poste de terrain où les interventions s'effectuent à niveau élevé et où il est nécessaire de faire preuve de diplomatie, d'imagination et de créativité, pour aider nos clients dans la résolution de leurs problèmes. Vous avez une formation Ingénieur ou universitaire, vous maîtrisez parfaitement les langages Cobol et Gap, la programmation ainsi que l'analyse et les études.

Une expérience de quelques années, soit chez un constructeur ou auprès d'une société de Conseil, devrait vous permettre d'aborder le poste sur de bonnes bases. En outre, une bonne connaissance des télécommunications est un atout supplémentaire.

Un entretien simple et détendu devrait, normalement, compléter cette annonce. Nous espérons l'avoir bientôt avec vous.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3473 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

COMPLEXE MINIER

au NIGER, exploitant en carrière un très important gisement métallique et développant ses installations d'extraction et de traitement recherche

CHEF DE DEPARTEMENT CARRIERE

ayant impérativement une formation Ecoles Nationales Supérieures des Mines et une expérience confirmée d'environ 6 ans en exploitation, soit carrière, soit galerie, de minerais, de préférence métalliques.

Il est proposé une situation évolutive et des garanties sociales de premier ordre ainsi qu'une bonne scolarisation des enfants.

Ecrire avec C.V. explicite sous réf. « DEP/CAR » à

CETAGEP
30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI

Bostik S.A.

Filiale de United Shoe Machinery, Boston
Fabricant de colles et Mastics
Recherche pour entrée immédiate

COMPTABLE EXPERIMENTE

qui sera chargé de l'établissement des bilans et rapports mensuels ainsi que du contrôle budgétaire.

Expérience d'au moins 4 ans auprès de Sociétés multinationales dans le domaine de la Comptabilité générale et analytique, souhaitée.

Excellentes connaissances en anglais exigées.

Envoyez curriculum vitaé et prétentions à CONTROLLER BOSTIK S.A.
5, route de St-Leu - 95360 MONTMAGNY.

Pour Société Commerciale en très forte expansion (Neuilly sur Seine)

chef du département commercial composants électrotechniques

30 ans minimum, c'est un homme de niveau ingénieur ayant fait ses preuves tant sur le plan commercial que sur celui de l'animation des hommes. Une solide formation d'électrotechnicien est indispensable. Salaire à débattre.
Discrétion absolue assurée par consultant. Envoyer CV sous référence 510 à

GFC 110, rue de Sèvres 75015 Paris

Pour filiale PARIS SOCIETE AMERICAINE recherche

« CONTROLLER »

— En liaison avec Direction générale, sera chargé d'organiser et superviser activités administratives et comptables
— Anglais indispensable

Env. C.V. et prétentions, à : nº T 77.734 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Importante Société d'Assurances

RÉDACTEURS (TRICES)

Titulaires BAC. Ecr. avec C.V manuscrit Service du Personnel La Foncière, 48, r. N.-D.-des-Victoires, 75082 Paris. Cédex 02.

GRANDE BANQUE
recherche

UN CHEF DE PROJET SYSTEME

pour études et mise en place de configurations complexes (matériel et logiciel)

PROFIL : INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

- *Expérience de 4 à 5 ans du système OS IBM,*
- *Connaissances approfondies OS/VS 1 et VM 370.*

Écrire avec C.V. photo et prétentions à Havas-Contact 156, bd Haussmann 75008 Paris sous référence 36013.

HAVAS CONTACT

---

créditman

recherché par organisme Caution Mutuelle Paris
Expérience ou solide formation de base scolaire ou universitaire indispensable.
Expérience bancaire très appréciée.

Envoyer c.v. et prétentions s/réf. 9076 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

— Vous êtes un VENDEUR DE TALENT
— Vous obtenez d'EXCELLENTS RESULTATS

AMÉLIOREZ ENCORE VOS REVENUS en devenant

ATTACHÉ COMMERCIAL

auprès d'une société JEUNE, DYNAMIQUE, en FORTE EXPANSION

où vos RESULTATS VOUS FERONT GAGNER BEAUCOUP D'ARGENT

Adr. C.V. manus et photo s. nº 23.848 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Importante Société d'Ingénierie et de Construction Nucléaire implantée à Paris recherche

ingénieur suivi de fabrication

Au sein de l'une de nos divisions travaillant sur un produit de grande série à haute technicité, il sera chargé de la mise en place et de la gestion de plans de surveillance au cours de la fabrication. Responsable d'une équipe d'ingénieurs et techniciens, il sera amené à réaliser fréquemment des enquêtes produit chez le fabricant. Cette fonction englobe l'étude critique des méthodes et moyens de contrôle utilisés en atelier.

Dans ce poste, nous verrions bien un ingénieur diplômé d'au moins 30 ans, justifiant d'une expérience industrielle acquise en mécanique, fabrication de série, B.E., contrôle qualité.

Anglais parlé et écrit nécessaire.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 5511 à P.LICHAU S.A., 10 rue Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Offres d'emplois Cadres Ingénieurs, - Techniciens pour l'Amérique Latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée. Doc. ALE (E2) B.P. 422-09 Paris.

Centre de Documentation rech.
INGENIEUR THERMICIEN
diplôme INSA, IDN ou équivalent, connaissant anglais et allemand (version et thème) pr travaux à mi-temps.
Adr. C.V. à CNRS, bureau 109, 26, rue Boyer, 75971 Paris Cedex 20.

STE MPORTATION PARIS
recherche
DIRECTEUR DE VENTES
Parfaitement bilingue anglais-français.
Connaissances dans domaine papetier appréciées mais non exigées.
Adr. C.V., photo et prétentions au nº 7.454 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Manufacture de vêtements homme recherche très bon chef d'atelier pour fabrication 250 costumes peignés par jour. Ecr. HAVAS nº 22.178 SETE *qui transmettra.*

HB NETWORK INFORMATION SERVICES

Filiale de HONEYWELL INFORMATION SYSTEM et de la Cie des MACHINES BULL, premier distributeur en Europe de Service Time-Sharing

Recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Chargés de la promotion et de la vente des services et produits informatiques auprès de sociétés sélectionnées dans un marché en expansion. De formation supérieure commerciale ou technique, ayant une bonne connaissance de la langue anglaise.

Une expérience antérieure dans la vente de service ou matériel informatique serait appréciée.

Envoyer C.V. à M. R. NOELL, Directeur du Personnel France HB - N.I.S. Tour Atlantique . CEDEX 06 92080 PARIS LA DEFENSE.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour immédiatement ou délai à convenir

1) EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

2) REVISEURS CONFIRMES

Niveau DEC - DECS - BTS
ou plusieurs années d'expérience comptable.
Anglais/Allemand/Italien appréciés
Déplacements Province et Etranger à envisager
Adresser CV détaillé, photo et prétentions
Monsieur R. JEANPETIT
3, Avenue Percier 75008 Paris

Cerci

SYSTEMES EN AUTOMATISME ET INFORMATIQUE

Dans le cadre du développement de ses activités en automatique (C.A.O. et ROBOTIQUE) et en informatique industrielle pour le SUIVI DES FABRICATIONS DANS LES ATELIERS

recherche pour POSTES DE RESPONSABILITES :

2 INGÉNIEURS G.E.

(E.C.P. - E.N.S.T.A. - Sup. Aéro. - A.M. ...)

Expérimentés pour les postes suivants :

1) **INGÉNIEUR D'ÉTUDES en automatique (C.A.O. - ROBOTIQUE)**

2) **INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL** connaissant les milieux **AVIONIQUE et GROSSE MÉCANIQUE**

Adresser lettre manuscrite de présentation, C.V., détaillé et photo à Direction du Personnel - CERCI 22, rue de Charonne, 75011 PARIS.
Réponse assurée

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour son siège à PARIS

RESPONSABLE GROUPE SYSTÈME

(370/158, OS, VS1, IMS, TP)
INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
Supélec Grenoble, Toulouse, **Option Informatique**
Quelques années d'expérience.

Ecrire sous le numéro 28.012, à CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS, qui transm

---

MAISON D'EDITION
recherche
pour emploi à plein temps

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE
confirmé
(mathématiques, physique, chimie, technologie)

RÉDACTEUR
ayant importante expérience rédaction fabrication et bonne culture générale.

Envoyer C.V. détaillé à nº 704.783, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE PARIS
recherche

A.T.P. spécialiste en télécommunications

Formation D.U.T. ou B.T.S. électronique

Expérience souhaitée en installations de matériel de télécommunications.

Très bonne connaissance de l'anglais.

Devra assurer les plannings des travaux.

Poste sédentaire situé à PARIS (15e).

Ardesser C.V., photo et prétentions à nº 25.554, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

---

coordination recherches nucléaires

Ingénieur, vous avez une expérience industrielle solide, acquise en bureau d'études. Vous maîtrisez les problèmes relatifs à la technologie mécanique, nucléaire éventuellement, et vous avez de bonnes compétences en calculs de résistance des matériaux.

Société d'Ingénierie et de Construction Nucléaire en forte expansion, nous vous proposons de valoriser votre acquis au sein de notre Direction Etudes.

Votre fonction : suivre et coordonner l'ensemble des actions de recherches concernant les pompes primaires et les mécanismes de grappes. Connaissance de l'anglais, au moins lu, et de la Sec. III du code ASME nécessaires.

Adresser lettre manuscrite c.v. et prétentions sous référence 9106 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

RECHERCHONS

INGENIEUR

connaissant parfaitement l'anglais, qui serait chargé :

- d'étudier les cahiers des charges de la clientèle en liaison avec la production et les services commerciaux,
- de veiller à leur respect,
- de recevoir les représentants des clients lors des essais de recette.

La connaissance de l'allemand ou de l'espagnol serait appréciée.

Ce poste conviendrait particulièrement à une personne qui aurait assumé des responsabilités dans le cadre d'un service achat.

Adresser C.V. et prétentions à No25272 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

CONSEILLER JURIDIQUE

200.000 F + — Paris

Nous sommes une société multinationale. Nos différentes filiales sont en relations constantes avec notre siège international qui coordonne et appuie leurs efforts

Nous recherchons pour la France un Conseiller Juridique qui, par la suite, pourrait devenir notre Secrétaire Général. C'est donc un généraliste qui s'aidera de conseils intérieurs et extérieurs pour tout ce qui concerne, entre autres : les contacts avec les instances gouvernementales, la réglementation des prix et des marges, les litiges, le Droit du Travail, les problèmes douaniers, le respect de notre marque et de nos brevets, etc. Bien sûr, vous travaillerez en liaison constante avec notre siège international.

Vous avez un doctorat en Droit ou un D.E.S., vous parlez l'anglais couramment, vous avez une expérience antérieure analogue à celle que nous décrivons. Comme atout supplémentaire mais non nécessaire, vous avez un J.D. ou un L.L.D. d'une Université américaine.

Nous aimerions examiner avec vous dans quelle mesure nous pourrions coopérer ensemble.

Merci d'envoyer votre C V. sous référence 3469 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

Importante Banque 8e arrondissement recherche pour son Département des Affaires Financières Internationales

un jeune cadre de banque

Bilingue ANGLAIS, ayant notions juridiques, dynamique et expérimenté, très au courant des opérations de montage du suivi et de la gestion des Crédits en Euro-devises à moyen terme des Crédits Export et des Cautions.

Rémunération très intéressante

Écrire avec C.V. et photo s/réf. 3738 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE IMPLANTÉE EN TUNISIE
recherche

CONSEILLER (E) JURIDIQUE ET FISCAL

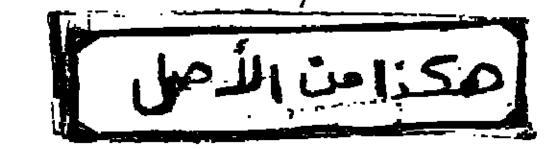
Rattaché (e) au Directeur Administratif et Financier

Une préférence sera donnée à une candidate de **NATIONALITÉ TUNISIENNE** âgée de 25 ans minimum et diplômée de l'enseignement supérieur.

Ce poste peut être le point de départ d'un développement de carrière intéressant.

Très bonne rémunération — Nbx avantages sociaux

Adresser C.V. et prétentions à nº 25.617 Contesse Publ., 20, av Opéra, Paris 1er qui transm.



هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Agence de Publicité en expansion
(50 000 000 C.A.)
recherche
pour faire face à une augmentation de budgets
UN CHEF DE GROUPE
ou
UN CHEF DE PUBLICITÉ
vraiment confirmé
Age minimum 30 ans. Adresser C.V. détaillé, photo, et prétentions sous n° 704 545 REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS 2e, qui transmettra.

OSI Appareils Scientifiques pour Laboratoires
recherche d'urgence
SPÉCIALISTE EN ABSORPTION ATOMIQUE
Pour lui confier la
PROMOTION DES VENTES
d'une gamme de nouveaux appareils mondialement connus.
Déplacement assez fréquents.
Nous demandons :
- expérience de plusieurs années en A.A.
- bonnes connaissances de l'anglais.
- disponibilité rapide.
Réelles perspectives d'avenir pour candidat motivé par la vente, dans une division en expansion.
Adresser C.V., photo et prétentions à
OSI
141 rue de Javel - 75015 PARIS

Je cherche des hommes qui ont l'habitude de travailler pour leur propre compte, des hommes qui ont l'habitude de :
— GAGNER DE L'ARGENT
— BEAUCOUP D'ARGENT
— DES HOMMES POSITIFS
qui désirent construire leur avenir dans une Société internationale de vente (France, étranger, outre-mer).
Ecrivez avec curriculum vitae et photo à :
DAVID G. TUCKER c/o C.I.C.A.
45, rue de Courcelles, 75008 PARIS.

DELAS-WEIR
GROUPE ALSTHOM-ATLANTIQUE
recherche
ingénieur d'affaires
- Diplômé - Anglais souhaitable
- Expérience 5 ans minimum, thermique, mécanique des fluides, engineering
- étude projets et préparation des soumissions
- gestion contrats, coordination études, clients, fournisseurs
- poste impliquant responsabilités et initiatives.
Bureaux proximité PORTE CHAMPERRET.
Pour recevoir informations complémentaires envoyer C.V. manusc., DELAS-WEIR, 12-14 rue d'Alsace 92300 LEVALLOIS-PERRET.
Discrétion assurée.

Filiale Française de Société Allemande
recherche
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
directement rattaché à la Direction Générale
D.E.C.S. souhaité.
Envoyer C.V. et photo sous référence 77.803 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris.

GROUPE INTERNATIONAL
Editions musique et phonographique
recherche
pour RÉGION PARISIENNE
CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIF ET FINANCIER
3 à 5 ans d'expérience - Niveau ESC ou ESSEC
DECS indispensable - Anglais nécessaire.
Expérience cabinet d'expertise appréciée.
Adresser C.V. détaillé MANUSCRIT, photo, référ. précises et prétent. à CENOD, 60, rue Caumartin. 75009 PARIS, sous référence CC 7708.

EC. PRIVEE rech. PROFESS.
SCIENCES NATURELLES
SECOND CYCLE
Adr. C.V. à M. Sallagny, 42, r. de la Butte-aux-Cailles, Paris-13e

Rech. professeur A.V. français, anglais pour entr. rem. élevée. Ecr. n° 1.497 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT
Organisme de formation profess. rech. professeurs qualifiés et expérimentés, disponibles aux heures de repas.
CAP photo, audio-visuel, phys., maths, français, Econ. famil. et sociale, sténo.
Tél. 292-19-38 pour R.-Vs

IMPORTANT ORGANISME IMMOBILIER DE LA RÉGION PARISIENNE
recherche pour son siège quartier Saint-Lazare
ANALYSTE
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Langage COBOL
3 à 4 ans d'expérience.
Connaissances comptabilités
CORIG PAC souhaitées.
Adr. C.V. et prét. à n° 25.226
CONTESSE PUBLICITE,
20, avenue Opéra, Paris (1er).

Compagnie d'ASSURANCES PARIS-9e
recherche
RÉDACTEURS (TRICES)
ou ELEVES REDACTEURS
SINISTRES DÉGATS DES EAUX
Formation prévue pour débutants.
Ecr. sous référence 5.681, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

CENTRALE ACHATS PARIS
recherche
RESPONSABLE ACHATS PAPETERIE
Connais. approfondie détail et demi-gros, expérience indispens. Envoyer C.V. manuscrit à n° 77.744 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Entreprise de T. P. cherche pour chantier métropole
INGÉNIEUR A. et M.
Ecr. avec C.V. et prét. n° 9.042, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

GROUPE DE PRESSE
QUOTIDIEN DE PROVINCE
recherche pour son bureau de publicité à Paris une
HOTESSE STANDARDISTE.
Ecr. n° 6.541 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROFESSEUR d'Économie
(niv. Cours probatoire D.E.C.S.)
PROFESSEUR GESTION
de production et approvisionn. (expér. profes. souhaitée)
Env. C.V. et n° tél. si possible E.S.D.E., 17, r. des Suisses, 14e.

Importante Société Industrielle recherche pour les Services Ventes de son Siège Social 8e
EMPLOYÉ DE BUREAU
pour rédaction offres, suivi de dossiers, etc...
Niveau école professionnelle ou BAC technique.
Samedi libre
Restaurant d'entreprise.
Ecrire sous référence 2.603 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue de Marengo - 75001 Paris

ECOLE SUPERIEURE d'INGENIEURS recherche
INGENIEUR ELECTRONICIEN
quelques années expér. profess. pour enseignement électronique générale et télécommunication. C.V. et prétent. adresser à : M. Charles LETHON, E.S.I.E.E., 81, rue Falguière, Paris-15e.

Société commerciale réalisant 30 millions de francs de C.A. dans un secteur en forte expansion recherche un
DIRECTEUR FINANCIER et ADMINISTRATIF
C'est un cadre financier de 30 ans minimum, de formation supérieure, ayant plusieurs années d'expérience approfondie en administration, finance et comptabilité.
Une bonne pratique de l'anglais est essentielle. Un « Chartered Accountant » anglais, parlant français couramment, peut être également considéré.
Le salaire ne sera pas inférieur à 90 000 F par an.
Les offres sont à adresser à
M. le Directeur Général
Société SCAIB
80, rue d'Arcueil, zone SILIC, 94150 RUNGIS.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Vous connaissez bien IBM 370/158 SOUS OS/VS1, le COBOL ANS n'a plus de secret pour vous.
Vous avez 3 années d'expérience sérieuse en informatique.
Les problèmes BANCAIRES vous intéressent.
Vous avez peut-être une expérience dans le domaine des opérations sur l'étranger, ou du marché monétaire, ou de la diffusion de package multiconstructeur.
Paris vous plaît mais la proche BANLIEUE OUEST vous attire : FIN 78 votre lieu de travail y sera décentralisé.
Pourquoi, alors, ne pas poursuivre une CARRIERE EVOLUTIVE dans un grand établissement financier où une FORMATION permanente est assurée.
Dès maint. env. C.V. + salaire ss le n° 1.883 à COPAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

Ensemblier industriel
recherche
INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL
ou équivalent
— Mission de 2 ans en Afrique comme Adjoint au Chef de chantier.
— Expérience de plusieurs années dans entreprise de Bâtiment au Travaux Publics.
— Connaissances approfondies dans les domaines suivants :
- Nivellement,
- Levé et implantation,
- Métré et vérification,
- Facturation et comptabilité,
- Coordination tous corps d'Etat.
Langues : Anglais exigé - Allemand souhaité.
Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 7.471, « Le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-2e.

Société industrielle recherche pour effectuer MISSIONS DE RECOUVREMENT FINANCIER auprès clientèle collectivités (temps plein)
CADRE COMMERCIAL
IL FAUT :
— Avoir au moins 40 ans,
— Avoir un permis de conduire,
— Etre physiquement résistant,
— Etre prêt à effectuer des déplacements nombreux et de longue durée,
— Avoir une bonne présentation,
— Etre accrocheur et persévér.,
— Etre capable de s'adapter à des interlocuteurs variés,
— Savoir prendre des initiatives tout en rendant compte quotidiennement.
La connaissance des circuits de paiement des collectivités publiques et du code des marchés de l'Etat serait appréciée mais non exigée.
Situation intéressante dans un délai d'un an.
Ecrire avec C.V. et photo, sous n° 11.792 B, à BLEU Publicité, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q.t.

Ecole Secondaire Privée sous contrat simple PARIS cherche
PROF. de MATHEMATIQUES ayant déjà enseigné en terminales C et D.
Ecrire n° 77619 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

ECOLE TECHNIQUE recherche
UN PROFESSEUR D'ATELIER menuisier agenceur ou ébéniste agenceur. Ecrire avec C.V., CFT Grégoire, 28, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 PARIS

Organisme social israélite rech. DIRECTEUR-GESTIONNAIRE ayant exercé des responsabilités dans collectivités pour une maison de retraite située dans le SUD-EST.
Ecr. à 7.502, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE 16e ARR. RECH. :
1) Jeune femme avec expér. pour poste comptable, 1er ou 2e échelon ;
2) Jeune femme dactylo réceptionniste, bne présentat.
Téléphoner au 723-63-71 pour rendez-vous.

Radio-Caraïbe rech. pour Martinique journalistes. 19, r. Burq, PARIS. Tél. : 254-37-06.

représent. offre

Fabricant-distributeur parisien de papiers recherche pour clientèle Paris, région parisienne, REPRESENTANTS (ES) justifiant expérience dans cette branche professionnelle.
Rémunération fixe + commission. Ecr. C.V. à 11.527 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS
recherche
pour RENFORCER SON ÉQUIPE DE VENTE D'UN DE SES DÉPARTEMENTS COMMERCIAUX
UN CADRE COMMERCIAL
Il aura une expérience Commerciale ou Administrative (3 à 5 ans minimum), acquise de préférence dans le secteur ARMEMENT, pour la négociation de marchés ou contrats en France ou à l'étranger.
La pratique de l'anglais (écrit et parlé) est indispensable.
Adress. C.V. et prétentions n° 25.668 Contesse Publ. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Sté location véhicules Nord-Est Paris recherche J. H. CAISSIER notions ciales. Permis conduire, dégagé O.M., libre de suite. Référ. exigées. Ecr. à n° 10.790 B - BLEU - 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

BANQUE PRIVÉE PARIS
recherche :
ATTACHÉ
au Chef du Service
CHANGES
Age 30 ans minimum
Une dizaine d'années dans un service équivalent, avec responsabilités effectives.
Sens du commandement et de la communication.
Maîtrise de la réglementation des changes et bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé.
Env. C.V., lettre manuscrite et photo, à : O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, sous référence 3700 M.

Société de Promotion
SANDERS
19, quai de l'Industrie
91200 ATHIS-MONS
recherche
COMPTABLE
possédant DECS ou équivalent pour contrôle de ses filiales en PROVINCE.
Résidence : banlieue Sud ou PARIS.
Ecrire avec C.V. et photo.

I.N.R.S.
Prévention des Accidents du travail, rech.
INGÉNIEUR
BAT - T.P.
Diplômé E.T.P.
De préférence ayant :
— Bonnes connaissances des principaux procédés de construction et du matériel de chantiers.
— Expérience confirmée de la conduite des travaux et si poss. du bur. des méthodes.
Ce poste peut convenir à un ingénieur âgé de 35 ans min., possédant goût et compétence à rédiger. Intéressé par la prévention des accidents du travail dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics.
Adr. C.V. et prét. avec photo, à M. SAUGIER - I.N.R.S. 30, rue Olivier-Noyer, 75680 PARIS CEDEX 14

Recherchons
COUPLE GARDIENS
FONTENAY-SS-BOIS
100 APPARTEMENTS
Libre 14 sept. 886-45-33 pr R.-V.

GROUPE DE PRESSE recrute
pour développer ses rubriques monographiques et biographiq. consacrées aux structures administratives, politiques, économiques et sociales.
RÉDACTEUR
(H. ou F.)
Solide formation universitaire indispensable, complétée par sérieuse expérience professionnelle, de préférence ds secteur public, cabinets ministériels ou milieux politiques.
Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, PARIS (1er).

IMPTE ENTREPR. ROUTIERE NATIONALE recherche :
CHEFS D'AGENCE
FORMATION :
ECP - PC - EFTP - AM
Age 35 a. minimum. Expérience obligatoire de 10 ans dans la profession.
Ces postes nécessitent :
Sens commercial, dynamisme, connaissances techniques routières approfondies et gestion.
Adresser C.V. s/référ. 3.746 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Recherche
FORMATEURS EXPERIM en ENTREP. :
Eco et gestion R.H., marketing
Ecr. n° T 77.804 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

GOUVERNANTE - NURSE
35 ans min. pouvant voyager étranger, urgent, référ. demand.
CONTACTER JOURNEE
200-25-07

STE IMMOBILIERE CHAMPS-ELYSEES
recherche
CHEF DE SERVICE
pour location appartements
Connaissances dans la branche indispensables.
De préférence, personne ayant déjà exercé cette fonction.
Tél. : 720-62-06

Ecole supérieure d'ingénieurs recherche
JEUNE INGÉNIEUR
Formation électronique, informatique, hardware, pour suivi projets industriels.
Env. C.V. et prét., à ESIEE, div. DAT, 81, rue Falguière - 15e

secrétaires

Secrétaires de direction

CI CARAVANS WILK
21, rue d'Angiviller, 78000 VERSAILLES
Téléphone : 950-24-22
recherche sa
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
De bonne présentation, notre future collaboratrice possède quelques années de pratique.
— âge minimum 20 ans ;
— langue allemande indispensable ;
— sténo-dactylographie.
Nous offrons un excellent salaire (13e mois) à personne capable et ambitieuse et la perspective de passer au statut cadre en fonction des aptitudes.
Faire offre détaillée avec curriculum vitae, photo et prétentions à notre direction.

Secrétaires

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS recherche pour sa
DIVISION INTERNATIONALE
secrétaire
Bilingue Anglais
Le poste nécessite une bonne formation de base ainsi qu'une expérience du secrétariat d'au moins 3 à 5 années. Poste à pourvoir à Paris-La Défense.
Adressez CV avec photo et prétentions sous réf. 182 à :
S.V.P. Ressources Humaines
65 avenue de Wagram
75017 PARIS

Si vous parlez et écrivez bien l'anglais et l'allemand.
Si vous êtes une
SECRÉTAIRE
confirmée, dynamiq., organisée. Si vous avez une bonne présentation, nous vous offrons un poste intéressant, à responsabilités importantes et variées dans le cadre d'un SERVICE EXPORT en pleine expansion dans une Société de produits de beauté proche gare Saint-Lazare.
Env. C.V. et prét. à ADEP, B.P. 39-08, 75362 Paris Cedex 08, q. tr.

Société promotion immobilière recherche pour directeur commercial
SECRÉTAIRE
sténodactylo, contacts téléph., frappe sur I. B. M. direction, 5 X 8 X 3, congés 5 semaines. Ecrire avec C.V. et prétentions CARIMO, 37, rue Louise-Michel, 92300 LEVALLOIS (face métro).

Sténodactylo

Maison de la culture de Nanterre rech. STENODACTYLO qualif. Ecr. ou tél. 204-53-33, M. Pinçon.

demandes d'emploi

GERANT
CHEF CUISINIER
35 ans, références, ch. place restaurant autogéré ou salle à manger direction d'entreprise, exigences : très bonnes qualités, prestations, cadre, 84.000 F/an. S.V.P. après 19 heures : tél. : 931-05-03, qui transmettra.

U. S. A.
Bi-lingual French/English Management, Marketing, Sales, Manufacturing ; Ingineering background. Write r. T. 7.7507 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Chef département Génie civil d. construction complexes industriels, rech. pte équiv. de resp. Afrique du Nord de préférence. Ecr. n° 1.489 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHE DE PRESSE
28 ans (expér. journalistique) recherche situation dans secteur politique, diplomatique ou écon. Ecr. n° 1.487, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URBANISTE, 26 a., D.I.U.P., 2 a. d'exp. prof., prép. dipl. de 3e cyc. géo sociale, ch. emploi Lib. de suite. Ecr. Lacard, 74, rue Hallé, 75014 PARIS

ARCHITECTE DPLG, longue expér., étude et réalis. sur prog. variés et impts hôtels, hôpitaux habitat., étud. tte prop. sit. stab. Ecr. n° 1471 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Prof. expérimentée Russe, Angl. Franç., ch. poste France/Etranger, réf. Angl., Suisse, jusqu'au 12/9, NIVNA Centre int. de la Société Baume, le Plan d'Aups 83640 ST-ZACHARIE (42) 04-90-19 puis 43, rue Jacques-Dulud, 92200 Neuilly. 747-51-83

Aide-comptable confirmé 26 ans, célibataire, cherche emploi à Djibouti. Ecr. n° 1441 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre EDHEC, 38 ans, cherche emploi au Mexique. Ecr. n° 7475 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jne Fme 35 ans, 10 ans expér. secrétariat général organisation internationale, trilingue anglais, allemand, cherche poste responsabilités temps partiel. Libre de suite. Ecr. n° 53.794 P.A. S.V.P., 37, rue Général-Foy, Paris-8e.

Prof. math. niv. doct. Etat. exp. enseig. ch. poste ens. ou c. priv. Ecr. n° 1.486 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Docteur en psychologie, D.E.A. en éducation, spécialiste en enfance inadaptée, expérience enseignement supérieur, étudie toutes propositions. Ecrire M. Turkman 18, rue Nouvelle, 93700 DRANCY ou tél. 284-08-96 ou 284-63-30.

J. F. 38 ans Ingénieur C.N.A.M. thermique. Anglais. Exp. calcul résist. des matériaux et projets usine chimiques, ch. emploi PARIS ou banl. Sud. Ecrire n° T 77.780 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F. formation psycho-socio, 8 ans d'exp., études de marchés qualitatives et quantitatives, rech. travail Cabinet d'études, agence, annonceur. Ecrire : n° T 77.736 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. F. 35 ans, excel. présentation, 12 ans expér. Relations publiques, presse, adjoint Directeur promotion ventes, parlant anglais, niv. E.S.C., ch. emploi. Tél. : 843-13-79 après-midi.

H. 28 ans Docteur en sociologie spécial. : urbanisme, problèmes du tiers-monde, étudie ttes propositions. Tél. 934-30-91.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN INDÉPENDANT
DIPLOME E.S.C., 8 ANS EXPERIENCE
Pratique des Syst./matériels : I.B.M., C.I.I., H.B., Mini. Usage des langages : Cobol, Fortran, Fortran commercial, Basic, Assembleur.
Fonctions : Formation, Projet, Analyse, Programmation, se propose en régie, à la vacation (préférence à prestation apportant des responsabilités à la conception, à la réalisation, avec objectifs à respecter).
Ecrire « LOGICIEL CONSULTANT », 61, rue Labrouste, 75015 PARIS.

CADRE COMMERCIAL
(44 ans)
antérieurement Chef Promotion des Ventes et Directeur Commercial (emballage conditionnement). Chef des Ventes (forge). Responsabil. filiale française groupe européen durant 8 années, rech. DIRECTION ou RESPONSABILITE COMMERCIALE.
Ecrire sous n° 4.606, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transm.

DIRECTEUR ADMINISTR. et FINANCIER
Gde expér. gestion moderne à haut niveau ch. poste à respons. Ecr. M. Richard, 46 bis, rue des Ortles, 92500 Rueil-Malmaison. Tél. : 967-80-43.

J.F. bilingue allemand
MAITRISE ALLEMAND RUSSE 2e LANGUE
4 ans expérience réelle
Etudierait toute proposition
Mlle MEVIAL Litzlungerstrasse D 7573 Sinzheim Allemagne féd.

Jeune Femme **TRADUCTRICE**
anglais, allem., italien, espagnol LIC. DROIT et SCIENCES PO. Barreau
EXPER. REDACT.-TRADUCT. jurid., économ., techn. et littér. (documents, livres...), exc. réf., cherche travail temps partiel. Ecr. n° T 077.793 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

RESPONSABLE de **MAGASIN** CONFECTION ch. emploi sur Paris. Expér. ACHATS. Ecr. n° T 077.757 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Jeune homme 26 ans, dégagé O.M., célibataire, LIC. SOCIO, DROIT PRIVE, CRIMINOLOGIE étudie toutes propositions France ou étranger. Téléphone (46) 41-11-26.

Jne femme 28 a., lic., maîtrise philo, doctorat 3e cycle sciences humaines cliniques. Expér. dans enseignement (philo et lettres depuis 4 ans), ch. poste stable. Mlle ELEB, 9, rue Labrouste, PARIS (15e). — Tél. 842-03-03.

J. F. 28 ans Trilingue anglais, espagnol. Etudes supérieures 3 a. expér. Relations publiques, rech. situation attachée de presse ou relations extérieures. Tél. : 747-61-53.

Femme, licence lettres, dactylo, cherche emploi rédaction, correction, édition, librairie. Tél. : 707-25-15

EXPERT COMPTABLE
stagiaire débutant dégagé O.M. ch. STAGE Ec. n° T. 77.738 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune femme 23 ans, recherche EMPLOI STABLE DIVERS NIV. UNIVERSIT. + PRATIQ.
POLONAIS - RUSSE
Ecr. M. GUENARD, 40, r. AIR Ec. M. Guénard, 40, r. Fontenay 94300 Vincennes.

INGÉNIEUR 41 ans
Anglais, allemand courant, spécialiste développement et lancement de produits industriels, ch. emploi région parisienne ou province Sud-Est. — Ecrire : n° T 77.754 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

52 ans, grande expérience dans la gestion et la direction des entreprises, recherche importantes responsabilités. — Ecrire : n° 26.314, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

J. Africain 27 a., dipl. économie rurale, D.E.S.S., dévelop. agric. et planif., 3e cycle économie, dévelop. en préparat., ch. emploi (mi-temps poss.). Et. ttes prop. Ecr. n° 76.304 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE 37 ANS
responsable région Paris unité de distribution produits alimentaires recherche responsabilités commerciales même branche ou autres Nord de Paris.
Ecr. n° 461 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Chauffeur routier cherche place en FRANCE pour rouler MOYEN-ORIENT. M. EXTER, DORP 130, 8178 WOUMEN (BELGIQUE).

Technicien Bât. I.A.C., 30 ans, 10 ans exp., ch. place stable Bureau d'études ou entreprise. Ecr. n° 6.538 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONSEIL
RELATIONS PUBLIQUES
Très efficient, contacts hauts niveaux cherche société intéressée par prestations de services.
Ecr. à 77.555 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ARCHITECTE
- Constr. de Tourisme.
- Constr. d'expos. intern.
- Maquettes.
- Expér. en France, en Grèce.
- De nat. hellénique.
- Cherche place stable.
Ecr. à 1.484, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C., D.E.C.S., 2 ans d'audit, 28 ans, cherche contrat de 1 an, début octobre 1977, 100.000 F, PARIS, dans domaines finances, comptabilité, contrôle de gestion. Ecr. n° T 77.689, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Dame, anc. clerc notaire, dipl. Ec. notariat, recherche situation temps partiel dans immobilier, établ. financ., serv. jurid., etc. Ecr. n° 1.496, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN
Formation A.M. - 46 ans recherche poste Chef Labo Electro-Mécanique Electronique
Références :
— 3 ans Chef Labo Electro-Mécanicien ;
— 3 ans Labo Radio-Télé
— 16 ans Chef Labo Société MOULINEX.
Faire offre sous réf. 9.958 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui transmettra.

PSYCHOLOGUE
J. F. 30 ans, expérience professionnelle étud. ttes propositions. Ecr. n° 76.273 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Jeune Femme
HOTESSE STANDARDISTE
— 10 ans d'expérience,
— Notions dactylo.
Très bonne présentation cherche poste, secteur indiffér. Ecrire n° 76.280 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F. 28 a., rech. empl. PARIS ou banl. EST p. secrét., stand., hôtesse-récept. Tél. : 937-90-83.

J. F. BTS secrétariat trilingue (Italien - Anglais) cherc. place FRANCE de préférence, SUD-EST ou ITALIE. JOSSE, 6, rue Marcel-Cachin, 22000 St-Brieuc. T. 16 (96) 33-29-21.

J. H. 26 a. ayant besoin repos et isolement cherche gardiennage d'une résid. second., effect. jardin et travaux divers, région Bretagne - Côte Ouest. Ecrire R. AVRIL, 18, r. des Caves, 92310 Sèvres.

J.F. 29 ans, maîtrise psycho. clinique, ch. emploi psychologue. Libre immédiat. Tél. 229-11-20 ou écr. 2, sq. Vermandois, 75019 PARIS.

J. F. 23 ans, Bac G2 Comptabilité 2 a. expér. ch. emploi France, étr. Mlle Gaston, 28, r. Antoine-Ricord, 31300 Toulouse.

Personnalité tout premier plan, excellente présentation, VENDEUR PREM. FORCE, contacts hauts niveaux, qualités requises pour ATTACHE DE DIRECTION RELATIONS PUBLIQUES
Libre immédiatement.
Ecr. n° 77.615, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.








appartements vente

Paris Rive droite

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
IMMEUBLE BON STANDING Gd appt double liv., chambre. Balc. - Etage élevé. **105 m2** Visite jeudi 8 de 12 h. à 17 h. 22, RUE DE COURCELLES (8e)

SEGUR 4-5 PCES. Bel immeuble pierre de taille 690.000 F. - Prévoir travaux. PROMOTIC - 325-11-68

VILLIERS. Pptaire vend ds imm. pierre de t. asc., 2 et 4 P., balc., tt conft. Possib. prof. lib. 734-99-75 - h.b.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE
STUDIO - Cuis. - Bains REFAIT LUX. - PX 98.000 F CREDIT - LAM. 54-61

MARAIS - RARE
GD 4/5 P. à rénover Asc. Soleil. Tél. A saisir. 325-75-42, le matin ; 340-74-93 après 18 h.

Pte DAUPHINE - Plusieurs beaux 6 ou 7 p. 240 m2. Asc. Bel imm. pierre de taille. Pptaire direct. - Visite sur place vendredi 14 à 17 h. 30, 16, RUE SPONTINI. Pour renseign. : 723-86-70

PRES PLACE WAGRAM
DANS IMMEUBLE RENOVE SUR COUR-JARDIN **STUDIO** Salle de bains, cuisinette équipée. Chff. et eau chaude immeuble. 227-91-45 ou 755-98-57

16e ET. ELEVE - Imm. pierre de taille. Gde réception + 4 chbres, 2 s. de bains, cabinet de toil., cuis., office, 2 chbres domestiques — Tél. : 551-68-39.

11e Part. vend STUDIO neuf, équipé. Immeuble récent. Tt cft. Tr. bon stdg. 185.000 F. Park. dispon. Tél. 912-21-81 soir.

AV. NIEL. Beau 6 p., classique. 4e étage. - Excellent plan. Stand. Urgt. « TAC » 329-33-30.

BD MONTMORENCY - VUE dégagée, calme, soleil, beau 6 p. impec., 4e ét., stand., park. Urgent. - « TAC » 329-33-30.

PASSY - TROCADÉRO
Imm. P. de T., 275 m², stdg, galerie triple, récept., 4 chbres, 2 s. de bs, dble dressing, 2 services. Visites 11 bis, boulev. DELESSERT. Jeudi, vend., 9 h. à 14 h. Tél. le matin et après 19 heures au 236-88-45.

PL. ÉTATS-UNIS (Près)
dans hôtel part. 2 P. 60 et 70 m2. Très gd luxe. 734-73-88

Mº PORTE-CHARENTON
2 P. cuis., bains, tt cft, 42 m2 Crédit foncier 18.000 F à 5 %, Parking. Tél. 381-81-11

PORTE MAILLOT
BELLE PIECE chff. ascenseur Excellent immeuble. - 627-78-52

DR-BLANCHE
2 p. 45 m2, 6e ét. Imm. récent, tél., parking. 355-24-05

TERNES - 140 m2
5 P. cuis., bains, toilette, bel imm., pierre de taille 1930, 4e ét., chbre serv. 567-22-88

GAMBETTA
« La Villa Perreur » 16, rue de la Dhuis
STUDIOS 2 P., 3 P., 4 P., prix fermes dès réservation sur place l'après-midi ou téléphoner 360-89-48. SEFIMA - 622-35-05

Pr. BOIS VINCENNES, Pptaire vend, 33, r. Claude-Decaen, dans imm. rénové, studios en duplex tt conft s/jdin. Px 150.000. S/pl. mercredi et jeudi, de 16 à 19 h.

PHILIPPE-AUGUSTE
Dans très bel imm. restauré TRES BEAU 2 P. TT CONFORT Cuis. équipée, 145.000 F avec 30.000 F cpt + crédit. SOCIETE PROPRIETAIRE : 345-55-10

REPUBLIQUE
Pptaire vend 4 pces tt confort. Tél. Envir. 100 m2 + chambre de service et cave. Tél. à partir de 12 h : NORd 08-29. Prix : 380.000 F.

SAINT-GEORGES
Dans bel imm. pierre de taille, GRAND 5 PCES. Tt cft. Balc. Peinture à refaire. 500.000 F avec 100.000 F cpt + crédit. STE PROPRIETAIRE, 345-86-41

BD LANNES - Immeuble récent. Living double + 3 chambres. 2 sanitaires. Vue sur verdure. MARTIN, Dr Droit : 742-99-09

AV. FOCH (près), 3 p. 70 m2 à rénov. 3e ét. sans asc. sur cour. Px à débattre. 337-88-14.

A SAISIR - Sup. 3 p., cuis., wc, s. bains, état neuf, bon imm. calme 19e, 150.000 av. 25.000 F C.F.T. 201-10-24 ou 607-36-54

SAINT-FARGEAU
Dans bel immeuble récent Standing. TRES BEAU 3 PCES. Tout conft, avec balc. Parking. 280.000 F avec 40.000 F compt. + crédit. SOCIETE PPTAIRE - 345-86-41

Rue Damrémont, près Lamarck, Livg s/rue + 2 chbres s/jardin, gde cuis., entr., wc, bns, pender. Ch. centr., asc. 370.000. 255-66-18

Mº TEMPLE - Ds bel immble P. de T., Studio ref. neuf. Prix exceptionn. 89.000 F - 522-95-20.

R. COMMINES - Magnifique 3 p. Cuisine, bains, 85 m2. Bel imm. 567-22-88

A 200 m. PL. GAMBETTA, dans bel imm., plus. 3 P., c., bns, wc. de 120 à 130.000 F. Pptaire : 805-74-85 et 255-11-46

19e QUAI LOIRE
Part. à Part. Imm. nf, gd stdg, 17e étage, Studio 26 m2 + balcon 5 m2, tél., entr., penderie, sél., cuis., s. bns équipées. Vue imprenable. Prix : 184.000 F. Tél. : 544-15-63 (après-midi)

CHARDON-LAGACHE
Bel immeuble d'angle P. de T. Grd 5 P. tt conft. Chbre service. Professions libérales. MARTIN, Dr Droit : 742-99-09

Rue du FG-SAINT-ANTOINE Part. vd 2 p. de CARACTERE, entrée, cuis., s. d'eau. Téléph. 343-66-29 ou 627-78-84

VOSGES (150 m) - Vendons dans bel immeuble, petit studio. Confort - 531-85-56

Paris Rive gauche

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Mº ODEON Bon immeuble 4e étage Petit studio, kitchenette, douche, w.-c., sur rue. Prix intéressant. 38, RUE DAUPHINE Mercredi, jeudi, 14 h 30 à 18 h.

PASTEUR - Imm. 1976 standing, étage élevé, vue impren. **STUDIO** TT CONFORT, balcon, vraie cuisine, PARKING. Vis. uniq. jeudi 13 h 30 à 17 h 30 201, RUE DE VAUGIRARD

3 PIÈCES
dans petit immeuble très calme 117, rue de l'Abbé-Groult. LIVRAISON AUTOMNE 77 Visite pour appartement témoin Sur place, de 14 h. 30 à 19 h., sauf mardi et dimanche. Tél. 828-75-64 et 256-37-70.

CAMBRONNE
Immeuble neuf grand standing. Gd 4 p., 101 m² + loggia 650.000 F. 2 P., 49 m², 333.000 F
Vis. s/rdez-vs **766-25-32**

LUXEMBOURG
Propriétaires vendent directem. plusieurs STUDIOS et un 2 P. cuisine, bains, wc. Sur place MERCREDI, JEUDI, VENDR., SAMEDI, 13-17 HEURES, 7, RUE ROYER-COLLARD ou téléphoner : 723-38-48.

INVALIDES
Très urgent. Dans imm. récent, luxueux 3 p., 100 m², balc., parkg. Frais acquisition réduits. Etude Delcassé - 720-56-11.

14e Rue Emile-Dubois - 2 Pièces, cuisine, s. bains. Sur jardin. Tél. Parking. Téléph. : 522-10-17

15e - 37, r. CROIX-NIVERT - Part. à Part. Vds dans imm. 1970, standg, charm. 3 p. 60 m2. Calme. Soleil. Nombrx aménag. Tr. grande terrasse. 370.000 F. Téléphone : 567-77-15

ST-GERMAIN-DES-PRES - Orig. 2 P. Cheminée. Poutres. Kitchen. Bains. 295.000 F - 727-84-76

MAUBERT-MUTUALITE - Dans bel imm. refait neuf, grd Studio caractère. Poutres. Tissu mural. C., bains, wc. 190.000. 522-95-20

R. de VERNEUIL - Très bel imm. R.-de-ch. 65 m2. Ref. nf. Possib. profess. lib. 380.000 F. TOUS LES MATINS : 770-73-77

RUE COGNACQ-JAY
Appt angle 5 P., 167 m2 envir., 4e ét., chbre serv. av. ascens. Exclusivité - 705-22-60

AVENUE DE SEGUR (7e)
3 p., moderne, 70 m2, 7e étage. Balcon. Soleil. Calme. MICHEL et REYL - 265-90-05

Ecole-Militaire, 15, rue Chevert Imm. 1930. Asc. Vide-ordures. Chff. centr. Bon stdg. STUDIOS de moyennes et gdes surfaces, cuis., wc, bains modernes. Chbre alcôve possible. Ensoleillé et calme. A PARTIR de 135.000 F, crédit de 80 %. PARFAIT pour habitation ou location. S/place : lundi, mercredi, de 14 h 30 à 18 h 30, ou téléph. au 292-28-51.

GOBELINS - Part. vd 3 p. 72 m² Duplex, 5e ét. ss asc., balc., vue impren. Soleil. 340.000 - 707-87-41

IMM. STANDING S/VERDURE **BROCHANT GD STUDIO** tt confort. Livraison immédiate. Renseignements - Vente : 343-66-29 ET 627-78-84

15e MAIRIE - Pptaire vd dans imm. Pierre de Taille, Murs de boutique divisés en 3/4 bureaux luxueusem. aménagés. Tél. Candidats locataires 1.800 mensuel, très bon placement. T. 531-85-56

Région parisienne

LEVALLOIS A.-FRANCE RESIDENTIEL. Studio tt conft, 90.000 F. Gros rapport locatif. STE PROPRIETAIRE, 345-86-41

PARLY II
Type 1, expo-ouest, 4e ét., 4 p., très proche centre commercial, 2 caves, parking. 976-86-59 ou 460-99-49

NEUILLY - MAIRIE
Bel immeuble, Pierre de taille CHAMBRE - STUDIO, 70.000 F. 227-91-45 ou 755-98-57

CRETEIL, Eglise, 800 m métro. Appt 90 m2. Immeuble 73, 12e étage Sud. Parkg en sous-sol, 250.000 F + 20.000 F Créd. Fonc. Téléph. 255-44-22, poste 171 H.B. ou le soir au 899-94-43.

BOULOGNE (Mº Marc-Sembat) Récent livg s/rue + ch., cuis., salle d'eau, wc. Calme. Soleil. Mercr., jeudi, de 14 h à 17 h : Mme BERNARD, 26 bis, rue de Solférino, ou tél. : 742-99-09

LA VARENNE. Près R.E.R. Faculté. Cause départ retraite, vends ss interm. ds imm. bourg. très calme, 2 pces, entr., cuis., bains, refait neuf, chauff. centr. 150.000 cpt. Tél. : 206-74-83 H.B.

NEUILLY-CHEZY - CHARME CAMPAGNE, PPTAIRE VD ds Hôtel particulier dble livg, 2 ch. en duplex 100 m2 avec GRAND JARDIN PRIVATIF. STANDING. PRIX EXCEPTION. : 850.000 F. 504-12-67

NEUILLY Récent - Standing - Elégant 3-4 pces. Tt conft. Park. — 525-27-08.

COURBEVOIE gare même. Très beau 2 pces ref. neuf, wc, bns, cuisine, 138.000 - 522-95-20

Arpajon - Beau F 5, 300 m gare. Résidence de la Prairie. Très agréable et très bien décoré. Prix 270.000 F - 901-06-56

BOULOGNE - BEL IMM. 1910 2e ét., entrée, 3 gdes pces, cuis., bains. Px 285.000 F - 620-36-49

COURBEVOIE (gare Bécon) Récent séjour + chbres, tt cft, bon état. Parkg. Mercr., jeudi, de 14 h à 17 h. Mme Bernard, 42, rue Louis-Ulbach - 742-99-09

PANTIN (Eglise), près métro. Gentil 2 p. s/rue, refait à neuf. S. d'eau, wc, chff. centr. Px int. MARTIN, Dr Droit : 742-99-09

COLOMBES - Pavillon avec dépendances et garages, parfait pour artisan. Possible construire. Facilités. MARTIN, Dr Droit : 742-99-09

NEUILLY - Levallois Du STUDIO au 5 PIECES Terrasse. 22, rue de Villiers, (92) LEVALLOIS - Tél. 757-15-57

VERSAILLES (gare Chantiers) Récent 3 pièces, tout confort. MARTIN, Dr Droit : 742-99-09

A vendre : F 4 à EVRY, tout confort, chauff. centr. Garage. C.F. rest. Téléph. : 077-15-11.

Province

Principauté de Monaco Vendons bel appt, imm. nf, quart. calme, résid. Hall 3-4 p., 2 s. bns, cuis., plac., cave, logg. circul., vue panor. Px 1.100.000 F Ecr. Intermedia, B.P. 10 Monte-Carlo ou tél. (93) 50-66-84

NICE. Port plaisance, partic. vend récent 4 pièces impecc. 110 m2 jardin, park., téléphone. 570.000 F TEL. (93) 30-85-58 heures repas. PICHOT, 7, rue Saint-Jean, MONTE-CARLO

CANNES, calme, luxe, habitable de suite, 2, 3, 4 pièces, piscine, tennis. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, 06 LE CANNET

MEGEVE AU PIED DES PISTES - A vdre studios, appts. à partir 116.000. TENNIS, PISCINE, PATINOIRE BOUTIQUES. Rens. J.-P. Theillot 8 bis, av. Jean-Baptiste-Clément, 92100 Boulogne. - 603-60-08/08-76

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech., Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

Rech. pour clientèle sélectionnée du studio au 4 Pces 14e, 15e, 16e, 17e arrdt. Tél. 256-37-70.

DISPOSE PAIEMENT COMPT CHEZ NOTAIRE, ach. urgent STUDIO Paris, préf. 5e, 6, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. - 873-23-55.

Ach. directement COMPTANT URGENT, 2 à 4 P. Paris, av. ou sans travaux. Préférence près FACULTE - 873-20-67.

immeubles

CANNES RESIDENTIEL IMM. à aménager 600 m2 sur 2 plans. IMMO COM - 727-84-76

18/17e Studios et 2 Pces forte rentabilité. Imm. rénové. M'appeler 531-85-56.

CENTRE CANNES IMM. CCIAL AMENAGE ET CLIMATISE Asc. TEL. 1.200 m2. 5/2 plans. IMMO COM - 727-84-76.

locations non meublées Offre

Paris

ILE SAINT-LOUIS, Lux. Stud caract. Hauts plaf. Poutres. Tél. 1.800 net. - 727-84-76

A LOUER : Gambetta, beau studio neuf 34 m2. Tt élect., c. éq., calme. 1.000 F, ch. + park. compris. Tél. 361-11-92, 17 à 20 h.

Dans le 6e arrdt au 2e étage d'une villa sur jardin, 115 m2, 4 pièces confort. A louer à partir d'octobre, 3.200 F plus charges. Visite sur place le samedi 10 septembre, de 14 h. à 18 h. 10, rue Coetlogon, PARIS-6e

SUPER STANDING
Angle Rd-Point Champs-Elysées-av. Matignon 60 m2, gd conft 3.500 mois ch. comp. ELY. 21-48

Région parisienne

ORSAY 20' PARIS. Résidentiel Dans parc privé Gd studio, tout confort. Téléph. 680 + ch. 4 p., 82 m2, tt conft, tél., 1.400 + ch. 5 p., 95 m2, tt cft, tél., 1.600 + ch. ALM. 13-72.

NEUILLY - Angle boul. Binot av. V.-Hugo. Dble living, 2 chbres, balcons, 2 s. de bains, penderie, tél., imm. standing. 3.500 F ch. comp. - 073-74-60.

SAINT-CLOUD A louer appt 5 pièces, terrasse + appt 3 pces rez-de-ch. Renseig. : 749-35-28.

PUTEAUX
« Résidence BELLERIVE » Cuis. équipée, tél., parking
2 P. 46 à 52 m2 environ, à partir 1.200 F + ch.
3 P. 64 m2 environ à partir 1.600 F + ch.
3 P. 79 m2 environ à partir 2.280 F + ch.
4 P. 96 m2 environ à partir 2.650 F + ch.
5 P. 110 m2 environ à partir 3.050 F + ch.
VISITES SUR PLACE Mardi, jeudi, samedi de 13 h à 17 h 30 (bâtiment D), 7e étage. Accès : 34, quai National, à PUTEAUX
ou SUR RENDEZ-VOUS JOHN ARTHUR & TIFFEN 174, bd Haussmann **766-04-66**

locations non meublées Demande

Paris

Couple enseignant recherche auprès de propriétaires 70 à 80 m2, confort moyen, soleil, dans 5e, 6e, 7e, 13e, 14e, et un studion dans les mêmes arrondissements. Téléphoner le matin 707-25-15

Région parisienne

URGENT architecte rech. en location 80 à 100 m2 pour création agence : Sceaux, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine. Tél. 660-71-19

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garantis 4.000 F maxi. 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

18e RESIDENTIEL PETIT HOTEL PARTICULIER LUXUEUSEMENT AMENAGE. TEL. TERRASSE VUE PANORAMIQUE. 5.500 F net. 727-84-24

Village MONTMARTRE Terrasse, vue, gd liv. + 2 ch. tt conft, tél. 2.700 F. 229-52-98

A LA SEMAINE QUINZAINE ou MOIS
louez un appt meublé stand. du studio au 5 Pces. T. 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

Jeune fille élève ingénieur cherche chambre indépendante 5e, 6e, 13e ou 14e. Loyer assurer par parents. Possibilité cours particuliers. Tél. Le Havre 42-61-39

Immobilier (information)

Locations sans agence Office des Locataires, 18 r. de la Michodière, Mº Opéra Frais abonn. 310 F - 742-78-93.

hôtels-partic.

MAISONS-LAFFITTE
sur 3 niveaux 350 m2 + dépend. parf. état, tt cft, parc 1.500 m2. Conv. Prof. libérale, médicale, Maison retraite ou Clinique. 355-24-05

Boutiques

Ch. boutique avec appart., banl. Sud, 15e arr. Tél. 540-57-54, mat.

E. Chombart propose en exclus. exceptionnel pour investisseurs murs boutiq., locataires 1er plan, Nanterre. 410.000 loyer, 56.300 F l'an indexé. Blanc-Mesnil, prix 210.000 loyer, 29.000 l'an indexé. DEGUELT, 926-91-80.

locaux commerciaux

Mº SAINT-MICHEL VIe **480 M²** Locaux neufs, idéal prof. libér. : Architecte, bureau d'études. 265-64-11.

5e. Partic., bail 3, 6, 9 bureau, boutique, tél., sous-sol aménagé. Loyer 13.500 F annuel + 30.000 à débattre. — 233 - 67 - 08.

fonds de commerce

A vendre portefeuille assurance. Prix 250.000 F. 359 - 51 - 72.

bureaux | bureaux

Importante Société de Télétinformatique recherche **A LOUER 400 à 500 M2 LOCAUX SECTEUR LA DÉFENSE**
— avec si possible façade vitrée ;
— étant déjà ou pouvant être aménagés en centre de calcul.
Adres. propositions sous réf. 5517 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

PALAIS-ROYAL
2, 4 ou 6 beaux burx X 20 m², équipés ou non, téléphone, bel emplacement. SOUS LOCATION, un an minimum. Téléph. 260-37-17, poste 38.

Cherch. BUREAUX à LOUER 150 m2 ou plus ds 17e arrond. proximité place Pereire. Tél. Mme Renaudeau, 622-46-24.

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

8e SAINT-AUGUSTIN Dans immeuble gd standing sur un seul niveau **A LOUER 32 BUREAUX 293-62-52**

Propriétaire loue 500 m² de bureaux dans immeuble neuf de standing, 22, avenue Matignon. Standard, hôtesse, parking. Téléph. 256-04-87.

PROPRIETAIRE loue un ou plusieurs bureaux refaits neuf. — 723 - 55 - 18.

Recherche OPERA et limitrophe BUREAUX 200 m² environ. Standing. — 742-99-09.

1 A 20 BURX TS QUARTIERS Locations sans pas-de-porte AGCE MAILLOT, 293-45-55 +.

13e. A louer 90 m² BUREAUX, 1er étage, immeuble récent. Cession de bail ou précaire. Téléph. 707-65-09.

viagers

LIBRE 17e BROCHANT 2 pièces tout confort. Comptant 25.000 F, rente 850 F. **LE VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

pavillons

AUFFARGIS, très au calme, 210 m² habitables, entouré de verdure, 5 chambres. 448.500 F, dont 25.000 F de C.F. 045-29-09.

EXCLUSIVITE IMMOBILIERE NORMANDE, BOIS-D'ARCY, 42, avenue Jean-Jaurès, 78390 LA CELLE-SAINT-CLOUD. sur 400 m², comprenant séjour double, 2 chbres, tout confort, sur sous-sol complet. 460.000 F.

fermettes

BOURBONNAIS
dans région tourist. calme, prox. forêt de Tronçais et étang, belle fermette longue et basse, 4 p., habitable de ste. Plus. dépend. att. Eau et él. G. ouv. parf. ét. Terr. atten. et clos de 535 m². **PRIX : 105.000 F** Poss. créd. 80 %. PROGECO 3, B.P. 159, 88, av. du G.-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON CEDEX. Téléph. 15 (70) 28-30-30.

S/3 HECTARES PAYSAGES **10'** Cabourg, 2 h. Paris, fermet. colomb. amén. tt cft, calme total. Vue superbe s/VALLEE. Px justifié 360.000 F, facilités. Tél. 260-13-98 ou (16-31) 62-15-24.

manoirs

SOLOGNE BLÉSOISE
COUR CHEVERNY Castel partie 18e, 12 pces conft logement gardien + dépend 10 ha Parc bois terres ou possib. 20 ha bois friche avec étang 1,50 ha Px étudié. CAB. LA SOLOGNE S.A., 41200 Romorantin. Tél. : (54) 76-02-92+.

chasse-pêche

1 action disponible région Châtillon-Coligny (45) 1.800 F. Tél. après 19 h. : 525-92-11.

villas

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

10 min. pont de Sèvres sur 700 m. de terrain vue imprenable sur vallée, comp. : en rez-de-jard. 1 chbre, salle de bains, cuis., w.-c., garage en rez de façade, ent., cuis. equip., bureau, séj. 45 m2, à l'étage : 4 gdes chbres, balcon loggia, s. de bains, w.-c., affaire excep. 1.000.000 F. Tél. 045-29-09

Particulier vd Villebon-Orsay, villa caractère, 1.550 m2 terrain 650.000 F. Tél. 723-50-18

EXCEPTIONNEL SAINT-JEAN-DE-LUZ
plein centre mais calme, 20 m. plage, VILLA mitoyenne 3 P., jardinet, vue Port et montagnes, plein Sud. - Prix 380.000 F.
CIBOURE-Bordagain, VILLA très agréable 1969 parfait état. Hall, liv. room, 7X3,20, 3 chbres, 2 s. d'eau, serre, garage, jardin 2.300 m2. Tout confort, vue. Conviendrait ménage s'adresser : Agence CATALA 1 rue de l'Eglise, St-Jean-de-Luz Tel. 26-05-06

Part. à part. Ouest-Paris, calme vieux villages MAUREPAS très belle villa, liv., 4 chbres, 2 bains, discothèque, atelier, buanderie, garage 2 voitures, belle terrasse, jardin bien planté 700.000 F + crédit. Agence s'abstenir. Tél. pour rendez-vous 050-49-33 avant 9 h. 30 le soir après 19 h. 30.

Part. vend LONGJUMEAU Maison de caractère. 180 m2 en 2 niveaux + grenier aménag. + garage. Terrain 780 m2. Tél. Mme Duchêne, 657-13-30 poste 52-08. Agence s'abstenir.

SEVRES **LUXUEUSE VILLA MODERNE 220 m²**
7-8 pièces, terrasse, jardin. Prix 1.300.000 F. Tél. : 626-31-80, de 8 à 11 h.

LE VESINET RESIDENTIEL 5' R.E.R. VILLA ANCIENNE dans parc, séjour 50 m2, 4 chbres + poss. A SAISIR. AG. MAIRIE. 976-52-52.

terrains

CROISSY-SUR-SEINE - R.E.R. 500 m des commerces BEAU TERRAIN 872 M2 fac. 22 m, toutes viabilités. PX 310.000 F ttes taxes compr. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

52 APREY Propriét. vd beau terrain 2.200 m2 viabilité - Tél. (87) 07-12-01

Société suisse terrains achète comptant terrains à bâtir jusqu'à 15 millions de F. 522-20-74.

forêts

PLANTATION RÉSINEUX
MORVAN, 16 ha, DOUGLAS 3 et 6 ans. Ruisseaux, bon accès. 190.000 F. RICHEZ, BP 29, 89200 AVALLON, tél. (86) 34-03-44.

propriétés

ANCIEN MANOIR
NON RESTAURE sur 1 hectare, possibilité plus **COLLINES DU PERCHE** près NOGENT-LE-ROTROU 3 cheminées d'époque, dont l'une dans une pièce de 65 m² environ, vaste grenier, cave voûtée aménagée, salle de bains. Prix sur 1 hectare, y compris acte enregistrement et agence : 365.000 F

HERBAGE 15 HA
eau sous pression et source, électr. en limite. Prix TOUS FRAIS COMPRIS : 565.000 F.
Agence A. BUISSONNIER. Téléph. jusqu'à 9 h. 30 et après 20 heures : (37) 29-77-26.

80 km Paris Nord ANCIEN MOULIN aménagé, entouré d'eau Sur 7.100 m2, avec **PIECE D'EAU** SEJOUR - SALON avec LOGGIA PETIT SALON 4 chbres, bains, w.-c., sal. été, ch. indép., gar., 4 dépend. 600.000 F **206**-25-65 (Bureau) -98-73 (Dom.)

MILLY-LA-FORET sud bordure forêt de Fontainebleau **FERME** RESTAUREE RUSTIQUE 7 pièces, 190 m2 habitables, buanderie, cuisine aménagée, tt confort + dépend., 1.000 m2 clos murs. 440.000 F. 424-31-97.

60 km VEXIN Part. à part. Gde maison tt confort, 1.000 m2 clos murs, calme, gar., dépend. 400.000 F. - Tél. : 626-34-23.

COTEAU GAGNY
Vaste confort. mais. pier. habit. suite, 3.000 m2 parc, hall, véranda, bur., liv. dble, terras., 4 ch., cuis., office, bns, wc, sanit., ss-sol, buand., chauff., cell., cave, atel., chbre, jard. hiver, dépend., gar. 2 v. 580.000 av. 116.000 F. **ACC** 56, av. Résistance, Chelles 957-28-20 et 28-21

A 25 km DE PARIS
Autoroute Ouest près Orgeval **MAISON RURALE 18e** restaurée, état neuf, réception 8 m sous charpentes apparentes. 2 mezzanines, s. à m. séparée, cuis. équipée, 4 chbres, bains, s. de billard, 3 cheminées, belle poutraison, jard. curé clos murs. 900.000 F. 975-86-59 ou 460-99-49

PROX. UZÈS (30)
AU PIED DES CEVENNES sur 6 ha, magnif. forêt, authentique bergerie 250 m2. A aménager en T.B., résidence ou affaire touristique de loisirs. Gros œuvre entièrement restauré source, b. accès, chasse.
EXCEPTIONNEL Total 200.000 F avec 40.000 F comptant solde sur 20 ans. Poss. tél. jeudi. CATRY, Marseille (91) 37-09-27 Autres jours : UZES : (66) 22-25-06 heures repas.

VÉSINET - RÉSIDENTIEL
sur pelouse, 500 m RER PROPRIETE MANSART récept. 5 ch. pavill. gardiens : 2 P. cuis., gd jard. angle 2.600 m AGENCE de la TERRASSE, LE VESINET 976-05-90.

45 km. Paris, près Rambouillet, vend directement belle propriété sur 4.000 m² clos de murs. 7 p., dépend. aménagées. 850.000 F. Téléph. 483-16-51.

VERSAILLES résid. et calme, très bel H.P., demeure élégante, pleine de charme, grand jardin, arbres de haute futaie, surface 1.200 m², photo s/dem., Pasteyer, l'Antiquaire en immeubles, 7, rue d'Aguesseau, Paris (8e). 266-35-84, LE MATIN.

120 KM. PARIS-OUEST. Belle propriété Ile-de-France 1970, magnifique, vue Val du Loir, living, hall 45 m², 5 ch., bains + 3 toil., déb., cuis., éq., meublée, sal. jeux, gar. 2 v., tél., chauff centr. Terr. 1.500 m². 913-91-87.

EN PROVENCE PRES DES ALPILLES. Mas architecture caractérisée, confort à installer, 1 hectare d'herbage. PRIX 320.000 F. CABINET IMMOBILIER MORO, 23, bd Victor-Hugo, Saint-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-14-75.

demandes d'emploi

CADRE SERVICE PERSONNEL
Expérience complète FONCTION PERSONNEL (France et expatrié).
- Administration, recrutement, lois sociales, contrats de travail, rémunération, retraite, assurances.
- Anglais.

Recherche poste dans **SERVICE PERSONNEL** en rapport avec expérience
Prétentions 7 800 F, région parisienne.
Ecrire nº T. 077.791 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

DIPLOMÉ SCIENCES PO
29 ans
+ ENSET (Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique).
Maîtrise allemand + Lic. Lettres.
Possédant première expér. Marketing + Expert. Bonne connaissance du milieu germanique. Allemand courant. Bonnes connaissances néerlandais et anglais.
Cherche poste à responsabilités.
Ecrire nº 1.491 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Recherche **EMPLOI TEMPORAIRE**
pour action ponctuelle (FRANCE et ETRANGER) Projets études, assistance, etc. EXPER. gestion, marketing, ventes, fabricat. U.S.A., Canada. Bilingue français - anglais Ingénieur - Etudie tte propos. Ecr. nº T 77.506 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ARCHITECTE D.E.S.A. URBANISTE C.R.U. 27 a.
Expérience Cabinet Architecture cherche emploi PARIS ou REGION PARIS. Ecrire nº T 77.774 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F. yougosl. 21 a., 2 ans 1/2 exp. c. pl. stab. aide compt. Ec. ARSOVA, 6, r. P.-Chausson, 10e.

EXPERT COMPTABLE
Doct. Sc. Eco., Lic. Droit, 20 a. expér. gestion entreprise, anglais-allemand, cherche situation en rapport. Ecr. à 1.435, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOSOCIOLOGUE
Homme, 30 ans, 6 ans expér. format. adultes, ch. emploi dans formation et / ou recrutement région Est. Ecr. à 6.542, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR FINANCIER libre après 13 heures, pour :
— gestion financière ;
— contrôle gestion : coût et rentabilité ;
— méthode anglo-saxonne ;
— étude, mise sur ordinateur
recherche poste mi-temps. Ecr. nº 26.130 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

travail à domicile

Demande

Personne DIFFICILE mais COMPETENTE taperait ts textes intelligents POSSIBILITE **COLLABORATION** Téléphone : 842-10-32

cours et leçons

J. F. professeur donne COURS D'ANGLAIS Tél. le matin : 531-76-12.

Franc. Orthog. Allem. par prof. spécialiste rattrap. 250177-71.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Tél. 278-77-71

BRESILIENNE Professeur diplômée au Brésil donne cours à domicile journée ou soir. - Tél. 540-69-26.

capitaux ou proposit. com.

Actionnaires cèdent totalité des actions d'une société d'articles de sport. Leader dans sa branche, ayant importante INNOVATION à développer. Forte rentabilité ; Marché international. Ecrire CLERC HAVAS REGIE, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92220 Neuilly-sur-Seine, nº 76.635.

autos-vente

+ de 16 C.V.

OCCASION TOUTE BEAUTE 280 S.E. - 76 CONDITIONS TRES INTERESSANTES - Tél. : 681-03-76.

divers

104 - 304 - 504 - 604
Ex. TT peu roulé, garanties Auto-Paris XV H.B. 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Part. rég. Rh.-Alpes vd 1 escalier chêne ancien à révolutions 2 étages, démonté. Volées 2 m. Hauteur rampe 90 cm. Montants massifs. Main courante à gauche, dimens. 10 X 6 cm. Largeur marches 35X9 cm. Nbses marches usées ou manquantes. Ecr. à 7.482, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

A vendre chambre en merisier massif, style Régence, armoire 3 portes, long. 2,20 m. s/1,90 m. de haut., lit 1,40 m. de large sur 2,20 de long + table de chevet, très bon état. Prix très intéressant. Tél. : 957-29-08, de 19 h. à 20 heures.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, plomberie, carrelage, électricité, menuis., peinture, moquette et tentures - 293-53-23 - 878-00-75.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Collections

Particulier vend pièce or François II. Téléphone (38) 91-40-56.

Cours

Juriste expert de sté offre création cours, etc., notamment par correspondance, « administration d'entreprise et droit pratique », agricole et commerciale. Ec. « CAEDA », chez G. Rohart, Saint-Sulpice, par Noailles (60).

PIANO cours à domicile professeur qualifié : ts niveaux, débutants sans solfège, adultes. Téléphone : 873-06-84.

TENNIS ROYAL COURT
Reste QUELQ. HEURES pr sais. 77-78. Tous renseign. 631-09-58.

COURS ALLEMAND
par prof. certifié. Tél. 340-04-04.

Math-Physique par POLYTECHNICIENS. - 261-14-69.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures, gd choix vêtements parf. état. 91, rue du Théâtre, Paris-15e. Téléphone : 575-10-77.

Imprimerie

Effectue toutes maquettes offset, travail soigné, prix doux. - Tél. : 825-49-23.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie crédit, location-test, livraison. 10, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléphone : 522-30-90 - 522-21-74.

ACHETE VIOLONS, VIOLONCELLES et HARPES - 770-37-95.

Livres

Auteur humaniste et réaliste, rech. pers. intéressée pour publier nouvelles collections pratiques sur « le Droit et la Vie de l'entreprise. Ecrire : « CAEDA » chez G. Rohart, St-Sulpice par Noailles (60).

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 %
Sur 10.000 m² moquette, toutes qualités - 757-19-19.

Musique

Musicien indien ch. corresp. aimant mus. Sunil Ghosh, 91 Ekdalia Road, Calcutta 19 India.

Rencontres

J. F. sympathiques, organisons réunions amic. Messieurs joignez vous à nous. Soirées ds débats. Contact Accueil : 747-13-47.

Troisième Age

3e Age. Villa les Cèdres. Parc, asc., ambiance familiale, reçoit pour retrait, repos, personnes seules(es) couples. 156, av. V.-Hugo, Valence-s/Rh.

Vacances Tourisme Loisirs

Faites la pause au Bar Basque/Bar Améric., Propriét. frères BADIOLA, 22, boulev. THIERS, 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONTRATS

C.I.T.-ALCATEL VEND DEUX RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES COMPLETS A L'ÉGYPTE

La Société française de matériel de télécommunications C.I.T.-ALCATEL (du groupe de la Compagnie générale d'électricité) vient d'obtenir un contrat en Egypte. Elle va livrer deux réseaux téléphoniques complets pour le delta du Nil et le sud du Caire, comprenant notamment quatre centraux « temporels » E 10. Ils représentent au total dix-neuf *mille lignes, avec une possibilité* d'extension à soixante mille lignes.

Ce contrat, d'une valeur de 55 millions de francs, a été obtenu à l'issue d'une consultation à laquelle huit constructeurs avaient participé. C.I.T.-ALCATEL avait déjà fourni, il y a quelques mois, deux petits centraux « privés » à l'Egypte pour une valeur de 35 millions de francs. La société a livré au total, à ce jour, une douzaine de centraux E 10, représentant quelque cent soixante mille lignes selon la technologie « temporelle » : Maroc, Malte, Côte-d'Ivoire, Ile Maurice, Mexique, Yémen du Nord. Des accords de licence pour une fabrication locale ont été signés avec la Pologne et la Syrie. Des négociations sont en cours pour la vente de centraux E 10, accompagnés éventuellement d'une cession de licence avec la Finlande, l'Afrique du Sud, le Liban. Enfin, C.I.T.-ALCATEL participe à l'appel d'offre des P.T.T. grecs.

Comparé aux fabuleux marchés en cours de négociation en Arabie Saoudite, en Iran, en Amérique du Sud, ce contrat égyptien peut apparaître modeste. Cependant, il permet à C.I.T.-ALCATEL et à la filière « temporelle » française, développée, rappelons-le, par le Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.) de marquer un point dans la lutte que se livrent les grands constructeurs pour imposer leurs produits et leur technologie sur le marché mondial.

BUDGET

Le déficit potentiel du budget de l'État pour 1978 est probablement supérieur à 10 milliards

Le projet de budget examiné ce mercredi en conseil des ministres prévoit 398 milliards de dépenses, soit une augmentation de 12,5 % par rapport à cette année. Bâti sur la double hypothèse d'une victoire de la majorité aux élections législatives de mars 1978, qui dégèlerait les investissements en France et d'une nette accélération de la croissance économique en Allemagne de l'Ouest, ce budget paraît exagérément optimiste. Le taux de croissance retenu par la France atteindra *difficilement* 4,5 % dans un environnement international qui restera presque certainement *maussade* — tout le monde l'admet — même si Bonn et Tokyo stimulent l'activité à l'intérieur de leurs frontières pour venir en aide aux pays industrialisés en difficulté.

Cet optimisme ne risque pourtant pas, cette fois, d'entraîner le gouvernement à commettre des erreurs en *matière* de politique économique si, en effet, la croissance, en 1978, était plus faible que *prévue*, les prélèvements fiscaux de l'Etat diminueraient plus que proportionnellement (les *rentrées* de T.V.A. notamment sont étroitement fonction de l'expansion) alors que les dépenses resteraient les mêmes. Pour cette raison, on peut estimer que *le déficit potentiel du budget de 1978* n'est pas de 8,9 milliards de francs, comme le gouvernement l'annonce, *mais qu'il est sensiblement supérieur à 10 milliards de francs*, peut-être voisin des 16 milliards qui sépareront encore cette année, dépenses et recettes publiques.

Dans une conjoncture internationale molle, avec un chômage difficile à résorber, l'Etat jouerait alors un rôle stimulant et sûrement pas de frein, comme le craignent certains commentateurs. — AL. V.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● *Suivant l'exemple des constructeurs français*, Fiat a décidé qu'à compter du 1er septembre la garantie contractuelle, qui était jusqu'ici de six mois, passera à douze mois sans limitation de kilométrage.

Conflits sociaux

● *Licenciements de militants C.F.D.T.* — La Fédération de l'agriculture C.F.D.T. vient de porter plainte avec constitution de partie civile contre la direction de l'entreprise horticole Blanc, à Biot (Alpes-Maritimes), à la suite du licenciement de vingt-six des quarante-deux salariés. Selon la Fédération, tous les délégués du comité d'entreprise et la majorité des syndiqués C.F.D.T. seraient visés.

● *Les ouvrières C.G.T. de l'entreprise Furnon* se rendront vendredi 9 septembre à Paris aux ministères de la justice et du travail, annonce l'union locale C.G.T. d'Alès. Elles demanderont l'application des décisions judiciaires prises à l'encontre de leur patron.

● *Grève aux Wagons-Lits.* — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des Wagons-Lits appellent le personnel de la compagnie à faire grève durant vingt-quatre heures, le jeudi 8 septembre. A l'origine de ce mouvement : la négociation engagée à propos des cent quarante licenciements envisagés par la compagnie, et qui, selon les syndicats, *« est dans l'impasse »*.

IMPRIMERIE

LE PROJET D'IMPRIMERIE DE M. HERSANT POURRAIT SE RÉALISER A ROUBAIX

La municipalité de Roubaix serait sur le point de réaliser un projet visant à empêcher « Nord-Eclair », quotidien local, d'aller s'imprimer en Belgique. On prêtait, en effet, à M. Robert Hersant, propriétaire du « Figaro », l'intention de « monter » à Mouscron (Belgique), à proximité de la frontière française, une nouvelle imprimerie, afin d'y réaliser le tirage .. total ou partiel ... de plusieurs titres dans lesquels il possède des intérêts : « le Figaro » (édition internationale), « France-Soir » et « Nord-Eclair », dont M. Hersant contrôle les moyens techniques.

La ville de Roubaix envisagerait de racheter les bâtiments des établissements Lestienne, usine de tissage en liquidation qui a déjà licencié la quasi-totalité de son personnel. Les locaux assez modernes, sont érigés sur un terrain de 3 000 à 4 000 mètres carrés. La ville de Roubaix offrirait ensuite à la société éditrice de « Nord-Eclair » une formule de location-gérance des bâtiments dans lesquels M. Hersant pourrait réaliser les installations qu'il prévoyait pour Mouscron.

Le maire de Roubaix est M. Pierre Prouvost (P.S.) élu à la tête d'une liste d'union de la gauche.

● *Les ouvriers du groupe Néogravure*, qui travaillent dans les usines de Corbeil, de la rue Blomet (Paris) et de Lille, observent ce mercredi 7 septembre une grève de vingt-quatre heures pour protester contre les mesures de compression de personnel annoncées par la direction *(le Monde* du 6 septembre).

Les délégués syndicaux du Livre C.G.T. ont demandé à être reçus par les dirigeants d'Hachette, groupe qui possède désormais une participation importante dans le capital du holding — la Société de développement financier — auquel appartient la Néogravure. La production de l'imprimerie *(Télé-7-jours, Paris-Match, Elle, Parents,* etc.) ne devrait pas être affectée par cette grève.

A L'ÉTRANGER

Deux mille quatre cents licenciements dans le Grand Nord suédois ?

Stockholm. — *La direction des mines de fer nationalisées suédoises L.K.A.B. a annoncé, le 2 septmebre, que, en raison de la persistance de la crise mondiale de l'acier, elle se voyait dans l'obligation de prendre des mesures drastiques dans le dernier trimestre de l'année 1977 ainsi qu'en 1978. Longtemps considérée comme un pilier solide, sinon inébranlable, le l'industrie suédoise, L.K.A.B. est à son tour aujourd'hui touchée par la récession ; le tableau de la situation brossé par son conseil d'administration est des plus sombres.*

Pour la première fois depuis la fin de la guerre, les mines de fer suédoises présenteront cette année un bilan négatif. Le déficit sera probablement supérieur à 350 millions de couronnes (une couronne = 1 F), et rien ne porte à croire que les résultats de 1978 seront meilleurs. Les stocks de minerai invendu, d'une valeur de 1,3 milliard de couronnes, vont dans les prochains mois atteindre un « plafond » ; il est inconcevable de continuer à les alimenter l'année prochaine puisqu'on ne peut s'attendre à une amélioration rapide de la conjoncture qui permettrait de les écouler. Après avoir déjà sensiblement freiné sa production depuis 1974 sans licenciement de personnel, L.K.A.B. veut maintenant la ramener à 20 millions de tonnes par an, soit aux deux tiers du niveau « normal », ce qui suppose d'importantes compressions d'effectifs. On parle de plus de deux mille quatre cents suppressions d'emploi dans les seize mois à venir, mais la direction ne veut pas donner de chiffre exact avant d'avoir consulté les syndicats, comme le stipule la nouvelle législation sur la participation des salariés aux décisions. Toutefois, l'objectif demeure de limiter les effectifs en décembre 1978 à sept mille deux cents personnes.

La nouvelle de ces compressions de personnel a été accueillie avec consternation dans les deux principales villes du bassin minier, Kiruna et Malmberget. Dans cette région de l'extrême nord de la Suède, L.K.A.B. est, en effet, la seule industrie de base et, directement ou indirectement, fait vivre une très grande partie de la population du Norrbotten. En outre, les problèmes des mines viennent s'ajouter aux difficultés des aciéries N.J.A., elles aussi nationalisées, qui ont annoncé, voilà quelques mois, la suppression d'environ mille emplois.

Dans les négociations qui se sont engagées, lundi 5 septembre, avec la direction, les syndicats vont s'efforcer d'éviter toute forme de licenciement. Ceux-ci sont très puissants, surtout depuis la grande grève sauvage de 1969, qui paralysa l'activité pendant plusieurs semaines sur l'ensemble du bassin minier et qui, pour de nombreux observateurs, constitua le premier faux pas du « modèle » suédois.

Dans un communiqué, les délégués syndicaux reprochent à L.K.A.B. « de suivre les lois du secteur privé et de choisir le licenciement comme remède à la crise. C'est une attitude défensive que nous ne pouvons pas accepter ». *Selon eux,* « la gamme de produits proposée par L.K.A.B. est beaucoup trop restreinte compte tenu du caractère essentiellement exportateur de l'entreprise, ce qui la rend très vulnérable ». *Ils réclament* « la diversification des produits et, pour assurer un emploi aux travailleurs menacés à court terme, la modernisation du réseau ferroviaire qui achemine le minerai jusqu'au port de Narvik en Norvège ». *A l'instar de la plupart des syndicats et des directions d'entreprises aujourd'hui en difficulté en Suède, la section syndicale de L.K.A.B. demande que l'Etat intervienne pour préserver l'emploi dans la région.*

ALAIN DEBOVE.

ETATS-UNIS

● *La production sidérurgique* sera inférieure aux prévisions (93 au lieu de 95 millions de tonnes), à la suite de la concurrence des aciers importés. Toutefois, selon les professionnels, les aciers américains restent compétitifs face aux produits japonais. — *(Agefi.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *« Sommet » de Londres :* les hauts fonctionnaires des sept pays qui ont participé en mai à la conférence économique de Londres en dresseront le bilan fin septembre à Washington. Cette réunion se tiendra, à partir du 26 septembre, en marge de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international. — *(Agefi.)*

● *Les revenus « invisibles » de la balance des paiements* (recettes de fret des banques d'assurances) ont augmenté de 31 % en 1976 pour atteindre 1,54 milliard de livres contre 1,18 milliard en 1975. Ils se sont élevés à 606 millions au titre des assurances et à 408 millions au titre des banques. — *(Agefi.)*

NOMIQUE

A L'ÉTRANGER

Deux mille quatre cents licenciements dans le Grand Nord suédois ?

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

LE RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LES TEXTILES

Bruxelles propose de négocier vingt-cinq accords avec les pays fournisseurs des Neuf

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne demandera aux Neuf de lui confier un mandat pour négocier vingt-cinq accords bilatéraux proposés par la Commission, [...]seurs de textile du tiers-monde et des pays de l'Est. Elle est convaincue que l'échec des négociations pour le renouvellement de l'accord multifibres (A.M.F.), qui se sont déroulées en juillet à Genève, n'est pas définitif. Elle croit que les fournisseurs de la C.E.E., même s'ils sont mécontents des restrictions que celle-ci veut leur imposer, comprendront qu'ils ont intérêt à ce que les échanges de produits textiles entre pays industrialisés et pays moins développés restent organisés sur une base contractuelle. S'ils acceptent de négocier les accords bilatéraux proposés par la commission, il sera possible d'envisager le renouvellement de l'A.M.F. avant sa date d'expiration (le 31 décembre). La demande de mandat de la Commission sera examinée par les ministres des affaires étrangères des Neuf, lors de leur prochaine réunion des 19 et 20 septembre à Bruxelles.

De notre correspondant

Les premières négociations pour le renouvellement de l'accord multifibres (A.M.F.) ont échoué (le Monde du 26 juillet) parce qu'un « noyau dur » de pays du tiers-monde considérait que le projet de déclaration commune des États-Unis, de la C.E.E. et du Japon aboutissait, en fait, à une dénaturation de l'accord. La C.E.E., dont les importations au cours des quatre années d'application du premier A.M.F. ont progressé beaucoup plus rapidement que prévu, acceptait de renouveler l'A.M.F., mais à la condition qu'il lui soit reconnu le droit de prendre des mesures pour parvenir à une certaine stabilisation de ses importations. En d'autres termes, elle entendait, lors des négociations d'accords bilatéraux avec ses fournisseurs, être autorisée à s'écarter des règles normales de l'A.M.F. (lesquelles prévoient une progression des importations de 6 % par an), en fixant des contingents d'importation à un niveau égal ou proche des importations réalisées en 1976.

La Commission suggère maintenant aux Neuf d'agir comme si les négociations de juillet avaient réussi : elle proposera en octobre et en novembre, à vingt-cinq pays fournisseurs (1) de conclure des accords bilatéraux sur la base de la position qu'elle a défendue à Genève. Avant de prendre cette initiative, M. Tran-Van Thinh, le chef de la délégation de la Commission, s'est rendu en mission exploratoire durant le mois d'août au Pakistan, en Inde, en Thaïlande, au Brésil et en Corée. Il en est revenu avec l'impression que l'opération était jouable.

Il a invité ses interlocuteurs à se montrer réalistes en leur disant, en substance : « *Notre industrie textile se trouve dans un état si critique que la priorité absolue pour la C.E.E. est d'assurer une certaine stabilisation de ses importations. Si vous refusez de coopérer avec nous, s'il n'y a ni accords bilatéraux ni A.M.F., ce sera la pagaille absolue. Comme aujourd'hui, où, en fait, les services douaniers de la plupart des pays membres ne respectent plus aucune règle, plus aucun engagement. La Communauté fera alors appel aux mesures de sauvegarde de l'article 19 du GATT, bien plus restrictif que ce que nous vous proposons. Nous vous demandons des sacrifices, mais, en échange, nous vous offrons, au lieu de l'improvisation et de l'arbitraire, une vraie sécurité.* »

Ce langage a été, semble-t-il, entendu, et c'est pourquoi la Commission va maintenant de l'avant. Si la négociation des accords bilatéraux qu'elle se propose de conduire se déroule bien, elle estime que la Communauté devrait accepter le 15 décembre de renouveler l'A.M.F., et elle espère que l'ensemble de ses partenaires fournisseurs agiront de même. Pour bien montrer sa détermination de ne pas céder sur la nécessité de stabiliser les importations, elle précise que ses services étudieront parallèlement la mise en place d'un dispositif autonome d'importations à compter du 1er janvier 1978 afin de n'être pas prise au dépourvu si les négociations venaient à échouer. La mise en garde est claire : si les fournisseurs de la C.E.E. refusent de tenir compte de ses problèmes, ils seront traités plus durement que si, faisant la part du feu, ils acceptent de modérer leurs ventes aux Neuf.

Quelle est l'importance de l'effort qui sera demandé par la C.E.E. dans le cadre des accords bilatéraux ? La Commission distingue quatre catégories de produits : ceux qui sont à « haute sensibilité économique et politique », ceux à « haute sensibilité », les produits sensibles et les produits moins sensibles.

Pour les premiers (filés de coton, tee-shirts, chemisiers, chemises, tissus de coton, tissus de fibre synthétique, pantalons et chandails), la C.E.E. veut se montrer draconienne. Elle entend en 1978 stabiliser le taux de pénétration des importations (pourcentage des importations par rapport à la consommation) au niveau de 1976 et ne tolérer ensuite qu'une progression annuelle des importations de 1 à 2 %. Ses experts calculeront, sur la base des données de 1976, un plafond global d'*importation qu'ils répartiront* entre les fournisseurs de la C.E.E., qui se verront ainsi attribuer des quotas. Les quotas ainsi établis seront ensuite répartis entre les Neuf.

● On agira selon la même formule, mais moins brutalement, pour les produits à « haute sensibilité » (dont le taux de pénétration moyen dans la C.E.E. est supérieur à 20 %) et pour les produits « sensibles » (taux de pénétration entre 5 et 20 %). Dans le premier cas, le taux de progression annuel proposé par la Commission se situerait aux environs de 4 %, dans le deuxième cas de 6 %.

● La C.E.E. se montrerait plus souple pour la dernière catégorie des produits « *moins sensibles* ».

Pour aider les industriels de la Communauté à s'adapter à une situation où le niveau des importations demeurera élevé, la Commission suggère que les moyens financiers dont dispose la C.E.E. soient davantage utilisés à leur profit. « *Entre les tentatives désordonnées et génératrices d'escalade et les vaines professions de foi libre-échangistes, la Commission choisit la voie du réalisme et de la raison* », conclut le projet, qui devait être approuvé mercredi 7 septembre par le collège européen.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Hongkong, Inde, Corée, Taïwan, Brésil, Yougoslavie, Pakistan, Thaïlande, Macao, Malaisie, Colombie, Singapour, Mexique, Uruguay, Argentine, Philippines, Sri-Lanka, Guatemala, Roumanie, Hongrie, Turquie, Espagne, Israël, Égypte.

Les multinationales ne paraissent pas redouter une victoire de la gauche

L'exemple d'I.T.T.

Les multinationales américaines auraient-elles moins « peur de la gauche » que bon nombre d'entreprises françaises ? Le comportement de quelques grands groupes d'outre-Atlantique le laisse penser.

I.B.M. annonce — non sans emphase — l'embauche de mille personnes en France ; R.C.A. injecte de l'argent pour développer l'usine Videcolor de tube T.V.-couleur à Lyon ; les grands fabricants de composants électroniques, Texas Instrument, Motorola et autres envisagent de développer leurs activités en France. Mais c'est sans doute I.T.T. qui entend démontrer avec le plus de vigueur que les perspectives d'une victoire de la gauche en mars 1978 ne l'inquiètent pas outre mesure.

Le groupe a décidé, au début de l'année, d'investir 250 millions de francs en France en 1977. Ce programme est en cours de réalisation. La principale filiale française d'I.T.T., la Compagnie générale de construction téléphonique (C.G.C.T.) se propose de racheter l'entreprise Pouyet, spécialisée dans la fabrication de répartiteurs téléphoniques (boîte de raccordement entre le central et l'abonné) et de paratonnerres, qui emploie huit cents personnes et réalise un chiffre d'affaires de 98 millions de francs. Affaire familiale, Pouyet connaissait des difficultés financières depuis deux ans. Le dossier de son rachat par la C.G.C.T. est clos. Du moins pour les dirigeants des deux entreprises. Seule manque l'autorisation — indispensable — du Trésor. En principe, le comité des investissements étrangers doit examiner l'affaire le 8 septembre.

La même C.G.C.T., qui joue un rôle de plus en plus grand dans l'organisation d'I.T.T. en France, a porté sa participation de 56 % à 98 % dans Claude, l'un des principaux fabricants français de lampes. L'usine de Gretz (Seine-et-Marne) de cette société doit être reconvertie en un atelier d'électronique automobile, un secteur où I.T.T. a de vastes ambitions. Enfin, toujours dans le cadre de ce programme d'investissements, la C.G.C.T. se propose de racheter une autre entreprise d'électronique qui ne soit pas cette fois spécialisée dans le secteur du téléphone.

« Ce programme d'investissements en France est bien le moins qu'I.T.T. pouvait faire », *dira-t-on. Le groupe n'avait-il pas perçu, en 1976, 720 millions de francs pour la vente, à la société française Thomson-C.S.F., de ses intérêts dans la firme* « le Matériel téléphonique ». « Un prix », *au dire de certains* « plus qu'honorable », *et qui s'accompagnait d'une percée technologique d'I.T.T. en France, grâce au choix de son central téléphonique Métaconta par les P.T.T...* — J.-M. Q.

DEUX USINES MENACÉES

Saut-du-Tarn : le quart du personnel risque d'être licencié

La Société nouvelle du Saut du Tarn traverse à nouveau une « crise profonde ». Neuf ans après son « sauvetage » in extremis, la direction de la deuxième entreprise industrielle du Tarn s'apprête à licencier le quart de ses employés. Le 14 juin dernier, le comité d'entreprise de l'usine de Saint-Juery a été informé du licenciement de 429 salariés — ouvriers, employés et cadres, — sur un total de 1 660 (« le Monde » du 23 juin), licenciements sur lesquels l'inspection du travail doit se prononcer d'ici au 15 septembre.

A M. Alain Savary (P.S.), président du conseil régional Midi-Pyrénées et député de Haute-Garonne, qui lui avait soumis le dossier lors de son récent voyage à Toulouse, M. Raymond Barre avait simplement indiqué qu'il fallait « adapter le potentiel humain de l'entreprise à ses plans de charge ». La C.G.T., syndicat majoritaire à 75 % dans l'usine, réclame, de son côté, la nationalisation de la sidérurgie.

M. Henry Giraud, administrateur directeur général de la Société nouvelle du Saut-du-Tarn, depuis octobre 1968, avait si bien réussi à la tête de cette entreprise que, en août 1973, il avait été pressenti pour s'occuper de l'usine Lip à Palente.

La Société nouvelle du Saut-du-Tarn n'est pas dépourvue sur le plan technique. Depuis 1972, elle consacre d'importants moyens pour améliorer un de ses produits les plus en vue : les robinets à boisseau sphérique (vannes) utilisés dans l'industrie pétrolière. Quelque 7 500 m2 de bâtiments neufs ont été construits. Ce n'est pas un « canard boiteux ». En 1976, les bénéfices se sont élevés à 3 millions de francs, sans compter « *certaines sommes affectées en provisions* ».

Pourtant, depuis le milieu de l'année dernière, l'entreprise tourne au ralenti. Après 250 départs « *volontaires* » et celui de 130 employés intérimaires, la direction a « prêté » l'année dernière 40 ouvriers à l'usine textile Rhône-Poulenc d'Albi pour six mois ; 90 % du personnel ne travaille plus que trente-six heures par semaine et même trente-deux heures dans certains services.

L'histoire se répéterait-elle ? En 1968, l'usine — alors Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn — avait dû déposer son bilan (*le Monde* du 29 octobre 1968). « *L'affaire était vieillote et de mauvaise rentabilité* ». Elle portait son âge : cent quarante-quatre ans. Si bien qu'en dépit des commandes, les banques refusèrent un jour de fournir la trésorerie nécessaire. Le Saut-du-Tarn, qui avait compté jusqu'à 3 500 employés, dut mettre la clé sous la porte.

Le tableau offert aujourd'hui est tout différent. L'entreprise a diversifié ses activités. A côté d'une branche aciérie (trois fours à arc) et de la fabrication d'outils à main (limes, râpes, burins, *outils agricoles*), *un secteur de* mécanique générale a pris un essor considérable. Spécialisé dans la production de vannes, ce secteur représente 50 % des activités. Il a rapporté 300 millions de francs en deux ans et demi, à partir de 1972, au lieu de 6,5 millions en 1968. Malheureusement, le temps des grosses commandes est à présent fini. La direction de la société, qui escomptait un troisième contrat de l'Union soviétique, après les deux premiers portant respectivement sur 210 et 90 millions de francs, doit se rendre à l'évidence... En 1968, le Saut-du-Tarn manquait d'argent, mais non pas de commandes. Neuf ans plus tard, les finances sont saines, mais les commandes font défaut.

L'entreprise est-elle victime de la concurrence internationale ? Les sociétés Cameron (États-Unis), Grove (R.F.A.-Italie), et une firme japonaise, disputent le marché des vannes à la firme française, explique M. de Brisoult, *directeur de l'exploitation*.

Au-delà de l'opposition vigoureuse de la C.G.T. et des syndicats F.O. et C.G.C. aux licenciements, la C.G.T. prend en exemple les difficultés de l'usine pour accuser l'ensemble de la politique gouvernementale et patronale.

L. Gr.

Manufrance : les curateurs n'ont pas renoncé à trouver un partenaire

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Les quatre syndicats de Manufrance, qui avaient affirmé : « *Les négociations doivent et peuvent continuer* » (*le Monde* du 2 septembre 1977), ont rencontré à Saint-Etienne, mardi 6 septembre, durant plus d'une heure et demie les deux curateurs, Me Bruno Sapin et M. Jean-Daniel Bethenod. Ce dernier, en ouvrant la séance, a constaté : « *Nous sommes encore là aujourd'hui pour dialoguer* », et l'on évoqua notamment l'indispensable aide des pouvoirs publics et les projets de relance des syndicats, en particulier dans le domaine des investissements.

Le plan des curateurs implique pour l'heure la présence d'un partenaire pouvant être admis par les syndicats, ce qui, *a priori*, exclurait un certain nombre de concurrents. Pour les curateurs, il est indispensable que les actionnaires *acceptent* la réduction du capital de la société et l'entrée de partenaires très largement majoritaires. M. Bethenod et Me Sapin en sont si intimement persuadés, qu'ils ont demandé aux principaux actionnaires de s'engager à approuver, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, deux résolutions, l'une décidant la réduction du capital social « *dans une proportion jugée équitable, le moment venu, par les commissaires aux comptes* », l'autre décidant une augmentation de capital « *d'un montant éventuellement supérieur au nouveau capital adopté entièrement réservé en faveur du nouveau partenaire* ».

Parmi ces actionnaires, la filiale Fontvieille (22 817 actions, 8,64 %) s'est engagée solennellement dès le 23 août à approuver ces résolutions. L'actuel P.-D.G. de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne, M. Henri Fontvieille, dans le même temps, a *en outre promis* qu'au cours du conseil qui suivra l'assemblée générale ordinaire, il mettrait son mandat d'administrateur à disposition, afin de permettre la cooptation d'un nouvel administrateur appelé à représenter le nouveau partenaire, avant même que l'augmentation de capital prévue ait été effectivement réalisée.

M. Georges Drevet, antépénultième P.-D.G. (15 272 actions 5,82 %), a donné une semblable assurance le 29 août. Quatre jours auparavant, la famille Fasano-Vialla (19 290 actions 6,94 %) s'était engagée sur les résolutions et se déclarait prête à étudier la remise de son mandat en fonction des possibilités de redémarrage qui pourraient s'offrir. Seule des gros porteurs sollicités, la Ville *de Saint-Etienne (57 591 actions*, 21,82 %) renâclant à renoncer à son droit préférentiel de souscription, est demeurée muette sur cette importante concession. Les Hospices civils de Saint-Etienne (19 866 actions 7,52 %) ont, pour leur part, indiqué le 26 août qu'ils *envisageaient favorablement cette* procédure. On est donc pour l'instant encore loin des deux tiers du capital dont, selon les curateurs, devrait disposer un partenaire éventuel pour participer au sauvetage de Manufrance. Mais, dit-on à Saint-Etienne, il n'est *pas exclu que se déclare un prétendant* moins regardant et pouvant être agréé à la fois par la municipalité de Saint-Etienne et les syndicats de Manufrance.

PAUL CHAPPEL.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

La part faite en France au gaz naturel n'est-elle pas insuffisante ?

Le terminal d'Emden (R.F.A.), point d'arrivée d'une canalisation sous-marine de 430 kilomètres qui mène le gaz naturel du gisement d'Ekofisk, dans la partie norvégienne de la mer du Nord, à la côte allemande, devait être inauguré le 8 septembre. Bien que Gaz de France n'ait reçu aucune notification officielle, le gaz d'Ekofisk devrait donc parvenir en France dès octobre 1977, avec deux ans de retard.

Un accord est intervenu entre les constructeurs du pipe-line — Phillips Petroleum et le gouvernement norvégien — et les autorités danoises, qui mettaient, il y a encore un mois, leur veto à l'ouverture du gazoduc tant que celui-ci ne serait pas entièrement recouvert dans sa partie danoise (55 kilomètres). Les constructeurs ont obtenu un délai de deux ans, l'ouverture de la canalisation étant simplement subordonnée à la couverture des parties le plus exposées par des sacs de sable. Les forts courants risquent cependant de désensabler rapidement ce qui est ainsi recouvert.

Un autre gisement gazier de la mer du Nord, celui de Frigg, à la limite des eaux norvégiennes et britanniques, qui a été découvert par Elf-Aquitaine, va entrer en exploitation avant la fin du mois de septembre. Mais ce gaz sera acheminé en Ecosse et entièrement consommé par la Grande-Bretagne.

Signé par un consortium européen animé par la Ruhrgas, le contrat de fourniture de gaz d'Ekofisk promet à la France 3 milliards de mètres cubes par an à partir de 1980. Transitant par les Pays-Bas et la Belgique, il sera acheminé vers la région parisienne depuis Taisnières-sur-Hon, près de Maubeuge, par une canalisation parallèle à celle qui depuis 1967 est utilisée pour le transport du gaz de Groningue.

Gaz de France poursuit ainsi sa politique de diversification afin d'atteindre les objectifs de consommation de 370 milliards de thermies (1) que lui a fixés le Conseil central de planification pour 1985.

En 1977, en plus d'Ekofisk, la France dispose de quatre sources d'approvisionnement en gaz naturel. La production intérieure représente 7,5 milliards de mètres cubes par an. Les Pays-Bas — actuellement notre principal fournisseur — livreront jusqu'en 1988 du gaz de la province de Groningue. L'Algérie nous vend annuellement 4 milliards de mètres cubes par deux contrats qui courent jusqu'en 1990 et 1998. Enfin, l'U.R.S.S. doit nous fournir un peu plus de 2 milliards de mètres cubes cette année ; mais en attendant l'achèvement en 1980 du gazoduc reliant les deux pays qui permettra la livraison annuelle de 4 milliards de mètres cubes jusqu'en 1999, l'accord avec l'Union soviétique est honoré au moyen d'un échange de gaz avec l'Italie.

Pour tenir ses objectifs de 1985 G.D.F. a encore signé un contrat avec l'Iran pour 3,66 milliards de mètres cubes par an, via l'U.R.S.S., de 1983 à 2003, et deux accords supplémentaires avec Alger qui garantissent la livraison annuelle de 5,15 milliards de mètres cubes de G.N.L. à partir de 1981, et pour vingt ans, au terminal de Montoir-de-Bretagne, dont la construction a débuté cette année.

L'Algérie, dans l'état actuel des contrats, sera donc notre premier fournisseur de gaz en 1985 avec 23,2 % de notre consommation. Mais même si tous ces pays tiennent leurs engagements, il manque encore 4 ou 5 milliards de mètres cubes à G.D.F. pour gagner son pari.

Aussi, l'entreprise nationale est-elle en train de discuter — en compagnie des Allemands et des Espagnols — au Nigeria, où la concurrence américaine est très forte.

Mais c'est encore l'Algérie et la mer du Nord qui retiennent à court terme l'attention. La SEGAMO (Société d'étude du gazoduc de la Méditerranée occidentale) constituée entre la SONATRACH (50 %), Gaz de France (25 %) et la société espagnole ENAGAZ (25 %), a déjà terminé certaines études sur le tracé de la conduite sous-marine qui doit relier l'Algérie à l'Espagne pour fournir du gaz à l'Europe. On ne cache pas, à Paris, que l'on aimerait voir ce projet « changer d'échelle » et passer de l'étude à l'expérimentation. Le président Boumediène n'a-t-il pas affirmé, il y a près de deux ans, que cette canalisation devrait favoriser la livraison à l'Europe, dès 1984, de 15 à 40 milliards de mètres cubes par an ?

Quant au projet de grand collecteur de la mer du Nord, il n'est nullement abandonné, mais il est lié à la découverte de nouveaux gisements en Norvège.

Au-delà de ces contrats potentiels, il est permis de se demander si la part faite au gaz dans notre approvisionnement énergétique (16 % en 1985) est suffisante.

Un marché en plein développement

Sans s'attarder sur la souplesse d'utilisation de cette énergie noble et peu polluante — attestée par une demande qui croît infiniment plus vite sur le marché intérieur que l'offre — on ne peut qu'en souligner les multiples avantages.

Pour la diversité de nos approvisionnements en hydrocarbure, l'origine géographique du gaz est en partie différente de celle du pétrole avec la mer du Nord et l'U.R.S.S. qui détient plus du tiers des réserves mondiales. A l'intérieur même de l'OPEP, les pays gaziers (l'Algérie commercialise 44 % du gaz de l'OPEP) ne sont pas les plus importants producteurs du pétrole.

La rigidité des chaînes gazières (contrats à long terme, investissements lourds des gazoducs), si elle présente une contrainte, renforce les liens entre producteurs et consommateurs et est donc un facteur de sécurité.

L'avantage du prix est loin d'être négligeable. Si dans ce domaine le secret est de rigueur, il est admis généralement que l'alignement du prix du gaz sur celui du pétrole se fait avec retard. Et, de plus, le dollar n'est pas — contrairement au secteur pétrolier — la seule unité de compte.

La lourdeur des investissements permet la vente d'importantes fournitures aux pays producteurs. Or la France occupe un excellent rang pour la construction des méthaniers, et certaines entreprises, comme Technip, ont prouvé qu'elles étaient à même de construire des usines de G.N.L.

Pour inviter les pays consommateurs à investir dans les pays producteurs et à assumer ainsi une plus grande part du risque financier, M. Aït Laoussine, vice-président de la SONATRACH, dans un exposé présenté le 29 août à Düsseldorf au congrès G.N.L. 5, rappelait que le potentiel total de production de gaz des pays de l'OPEP était de l'ordre de 1 milliard de tonnes d'équivalent pétrole (TEP) par an. Graduellement, l'ensemble des contrats signés ne représentent que 150 millions de TEP par an et, en 1976, 110 millions de TEP de gaz associé au pétrole ont été brûlées à la torche.

Un important marché va donc se développer. La multiplication des usines de liquéfaction (la C.F.P., Shell et Partex sont en voie de conclure un contrat pour une telle usine à Abou-Dhabi) va faire croître les ventes-spots.

Déjà, de nombreux pays se placent pour obtenir ce qui constitute indéniablement une source majeure d'énergie dans le monde : les Etats-Unis pèsent de plus en plus sur le marché. Ils sont déjà le premier client de l'Algérie (sous condition de ratification des contrat), et, dans ce pays, toujours « *les Italiens réussissent très bien* ».

Bien placée géographiquement pour recevoir du gaz d'Afrique et du Proche-Orient, comme de la mer du Nord et de l'U.R.S.S., la France ne pourrait-elle trouver dans la signature de nouveaux contrats les moyens d'une coopération industrielle et commerciale à long terme avec certains pays producteurs ? A moins que, comme à la fin des années 60, les dirigeants français n'estiment que le gaz naturel n'a pas d'avenir...

BRUNO DETHOMAS.

(1) Il y a entre 8 et 10 thermies dans 1 m3 de gaz naturel.

SYNDICATS

La C.F.T.C. : un langage différent

Il n'est pas dans les habitudes de la C.F.T.C. de clamer l'anathème contre le gouvernement et le patronat. Le fait qu'elle condamne ceux-ci à cause de leurs responsabilités dans la double dégradation du pouvoir d'achat et de l'emploi — même si ce n'est pas la première fois, — montre combien la patience des salariés est lassée par l'accumulation des engagements non tenus.

Bien que fidèles soutiens de la politique contractuelle, jusques et y compris dans ses aspects « productivistes », les militants chrétiens n'ont pas mâché leurs mots, devant les journalistes, le 6 septembre. Le vide actuel risque de conduire à la « foire d'empoigne », si, contrairement aux promesses de M. Barre, le pouvoir d'achat n'est même pas maintenu dans le secteur public et nationalisé. Le quasi-blocage des négociations dans le secteur privé provoque un accroissement sensible des écarts de ressources. Il va à l'encontre des affirmations faites en haut lieu sur la réduction des inégalités. Les familles sont toujours mal loties, les cotisations collectées pour elles étant détournées (ou en danger de l'être) par l'Etat ; les militants de la C.F.T.C. réclament la distribution des réserves des caisses d'allocations familiales sous forme d'un treizième mois ou de toute autre manière.

Dans la même optique, la tumultueuse polémique déclenchée autour du resserrement de l'éventail des salaires est surtout, aux yeux de M. Jean Bornard, un battage spectaculaire à usage électoral. « Nous avons moins parlé que d'autres, mais, sur le terrain, dans la limite de nos moyens, nous avons réalisé le rapprochement des catégories à mesure que le niveau de vie s'élève. » *Plutôt que d'avancer des chiffres théoriques, il faut mettre sur pied les mécanismes capables de resserrer les grilles de rémunération. Il faudrait surtout, dit-il, s'attaquer à l'autre problème : l'harmonisation de situation avec les non-salariés et traiter la fraude fiscale autrement qu'en paroles.*

Exclure toute dérogation

Le pouvoir n'ose pas le faire, constatent les syndicalistes chrétiens. Ils dénoncent l'inaction du gouvernement à l'égard de certaines marges bénéficiaires des commerçants. Avant de parler de la réduction de la durée du travail, il faudrait, ajoutent-ils, exclure toute dérogation autorisant à dépasser les quarante heures, alors que cet été « on faisait parfois soixante heures dans le bâtiment ». *Les militants C.F.T.C. déplorent que l'Agence nationale pour l'emploi fonctionne trop mollement ; une gestion tripartite avec les représentants des travailleurs serait, selon eux, plus efficace. Autre regret : les centres de formation professionnelle des adultes « somnolent », alors que les candidats se battent pour suivre les stages. Les dirigeants C.F.T.C. réclament, comme les autres syndicalistes, la retraite à soixante ans, mais ils préconisent des emplois allégés facultatifs au-delà de cet âge et ils acceptent de discuter de l'interdiction du cumul entre une retraite et un salaire d'activité.*

C'est encore un langage inhabituel que tiennent les militants chrétiens quand, après avoir observé le faible nombre des réels partisans de grèves de vingt-quatre heures, ils assurent que les travailleurs, soucieux de ne pas aggraver la situation générale, pensent que les débrayages à répétition peuvent avoir plus d'inconvénients que davantages. Pourtant, si, dans six semaines ou deux mois, aucun accord n'était conclu dans les secteurs public et nationalisé, il n'est pas exclu, estime M. Jacques Tessier, président de la centrale, que les militants extériorisent leur mécontentement, comme ils l'avaient fait, le 24 mai dernier, avec les autres syndicats.

JOANINE ROY.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
6 SEPTEMBRE

REPLI

Un net repli a été enregistré mardi à la Bourse de Paris, où l'indice instantané des valeurs françaises a cédé 1,7 % environ.

Parmi les titres les plus touchés figurent notamment ceux qui avaient progressé le plus pendant les semaines précédentes. ELF-Aquitaine, Carrefour, Michelin, Legrand, Béghin surtout, dont la cotation a dû être retardée en raison de l'abondance des ordres de vente.

Dégagements bénéficiaires après les gains du mois d'août ? Mécontentement à la suite des premières « fuites » sur le projet de budget, jugé peu original, et même de nature à pénaliser des secteurs comme la banque, soumise à un prélèvement exceptionnel ? Absence quasi générale des acheteurs étrangers ?

Il y avait un peu de tout cela, en ajoutant que beaucoup attendent les prochains entretiens P.S.-P.C. sur la mise à jour du programme commun pour savoir ce qu'il en sortira.

Sur le plan strictement boursier, on avait pu relever en outre un fléchissement sensible de l'activité, en début de semaine, et un plafonnement des cours.

Enfin, les opérateurs constatent que la situation de l'économie mondiale apparaît peu satisfaisante, en dépit des mesures de relance que prennent ou s'apprêtent à prendre la plupart des gouvernements.

Aux valeurs étrangères, fermeté des mines métalliques (RTZ notamment) et des pétroles internationaux (Shell, Pétrofina, Norsk Hydro).

Sur le marché de l'or, le lingot gagne 55 F à 23 945 F et le napoléon 0,50 F à 247 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/9	7/9
1 dollar (en yens) ..	267 65	267 40

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 3/8 %

LONDRES

Reprise

Après les baisses de mardi, le Stock xchange a connu un bon début de séance mercredi, l'indice des valeurs industrielles gagnant 3,3 points, à 529,1. Dans l'espoir d'une réduction du taux d'escompte, les fonds d'État progressent de 1/8 à 1/4 de point. Effritement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 145 85 contre 147 30

VALEURS	CLOTURE 6/9	COURS 7/9
Beecham	637 1/2	636 ...
British Petroleum	924	938 ...
Courtaulds	128	130 ...
De Beers	286 1/2	285 ...
Imperial Chemical....	425 1/2	428 ...
Rio Tinto Zinc Corp...	233	234 ...
Shell	613 1/2	618 ..
Vickers	216	216 ..
War Loan 3 1/2 %...	32 7/8	33 1/4
*West Driefontein....	21 1/2	21 1/2
*Western Holdings	19 ..	19 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AMAX. — M. Pierre Gousseland, ingénieur civil des Mines de nationalité française, qui était déjà directeur général du groupe, vient d'être élu « chairman » (président du conseil d'administration) en remplacement de M. Ian Mac Gregor, qui prend sa retraite.

FERODO : la Société anonyme française du Ferodo et la Compagnie électro-mécanique (CEM) ont décidé de regrouper leurs fabrications dans le domaine de l'électronique industrielle. La CEM va reprendre les activités de la division Cybermeca de Ferodo, et acquérir une participation majoritaire dans sa filiale Cogié.

CARREFOUR. — Le chiffre d'affaires des huit premiers mois de l'année s'est élevé à 5,57 millions de francs contre 4,43 millions pour la période correspondante de 1976, soit une hausse de 25,8 %.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Rallonce. dr. ee c. 18	1 p. 20	0 35

NEW-YORK

Calme

Après trois jours de fermeture — la journée de lundi étant fériée aux États-Unis, — la Bourse de New-York n'a pas enregistré de grands mouvements lors de sa séance de mardi. Les milieux professionnels s'inquiètent quelque peu du ralentissement de l'activité économique enregistré depuis quelques semaines. Toutefois, une grande banque américaine, la Continental Illinois, estime quant à elle que rien ne laisse penser que le ralentissement présent soit destiné à durer. Face à ces opinions contradictoires, l'épargnant ne sait trop que faire, ce qui explique le faible volume d'échanges enregistré mardi (16,13 millions de titres).

L'indice des valeurs industrielles, après avoir perdu jusqu'à quatre points en séance, a finalement clôturé en hausse de 0,96 point à 873,27. Quelques valeurs comme De Pepper, General Motors, Exxon, Digital Equipment ont connu une activité plus importante que de coutume et ont clôturé la séance sur des hausses parfois non négligeables.

VALEURS	COURS 2/9	COURS 6/9
Alcoa	47 1/4	47 1/2
A.T.T.	60 7/8	61 ...
Boeing	55 3/8	55 1/8
Chase Manhattan Bank..	31 1/4	31 3/8
Du Pont de Nemours....	112 5/8	112 1/8
Eastman Kodak	61 3/8	61 1/2
Exxon	48 3/4	49 1/8
Ford	44 ...	43 3/4
General Electric	53 7/8	54 5/8
General Foods	33 1/2	33 3/4
General Motors	67 1/8	68 3/8
Goodyear	19 3/8	19 1/8
I.B.M.	268 1/2	269 3/8
I.T.T.	32 1/4	32 1/8
Kennecott	24 1/2	24 7/8
Mobil Oil	61 3/4	62 3/4
Pfizer	28 7/8	28 3/4
Schlumberger	68 ...	68 3/8
Texaco	28 ...	28 ..
U.A.L. Inc.	19 5/8	19 3/7
Union Carbide	47 1/8	47 1/8
U.S. Steel	34 1/8	33 7/8
Westinghouse	19 5/8	19 1/2
Xerox	53 7/8	53 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	5 sept.	6 sept.
Valeurs françaises ..	92,2	90,5
Valeurs étrangères ..	101,6	102,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	60,5	59,4

BOURSE DE PARIS - 6 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Cours 6/9
Gevaert.........	168 80	168 80
Glaxo	49 50	50
Grace and Co....	137 80	138 10
Pfizer Inc........	130	138 50
Procter Gamble..	422 10	429 80
Courtaulds.......	. .	9 70
Est-Asiatique....	102 30	102 40
Canadian-Pacif...	83 50	83 50
Wagons-Lits....	66	65 10
Barlow-Rand.....	11 30	11 60
Suéd. Allumettes	62 ..	62 .

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Cours 6/9
Alser...........	o445	446
Cellulose Pin....	60 .	61 .
Coparex.........	247	248 .
Ecco...........	390 .	369 .
Euratrep........	460	440 .
Francarep.......	.	.
Intertechnique...	146 .	150 .
Métall. Minière..	.. ..	. .
Pronuptia.......	... ..	252 ..
Sab. Mor. Corv...	... ..	... ..
Sofibus.........	... ..	... ..
S.P.R.	... ..	. .
Ufiner..........	... ..	115 10
Oce v. Grinten...	... ..	298
Rorento NV......	... ..	249 40

SICAV

Plac. Institut.	12549 14	12124 77
1re catégorie.	10055 12	9857 97

7/9	Émission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec....	141 43	135 02
Aedificandi.....	157 81	150 65
Agfimo.........	167 88	160 08
A.L.T.O.........	150 92	144 08
America-Valor...	288 26	278 14
Assurances Plac..	121 08	115 59
Bourse-Invest....	128 64	122 81
B.T.P. Valeurs...	124 93	120 71
C.I.P..	273 39	261
Convertibles....	116 86	111 37
Convertimmo....	119 50	114 08
Drouot Invest....	*168 56	160 91

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
658	4,5 % 1973.	658 20	657	656 90	656 50
2010	C.N.E. 3 %..	1965	1960	1960	1956 ..
335	Afrique Occ..	341	334	334	327 40
288	Air liquide..	287	277	278 10	278 70
59	Als.Part. ind.	58 90	58	58	57 50
183	E.J. Lefebvre	201	c198	201	202 ..
60	Esso S.A.F..	59 20	58 45	58 40	58 ..
173	Eurafrance.	179 90	176	176	174 10
355	Europe no 1	365 10	365	366	368 .
128	Olida-Caby..	123	122	122	119 70
90	Opfi-Paribas.	90 90	92 90	92 90	92 .
74	Paris-France.	87 80	85	85	84 .
64	Pechelbronn.	65	64 90	64 90	66
175	Tel. Ericsson	175	175 20	175 20	174 90
62	Terres Roug.	63 50	63 50	63 50	62 30
164	Thomson-Br.	176 30	175	175 50	175 .
215	— (obl.)	216	215 80	215 50	212
200	U.I.S.	208 50	208 80	208 80	205 10
169	U.C.B.	173 .	170 50	170 60	167 10
325	Gen. Motors.	335 .	335 .	335 10	335 10
14	Goldfields..	14 15	14 55	14 60	14 30
20	Harmony....	22 50	22 90	22 75	22 50
293	Hoechst Akt	288 50	289	289	287 50
24	Imp. Chem..	36 .	36 50	35 80	38 10
118	Inco Limited	106	106	106	106

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
295	Cie Pét. Imp.	91 70	91 50	91 50	91 10
355	C.F. Fr.-Can.	360	357 10	357 10	360
18	De Beers (S.)	19 70	19 35	19 50	19 30
625	Deuts. Bank	621	617	613	624
250	Dome Mines.	252 80	c253 30	253 30	251 50
570	Du Pont Nem	584	580	582	568 .
316	East Kodak..	304 80	305 50	306 50	305 .
12 50	East Rand	13 05	13 10	12 95	13 .
115	Ericsson..	105	103	103	102 .
240	Exxon Corp.	242 50	244	244	244 .
268	Ford Motor	271	271	271 50	270 .
67	Free State..	66 55	67 30	67 30	67 .
270	Gen. Electric	263 50	262 50	262 50	262 50
325	Schlumberg.	332 50	333	332 10	332
49	Shell Tr. (S.)	51 10	51 85	52 10	52 .
585	Siemens A.S.	583	588	587	588 .
43	Sony.......	43 80	43 80	43 60	43 70
11	Tanganyika..	11 50	11 70	11 95	11 75
245	Unilever ..	248 20	248 50	248 50	247 10
15 50	Union Corp .	16 05	16 20	16 20	16
121	U Min 1/10	123 50	122 80	122 80	122 10
100	West Driet..	102 50	105 30	106 20	105
38	West Deep..	39 85	40 50	40 30	40
83	West Hold	91 90	93	95	91 40
278	Xerox Corp..	268	269 30	269 30	270 ..
0 94	Zambia Cop.	0 89	0 89	0 89	0 88

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 913	4 916	4 870
Allemagne (100 DM)	211 600	211 650	211
Belgique (100 F.) ...	13 765	13 753	13 626
Pays-Bas (100 fl.)	199 940	200 290	296
Danemark (100 krd)	79 640	79 620	79 880
Suède (100 krs)	101 030	101 040	100 500
Norvège (100 k.)	89 840	89 990	89 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 560	8 563	8 550
Italie (1 000 lires)	5 568	5 571	5 680
Suisse (100 fr.)	205 150	205 320	204
Autriche (100 sch.) ...	29 722	29 733	28 850
Espagne (100 pes.)	5 815	5 818	5 750
Portugal (100 esc.)	12 100	12 100	12 ...
Canada ($ can. 1)	4 572	4 588	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/9
Or fin (kilo en barre) .	23700	23850
Or fin (kilo en lingot) ..	23890	23945
Pièce française (20 fr.).	246 50	247 .
Pièce française (10 fr.)	205 .	207 .
Pièce suisse (20 fr.)....	216 10	217 90
Union latine (20 fr.)....	205 50	207 50
Souverain	221 20	221 80
Pièce de 20 dollars....	1124	1132 .
Pièce de 10 dollars....	560	569 .
Pièce de 5 dollars....	300	... .
Pièce de 50 pesos......	961 .	962 .
Pièce de 10 florins	215 20	218 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 septembre 1977 a été tiré à 549 019 exemplaires.

Écartée de la liste de la majorité à Paris

Mme ALEXANDRE-DEBRAY SÉNATEUR SORTANT FAIT LA GRÈVE DE LA FAIM

Mme Janine Alexandre-Debray, sénateur (P.R.) de Paris, fait depuis neuf jours la grève de la faim « *au nom du respect des droits des femmes à la vie politique* ».

C'est son mari, M. Georges Debray, qui a décidé d'en informer l'opinion publique, en raison d'une part, du « *silence* » des responsables politiques informés dès le 29 août de la décision de Mme Alexandre-Debray et de ses motifs, d'autre part, de l' « *état alarmant* » de son épouse.

Dans un communiqué téléphoné au *Monde*, M. Georges Debray écrit notamment :

« *Depuis des semaines, elle s'employait à faire comprendre qu'il était non seulement équitable, mais de bonne politique de prendre une femme sur la liste majoritaire sénatoriale parisienne. Elle n'a pu se faire comprendre et a décidé de se sacrifier.* »

« *L'union des partis de la majorité est un leurre,* disait-elle, *dès lors que sont exclus de cette union les 54 % qui constituent la population féminine française.*

» *Ma femme a toujours tenu à proclamer que s'il existe des objections au renouvellement de son propre mandat, les partis se doivent de désigner une autre femme et de lui donner une place ou son élection sera assurée.*

» *Car ce n'est pas pour son combat, mais pour celui de toutes les femmes que Janine Alexandre-Debray emploie l'arme suprême des opprimés qu'est la grève de la faim.* »

Au parti républicain, on précisait que MM. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du Mouvement, et Alain Griotteray, délégué aux élections, se sont rendus dès le 1er septembre au chevet de Mme Debray. Ils l'auraient assurée que ses revendications seraient examinées avec la plus grande bienveillance, et lui auraient demandé, en attendant qu'une décision soit prise, d'interrompre son action. Joint au téléphone mercredi matin, M. Debray a confirmé cette visite tout en affirmant que sa femme « *continuera son combat jusqu'au bout* ».

[Mme Alexandre-Debray — mère de l'écrivain Régis Debray — est devenue sénateur de Paris, le 17 février 1976 en remplacement de M. Jean Legaret, décédé. Elle avait été conseiller municipal de Paris de 1947 à 1971. Le P.R. bénéficiant d'une seule place sur la liste de la majorité, M. Pierre-Christian Taittinger lui a été préféré.]

La visite du souverain hachémite à Paris

M. Giscard d'Estaing et le roi Hussein soulignent le danger de « détérioration d'une situation lourde de menaces »

Dans le communiqué commun publié mardi 6 septembre à l'issue de la visite officielle du souverain hachémite à Paris, M. Giscard d'Estaing et le roi Hussein demandent à toutes les parties concernées par le problème du Proche-Orient d'« *intensifier tous les efforts vers un règlement de paix afin d'éviter la détérioration d'une situation lourde de menaces* ». Ils estiment, en outre, qu'un règlement global au Proche-Orient devrait être fondé sur « *l'évacuation des territoires occupés depuis 1967, le droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie, ainsi que le droit de tous les Etats de la région, sans exception, à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres, reconnues et garanties* ».

Les deux chefs d'Etat constatent également que « *les décisions récemment prises par le gouvernement israélien dans les territoires occupés sont contraires aux résolutions des Nations unies en la matière* » et estiment qu'« *elles ne peuvent que rendre plus difficiles les efforts en vue d'un règlement* ». D'autre part, les deux parties se félicitent « *des résultats encourageants* » obtenus dans le domaine des relations économiques bilatérales et de la coopération culturelle et technique. M. Giscard d'Estaing a accepté une invitation du roi Hussein à se rendre en visite officielle en Jordanie à une date qui sera fixée ultérieurement.

Au cours d'une conférence de presse, le roi Hussein s'est déclaré convaincu que la France ferait son possible pour aider à un règlement au Proche-Orient. Mais il a précisé qu'il n'avait à aucun moment discuté avec M. Giscard d'Estaing, ni avec qui que ce soit, d'une modification de la résolution 242. « *Trop de temps,* a-t-il dit, *a été perdu dans des questions de procédure à propos de la conférence de Genève.* » Il a indiqué que l'O.L.P., qui a été désignée au « sommet » arabe de Rabat en 1974 comme le porte-parole des Palestiniens, devait être associée au processus de règlement.

« *Les Palestiniens des territoires occupés et d'ailleurs,* a-t-il ajouté, *doivent pouvoir exercer leur droit légitime à l'autodétermination.* » Il a écarté la possibilité qu'une patrie palestinienne indépendante puisse servir de base aux Soviétiques. « *Je suis persuadé,* a-t-il souligné, *que, dans des conditions de liberté complète, l'écrasante majorité des Palestiniens feront des choix judicieux qui, à notre sens, nous permettraient de vivre heureux.* »

Interrogé sur le rôle que la Fran · pourrait jouer dans un règlement au Proche-Orient, le roi Hussein a répondu : « *La France et nos amis en Europe, c'est évident, peuvent jouer un rôle très constructif et important dans l'avenir en aidant au processu· conduisant à la paix. Nous sommes persuadés qu'ils ont et l'intérêt et le désir de jouer ce rôle quels que soient les résultats de ce processus.* »

M. Begin confirme l'existence d'un projet israélien de traité de paix avec les pays arabes

De notre correspondant

Jérusalem. — A deux semaines de la reprise, à Washington et à New-York, du processus diplomatique en vue d'un dialogue israélo-arabe, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, mène un jeu politique délicat qui consiste à donner d'Israël une image modérée, conciliante, tout en ménageant, à l'intérieur, les éléments les plus activistes. Au cours d'une conférence de presse radiodiffusée, M. Begin a confirmé, mardi 6 septembre, l'existence d'un projet israélien de traité de paix détaillé conçu *a priori* pour mettre fin à l'état de guerre entre Israël et l'Egypte. Mais le chef du gouvernement a indiqué qu'il pourrait s'appliquer également aux relations d'Israël avec la Syrie, la Jordanie et le Liban...

La conception israélienne de la paix n'a pas changé. Elle implique, a dit M. Begin, la fin de l'état de guerre, des frontières ouvertes, l'établissement de relations diplomatiques, commerciales, économiques et culturelles, la solution du problème des réfugiés et de leurs biens, y compris les réfugiés juifs qui ont fui les pays arabes en abandonnant leur patrimoine.

Au cours de sa conférence de presse, M. Begin a refusé d'entrer dans les détails du problème territorial : « *Le principe qui nous guide pour le tracé des frontières,* a-t-il dit, *a été communiqué au président Carter, mais il ne sera soumis à la partie arabe qu'à la table de négociation.* »

Pourtant M. Begin croit plus que jamais à la dynamique de la paix. « *La paix est inévitable* », a-t-il dit, « *c'est la guerre qui est évitable* ». Les implantations israéliennes dans les territoires occupés ne compromettent-elles pas la paix ? A cette question M. Begin a répondu en rappelant la position fondamentale du gouvernement, selon laquelle « *tout juif a le droit de s'installer sur la terre d'Israël, patrimoine historique du peuple juif... Mais seul le gouvernement peut décider du lieu et du moment des implantations dans les territoires* ». M. Begin n'a pas voulu en dire plus.

(*Intérim.*)

● *Le gouvernement britannique* pourrait contester la décision de la commission internationale d'arbitrage sur la délimitation des secteurs britannique et français en mer d'Iroise, croit savoir le *Financial Times*. — (*A.F.P.*)

Selon M. Teng Hsiao-ping

LA VISITE DE M. VANCE N'A PAS FAIT PROGRESSER LA NORMALISATION DES RAPPORTS SINO-AMÉRICAINS

La visite en août du secrétaire d'Etat américain, M. Vance, en Chine, n'a pas fait progressé la normalisation des relations entre Washington et Pékin, a déclaré, mardi 6 septembre, M. Teng Hsiao-ping au président de l'agence Associated Press. Les propositions présentées par M. Vance étaient en retrait par rapport à celles avancées, en 1975, par MM. Ford et Kissinger, a précisé le vice-premier ministre.

Le vice-premier ministre a révélé que, lors des entretiens, M. Vance avait avancé la possibilité d'une normalisation des relations entre Washington et Pékin, les Etats-Unis n'étant dans ce cas représentés à Taipeh que par une mission de liaison. Une telle évolution reviendrait en définitive à inverser la situation actuelle, mais, dans la mesure où elle supposerait le maintien de liens entre les Etats-Unis et Taiwan ; elle ne serait pas acceptable par Pékin, a précisé M. Teng.

Le département d'Etat a réagi avec irritation à ces déclarations. Il estime qu'il n'est pas « *utile de discuter les détails de la rencontre sino-américaine* ».

Le communiqué précise : « *L'administration Carter a fait clairement savoir que la normalisation des relations constitue l'objectif de notre politique chinoise, conformément aux principes du communiqué de Changhaï. Tel est le cadre dans lequel M. Vance a mené ses discussions exploratoires avec les dirigeants chinois.* » — (A.P., A.F.P.)

LE SORT DE L'USINE MONTEFIBRE

« Il n'entre pas dans nos intentions de revenir sur le plan de sauvetage »

affirme un représentant du groupe Montedison

De notre correspondant

Epinal. — « *Il n'entre pas dans nos intentions de revenir sur le « plan de sauvetage » présenté lundi 5 septembre, devant le comité d'entreprise de l'usine Montefibre France de Saint-Nabord* », nous a déclaré mercredi matin 7 septembre M. Varalda, administrateur de la S.A. Montefibre, représentant le groupe italien Montedison, à la chambre de commerce d'Epinal. Et de poursuivre : « *Nous avons fait le maximum que nous autorise la situation du marché des fibres synthétiques, qui d'ailleurs ne cesse de se dégrader. Le cash-flow de Montefibre France est nettement négatif.* » M. Varalda a ajouté, regrettant la « *politisation de l'affaire* » : « *La position des pouvoirs publics français est quelque peu démagogique. La nôtre tient compte des données sérieuses qui sont économiques.* »

Selon M. Varalda, « *pour l'heure, aucun partenaire sérieux désireux de reprendre l'entreprise ne s'est fait connaître. Comment pourrait-il en être différemment, nos concurrents connaissant les mêmes difficultés que nous.* »

M. Varalda, accompagné de M. Crocci, responsable de la division polyester à Montefibre, a refusé de se rendre à Saint-Nabord pour y rencontre l'intersyndicale et les membres du comité d'entreprise. Ces derniers entendaient de leur côté tenir la réunion du C.E. dans les locaux de l'usine. L'inspecteur du travail s'est rendu à Saint-Nabord afin de rapprocher les deux points de vue, pour que reprenne la négociation.

Mardi, un communiqué publié par le ministère français du travail, à l'issue de l'entretien qu'auraient eu MM. de Guiringaud et Beullac avec l'ambassadeur d'Italie à Paris, indiquait que le gouvernement français avait demandé au gouvernement italien « *d'intervenir efficacement en vue de modifier le comportement des dirigeants de Montefibre* », filiale du groupe italien Montedison, dont l'Etat est le principal actionnaire.

De son côté, l'évêque de Saint-Dié, Mgr Jean Vilnet, jugeant « *effarante* » la décision de la direction de l'usine de Saint-Nabord, avait déclaré : « *Il serait inadmissible que des intérêts purement financiers, internationaux et sans visage, ne tiennent pas compte des conséquences de leur décision sur des milliers de familles et des collectivités locales entières.* » — Y. C.

Les négociations salariales

ACCORD EN VUE A LA R.A.T.P. AVEC LES SYNDICATS F.O. ET AUTONOMES

La série de réunions paritaires organisées dans les secteurs public et nationalisé s'achève ce mercredi 7 septembre avec la séance tenue à la S.N.C.F., à 17 heures.

La veille, à E.G.F., la direction avait annoncé une augmentation des salaires de 2,6 % le 1er septembre (soit au total 6,5 % depuis le 1er janvier) et proposé une formule susceptible d'apporter une légère progression du pouvoir d'achat en fin d'année.

Elle a été rejetée par la C.G.T. et la C.F.D.T., qui ne veulent en « *aucun cas cautionner le plan Barre* ». Leur consigne de grève d'une heure le 6 septembre semble avoit été diversement suivie. F.O., la C.F.T.C. et les cadres U.N.C.M. consultent, eux, leurs mandants avant de répondre.

A la R.A.T.P., cégétistes et cédétistes ont montré la même hostilité aux offres comparables faites par la direction. Force ouvrière en revanche estime intéressant le dispositif qui, prenant en compte les résultats spécifiques de la Régie, permettrait une augmentation du pouvoir d'achat, même si la hausse des prix dépassait 10 %. Les syndicats autonomes estiment aussi que l'amélioration est appréciable et envisagent d'accepter ces propositions lors de la prochaine réunion, le 13 septembre.

A l'Aéroport de Paris

RETARDS DANS LE TRAFIC AÉRIEN

La grève du zèle des contrôleurs aériens déclenchée le 26 août continue à perturber le trafic aérien notamment à Orly et à Roissy.

Ce sont les liaisons transatlantiques qui sont le plus touchées : le 6 septembre, deux vols pour Londres ont été annulés et les vols à destination de Chicago, New-York, Montréal, ont subi des retards plus ou moins importants.

Dans la matinée du 7 septembre, on signalait un retard de quarante minutes sur un vol en provenance de New-York et de trente minutes sur un vol à destination de Londres. Cette grève devrait se poursuivre jusqu'au 19 septembre.

● *La journaliste italienne Luisa Spagnoli*, qui avait disparu dans le Val Gardena vendredi 2 septembre 1977, a été retrouvée morte mardi par les sauveteurs au fond d'un précipice. Mme Spagnoli, quarante-huit ans, était partie en excursion pédestre dans la montagne. Après avoir collaboré à l'hebdomadaire *Espresso*, elle travaillait pour le quotidien romain *Il Messaggero*.

Le projet de budget pour 1978

11 MILLIARDS DE FRANCS POUR LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS

Avec 11 milliards 420 millions de francs, le projet de budget pour 1978 du secrétariat d'Etat aux universités, que vient de faire connaître le ministère des finances, sera en augmentation de 8,8 % par rapport au précédent. L'accroissement sera absorbé principalement par les crédits de fonctionnement de l'enseignement supérieur (9 953 millions de francs contre 8 920 millions en 1977), dont plus de 4 500 millions pour la rémunération des personnels.

Les sept dixièmes du budget général seront, cette année encore, attribués à l'enseignement supérieur et aux bibliothèques. Une somme de 2 700 000 francs est prévue pour l'administration centrale, tandis que 3 174 millions de francs sont destinés à la recherche universitaire. La subvention de ce dernier secteur est en augmentation de 199 millions de francs par rapport à 1977 (soit 6,26 %). L'effort consacré à la recherche est, cependant, moins important que dans le précédent budget. Les seuls crédits d'équipement de la recherche étaient passés entre 1976 et 1977 de 79 à 130 millions de francs, soit une augmentation de 63 %.

Les crédits d'équipement seront en baisse (1 467 millions de francs, contre 1 569 millions en 1977, soit une diminution de 6,5 %).

Les effectifs de l'enseignement supérieur devraient s'élever à 70 871 personnes, soit 1 562 de plus que l'an dernier, dont 50 213 titulaires (17 de plus), 13 394 contractuels (1 563 de plus) et 7 203 auxiliaires et personnels temporaires (13 de plus).

● *Le jury du treizième festival international du jeune cinéma de Hyères* a décerné son grand prix au film hongrois *Quand Joseph revient*, de Szolt Kezdi Kovacs. Le prix spécial a été attribué au film français *Trottoir des allongés*, de Jean-Louis Daniel.

UN HOMME D'AFFAIRES LYONNAIS A ÉTÉ ENLEVÉ

M. Roland Simon, un homme d'affaires lyonnais âgé de trente-sept ans, a été enlevé mardi 6 septembre, vers 19 h. 30, alors qu'il regagnait son domicile à Couron-au-Mont-d'Or, une commune résidentielle des bords de la Saône, au nord de Lyon.

Selon les deux témoins, Mme Simon et une jeune femme dont l'identité n'est pas connue, les ravisseurs étaient au nombre de trois. M. Simon venait de garer sa voiture dans son jardin, lorsque les hommes, dont l'un était masqué et armé, l'ont obligé à monter dans une voiture.

Les ravisseurs devaient bien connaître les lieux, ou les avaient repérés avec précision, car la rue Georges-Lynet, où habite M. Simon, est un chemin étroit, grimpant jusqu'aux abords des Monts-d'Or, endroit où la circulation est très difficile. Une seule voiture, survenant au moment de l'enlèvement, aurait empêché leur fuite. Aucune rançon n'a encore été demandée, et les enquêteurs affirment n'être sur aucune piste et n'avoir reçu aucun message.

M Roland Simon est le directeur de la Régie immobilière Simon, entreprise familiale qui gère un groupe d'immeubles situés dans la rue Olivier-de-Serres, à Villeurbanne. Ces bâtiments, construits en 1958, mais déjà délabrés, ont d'abord abrité des rapatriés d'Afrique du Nord. Ils sont maintenant occupés par environ deux mille personnes d'origine maghrébine, entassées dans trois cent trente-six appartements surpeuplés.

Les pouvoirs publics et la nouvelle municipalité de Villeurbanne (P.S.) « *ont repris l'étude d'un dossier à l'état embryonnaire,* explique le maire, M. Charles Hernu (P.S.), *et la négociation quant au rachat de ses immeubles à la famille Simon est en cours. Toutefois,* précise M. Hernu, *c'est avec M. Bernard Simon, et non avec son frère Roland, celui qui vient d'être enlevé, que la négociation est engagée* ».

D'après la presse régionale, M. Simon aurait reçu lundi 5 septembre des menaces téléphoniques. Il se serait également rendu, ce même jour, à un rendez-vous près du col de la Luère, dans les monts du Lyonnais.

Un policier blessé au cours d'un hold-up au Blanc-Mesnil

LA FÉDÉRATION AUTONOME DES SYNDICATS DE POLICE CRITIQUE LA « MANSUÉTUDE » DE LA JUSTICE

Après un hold-up commis le mardi 6 septembre dans un bureau de poste, rue Jean-Jaurès, au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) au cours duquel M. Edgard Pulido, gardien de la paix de la compagnie départementale d'intervention, a été grièvement blessé, le secrétaire national de la Fédération autonome des syndicats de police, M. Henri Buch, a publié, mardi, sous le titre, « *Après Pigalle, Blanc-Mesnil* », un communiqué condamnant « *cette flambée de criminalité, conséquence de la facilité avec laquelle les truands peuvent se procurer armes et munitions, jouir de certaines protections politiques, des lenteurs de la justice à les traduire devant les juridictions compétentes et de son insigne mansuétude à leur égard* ».

Le gardien de la paix effectuait avec un collègue une « patrouille de prévention », lorsque vers 5 heures du matin, il a été aperçu par les malfaiteurs, qui ont ouvert le feu en s'enfuyant. Blessé d'une balle dans la tempe, M. Pulido a été transporté à l'hôpital de la Salpêtrière. Ses jours ne sont pas en danger. Les agresseurs n'ont pu être retrouvés.

A Pigalle, le 2 septembre, deux gardiens de la paix avaient été blessés au cours d'une fusillade (*le Monde* du 3 septembre).

L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE ENQUÊTE SUR LA MORT D'UN OUVRIER PORTUGAIS

L'inspection générale de la police nationale est actuellement saisie d'une enquête concernant des faits remontant au 16 août. Ce jour-là, un ouvrier portugais, M. Emilio Gonçalves, âgé de vingt-cinq ans, a été tué par un inspecteur de police de Cannes alors que celui-ci interpellait le jeune homme, soupçonné de deux viols commis les 7 et 11 août. Après s'être laissé appréhendé, M. Gonçalves a pris la fuite. Selon les premières informations fournies par le ministère de l'intérieur à propos de cette affaire, qui n'a été connue que ce mercredi 7 septembre, l'inspecteur a saisi son pistolet, l'a laissé échapper et un coup est parti automatiquement lorsque l'arme a touché terre. Le ressortissant portugais a continué sa fuite comme si de rien n'était. Son cadavre a cependant été retrouvé, une balle dans le foie, le 21 août dans une pinède du Cannet.